DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12967 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 7 OCTOBRE 1986

Un sous-marin au secours de la détente

L'incendie d'un sous-marin nucléaire soviétique croisant à portée de missile des Etats-Unis aurait il y a peu encore nourri de vives polémiques et fourni de solides arguments à la Maison Blanche sur la nécessité de contrer la puissance militaire de l'URSS. Or, avant même que ne fût maîtrisé, dimanche 5 octobre, le sinistre qui avait contraint deux jours plus tôt un engin de guerre de l'« empire du mal » à faire surface à moins de 2 000 kilomètres des côtes américaines, l'incident avait au contraire illustré la détente en cours entre les deux superpuissances.

Ainsi, deux heures avant que l'agence Tass ait annoncé la nouvelle avec une célérité certes relative mais néanmoins inédite, M. Reagan avait été personnellement averti de la situation par un message oral de M. Gorbatchev, transmis curieusement par le canal de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou et non par le « téléphone rouge » prévu pourtant pour les circonstances de ce genre.

Du côté américain, le président ne se contentait pas de faire savoir, avant même d'en avoir obtenu confirmation par ses services, qu'il ne mettait pas en doute le bien-fondé des assurances soviétiques sur l'absence de danger de contamination, voire d'explosion nucléaire ou de lancement accidentel d'un missile. Il se félicitait que le Kremlin « ait appris quelque chose de l'accident de Tchernobyl », encourageait ses porte-parole à affirmer que Moscou avait « dit la vérité » dans ses communiqués, enfin répondait à M. Gorbatchev en lui proposant l'assistance des Etats-Unis.

Le dirigeant soviétique n'est pas allé jusqu'à accepter cette offre, mais l'on note avec plaisir à Washington que le sous-marin accidenté a pris la route, dimanche soir, des côtes soviétiques, non celle d'un port cubain. Une escale même forcée dans l'île aurait fâcheusement rappelé le lien stratégique entre La Havane et Moscou, la crise des missiles de 1962 et d'autres épisodes moins dramatiques mais plus récents.

Bref, les choses ont bien changé ces derniers mois, et surtout depuis 1983, lorsque le déploiement des missiles américains en Europe avait conduit les dirigeants soviétiques à annoncer, parmi diverses mesures de représailles, l'envoi de sous-marins lance-missiles à proximité immédiate des côtes américaines afin de mettre les Etats-Unis dans une situation analogue à celle dans laquelle les plaçaient les Pershing. Il est vrai que les responsables américains n'avaient jamais pris au sérieux cette menace. Toujours est-il que l'aventure du Yankee, loin de ranimer ces vieilles rancœurs, est apparemment une occasion pour les deux partenaires de les « jeter à la rivière ».

Cela dit, M. Gorbatchev, qui n'est pas en mal de catastrophes ces derniers temps, ne pourra pas indéfiniment en tirer avantage pour illustrer sa politique de « transparence » et améliorer son image auprès de l'opinion étrangère. De Tchernobyl au naufrage du paquebot « Amiral Nakhimov », la plupart des accidents et sinistres annoncés en URSS ont eu pour origine des négligences humaines à un degré quasi incroyable. Même si les causes de l'incendie du sous-marin ne sont pas connues avec précision, on peut se demander s'il n'en a pas été de même cette fois-ci, dans un domaine où l'esprit de responsabilité est plus que jamais requis. C'est précisément à cela qu'appelle M. Gorbatchev, mais il lui reste encore beaucoup à faire.

(Lire nos informations page 3.)

La conférence mondiale de l'énergie

Les experts s'inquiètent du faible prix du pétrole

Les pays de l'OPEP sont réunis à Genève à partir du 6 octobre. Ils cherchent à prolonger l'accord entré en vigueur en septembre et qui a permis un certain redressement des cours après l'effondrement du début de l'année. Dans le même temps, les principaux décideurs du monde énergétique sont réunis à Cannes pour la treizième conférence mondiale de l'énergie. Tous s'inquiètent d'un cours du brut trop faible.

L'évolution du prix du baril de pétrole préoccupe les pays exportateurs réunis à Genève à partir du 6 octobre comme les participants de la treizième conférence mondiale de l'énergie inaugurée le 5 octobre à Cannes par le président de la République.

Les premiers vont chercher à prolonger l'accord de limitation de production intervenu en août et entré en vigueur le 1er septembre pour deux mois. La guerre des prix dans laquelle s'est lancée l'OPEP en décembre dernier — et qui a fait chuter les prix de 28 à 10 dollars, voire 7 dollars, avant une remontée aux alentours de 15 dollars le baril du fait de l'accord d'août — a déjà coûté aux treize pays membres une cinquantaine de milliards de dollars.

Mais un redressement des cours est aussi espéré par les producteurs d'autres sources d'énergie, réunis à Cannes pour une conférence à laquelle participent quatre mille sept cents des principaux décideurs mondiaux du secteur. Comme l'a souligné le président d'EDF, M. Boiteux, un prix du baril situé entre 16 et 20 dollars permettrait de relancer certains programmes d'économies d'énergie et de mener à bien de nouvelles recherches de pétrole.

Les lois du marché ne provoqueront pas forcément, compte tenu de l'excédent actuel de l'offre d'énergie, ce redressement des cours. Mais M. Mitterrand, en appelant à plus de solidarité et à une utilisation rationnelle de l'énergie, a souligné, comme naguère à Cancun, la nécessité de plus de volontarisme et de coopération.

(Lire page 36 les articles de VÉRONIQUE MAURUS et de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.)

Remis au président de la République

Un rapport propose une réforme des impôts sur le patrimoine

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a remis, le vendredi 3 octobre, au président de la République le rapport du Conseil national des impôts, qui a été publié ce lundi. Ce document, consacré pour la première fois à l'imposition du capital, conclut à la nécessité d'une réforme globale de la fiscalité portant sur le patrimoine, devenue en France l'une des plus lourdes des pays développés.

Pour la première fois, le Conseil des impôts a consacré son traditionnel rapport à l'imposition du capital et à l'ensemble de la fiscalité qui frappe le patrimoine des Français.

Ce thème avait déjà été abordé par MM. Blot, Méraud et Ventejol en 1978, dans le cadre de la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes, qui avait alors conclu à la supériorité d'une réforme profonde des droits de succession et de donation plutôt qu'à l'instauration d'un impôt sur les fortunes.

A son tour, le Conseil des impôts préconise une réforme d'ensemble de la fiscalité sur le patrimoine. Celle-ci s'est fortement alourdie au cours des dix dernières années — sans, d'ailleurs, que la création de l'IGF y ait fortement contribué. Elle est surtout devenue plus « *complexe* » et « *parfois en inadéquation avec la réalité économique et sociale* ». L'impôt sur le capital reste cependant, en France, moins lourd que dans les pays libéraux anglo-saxons (Etat-Unis et Royaume-Uni), mais pèse maintenant d'un poids plus lourd qu'en Allemagne fédérale (par rapport au PIB).

La nécessité d'une réforme ne sera sans doute pas contestée. Son orientation, son ampleur comme son rythme risquent, en revanche, de soulever de nombreuses oppositions. Les économistes jugent un impôt sur deux critères principaux : son équité et son efficacité. A cet égard, les conclusions du rapport du Conseil des impôts apparaissent quelque peu contradictoires.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 2.)

Jean-Paul II au stade de Gerland à Lyon

La Coupe de Dieu

Jean-Paul II se rend lundi 6 octobre à Ars, paroisse de saint Jean-Marie Vianney. Il préside dans la soirée une rencontre avec les évêques français. Mardi 7, le pape achève son voyage en France, avec une visite à Annecy.

LYON
de notre envoyé spécial

Si Jean-Paul II, pape, n'existait pas, il faudrait l'inventer. Il y avait bien longtemps qu'on avait renoncé à prendre la mesure de ce qui se passait dans ce vieux stade de Gerland tout chaviré, chahuté, chauffé à blanc. Tourneboulé en somme, comme on dirait à Lyon.

Les jeunes, cinquante mille, tenaient « leur » pape depuis trois heures. Et ils n'entendaient point le lâcher. Ils lui faisaient une fête énorme, enthousiaste, comme un guet-apens affectueux, une grande parade chaleureuse et vaguement « papidolâtre », aimable prise d'otage comme une prise tendre de gages.

Ce pape auquel ils demandaient « *ne nous donnez pas des interdits, s'il vous plaît Saint-Père, mais des raisons de vivre* » avant de l'acclamer follement quand il parla d'interdit, ce pape se trouvait bien. Et il les trouvait « *très sympathiques* ». Procédé un peu filou peut-être mais d'un effet garanti. « *Nous aussi, nous aussi* », scandèrent les jeunes en faisant tournoyer cinquante mille foulards blancs comme pour attraper la joie au lasso.

Jean-Paul II devait partir. Il voulait partir. Car là-haut, à Fourvière, des religieuses l'attendaient. Et, dit-il en riant, « *elles pourraient bien perdre patience et venir nous envahir* », parce que, aussi, à Lyon l'attendait, des dizaines de lucioles aux fenêtres et des dizaines de milliers de personnes dans la nuit douce, sur les quais de Saône, pour la bénédiction ; et, accessoirement, pour le spectacle, son et laser de Jean-Michel Jarre.





Alors, quand, sur la pelouse de Gerland les six cents jeunes danseurs, lorsque dans les tribunes, cinquante mille filles et garçons de quinze à vingt-cinq ans eurent chanté avec lui un Notre Père très beau, Jean-Paul II reprit la parole, nouveau clin d'œil : « *Savez-vous ce que le Christ dit au pape ? Il lui dit lève-toi et marche.* »

Et le pape s'en fut. Non sans un dernier tour du stade, silhouette blanche dans une marée blanche où seuls les jeunes gens du GIGN agrippés à la voiture du pape, gardes pontificaux intérimaires, faisaient tâche avec leur blazer croisé. Et non sans avoir lui-même fait tournoyer, dans la nuit, le cinquante millième foulard, offrande de toute une jeunesse.

Jean-Paul II venait de faire la démonstration, non nouvelle, mais toujours impressionnante, de son charisme. Au-delà des opinions, y compris de celles probablement très divergentes des jeunes gens de Gerland. Cette soirée étonnante dans un stade en ébullition, sorte de Coupe de Dieu, fut comme une remise en mémoire d'un sondage récent (*le Monde* du 1er octobre).

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 8.)

Nouveau quotidien britannique

« The Independent », rival des grands

« L'« Independent ». Il l'est. L'êtes-vous ? » Tel est le slogan choisi par les fondateurs du nouveau quotidien britannique qui fait son apparition, mardi 7 octobre, dans les kiosques. L'événement est d'importance car voilà cent trente et un ans que l'on n'avait pas assisté à une pareille naissance dans la catégorie des journaux dits de « qualité » (1). Celle du « Times », du « Guardian » et du « Daily Telegraph. »

LONDRES
de notre correspondant

L'entreprise est audacieuse parce que ses grands prédécesseurs, qui se disputent âprement leur part d'un marché relativement restreint (2), voient d'un très mauvais œil la venue de l'intrus. *The Independent* fonde, d'ailleurs, avec habilité sa campagne de lancement sur l'« *inquiétude* » de ses concurrents : « *Pourquoi les autres journaux cherchent-ils désespérément à nous étouffer au berceau ?* » La question est posée en gros caractères dans un placard publicitaire publiée dans l'hebdomadaire *Observer*, dimanche.

Il est vrai que les adversaires de l'*Independent* ont choisi précisément cette semaine pour développer chacun une vaste campagne de publicité, notamment à la télévision, ce qui a eu pour effet de faire grimper les prix. Affirmant sa « *différence* », l'*Indépendent* déclare à ses futurs lecteurs qu'il est conçu « *par et pour les gens mécontents* » des autres quotidiens. Il met ainsi l'accent sur son originalité dans la presse britannique.

C'est en effet un journal qui a été créé par des journalistes et qui ne dépend pas d'un « patron » comme le *Times*, le *Daily Telegraph* et la plupart des principaux autres groupes qui règnent sur Fleet Street. Les trois « fondateurs », Andréas Whittam Smith, quarante-neuf ans, directeur-rédacteur en chef, Matthew Symonds, trente-deux ans, et Stephen Glover, trente-quatre ans, chef du service étranger, sont des anciens du *Telegraph*, et le plus gros contingent de la rédaction (40 sur 180) est formé des transfuges du *Times* de M. Murdoch.

Tous font remarquer que leur initiative est essentiellement due « *à la baisse de niveau* » qu'ils déplorent au *Telegraph*, au *Times* et dans une moindre mesure au *Guardian*. Ils estiment que ces journaux, dans leur lutte pour augmenter leur tirage, visent de plus en plus « *vers le bas* », à l'inverse des ambitions de l'*Independent*. Autres motifs : les malaises causés par les récents changements de propriétaire au *Daily Telegraph*, et le conflit déclenché au début de l'année par M. Murdoch, qui, du jour au lendemain, a licencié 5000 employés en déménageant le *Times*.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 15.)

(1) Pour les distinguer des « populaires », encore appelés tabloïds en raison de leur petit format (*Sun*, *Daily Star*, *Daily Mirror*, etc.).

(2) Actuellement 2 400 000 exemplaires contre plus de 12 millions pour les « populaires ».

Dossier

Le rapport du conseil national des impôts

La fiscalité sur le patrimoine est l'une des plus lourdes du monde

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a remis, vendredi 3 octobre, au président de la République le huitième rapport du Conseil des impôts. Alors que les précédents avaient été consacrés à l'impôt sur le revenu et – en 1983 – à la TVA, le rapport de cette année porte pour la première fois sur l'imposition du capital. Le document, particulièrement volumineux (300 pages et 143 pages d'annexes), comprend un grand nombre d'analyses inédites, notamment sur l'héritage, l'impôt sur les grandes fortunes et les transmissions d'entreprises.

Ayant retenu comme définition de l'impôt sur le capital tout impôt qui frappe *« la détention ou la mutation d'un bien »*, le Conseil des impôts présente une étude très minutieuse des droits de mutations à titre gratuit (succession et donation) et à titre onéreux (droits d'enregistrement...), de l'impôt sur les grandes fortunes, des taxes foncières et de l'imposition des plus-values. Le Conseil a également considéré comme relevant de l'imposition sur le patrimoine la vignette automobile, la redevance télévision et la taxe sur les magnétoscopes, des impôts liés à *« la détention d'un bien »*. En revanche, les taxes professionnelles et d'habitation ont été exclues de son champ d'étude.

Ainsi défini, l'impôt sur le capital a connu au cours des dix dernières années une forte progression en France. Son rendement est passé de 21,7 milliards de francs en 1975 à 94,9 milliards en 1984 et plus de 100 milliards l'an dernier. Il rapporte désormais plus aux finances publiques que l'impôt sur les sociétés. Sa croissance a été deux fois plus rapide que celle de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Son poids dans le produit intérieur brut, qui était de 1,49 % en 1975, a atteint 2,21 % en 1984.

Les comparaisons internationales situent la France dans une situation intermédiaire. L'impôt sur le capital est plus lourd aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, *« en raison de la place prépondérante accordée à l'impôt foncier »*. En revanche, le poids de l'impôt sur le capital dans le PIB ayant diminué en Allemagne fédérale alors qu'il progressait en France au cours des vingt dernières années, il est devenu supérieur en France à celui enregistré en Allemagne.

Les travaux du Conseil l'amènent à souligner que, du fait notamment de certains cumuls de taxations, l'imposition du capital peut avoir, en France, de *« lourdes incidences sur sa rentabilité ou sa sauvegarde »*. Le rapport note que *« l'imposition pèse sur les biens immobiliers plus que sur les biens mobiliers »*, qu'elle est *« fortement progressive, mais irrégulière »*, que *« sa neutralité n'est pas assurée »* et qu'elle est *« de mise en œuvre difficile »*. Le Conseil s'inquiète, en outre, de ce que, du fait de la décentralisation, l'évolution de la fiscalité sur le patrimoine apparaît comme de plus en plus *« subordonnée en grande partie aux besoins des collectivités locales »*. *« Une situation qui suscite quelques interrogations »*, écrit le Conseil des impôts, par les risques de pression à la hausse et de différentiations accrues qu'elle contient.

Compte tenu de l'importance acquise par l'impôt sur le capital et *« parfois de son inadéquation à la réalité économique et sociale »*, le Conseil des impôts conclut à la nécessité d'une *« réforme* [qui] *devrait résulter non plus de mesures partielles, mais d'une réflexion d'ensemble »*.

La première partie du rapport (1) est consacrée à une présentation du patrimoine des Français, à une appréciation globale de son imposition et à une première série de comparaisons internationales.

Le patrimoine brut des ménages est évalué à 11 980 milliards de francs en 1983. Le conseil des impôts rappelle que, *« globalement, la concentration du patrimoine est plus forte que celle des revenus... Les 20 % de ménages les moins riches ne possèdent que 1 % du patrimoine brut total, alors que les 10 % les plus riches en possèdent 50,5 % »*.

La forte progression des impôts sur le capital, dont le rendement est passé de 21,7 milliards de francs en 1975 à 94,9 milliards en 1984, s'est accompagnée d'une transformation de sa structure. Les taxes foncières (42,5 milliards de francs en 1984) restent l'impôt majeur. Les droits de mutation à titre gratuit (sur les successions et donations) représentent, avec un rendement de 11 milliards de francs en 1984, un poids peu différent dans l'ensemble en 1984 par rapport à 1965. En revanche, les droits de mutation à titre onéreux (droits d'enregistrement) ont vu leur part dans le total diminuer de moitié (passant de 36,8 % à 18,5 %) alors que le poids de la vignette automobile augmentait sensiblement. L'impôt sur les grandes fortunes, avec un rendement en 1984 de 4,7 milliards (bons anonymes compris) ne représente que 5 % du produit national brut des impositions sur le patrimoine.

La seconde partie du rapport est consacrée à l'analyse des impositions générales qui frappent le patrimoine, soit chaque année du fait de sa détention (l'IGF entre 1981 et 1986), soit à l'occasion d'une transmission (les droits sur les successions et les donations). Le conseil des impôts a procédé, avec la direction générale des impôts à un traitement – inédit – des 267 000 successions et des 122 000 donations déclarées à l'administration fiscale en 1984. Cette année-là, un patrimoine total de 122,8 milliards de francs a changé de main – soit par héritage, soit par donation et a été réparti entre 979 000 bénéficiaires. Un cinquième des héritiers ont payé des droits. Il y avait 1 740 héritages portant sur un actif net supérieur à 3 millions de francs.

Concernant les droits de mutation à titre gratuit (droit sur les successions et donations), ils ont rapporté en 1985 12,4 milliards de francs. Le rapport souligne que *« la pression fiscale n'a cessé de s'accroître »*. Cet alourdissement résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : le quasi alignement du régime des donations sur celui des successions en 1981, la création de nouveaux taux pour les gros héritages avec la réforme du barème de 1984, l'absence de réévaluation des tranches d'imposition, le caractère partiel de l'actualisation des abattements.

Les droits sur les successions et donations sont *« en définitive payés par peu de redevables »*. *« L'impôt français est très spécifique*, note le conseil, *caractérisé par une plus grande progressivité qu'à l'étranger selon l'importance des parts transmises et le lien de parenté entre le défunt ou le donateur et l'héritier ou le donataire »*. Le conseil des impôts estime que l'évolution récente *« vers une assiette plus large et des taux plus progressifs »* aurait dû *« s'accompagner d'une réévaluation des abattements et d'une révision des tranches d'imposition »*.

Critique de l'IGF

Le rapport présente ensuite une analyse très critique de l'impôt sur les grandes fortunes. Avec le prélèvement sur les bons anonymes, cet impôt a rapporté, en 1985, à l'Etat 5,5 milliards de francs, contre 4,8 milliards en 1984. Acquitté par un peu moins de cent mille contribuables, il avait, en 1984, un coût de gestion de 95 millions de francs, soit 2,7 % de son produit. Le conseil des impôts estime que, compte tenu des modalités finalement retenues, l'IGF n'a pas répondu aux trois objectifs fixés par le gouvernement de M. Laurent Fabius dans la loi de finances de 1982. *« Son caractère socialement juste est devenu contestable*, note le conseil, *l'exonération des œuvres d'art et des biens professionnels ayant eu pour résultat de faire échapper à l'impôt une part proportionnellement plus élevée des patrimoines importants que des patrimoines de faible montant. »* *« L'intention de simplicité technique »* a été contrariée par les hésitations concernant les biens professionnels et les problèmes *« de qualification des éléments du patrimoine »*. Enfin, *« le caractère économiquement raisonnable est devenu lui-même discutable. En l'absence de tout plafonnement, certains contribuables devaient acquitter une cotisation d'impôt supérieure à leur revenu »*.

Du fait donc d'exonérations multiples – *« dans des proportions qui ne sont pas atteintes à l'étranger »* – de taux élevés et d'un abattement à la base important, *« l'IGF se distingue nettement des impôts semblables qui existent à l'étranger »*. Le conseil des impôts rappelle que, en Allemagne, l'impôt sur la fortune payé par les personnes physiques (*Ergänzungsteuer*) représente une part identique du PIB à celle de la France, mais il est acquitté par un nombre cinq fois supérieur de redevables. En RFA, il est calculé sur une assiette beaucoup plus large. *« L'évaluation des biens y est très réduite par rapport à leur valeur vénale (les forêts, par exemple, ne sont prises en compte que pour 1 % de leur valeur réelle...). »* Son taux enfin, unique pour les particuliers, est très faible (0,5 %).

« L'alourdissement quasi simultané de l'IGF et des droits de mutation à titre gratuit a encore accentué la spécificité du régime français, beaucoup plus rigoureux que ceux en vigueur à l'étranger », note le rapport qui s'inquiète du caractère parfois *« confiscatoire »* de cette fiscalité générale du patrimoine.

La troisième partie du rapport apprécie l'ensemble des impôts qui pèsent sur le patrimoine immobilier. Il en ressort que *« la pression fiscale annuelle sur les biens immobiliers – ainsi que sur le capital agricole – est en général plus forte en France »* que dans les pays étrangers, qu'elle est également plus forte que celle qui pèse sur les biens mobiliers. *« L'interrogation majeure paraît devoir porter, selon le rapport, sur la cohérence d'un ensemble disparate et globalement pesant et sur sa maîtrise. »*

La préoccupation principale provient de ce que, après la suppression de l'IGF, l'imposition du patrimoine immobilier *« devient pour l'essentiel du ressort des collectivités locales et se trouve donc soumise à des contraintes budgétaires locales à la fois très fortes et très diverses »*, ce qui est *« source de difficultés futures »*.

Cette inquiétude concerne en particulier les taxes foncières, *« une forme d'imposition du patrimoine très singulière »*, un impôt *« hybride »*, dont *« l'assiette n'est pas homogène »* et qui a connu une forte augmentation (20,4 milliards de francs en 1980, 47,7 milliards en 1985), et les droits de mutation à titre onéreux. Sur ces derniers, le conseil des impôts préconise *« une évolution vers des régimes moins nombreux et des taux plus modérés »*. Il envisage également *« un rapprochement du régime des plus-values immobilières et de celui des plus-values mobilières »*.

Le patrimoine mobilier

« L'imposition des biens mobiliers se révèle plus simple et plus modérée que celle des biens immobiliers », note le conseil des impôts dans la quatrième partie de son rapport. Même si *« le régime français d'imposition des plus-values sur biens mobiliers des ménages n'est pas le plus favorable »* par rapport à ceux en vigueur à l'étranger, il pose peu de problèmes.

Le rapport souligne cependant trois difficultés. Tout d'abord, il estime que *« l'évolution des placements financiers rend la distinction entre biens mobiliers et immobiliers de moins en moins nette »* et ne justifie donc plus une *« hétérogénéité si forte entre la fiscalité des plus values mobilières et immobilières »*.

Il rappelle ensuite que *« certains produits de placement (placements d'assurance, bons de capitalisation et placements bancaires) sont assujettis à des formes d'imposition différentes alors que leur destination peut être identique »*, ce qui est source de *« distorsions »* injustifiées. Enfin, il souligne qu'*« il arrive que le cumul de l'imposition des revenus du capital et de celle du patrimoine aboutisse à un rendement négatif des valeurs mobilières »*.

Consacrée à la fiscalité des actifs professionnels, la cinquième partie du rapport s'intéresse en particulier à la transmission d'entreprise. Le conseil conteste en partie l'analyse de certains milieux patronaux. *« Le débat est obscurci par la tendance à reporter sur la fiscalité l'essentiel des difficultés qu'une entreprise doit surmonter au moment du décès de son dirigeant »*, relèvent les membres du conseil. Les droits de mutation à titre gratuit liés aux transmissions d'entreprise ne s'élèveraient pas, comme certains l'affirment, à 5 milliards de francs, mais tourneraient autour de 1,6 milliard.

« Le problème est moins celui des droits de succession que celui de la création d'un marché des entreprises et de l'ouverture à des tiers du capital des entreprises familiales », estime le conseil qui ajoute qu'*« il n'est pas certain qu'il soit économiquement justifié de privilégier, au moyen d'un aménagement des droits de mutation propres aux entreprises, la transmission familiale »*.

Certains aménagements récents, comme le régime d'étalement du paiement des droits de succession ou les encouragements à la donation ou à la cession anticipée de l'entreprise (par la reprise par les salariés notamment), *« bien que modestes »* constituent, pour le conseil des impôts, *« des solutions adaptées »*. Celui-ci estime cependant que *« le moment est sans doute venu d'une modernisation résolue de cette partie de notre système fiscal »*.

(1) Le rapport est en vente à la Direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15.

L'héritier français plus imposé que l'allemand mais moins que l'anglais

(Taux de pression fiscale, en % du capital.)

ACTIF NET successoral (en francs français)	FRANCE	ETATS-UNIS Etat fédéral	ETATS-UNIS New-York	ETATS-UNIS Total	JAPON	RFA	ROYAUME-UNI
1 000 000	6,75	0	2,27	2,27	0	1,57	9,79
2 000 000	13,38	0	3,08	3,08	8,27	4,35	25,30
5 000 000	17,35	12,36	4,46	16,82	24,69	8,01	44,55
10 000 000	21,33	23,47	6,25	29,72	37,14	10,39	52,28
20 000 000	27,73	31,79	8,32	40,11	49,30	12,64	56,14

Ce tableau s'applique aux seuls héritages en ligne directe.

Les taux de pression fiscale ci-dessus, qui s'appliquent aux successions, prennent en compte les différents abattements mais ne tiennent pas compte des méthodes différentes d'évaluation des actifs patrimoniaux. Ils placent la France dans une position intermédiaire : les taux sont toujours moins lourds en Allemagne, mais plus élevés au Royaume-Uni. Par rapport aux Etats-Unis et au Japon, les héritages de moins de 5 millions de francs sont plus taxés en France, les gros héritages – plus de 5 millions – y sont moins imposés. Ces calculs sont donc théoriques.

Source : Conseil des impôts, service de la législation fiscale.

Une réforme globale

(Suite de la première page.)

L'impôt sur le capital a-t-il contribué à réduire les inégalités ? On sait que celles qui touchent au patrimoine sont beaucoup plus accentuées que celles qui concernent le revenu. Le rapport ne donne pas de réponses claires à cette question. Certes, il constate que *« globalement, l'imposition du patrimoine est d'une progressivité relativement forte... essentiellement imputable aux droits de mutation à titre gratuit (sur les successions et donations) et à l'IGF »*. Il note cependant que *« la suppression de l'IGF aura une forte incidence sur cette progressivité »*. L'impôt sur le capital sera moins progressif.

Concernant l'IGF, le constat du Conseil des impôts est moins nuancé. Contrairement à l'objectif annoncé lors de sa création, *« son caractère socialement juste est devenu contestable »*. Il a davantage pesé sur les fortunes moyennes que sur les plus grosses, du fait notamment des exonérations des biens professionnels et des objets d'art.

Le Conseil estime pourtant que, compte tenu de certains cumuls de taxes, l'imposition sur le capital revêt parfois un caractère *« confiscatoire »*. Il relève ainsi qu'en 1984 cinq cent soixante-sept contribuables ont acquitté un impôt global (impôt sur le revenu plus impôt sur les grandes fortunes) excédant les revenus perçus au cours de cette même année. Pour sept mille contribuables, l'impôt global était supérieur à 60 % de leur revenu disponible annuel. Est-il normal que des contribuables – même en petit nombre – soient ainsi amenés à rogner sur leur capital pour payer des impôts ? Les économistes ont tendance à répondre par l'affirmative.

Pour répondre à cette question, lord Kaldor, l'économiste anglais décédé la semaine dernière, avait recours à la parabole du maharadjah et du mendiant. Le premier n'a pas de revenu, mais un important stock d'or et de bijoux, le second n'a ni capital ni revenu. Avec un seul système d'impôt sur le revenu, ni l'un ni l'autre ne seraient taxés. Or le maharadjah dispose d'un certain pouvoir sur les ressources du pays, et par conséquent d'une *« faculté contributive »* bien supérieure à celle du mendiant. La richesse est donc, comme le revenu, une mesure des facultés contributives et doit donc être taxée, même si, faute de revenus, le maharadjah doit mordre sur son patrimoine pour acquitter ses impôts.

Les économistes libéraux – le Français Maurice Allais en son temps, les Américains, aujourd'hui, estiment, quant à eux, que si un détenteur de capital a des impôts supérieurs à ses revenus, c'est qu'il a mal géré son capital. N'étant finalement jamais neutre, l'impôt, notamment celui sur le capital, doit, selon les libéraux, favoriser une orientation des fortunes vers les biens à plus fort rendement. A cet égard, le constat du Conseil des impôts fait ressortir quelques aspects positifs.

Ainsi, le rapport relève que *« la diversité des taxations aboutit à imposer actuellement plus fortement les biens de rendement globalement faible, comme les terres, que les biens de meilleur rendement »*. De même, le fait que *« l'imposition sur le capital soit plus forte sur les biens immobiliers que sur les biens mobiliers »* peut être considéré comme une réponse favorable à la préoccupation actuelle du gouvernement – encore rappelée le 4 octobre par M. Alain Juppé au Forum de l'investissement et du placement, à Paris – de favoriser l'orientation de l'épargne vers des placements financiers.

Mais de nombreuses anomalies subsistent. Ainsi, parmi les biens mobiliers, les valeurs mobilières (actions et obligations) supportent toujours une fiscalité plus forte que les œuvres d'art et de collection. Si la pression fiscale est la moins élevée sur les biens les plus productifs – ce qui peut être positif, – elle est également faible sur les biens les plus somptuaires, ce qui est moins favorable. Toutes ces contradictions appellent sans doute une réforme globale de ce pan de la fiscalité.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

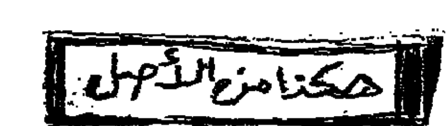
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



L'incendie à bord d'un sous-marin nucléaire soviétique

Le submersible fait route vers les côtes de l'URSS

Le sous-marin soviétique accidenté au large des Bermudes a été pris en remorque par un navire commercial soviétique, a indiqué, dimanche soir 5 octobre, le Pentagone.

Le submersible s'est déplacé pendant quatre heures par ses propres moyens, à la vitesse de 2 nœuds, avant d'être pris en remorque, vers 21 h GMT, par un navire de commerce soviétique, le *Krasnogvardeisk*. Les deux bâtiments font route vers le nord-est, a précisé un porte-parole du Pentagone.

Une source militaire américaine, qui a demandé à conserver l'anonymat, a noté que le sous-marin n'a pas pris la direction de Cuba, mais semble plutôt vouloir regagner directement l'Union soviétique. Les Soviétiques, selon cette même source, n'ont pas voulu mêler Cuba à cette affaire, à quelques jours de la rencontre entre MM. Gorbatchev et Reagan, à Reykjavik.

Les autorités militaires américaines *« continuent de surveiller »* la situation, mais n'ont remarqué aucune radioactivité anormale dans la zone de l'accident, a indiqué le major Icenogle. Jusqu'à présent, *« tout ce qu'ont dit les Soviétiques a été vrai »*, a-t-il ajouté.

Un peu auparavant, le même porte-parole avait indiqué que les avions américains de reconnaissance Orion P-3, qui survolent la zone de l'accident, avaient constaté qu'aucune fumée ne s'échappait plus, dimanche, du navire accidenté et qu'aucun membre d'équipage n'était visible sur le pont. On annonçait encore à Washington que la plus grande partie de l'équipage du sous-marin, qui peut compter jusqu'à cent vingt personnes, avait été évacuée du submersible.

A la suite de l'incendie qui s'était déclaré à bord, vendredi, le sous-marin soviétique avait fait surface au début de l'après-midi du même jour. Le Pentagone avait observé des lueurs d'incendie jusqu'à samedi soir. L'accident s'est produit à 880 km au nord des Bermudes, selon le Pentagone, à 1 000 km au nord-est selon les sources soviétiques.

Par ailleurs, M. Reagan a annoncé samedi qu'il adoptera une attitude très ferme face au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, lors du prochain sommet de Reykjavik, les 11 et 12 octobre, mais que les Etats-Unis chercheront *« à faire de sérieux progrès sur une vaste gamme de sujets »*. *« Nous ne sacrifierons pas les valeurs, principes et intérêts vitaux* [des Etats-Unis] *simplement pour signer un accord plus tôt que prévu »*, a déclaré M. Reagan au cours de son allocution radiophonique hebdomadaire. Il a défini quatre sujets *« épineux »*, où des progrès pourraient *« faire avancer vers la paix mondiale et la liberté : le respect des droits de l'homme ; la réduction des armements ; la résolution des conflits régionaux et des contacts bilatéraux étendus »* avec les Soviétiques.

De son côté, le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, a affirmé, samedi à Mexico, que MM. Gorbatchev et Reagan, devraient parvenir à Reykjavik à un accord sur les missiles à moyenne portée. Il a ajouté qu'il *n'y a et n'y aura pas de présence militaire soviétique au Nicaragua »*, et que le Pakistan devait cesser toute intervention en Afghanistan avant le retrait des soldats soviétiques de ce pays.

C'est également sur les euromissiles qu'un responsable américain, cité par le *Washington Post* samedi, fait état de la possibilité d'un *« pré-accord »* conclu à Reykjavik, les positions des deux pays étant *« relativement proches »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

Le Yankee-1 et ses seize missiles

Entre 1967 et 1974, les Soviétiques ont construit trente-quatre sous-marins lance-missiles balistiques, dénommés Yankee-1 par les services de l'OTAN, du type de celui qui a brûlé au large des côtes américaines. A l'heure actuelle, vingt-deux sont en service. En effet, deux de ces sous-marins ont été transformés pour servir de plate-forme à des tirs expérimentaux de nouveaux missiles, et dix autres ont été désarmés conformément aux accords SALT-1 de limitation des armes stratégiques.

Le Yankee-1 est un sous-marin de 130 mètres de long, qui déplace 7 900 tonnes en surface et environ 10 000 tonnes en plongée. Sa vitesse en plongée dépasse 27 nœuds (environ 50 kilomètres à l'heure), grâce à deux réacteurs nucléaires qui développent une puissance de 45 000 chevaux. Il est armé de seize missiles mer-sol SS-N 6 (baptisés Serb par l'OTAN), qui ont une charge nucléaire de l'ordre de la mégatonne (cinquante fois la puissance de la bombe d'Hiroshima) et dont la portée est de 2 500 à 3 000 kilomètres, selon les versions, avec une possibilité d'écart inférieure à 1 800 mètres par rapport à la cible choisie.

Pour son autodéfense, le Yankee-1 est armé de six tubes lance-torpilles de 533 millimètres. Le stock est de dix-huit torpilles.

La flotte des Yankee-1 a représenté, à la date de sortie des premiers bâtiments opérationnels, une percée technologique des Soviétiques, qui, jusqu'alors, avaient concentré leurs efforts sur les missiles basés à terre et sur les premiers sous-marins lance-missiles, du type Golf et Hotel, peu perfectionnés.

D'une façon générale, le feu à bord d'un sous-marin est le danger jugé le plus grave, car l'incendie est difficile à maîtriser en atmosphère confinée et la fumée gène très rapidement l'équipage. Diverses origines sont causes d'incendie, depuis le court-circuit des installations électriques jusqu'à l'huile sous haute pression, en passant par la fusion de certaines matières isolantes. A bord sont répartis des systèmes fixes d'extinction et des moyens mobiles à la disposition des spécialistes de la sécurité dans l'équipage.

Une grande maîtrise

Il se pourrait, dans le cas présent, qu'un feu d'origine électrique se soit étendu au carburant de propulsion (du propergol liquide) des missiles dans leurs tubes lance-missiles. Ce qui expliquerait l'intensité de l'incendie qui a été constatée durant plusieurs jours et le rougeoiement qui a été observé sur le pont du sous-marin.

Les risques d'une contamination nucléaire, voire d'une explosion nucléaire accidentelle, sont si minimes que les experts les écartent totalement dans les circonstances présentes. A bord, il aurait fallu que des brisures ou des fissures se créent dans les enceintes qui entourent le réacteur de propulsion. De même, les missiles ne sont pas armés en permanence (il aurait donc fallu que les codes de sécurité n'aient plus fonctionné) et la charge nucléaire reste inerte aussi longtemps que la masse critique, nécessaire au déclenchement de l'arme, n'a pas été réunie.

A Paris, les spécialistes considèrent que, si le Yankee 1 n'est pas un sous-marin dont la fiabilité est à toute épreuve, l'équipage a fait montre, apparemment, d'une grande maîtrise.

J. I.

MOSCOU : une nouvelle manifestation de la politique de « transparence » dans l'information

MOSCOU
de notre correspondant

Les autorités soviétiques ont apporté une preuve tangible de leur nouvelle politique de *« transparence »* en annonçant samedi 4 octobre qu'un incendie avait endommagé la veille un de leurs sous-marins nucléaires en patrouille dans l'Atlantique, très au large des côtes américaines. *« Un incendie s'est déclaré, le 3 octobre au matin, dans un compartiment d'un sous-marin nucléaire soviétique ayant des missiles balistiques à son bord, alors qu'il se trouvait à un millier de kilomètres au nord-est des Bermudes »*, écrit Tass.

L'agence indique que trois membres de l'équipage ont été tués et que *« des navires soviétiques venus dans cette région procèdent à l'élimination des conséquences de l'incendie »*. Tass affirme enfin qu'une commission d'experts réunie à Moscou a conclu qu'il *« n'existe pas de danger d'explosion nucléaire, ni de pollution radioactive de l'environnement »*. la dépêche, qui tient en trois paragraphes, a été publiée sans commentaires par la *Pravda* et lue samedi soir au journal télévisé.

C'est la première fois que les Soviétiques font état publiquement d'un accident dans un de leurs sous-marins nucléaires. L'autre nouveauté, peut-être plus importante encore, est que M. Gorbatchev a jugé bon d'avertir lui-même M. Reagan de l'événement, en prenant un peu d'avance, semble-t-il, sur la dépêche de Tass.

Il est vrai que le sous-marin, qui avait dû faire surface dans une zone très surveillée de l'Atlantique, était déjà repéré par les Américains. Mais les Soviétiques auraient pu, comme ils le faisaient par le passé dans les cas semblables, rester totalement muets, et ne pas révéler en particulier qu'il y avait des pertes en vies humaines.

Consignes appliquées

Le sous-marin Yankee est un submersible déjà ancien, conformément à la règle qui veut qu'on envoie de préférence ce type de navire le plus près possible de sa cible potentielle. Les sous-marins plus récents, dont les missiles ont une plus longue portée, peuvent stationner beaucoup plus loin des Etats-Unis.

M. Gorbatchev a en tout cas démontré, une fois de plus, qu'il savait faire tourner à son avantage même les catastrophes. A quelques jours du sommet improvisé de Reykjavik, la *« transparence »* manifestée dans cette affaire par la direction soviétique est du meilleur effet sur l'opinion internationale en général, et américaine en particulier. Bien loin d'avoir une incidence négative par le rappel de l'existence des sous-marins soviétiques au large des côtes américaines, l'événement assoirait plutôt davantage l'image *« ouverte »* que M. Gorbatchev entend donner de lui-même et de son pays.

Le même phénomène s'était produit après la catastrophe de Tchernobyl. On a assez vite oublié que les Soviétiques avaient dissimulé pendant presque trois jours ce qu'il était advenu au réacteur numéro 4, pour ne retenir que leur franchise ultérieure et le volumineux rapport qu'ils ont soumis à l'agence atomique de Vienne.

Les accidents n'ont pas manqué ces derniers temps en URSS, et ont permis de vérifier à chaque fois que les consignes de *« transparence »* étaient appliquées. Outre Tchernobyl, il y a eu encore, le 31 août, le naufrage en mer Noire du paquebot *Amiral-Nakhimov*, qui a fait près de quatre cents victimes. Les *Izvestia* révélaient, d'autre part, samedi, qu'une station soviétique inhabitée dans l'Antarcticque pourrait avoir été emportée avec le glacier sur lequel elle se trouvait...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Sept accidents depuis 1963

L'accident du sous-marin soviétique est le septième, mais non le plus meurtrier, d'une série commencée en 1963 et affectant les submersibles à propulsion nucléaire. Les précédents sont les suivants :

– 10 AVRIL 1963 : le sous-marin américain *Thresher*, considéré alors comme le plus rapide et le plus performant de l'époque, disparaît au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre : cent vingt-neuf morts.

– 21 MAI 1968 : un autre sous-marin nucléaire américain, le *Scorpio*, s'abîme quelque part entre les Açores et la côte est des Etats-Unis avec quatre-vingt-dix-neuf hommes à bord.

– AVRIL 1970 : selon le Pentagone, un submersible nucléaire soviétique disparaît dans l'Atlantique, au large des côtes d'Espagne. A l'époque, les Etats-Unis avait indiqué qu'au moins quatre-vingt-huit marins avaient trouvé la mort dans ce naufrage.

– 21 AOUT 1980 : un incendie se déclare à bord d'un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire de type Echo 1 à l'est de l'île japonaise d'Okinawa : neuf morts et une cinquantaine de blessés. Le bâtiment est ensuite remorqué vers Vladivostok à travers les eaux territoriales japonaises.

– JUIN 1983 : un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire de la classe Charlie aurait coulé avec quatre-vingt-dix hommes à bord au large de la presqu'île du Kamchatka, dans le Pacifique nord. Aucune confirmation du côté soviétique.

– 18 SEPTEMBRE 1984 : un sous-marin nucléaire soviétique de la classe Victor entre en collision avec un cargo soviétique dans le détroit de Gibraltar : dégâts matériels.

La visite du président du Guatemala en France

« Nous voulons éviter un conflit Est-Ouest en Amérique centrale »

nous déclare M. Vinicio Cerezo

M. Vinicio Cerezo, premier président civil du Guatemala, après seize années de régime militaire, est en visite officielle en France, jusqu'au mercredi 8 octobre. Il devait rencontrer M. Jacques Chirac ce lundi 6, et être reçu, mardi, à l'Elysée, par M. François Mitterrand.

Démocrate-chrétien, âgé de quarante-trois ans, M. Cerezo a été élu président en décembre 1985 avec plus de 68 % des voix, et il est au pouvoir depuis janvier. Il a hérité d'une situation économique très difficile (le chômage touche 40 % de la population active). Depuis vingt ans, la violence, essentiellement politique, a provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes. Le groupe d'appui mutuel (GAM), une organisation humanitaire, réclame une enquête sur les « disparus » et le jugement des militaires coupables de massacres et d'exactions.

Malgré ces graves problèmes internes, le président Cerezo a engagé une diplomatie active pour favoriser une solution pacifique des conflits en Amérique centrale. Il préconise une « neutralité active » et prône une plus grande coopération entre la CEE et l'Amérique centrale à l'occasion de sa première tournée européenne, ainsi qu'il nous l'a exposé au cours d'un entretien.

« Vu d'Europe, il semble que le groupe de Contadora (1) ait échoué ?

– Je dirais qu'il y a un certain découragement, mais nous voulons continuer, car le devoir des Centre-américains est de contribuer à la pacification de la région par la voie diplomatique et politique. Contadora peut encore relancer le mécanisme permettant d'aboutir à un accord. Et la France et l'Europe peuvent nous aider. Nous allons demander à la CEE de planifier son aide de façon globale, pour les cinq pays de la région. Ce qui implique pour les dirigeants de ces pays de se rencontrer, de s'asseoir ensemble, de discuter de thèmes concrets. La pratique est souvent plus importante que la théorie. C'est dans cet esprit que nous avons proposé la création d'un Parlement de l'Amérique centrale. Et ce projet avance.

– L'ancien président vénézuélien Carlos Andres Perez a dit que les Etats-Unis et le Nicaragua étaient également responsables de l'impasse en Amérique centrale.

– Je partage tout à fait ce jugement. Il y a polarisation. Les Etats-Unis et les sandinistes doivent faire des concessions. Les Etats-Unis devraient admettre publiquement que la solution politique pourrait faciliter la démocratisation interne du Nicaragua. Et le Nicaragua devrait ouvrir davantage l'espace politique. Il n'est pas question de demander au gouvernement de Managua de se retirer. Qu'il avance, au contraire, qu'il prenne le risque de remettre en jeu ce qu'il a gagné aux élections générales de 1984 en organisant un nouveau scrutin pour le Parlement et la Constituante. Nous devons trouver des solutions politiques entre nous, rejeter les options militaires, les interventions étrangères. Que les grandes puissances se mettent d'accord pour nous aider, pas pour nous détruire. Nous voulons éviter un conflit Est-Ouest en Amérique centrale et en Amérique latine...

– Que peut faire l'Europe ?

– Soutenir ce que nous appelons au Guatemala « la neutralité active ». Nous ne sommes pas des spectateurs, mais des acteurs partisans de la démocratie et du pluralisme. Une nouvelle réunion des ministres des affaires étrangères des pays de la CEE doit avoir lieu au Guatemala en février 1987. Tous ont accepté. Le Guatemala peut maintenant jouer un rôle de « modérateur » dans la recherche de la paix en Amérique centrale. Et je souhaiterais, à Paris, relancer l'intérêt de la France pour cette région.

– A en croire la presse de votre pays, la violence continue au Guatemala ?

– En fait, il y a beaucoup de violence liée à la délinquance. Elle a augmenté. En revanche, en neuf mois de gouvernement démocrate-chrétien, il n'y a pas eu de morts par violence politique. Même les groupes les plus radicaux qui défendent les droits de l'homme au Guatemala, comme le groupe d'appui mutuel (GAM), n'ont pu prétendre le contraire.

« Nous n'allons juger personne »

– Vous avez pourtant un sérieux conflit avec ces organisations humanitaires, en particulier avec le GAM.

– Bien sûr. Parce qu'ils nous demandent une réponse pour toutes les victimes depuis vingt ans. Ce n'est pas possible. Ils veulent une enquête sur les personnes disparues et ils exigent le jugement des militaires. Et que les coupables soient punis. Les « disparus », c'est le passé, mais c'est aussi un problème humain. Nous avons donc nommé une commission gouvernementale pour essayer de savoir ce qui est arrivé. Le juge a reçu et examiné plus de mille quatre cents cas signalés et, malheureusement, après de multiples recherches, il est à craindre que toutes ces personnes soient mortes et qu'on ne les retrouve jamais.

» Nous savons bien qu'il y a eu beaucoup d'autres victimes, beaucoup d'autres morts depuis une vingtaine d'années. Nous avons nous-mêmes vécu et subi cette période de répression terrible. Dans la seule petite ville de Nebaj, dans le Quiché, il y a une organisation de cent quatre-vingt-dix veuves qui nous demandent de l'aide. Les gens veulent oublier ce passé de violence. Mais pour en revenir au GAM, nous avons déjà dit que nous n'allons juger personne. Ceux qui réclament justice peuvent se présenter devant les tribunaux. Le gouvernement a pris la décision de ne pas intervenir. Je l'avais annoncé pendant ma campagne électorale. Pour une raison simple : le pays a été saigné à blanc et veut la paix. Nous ne pouvons pas condamner des militaires qui ont favorisé l'ouverture du processus démocratique et accorder ensuite le pardon aux guérilleros qui ont perdu la bataille.

– Ce qui fait dire parfois à l'extérieur que votre gouvernement est sous le contrôle, au moins indirect, des forces armées ?

– C'est un argument qui a été utilisé pour nous discréditer. Mais il est sans fondement. En neuf mois de pouvoir, nous avons démilitarisé l'administration publique. Nous avons enlevé aux militaires le contrôle des communications, de l'énergie, et le ministre de l'intérieur, un avocat, contrôle les forces de sécurité. Il a dirigé la dissolution de la DIT, une des unités de répression de la police. La présidence de la République nomme qui lui convient.

» Nous avons limogé six des vingt-cinq commandants d'unités, choisi un nouveau chef d'état-major et réorganisé les services de renseignements de l'armée. Aux Nations unies, la semaine dernière, j'ai proposé que l'on substitue la thèse de la sécurité nationale par celle de la stabilité nationale, la stabilité pour le développement et la démocratie. C'est ce qui me paraît le plus important. Mais il est vrai que ce thème des forces armées est celui qui m'a donné la plus de travail pour expliquer la vraie situation à l'étranger, où l'on dit que les militaires me surveillent. C'est faux. Ce qui est vrai, c'est qu'aucun président ne dispose d'un pouvoir total. Et l'armée a une part de pouvoir. Et nous ne souhaitons pas l'écarter de cette responsabilité mais au contraire l'engager encore davantage dans la politique. Quand on veut isoler et marginaliser l'armée, on risque un coup d'Etat.

– Seriez-vous disposé à un dialogue avec la guérilla ?

– Politiquement, la guérilla n'est pas un problème dans mon pays. Il y a encore des groupes armés de guérilla dans certaines zones, dans le Peten, dans le sud du volcan Atitlan, à Suchitepequez, dans certains secteurs proches de la frontière mexicaine. Malgré cette présence, la guérilla n'est pas davantage aujourd'hui un problème militaire au Guatemala. Ce que nous souhaitons, c'est que la guérilla se réincorpore à la vie publique, et le plus tôt possible, quand les conditions seront données. Mais plutôt que de parler de « dialogue », je préfère envisager des « conversations » avec les chefs de la guérilla. Ils doivent comprendre que la poursuite de la guérilla est un obstacle au développement du pays et qu'ils peuvent et doivent participer politiquement. Nous ne leur demandons pas de déposer les armes et de se rendre. Qu'ils cachent leurs armes où ils veulent et qu'ils les reprennent s'ils sont convaincus que l'action politique n'est pas possible. Mais je suis sûr du contraire. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG

(1) Le Mexique, la Colombie, le Panama et le Venezuela sont membres du groupe de Contadora, qui s'efforce depuis plus de deux ans de trouver une solution pacifique aux conflits d'Amérique centrale.

Diplomatie

Le séminaire interministériel de Saragosse

Accord provisoire entre la France et l'Espagne sur la pêche dans le golfe de Gascogne

SARAGOSSE
de notre envoyée spéciale

La guerre est finie dans le golfe de Gascogne. Du moins devrait-elle l'être si les pêcheurs français et espagnols observent les termes du « cessez-le-feu » conclu le dimanche 5 octobre à Saragosse par les représentants de leurs gouvernements. Tel est le principal résultat de la rencontre – sixième du genre, mais première depuis le changement de majorité à Paris – qui rassemblait dans la capitale aragonaise douze ministres et secrétaires d'Etat des deux pays dans une atmosphère rien moins que belliciste. Coopération et efficacité d'abord : les relations franco-espagnoles sont au beau fixe et on en a profité pour faire avancer plusieurs dossiers concrets. On a même pu voir l'un des anciens chefs de la guérilla des agriculteurs français contre l'entrée de l'Espagne dans la CEE, M. François Guillaume, se féliciter du caractère *« franc et complet »* des discussions et de *« l'absence de contentieux bilatéral »* en matière agricole.

L'arrangement élaboré par les secrétaires d'Etat à la mer, MM. Ambroise Guellec et Miguel Oliver, porte sur la fameuse *« zone 8C »*, un triangle de 100 kilomètres carrés, sous juridiction française d'après le traité d'adhésion de l'Espagne à la CEE, mais dans laquelle les Espagnols revendiquent le droit de pêche. C'est ce conflit qui avait provoqué au mois de juin dernier le blocage du port d'Hendaye par les bateaux espagnols venus de Fontarabie. La France a accepté dimanche d'ouvir la *« zone 8C » aux bateaux espagnols*. En échange, les Espagnols ont consenti à la constitution de listes mensuelles de leurs navires devant permettre une certaine modération de l'effort de pêche dans cette zone et une meilleure cohabitation entre chalutiers et palangriers. Cet arrangement est *« provisoire »*. Les organisations professionnelles françaises et espagnoles devraient souscrire, avant le 30 juin 1987, à un *« code de bonne conduite »* concourant au même objectif.

Les deux délégations ont d'autre part convenu de prochaines rencontres entre les ministres chargés des travaux publics, afin de développer le réseau de communication frontalier, question qui intéresse tout particulièrement la région aragonaise.

Un nuage dans le ciel clair

Outre un échange de vues sur les questions internationales et la coopération militaire, la rencontre de Saragosse a permis de préparer le voyage de M. Jacques Chirac à Madrid, dont la date a été fixée au 6 novembre. Le président Mitterrand devrait à son tour rendre visite au président du gouvernement espagnol au début de l'année prochaine.

Reste un nuage dans le ciel clair des relations franco-espagnoles : le veto opposé depuis neuf mois par Madrid au renouvellement de l'accord qui permet aux pays tiers méditerranéens (Maroc, Tunisie, Israël en particulier) de faire entrer certains produits agricoles (agrumes, huile d'olive surtout) dans la Communauté à des conditions préférentielles. Madrid a lié jusqu'à présent la levée de son veto à des compensations sur les Canaries, îles qui ne sont pas incluses dans le traité d'adhésion à la CEE, mais dont le gouvernement espagnol *estime qu'elles ne doivent pas être* moins bien traitées que les pays du sud méditerranéen. M. Jean-Bernard Raimond avait promis, la semaine dernière à Rabat, où il accompagnait le premier ministre, de faire valoir le point de vue des pays maghrébins lors du séminaire de Saragosse.

Il semble qu'on n'ait guère avancé sur ce point, qui, comme l'a souligné le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, doit, il est vrai, *« se régler à douze et non à deux »*. *« Nous avons le temps d'ici le prochain conseil des ministres de la Communauté* [fin octobre] *d'approfondir la question »*, a déclaré le ministre, en affirmant toutefois la volonté de son pays d'*« arriver rapidement à un accord »*. Il semble que, sur cette question – qui concerne au premier chef les relations hispano-marocaines, – M. Fernandez Ordonez soit disposé à une certaine ouverture, afin de ne pas compromettre gravement les relations de son pays avec la CEE, mais qu'il doive aussi compter avec l'intransigeance du ministre de l'agriculture espagnole, M. Carlos Romero.

CLAIRE TRÉAN.

La visite du premier ministre tunisien en Algérie

La « complémentarité économique » a été au centre des entretiens de M. Sfar

ALGER
de notre correspondant

L'Algérie, qui accueillait il y a un an avec beaucoup de chaleur M. Mohammed Mzali, alors premier ministre tunisien, a traité avec les mêmes égards son successeur, M. Rachid Sfar, qui a quitté Alger, dimanche 5 octobre, au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures. L'« incident » Mzali semble clos, et la Tunisie ne tient pas rigueur à Alger d'avoir accordé toutes les facilités à son ancien premier ministre pour lui permettre de gagner la Suisse (*le Monde* du 9 *septembre*). M. Mzali a toujours été très apprécié à Alger. Il est, du reste, l'un des artisans du traité de fraternité et de concorde signé le 19 mars 1983, qui régit les relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie, tant au plan économique que politique. La densité des relations est réelle et entretenue par des rencontres semestrielles entre dirigeants algériens et tunisiens.

La « complémentarité économique » entre les deux pays a été au centre des entretiens de M. Sfar, qui a été reçu par le président de la République, M. Chadli Bendjedid, le numéro deux du FNL, M. Mohamed Chéfif Messaadia, ainsi que par son homologue algérien, M. Abdel-Halid Brahimi. Les deux pays sont également touchés par une crise économique qui les a contraints à prendre des mesures génératrices d'austérité, dont pâtissent également les projets communs de société d'économie mixte, principalement dans la zone frontalière.

La visite de M. Sfar aura permis de faire le point sur ce sujet, et peut-être de revoir certains de ces projets en fonction de la volonté affichée des deux pays de développer leur secteur privé. De futures rencontres au niveau ministériel et d'experts ont en tout cas été décidées avec deux axes de travail principaux : l'intégration industrielle et la dynamisation des échanges commerciaux. Un protocole d'accord de coopération scientifique et technique dans le domaine des engrais a d'ores et déjà été signé.

Avant son départ, le premier ministre tunisien, qui a qualifié sa visite de *« positive et réussie »*, a insisté sur les liens unissant les deux pays. Ceux-ci, il est vrai, sont un élément de stabilité dans la région, où les cartes sont en train d'être redistribuées.

Le Grand Maghreb

Il y a un an, la Tunisie rompait ses relations diplomatiques avec la Libye, après que Tripoli eut expulsé quelque trente mille travailleurs tunisiens. La crise dure toujours, Tunis exigeant préalablement à toute discussion la levée de la mainmise sur ses avoirs et le dédommagement de ses ressortissants expulsés. L'Algérie s'est déjà fait son avocat auprès du colonel Kadhafi, à l'occasion de son rapprochement avec Tripoli, lors de la rencontre d'In Amenas, le 28 janvier dernier, et continue d'œuvrer pour une normalisation entre la Tunisie et la Libye. Après avoir accueilli le chef d'état-major de l'armée libyenne, le commandant Hamidi Khouildi, Alger a reçu une délégation du Congrès général du peuple libyen conduite par le secrétaire général adjoint du Congrès, M. Abderrazac Essawizza, qui a quitté Alger au terme d'une visite officielle de cinq jours, quelques heures à peine avant le départ de M. Sfar.

Le règlement du contentieux tuniso-libyen est important pour les dirigeants algériens, qui y voient la condition *sine qua none* à l'édification du Grand Maghreb. La seconde étant la solution au conflit du Sahara occidental, qui empoisonne les relations intermaghrébines depuis plus de dix ans. La rupture du traité d'Oujda, le 29 août dernier, pourrait être un élément déterminant pour ramener un peu plus le colonel Kadhafi dans le giron algérien et lui faire renouer des liens avec le Front Polisario, à qui il avait coupé toute aide militaire et financière au lendemain de la signature de son traité avec le roi Hassan II, le 14 août 1984.

Ces grandes manœuvres diplomatiques menées avec l'Algérie pour tenter d'isoler le Maroc pourraient aboutir si, d'une manière ou d'une autre, la Libye adhérait au traité de fraternité et de concorde, qui pourrait alors jouer pleinement, comme le souhaite M. Sfar, son rôle d'*« épine dorsale du Grand Maghreb arabe »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le dissident soviétique Youri Orlov et sa femme sont arrivés à New-York

« Je suis content de commencer une vie libre », a déclaré le dissident soviétique Youri Orlov à son arrivée, dimanche 5 octobre, à l'aéroport John-F.-Kennedy de New-York. Il était en compagnie de son épouse Irina, qui l'avait rejoint dans l'avion à l'aéroport de Moscou-Cheremetievo.

La femme du dissident était lors de son départ entourée par une demi-donzaine d'amis en larmes, et a manifesté l'espoir de pouvoir revenir voir sa mère malade. Rien ne l'en empêche en théorie, puisque, contrairement à son mari, elle n'a pas été déchue de la nationalité soviétique et a reçu un passeport.

Au cours d'une conférence de presse à New-York, Youri Orlov, a déclaré : *« J'entends non seulement poursuivre mes recherches scientifiques, mais continuer à défendre les droits de l'homme au profit du peuple d'Union soviétique. »* Le physicien dissident, qui avait été condamné à sept ans de travaux forcés et cinq ans d'exil sibérien, s'est par ailleurs déclaré *« un peu coupable »* à l'idée de laisser derrière lui d'autres opposants persécutés.

Plusieurs universités américaines ont exprimé le souhait d'accueillir M. Orlov, expert en physique subatomique. Il a reçu à son arrivée une bourse de 50 000 dollars pour son activité en faveur des droits de l'homme. La libération de Youri Orlov et son départ pour les Etats-Unis font partie de l'arrangement élaboré entre Moscou et Washington pour le retour vers leur pays d'origine du journaliste américain Nicholas Daniloff, inculpé d'« d'espionnage » à Moscou et du fonctionnaire soviétique à l'ONU, Guennadi Zakharov, inculpé pour le même motif à New-York.

Youri Orlov a déclaré enfin qu'il était trop tôt pour qu'il puisse émettre des opinions sur le prochain sommet américano-soviétique qui doit se tenir cette fin de semaine en Islande, mais il a indiqué qu'il évoquerait cette question lors d'une conférence de presse mardi 13 octobre à New-York. – *(AFP, AP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

L'opposition nicaraguayenne de l'extérieur reste unie

Les dirigeants politiques des principaux groupes armés d'opposion au régime sandiniste nicaraguayen ont décidé de taire leurs différends et de rester unis, a indiqué dimanche 5 octobre un de leur porte-parole au terme de trois jours de discussions à Miami. Au début de l'année, un différend avait opposé M. Adolfo Calero (Force démocratique nicaraguayenne) aux deux autres membres de l'Union (UNO), MM. Arturo Cruz et Alfonso Robelo, sur la création d'un conseil régional de la FDN. Ils avaient néanmoins signé au mois de mai un accord qui a été déterminant pour convaincre le Congrès américain de voter une aide de 100 millions de dollars aux « contras ». – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

SCIENCES

Inde

Mesures exceptionnelles de sécurité

New-Delhi. – L'état d'alerte maximal a été décrété, samedi 4 octobre, dans quatre Etats du nord de l'Inde à la suite des attentats manqués contre le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, et le chef de la police du Pendjab, M. Julio Ribeiro. L'état d'alerte a été proclamé dans le Pendjab, l'Haryana et l'Uttar-Pradesh, ainsi que dans certaines régions de l'Assam.

La Force de commando du Khalistan, composée d'extrémistes qui réclament l'indépendance du Pendjab, a revendiqué l'attaque contre M. Ribeiro, qui a fait, vendredi, un mort et quatre blessés, dont l'épouse du chef de la police. Les quatre assaillants sont parvenus à s'enfuir. Le Groupe de protection spécial, créé pour protéger le premier ministre, a été renforcé par des membres de la Force spéciale frontalière et des commandos parachutistes.

A New-Delhi, samedi, au moins vingt-cinq personnes ont été blessées au cours de heurts entre environ trois mille hindous et la police. Des dizaines de grenades lacrymogènes ont été tirées par les policiers pour empêcher les manifestants hindous de marcher en procession religieuse à travers le vieux quartier de la ville à domination musulmane. – *(AFP, Reuter.)*

Ouganda

Arrestation de plusieurs personnalités

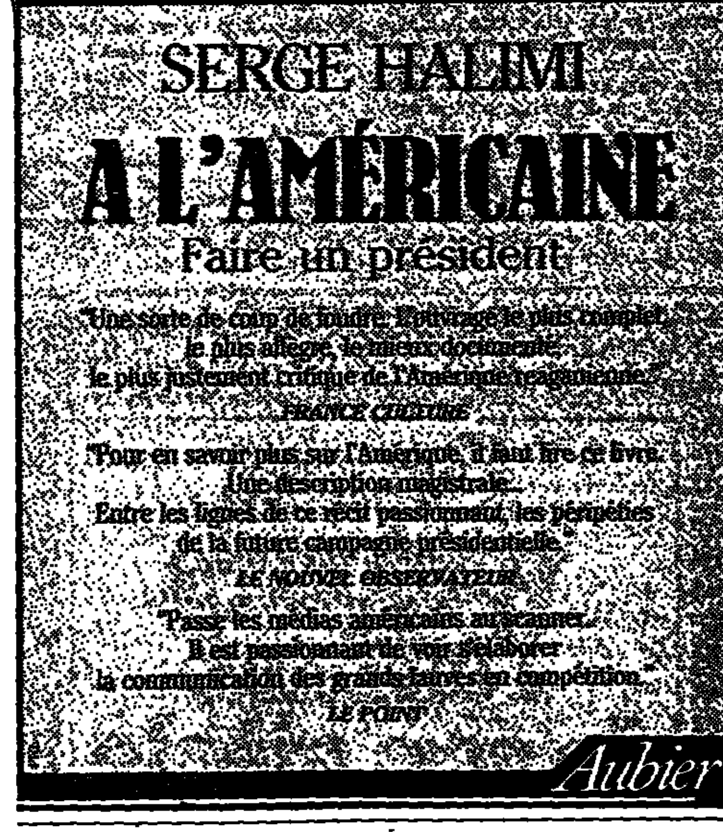
Kampala. – L'ancien vice-président ougandais, M. Paulo Muwanga, ainsi que deux ministres en exercice, MM. Andrew Kayiira (énergie) et David Lwanga (protection de l'environnement), ont été arrêtés, a annoncé, dimanche 5 octobre, la radio de Kampala citant un communiqué gouvernemental. Les trois hommes sont accusés d'avoir tenté de se servir d'officiers de l'armée ougandaise, en poste dans le nord du pays, pour prendre contact avec les maquisards antigouvernementaux *« afin de faciliter les attaques des rebelles contre l'Ouganda »*. Ils sont également accusés d'avoir cherché à retourner contre le gouvernement des unités de l'armée. D'autre part, des responsables de l'UFM (Mouvement ougandais pour la liberté), formation que dirigeait M. Kayiira avant sa dissolution et l'intégration de ses combattants dans la nouvelle armée, il y a quelques mois, ont été arrêtés, vendredi 3 octobre. Parmi eux figure notamment M. Francis Bwengye. Enfin, le ministère ougandais de la défense a affirmé que les troupes ougandaises ont tué quatre-vingt-huit rebelles dans le village de Pajimu, dans le nord du pays, après une attaque contre une caserne de l'Armée nationale de résistance (NRA). – *(AFP, Reuter.)*

Maroc

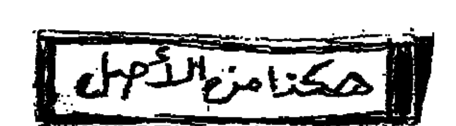
Le secrétaire général du Mouvement populaire évincé

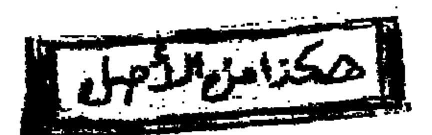
M. Mahjoubi Ahardane, secrétaire général et fondateur du Mouvement populaire (MP), a été évincé lors d'un congrès extraordinaire de cette formation le dimanche 5 octobre. Il lui était notamment reproché d'avoir refusé de participer au gouvernement actuel, lors de sa formation l'an dernier, et de ne pas avoir réussi à organiser le parti de façon satisfaisante.

M. Ahardane a été remplacé par un secrétariat élu de huit membres, que les deux mille cinq cents délégués au congrès ont chargé de restructurer le parti. Troisième force politique du Maroc, le MP dispose de quarante-sept sièges sur trois cent six à l'Assemblée nationale. – *(AFP, Reuter.)*









Europe

RFA : la vente de l'empire immobilier des syndicats

Un coup dur pour le SPD

BONN

de notre correspondant

« Neue Heimat ! Neue Heimat ! mais qu'avons-nous à voir avec cette histoire ? », se plaint amèrement un collaborateur de M. Hiersemann, candidat du Parti social-démocrate contre l'omnipotent Franz Josef Strauss lors des élections bavaroises du 12 octobre. A l'approche d'importantes échéances électorales le dernier coup des syndicats a été dur pour le SPD, qui avait déjà bien du mal à lancer sa campagne.

La vente surprise de l'empire immobilier des syndicats à un homme d'affaires berlinois a déclenché une véritable vague de fond antisyndicale. La majorité au pouvoir, qui n'en demandait pas tant, en fait ses choux gras. Il n'est pas une réunion électorale de la droite où l'on ne s'indigne du « cynisme » du DGB, la fédération des syndicats ouest-allemands, accusé par le secrétaire général du Parti chrétien-démocrate, M. Heiner Geissler, d'en être revenu au temps du *« précapitalisme sauvage »*. L'affaire a dominé le tour de table auquel le président du DGB, M. Ernst Breit, avait été convié le jeudi 2 octobre par le chancelier Kohl, qui a exigé à nouveau des éclaircissements.

Le nouveau propriétaire du Neue Heimat, M. Schiesser, brusquement devenu en deux semaines l'homme le plus connu de RFA, a tenu jeudi soir, jour de la passation officielle des pouvoirs, sa première conférence de presse. Il a confirmé qu'il avait acheté l'ensemble des biens du Neue Heimat, y compris son passif de 17 milliards de deutschemarks, pour la somme symbolique de 1 mark versée à la société holding qui regroupe toutes les participations financières du DGB – la BGAG. Cette société s'est engagée de son côté à éponger les pertes des deux derniers exercices, à financer une augmentation de capital de 300 millions de deutschemarks et à prendre en charge les mesures d'accompagnement social prévues pour les 2 500 employés du Neue Heimat, dont une partie seront licenciés et le reste sera réembauché avec de nouveaux contrats de travail. Au total, les engagements souscrits par les syndicats sont estimés pour le moment à environ 1,4 milliard de deutschemarks.

Le plan de redressement prévu par M. Schiesser prévoit de remettre de l'ordre dans la gestion du groupe et de se débarrasser au plus vite des logements actuellement inoccupés ainsi que des terrains impropres à la construction imprudemment achetés en plein boom immobilier des années 70. Pour y parvenir, le nouveau propriétaire a lancé jeudi un appel aux banques créditrices, au gouvernement fédéral et à ceux des Länder et aux collectivités locales.

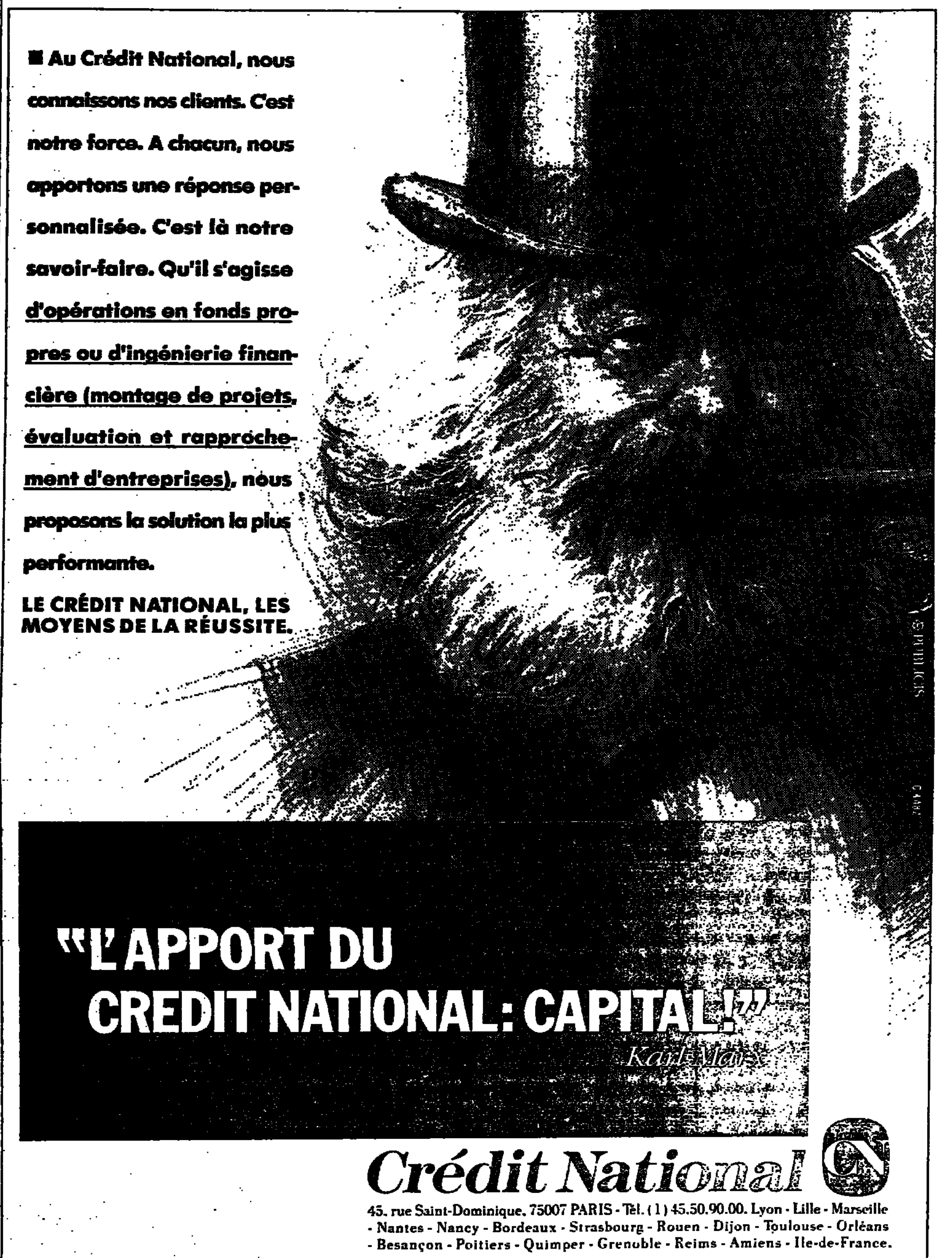
Pour le reste, M. Schiesser a fait savoir qu'il comptait conserver le groupe dans sa structure actuelle, en dehors des sociétés régionales Neue Heimat Sud-Ouest et Rhénanie-du-Nord-Westphalie, pour lesquelles la BGAG s'est conservé un droit d'option jusqu'au mois de décembre. Ces deux filiales font l'objet depuis plusieurs mois de négociations avancées avec les gouvernements sociaux-démocrates de Hesse et de Rhénanie-du-Nord, qui s'étaient engagés à les racheter pour conserver le caractère social des logements. Le gouvernement de Hesse vient de débloquer pour cela une somme de 300 millions de deutschemarks pour couvrir l'achat de 23 000 logements et l'augmentation de capital à prévoir pour la nouvelle société. Les autres Länder sociaux-démocrates, comme Brême et Hambourg, qui se découvrent tout d'un coup un nouvel intérêt pour cette formule, se retrouvent aujourd'hui Gros-Jean comme devant.

Le prix politique

Le maintien du caractère social des 250 000 logements du Neue Heimat est en effet au cœur de la polémique. Les promesses faites pour le moment par les nouveaux propriétaires suscitent plus de scepticisme que de sérénité. Même s'il lui a été reproché d'en prendre un peu trop à son aise avec la loi, Neue Heimat n'en était pas moins fortement tenue jusqu'ici par son caractère d'utilité publique de respecter des règles strictes. Rien ne dit qu'il en sera de même pour les nouveaux propriétaires. D'où l'inquiétude des locataires et les indignations, non exemptes d'arrière-pensées politiques, de la démocratie chrétienne, qui accuse le DGB de s'être débarrassé un peu trop facilement de toutes ses obligations après avoir empoché pendant des années des fonds publics pour ses opérations.

Financièrement, la solution actuelle s'imposait. Mais le prix à payer sur le plan politique est énorme. Jamais la popularité des syndicats n'a été aussi basse ni leurs relations avec le gouvernement si mauvaises. Tous les bénéfices retirés de la mobilisation de leurs adhérents, ces derniers mois, contre les efforts du gouvernement pour limiter leurs pouvoirs s'effondrent. Le Parti social-démocrate, qui avait pris fait et cause pour eux, se trouve écartelé entre sa solidarité et sa réprobation. A quatre mois des élections législatives, le moment choisi pour crever l'abcès semble faire bien peu de cas des chances de succès du SPD. Le DGB n'aurait pas agi autrement s'il se préparait à une longue traversée du désert.

HENRI DE BRESSON.





Europe

POLOGNE : le « conseil provisoire » de Solidarité

Nouvelles mises en garde du ministre de l'intérieur et de la « Pravda »

Le ministre polonais de l'intérieur, le général Kiszczak, a adressé de nouvelles menaces aux dirigeants de Solidarité, samedi 4 octobre, tandis que Moscou, le lendemain, la *Pravda* s'élevait avec vigueur contre la création récente d'un « conseil provisoire » de Solidarité.

Après la très sèche mise en garde exprimée par la bouche du porte-parole du gouvernement (*le Monde* daté 5-6 octobre), le ministre de l'intérieur – et bras droit du général Jaruzelski – est revenu à la charge, à l'occasion d'une conférence régionale du parti, à Konin. Devant ce public particulièrement réceptif, le général Kiszczak a dénoncé ceux qui, *« à peine sortis de prison à la faveur de la récente amnistie, tentent d'emblée de réchauffer leurs vieilles idées, qui heurtent les principes de l'entente nationale et les sentiments de la société »*.

« La mise en avant de propositions aventureuses (...) constitue une menace à l'ordre public », a ajouté le ministre de l'intérieur, qui a semblé vouloir couper court aux nouvelles offres de dialogue formulées par M. Lech Walesa et ses amis : *« Il y a en Pologne des problèmes majeurs qui ne peuvent faire l'objet d'aucune discussion avec qui que ce soit, et toutes les activités mettant en danger l'ordre public seront étouffées dans l'œuf avec rigueur. »* Une manière fort explicite de signifier : les choses sérieuses (les *« problèmes majeurs »*) sont du ressort du parti et de lui seul, les éventuels forums de discussion, tels ce « conseil consultatif » qui est actuellement en difficile gestation ne pouvant se préoccuper que des questions de second ordre.

Les déclarations du général Kiszczak ne sont cependant pas exclusivement négatives. S'il récuse très clairement les propositions faites par les responsables de Solidarité, le chef de la police souligne que *« de profondes divisions se dessinent au sein de l'opposition »* et qu'*« on y distingue aussi des orientations réalistes »*. *« Nous allons à la rencontre de ceux qui représentent ces conceptions* [réalistes] *en leur donnant la possibilité d'agir en tant que citoyens. »*

Pas de dramatisation

Comme pour confirmer qu'elles ne souhaitent pas mettre fin trop rapidement à la sorte d'état de grâce qui a suivi la libération des prisonniers politiques, les autorités ont, d'autre part, fait relâcher l'un des deux militants pacifistes actuellement emprisonnés, M. Wojciech Jankowski. D'autre part, les onze militants du même mouvement Liberté et paix qui avaient manifesté vendredi 3 octobre en plein centre de Varsovie ont également été remis en liberté. Sept d'entre eux ont cependant été condamnés à de très lourdes amendes (50 000 zlotys, soit plus de trois mois de salaire moyen).

A Moscou, la *Pravda* a dénoncé en termes plutôt vigoureux la constitution au grand jour du « conseil provisoire » de Solidarité, en dénonçant le *« petit groupe de gens qui tentent d'exploiter les mesures d'amnistie pour faire retomber le pays dans une atmosphère de désordre alimentée par les forces antisocialistes »*.

Que l'organe du PC soviétique ait jugé utile de marquer le coup pourrait être considéré comme un avertissement. Mais le quotidien soviétique ne semble pas vraiment dramatiser les choses, puisqu'il écrit aussi : *« La Pologne socialiste progresse* [sur la voie du progrès socio-économique] *et gagne en force. Ni les ennemis internes du socialisme qui ne sont pas en communion de pensée avec leur peuple, ni leurs patrons et inspirateurs occidentaux ne peuvent interrompre ce pocessus. »* Il n'y a pas, apparemment, péril en la demeure, et l'article de la *Pravda* semble plus destiné à conforter le général Jaruzelski dans son attitude qu'à le critiquer. Le journal note d'ailleurs que la récente décision d'amnistie a reçu l'approbation de *« larges cercles de l'opinion polonaise »*. C'est-à-dire celle, au moins implicite, du Kremlin.

JAN KRAUZE.

Les chefs de la police ont accompagné le général Jaruzelski à Pékin

Pékin (AFP). – De hauts responsables de la police polonaise faisaient partie de la délégation du général Wojciech Jaruzelski fin septembre à Pékin et ont eu des entretiens séparés, tenus secrets, avec des dirigeants chinois, ont indiqué des sources est-européennes informées à Pékin.

Le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, qui coiffe à la fois la police et le « contre-espionnage » civil était accompagné du commandant en chef de la police polonaise, le général Bejm, d'un de ses proches adjoints et de trois ou quatre autres responsables de son ministère, selon ces sources qui ont tenu à conserver l'anonymat.

Le protocole chinois a réservé un programme spécial à cette délégation de la police polonaise. C'était la première visite à un tel niveau d'une délégation de responsables policiers d'un pays d'Europe orientale en Chine depuis plus de vingt-cinq ans, et ses membres n'ont pas participé à la plupart des activités publiques du général Jaruzelski, selon ces sources.

Ces responsables ont probablement eu des entretiens avec les ministres chinois de la sécurité publique (police) et de la sécurité d'Etat (contre-espionnage), MM. Ruan Chongwu et Jia Chunwang. Ces deux ministères, interrogés, se sont contentés de prendre note de la question.

Proche-Orient

ISRAËL : à une semaine de la « rotatzia »

M. Pérès et M. Shamir mènent un ultime marchandage sur les modalités de leur permutation

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, est attendu mercredi 8 octobre à Paris pour une brève visite au cours de laquelle il doit être reçu par M. Mitterrand et M. Chirac. Il s'agira de son dernier voyage à l'étranger avant la cession son fauteuil de premier ministre au chef du Likoud, M. Itzhak Shamir.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans une semaine, Israël changera de premier ministre. Ce jour-là – le mardi 14 octobre – l'Etat hébreu célébrera la *rotatzia*, autrement dit l'alternance dans la cohabitation. Le contrat politique et moral scellé en septembre 1984 par M. Pérès et M. Shamir entrera dans sa deuxième phase, les deux hommes permutant leurs rôles.

Après vingt-cinq mois d'un règne bien rempli, le numéro un travailliste ouvrira ainsi le second acte de l'expérience d'union nationale. Soucieux de ménager une transition en douceur, les deux principaux partenaires de la coalition s'emploient depuis quelque temps à régler les derniers problèmes en suspens. Deux ministres animent ces tardives négociations bipartisanes : M. Moshe Shahal, côté travailliste, M. Mosche Nissim, pour le Likoud.

Le scénario de l'alternance est maintenant à peu près fixé. Les hasards du calendrier juif font tomber la *rotatzia* au lendemain de la fête du Yom Kippour. Afin d'honorer l'échéance, M. Pérès remettra donc sa démission dès le vendredi 10 octobre au président Herzog. Ce dernier entamera aussitôt, dans le respect des formes, des consultations avec tous les chefs des partis. Leur réponse est connue d'avance : ils proposeront M. Shamir comme premier ministre. Si tout se passe bien, celui-ci présentera dans l'après-midi du 14 octobre son programme et son gouvernement à la Knesset, laquelle lui accordera massivement la confiance. Dès le lendemain, le cabinet d'union nationale nouvelle mouture tiendra son premier conseil, et M. Pérès s'installera au ministère des affaires étrangères.

D'ici là, les pourparlers iront bon train. Première pomme de discorde : faut-il actualiser l'accord de coalition ? Sur certains chapitres, comme celui préconisant un rapide retrait israélien du Liban, une mise à jour s'impose à l'évidence. Mais les travaillistes voudraient en profiter pour obtenir à leur avantage d'autres changements. Pas question, rétorque le Likoud, de modifier les règles du jeu à mi-parcours. *« Nous avons respecté le pacte de A à Z, fût-ce en grinçant des dents*, souligne M. Shamir; *à nos partenaires d'en faire autant ! »*

Actualiser le pacte

Les amis de M. Pérès, qui voient loin, souhaitent, notamment, priver M. Shamir, en fin de mandat, d'une éventuelle rallonge lui permettant de préparer en position de force les inévitables élections législatives. Autre source de conflit : les travaillistes demandent à être étroitement associés à la conduite de l'économie nationale, dont tous les principaux leviers de commande seront entre les mains du Likoud. La création d'un organisme paritaire, disent-ils, autoriserait dans ce domaine un plus grand partage des responsabilités. En surveillant de près l'attribution des ressources budgétaires, les travaillistes empêcheraient ainsi la droite de relancer sur une grande échelle la colonisation de la Cisjordanie ou de priviliégier le développement des implantations existantes au détriment des régions défavorisées en Israël même – le Neguev et la Galilée, – qui ont les faveurs de la gauche.

Certains marchandages portent sur des querelles de personnes. Quel sort réserver par exemple, à M. Itzhak Modaï, ancien ministre des finances et de la justice, limogé en juillet pour avoir tenu sur M. Pérès des jugements peu flatteurs ? M. Shamir a promis de réintégrer l'impertinent, qui est aussi le chef de la faction libérale du Likoud. Les travaillistes rechignent et suggèrent de réduire le cabinet de deux membres puisqu'un des leurs, M. Mordechaï Gur, ministre de la santé, se refuse à servir dans un gouvernement Shamir. Tout porte à croire que la gauche devra pourtant s'incliner et côtoyer de nouveau l'imprévisible M. Modaï.

Dernier objet de conflit : les nominations politiques. Désireux d'attribuer des postes avantageux à ses principaux collaborateurs, M. Pérès aura du mal à caser tout son monde. Il heurtera les ambitions du Likoud, tout en offusquant les diplomates de carrière hostiles à un trop grand nombre de parachutages au ministère des affaires étrangères. En attendant d'être réduit au second rôle, M. Pérès aura une dernière occasion, mardi 7 octobre, de mener le jeu. A la veille de son ultime voyage officiel comme premier ministre – mercredi et jeudi à Paris, – il dressera devant la Knesset un bilan, qu'on peut prédire flatteur, de ses initiatives diplomatiques.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LIBAN : les combats aux abords du camp de Rachidyeh

Damas tente d'imposer un cessez-le-feu « définitif »

BEYROUTH
de notre correspondant

Damas est intervenu dimanche pour imposer un cessez-le-feu *« définitif »*, après une semaine de combats entre les Palestiniens du camp de Rachidyeh, près de Tyr, et le mouvement chiite Amal, prépondérant militairement dans le Liban du Sud. Chacune des six journées précédentes avait pratiquement été ponctuée par un cessez-le-feu aussi éphémère qu'inefficace. Celui décrété sous l'égide de la Syrie sera-t-il plus respecté ? Si les partenaires et protégés de Damas que sont Amal et le FSNP (regroupement des Palestiniens anti-arafatistes prosyriens) avaient tendance à s'y conformer, les arafatistes, eux, n'ont aucune raison de se sentir liés. Au contraire, les combats chiito-palestiniens de Tyr sont considérés ici comme un « bras de fer » entre le président Assad et M. Arafat. Cela étant, durant les combats, les Palestiniens, toutes tendances confondues, se retrouvent du même bord contre les miliciens d'Amal.

De plus, alors que l'accord de Damas confie la responsabilité des camps au FSNP, la branche sudiste du mouvement s'est, à plusieurs reprises, déclarée opposée à la présence d'armements à l'intérieur du camp de Tyr, craignant qu'ils ne soient utilisés au profit de l'OLP de M. Arafat.

Un cessez-le-feu sous l'égide syrienne semble donc fondamentalement aléatoire, au terme d'une semaine de combats qui aura fait trois morts et une quarantaine de blessés parmi les Palestiniens. Amal, pour sa part, n'a fait état que de trois blessés dans ses rangs. La tension est également vive dans les deux autres camps palestiniens de Tyr – Bass et Borj el-Chemali, – ainsi que celui de Myeh-Myeh à Saïda, mais on n'y signale aucune confrontation armée.

Quant au problème de la FINUL, on mesure ici la détermination de l'Iran à la faire quitter le Liban. Téhéran, qui a lancé l'affaire en proclamant son refus de la résolution 425, vient de démontrer ses intentions par la façon cavalière dont son ministre des affaires étrangères a « ignoré » le délégué libanais avec qui il avait rendez-vous à New-York.

Enfin, Israël est toujours en scène et s'est manifesté ce lundi matin par un bombardement de trois localités à l'extrême nord du Liban, dans l'Akkar, où s'exerce sans partage l'autorité syrienne. Selon une source militaire libanaise, l'attaque visait un camp d'entraînement des partis de gauche libanais au nord-est de Tripoli.

LUCIEN GEORGE.

Les révélations du « Sunday Times » sur l'arsenal nucléaire israélien

Mutisme et censure à Jérusalem

Israël est devenu la sixième puissance nucléaire du monde, affirme l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, qui a publié, dimanche 5 octobre, photos à l'appui, une enquête présentée comme exclusive sur un centre nucléaire ultra-secret israélien, fondée sur le témoignage d'un ancien employé du centre. Affirmant qu'Israël possède la bombe atomique, le *Sunday Times* estime que l'usine de Dimona, dans le désert du Néguev, fabrique depuis vingt ans des armes nucléaires et a *« presque certainement »* commencé à se lancer dans la production de bombe, thermonucléaires. Le centre utilise la technologie française de fabrication du plutonium et en produit 40 kilos par an, *« assez pour construire dix bombes »*, affirme le journal.

***Pour le Synday Times*, cent à deux cents armes nucléaires de différentes puissances ont été fabriquées, soit un chiffre dix fois supérieur aux estimations généralement faites sur l'importance de l'arsenal nucléaire israélien.**

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pas de commentaire. L'absence de réaction en Israël aux révélations du *Synday Times* n'a pas surpris. Elle participe même d'un rituel déjà ancien, inauguré en 1964 par le chef du gouvernement, Lévy Eschkol : *« Nous ne serons pas les premiers*, avait-il dit, *à introduire l'arme atomique au Proche-Orient. »* Cette phrase intangible et sibylline fut reprise par les dirigeants de Jérusalem chaque fois qu'ils s'exprimèrent sur le sujet, ô combien sensible, de l'arsenal nucléaire israélien, le plus souvent dans des articles de presse.

Ce fut encore le cas après la publication, il y a une semaine, par le *Sunday Mirror*, d'informations apparemment puisées à la même source que celles du *Synday Times* – un ancien technicien du centre nucléaire de Dimona limogé en novembre dernier, M. Mordekhaï Vananu – et selon lesquelles l'Etat hébreu posséderait la bombe à neutrons. Le secret le mieux gardé d'Israël fait, en outre, l'objet, ici, d'une censure rigoureuse. Après l'article du *Mirror*, le premier ministre, M. Shimon Pérès, avait, selon une procédure assez rare, rencontré les principaux directeurs de journaux et leur avait rappelé la nécessité de faire preuve de « la plus grande retenue » dans ce domaine. Le journal *Haaretz* avait été privé de son éditorial, totalement censuré. Un autre quotidien, *Al Hamishmar*, a connu, semble-t-il, le même sort lundi 6 octobre.

Ce dossier, chaque fois qu'il est rouvert, alimente la même incertitude. Peu d'experts mettent en doute qu'Israël est entré dans l'âge nucléaire. Après le raid israélien contre le réacteur irakien de Tamuz, en juin 1981, Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, avait lui-même déclaré : *« Israël a la capacité de produire des armes nucléaires. »* Mais personne n'a pu apporter jusqu'ici la preuve que ce potentiel était devenu réalité, que l'Etat hébreu avait, depuis, fabriqué et stocké des engins atomiques.

Des chiffres du même ordre que ceux avancés par le *Sunday Times* avaient été cités en décembre 1984 dans un rapport de l'université américaine de Georgetown, affirmant qu'Israël disposait de cinquante à cent bombes et en aurait stocké une centaine avant la fin du siècle. La revue britannique *Jane's Weekly* avance périodiquement des chiffres plus modestes (quinze à vingt engins). L'Etat juif, soulignent les spécialistes, est également équipé des vecteurs indispensables à l'usage opérationnel des engins : les missiles sol-sol Jéricho-2, héritiers des engins développés avec l'aide de la France à la fin des années 50. Israël a toujours refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire, malgré les pressions américaines, en arguant que ce pacte ne constituait pas une garantie suffisante contre une éventuelle utilisation de l'arme atomique par un Etat arabe. Jérusalem milite, en revanche, activement pour la création d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient, semblable à celle établie en Amérique latine ou dans le Pacifique sud.

J.-P. L.

IRAN

Menaces de mort contre M. Bazargan et ses amis

Le Mouvement de libération de l'Iran (MLI) vient d'adresser un message au président iranien Khamenei pour lui signaler que ses membres font l'objet de *« menaces de mort »* depuis que le mouvement a adressé une lettre à l'imam Khomeiny pour lui demander de mettre fin à la guerre contre l'Irak (*le Monde* du 25 septembre).

Le MLI rappelle que *« certains des groupuscules organisés, qui ont déjà dans le passé attaqué et malmené à plusieurs reprises les dirigeants du mouvement, n'ont jamais été poursuivies par les autorités légales et complotent dans le but d'attenter à la vie de nos dirigeants, notre président, M. Mehdi Bazargan, étant visé en premier lieu »*.

Le message du MLI affirme que les autorités iraniennes porteraient toute la responsabilité d'un *« tel crime, si jamais il est commis »*, ce qui ne manquerait pas de susciter de nouvelles attaques contre *« la révolution, la République islamique et son guide »*.

Dans les milieux proches du MLI, on précise que M. Bazargan et ses amis ont reçu de nombreuses lettres de menaces émanant du groupe des hezbollahs, du député extrémiste Hadi Gaafari, *« qui est en train de mettre sur pied une équipe chargée de liquider physiquement les plus connus des dirigeants du Mouvement de libération de l'Iran »*.

● **La guerre du Golfe.** – L'artillerie iranienne a commencé dimanche matin 5 octobre le pilonnage des installations économiques et militaires irakiennes dans les villes de Bassorah (sud de l'Irak) et Khanaqin (à la frontière, centre du front), a annoncé Radio-Téhéran.

L'Iran avait annoncé, samedi, qu'il reprendrait le pilonnage des installations militaires et économiques de l'Irak, pour une durée de quarante-huit heures, en représailles aux attaques de l'aviation irakienne contre la province du Khouzistan. – (AFP.)

Fondateur du Parti national religieux

M. Yosef Burg quitte le gouvernement

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A soixante-dix-sept ans, le doyen des hommes politiques israéliens tire sa révérence. Fondateur et patron du Parti national religieux (PNR), M. Yosef Burg, ministre des cultes, a adressé, le vendredi 3 octobre, sa lettre de démission au premier ministre, M. Shimon Pérès. Ainsi prend fin une carrière gouvernementale hors du commun.

Chef de file du courant religieux orthodoxe, converti au sionisme dès la naissance d'Israël, M. Burg fut membre de tous les cabinets ministériels. A l'époque où le PNR, plus puissant qu'aujourd'hui, jouait un rôle pivot sur la scène politique, il s'allia aux travaillistes, leur permettant ainsi de gouverner. Gardien sourcilleux du *statu quo* conclu en matière religieuse avec Ben Gourion, Yosef Burg changea de partenaire en 1977 en faisant cause commune avec le Likoud de Menahem Begin. Le PNR entre-temps avait, il est vrai, dérivé à droite tout en perdant du terrain.

Ces dernières années, M. Burg annonça au moins dix fois son imminente démission, au point que celle-ci était devenue en Israël un thème de plaisanterie. Le vieux dirigeant se résolvait mal à l'idée de mettre un terme à une longévité politique exceptionnelle, fruit d'un système parlementaire qui sécrète des apparatchiks inamovibles. Son successeur désigné, M. Zevulun Hammer, cinquante ans, piaffait d'impatience. Il deviendra mardi le nouveau ministre des cultes au terme d'une séance exceptionnelle de la Knesset. Mais sa tâche principale sera de redresser une formation qui, en deux législatures, a perdu les deux tiers de ses effectifs et ne dispose plus que de quatre députés.

J.-P. L.

Un entretien avec le président du CRIF

On ne peut combattre le terrorisme qu'en luttant contre ceux qui l'organisent

nous déclare M. Klein

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif de institutions juives de France (CRIF) et nouveau président du Congrès juif européen, répond à nos questions, à l'occasion de Roch Hachana, le Nouvel An juif.

« Vous avez, dans le passé, comme d'autres responsables de la communauté juive, critiqué la politique des gouvernements d'alors vis-à-vis des organisations qui pratiquent le terrorisme, souvent en prenant pour cible les juifs. Comment appréciez-vous les réactions à l'offensive terroriste des dernières semaines ?

– Nous pensions que la lutte contre le terrorisme ne passait pas par des négociations avec les organisations terroristes, ni par l'espoir que l'on pourrait protéger son territoire au détriment des territoires voisins.

» Il nous avait semblé que le gouvernement de M. Chirac l'avait compris, le premier ministre nous ayant dit, en termes tout à fait précis, qu'il entendait ne négocier qu'avec des gouvernements et en aucun cas avec des organisations. Or, avec l'affaire Capucci, nous avons eu l'impression que l'on retombait dans les errements anciens.

» Nous considérons qu'on ne peut combattre le terrorisme, de même que la criminalité en général, qu'en essayant de lutter contre ceux qui l'organisent.

– Etes-vous hostile aux discussions que le gouvernement a avec les gouvernements syrien ou iranien ?

– Je ne suis pas hostile à tout ce qui peut permettre de mettre fin au terrorisme, mais à tout ce qui fait semblant de vouloir y mettre fin et qui, en réalité, donne de nouvelles armes aux terroristes, en leur montrant que l'action qu'ils ont menée est payante. Je pense que tout gouvernement comprend cela et je m'étonne lorsque j'ai l'impression qu'une autre politique se mélange avec la politique de fermeté dont on nous parle. Dans la mesure où la politique du gouvernement est bien la politique de fermeté qui est affirmée, je fais confiance au gouvernement pour la mener à son terme.

Attentats anti-FINUL : Israël n'y est pour rien

– Après les attentats qui ont visé le contingent français de la FINUL, le gouvernement a mis en cause, à l'ONU, la présence israélienne dans le Liban sud. Qu'en pensez-vous ?

– Ce n'est pas par hasard que les attentats contre la force française de la FINUL ont coïncidé avec les attentats en France. Les auteurs de ces derniers attentats ayant, très vraisemblablement, des liens avec le Liban, sinon avec un pays voisin du Liban, on peut supposer qu'une volonté de pression sur le gouvernement français s'exerce, à la fois, là-bas et ici.

» Les soldats de la FINUL n'ont jamais été tués ni blessés par des éléments de l'armée israélienne. Il y a eu des incidents regrettables, mais qui n'ont jamais fait ni morts ni blessés. En revanche, lorsque des soldats de la FINUL, Français notamment, sont blessés dans le Liban sud, ils sont évacués vers des hôpitaux israéliens, où ils sont soignés.

» La réaction fançaise à l'ONU est difficilement explicable. J'y vois de la lâcheté. Essayer de faire adopter une résolution dont on sait, de surcroît, qu'elle ne sera pas appliquée, dès lors que les Israéliens se sont refusés d'emblée à évacuer ce territoire, relève du faux-semblant.

– Certains, du côté du PCF surtout, expliquent que le terrorisme proche-oriental est la conséquence de la politique israélienne et qu'on ne pourra en venir à bout tant que cette politique ne changera pas.

– Ceux qui utilisent le terrorisme ont une position simple vis-à-vis d'Israël : ils veulent sa disparition. On ne peut quand même pas demander à l'Etat d'Israël d'accepter ce point de vue ! Ceux qui reconnaissent le droit d'Israël à une existence paisible, dans des frontières sûres et reconnues, doivent aider à combattre le terrorisme, qui est fondé sur le refus de ce droit.

» Ce n'est pas, d'ailleurs, parce que l'Etat d'Israël est en cause que nous réagissons ainsi. Nous réagirions de même devant toute injustice. La communauté juive de France n'a pas été la dernière à condamner le racisme anti-maghrébin et à déclarer sa solidarité totale avec les immigrés, particulièrement maghrébins, cible du Front national.

– L'enjeu de ces différents événements semble parfois être la politique française au Proche-Orient et son orientation, plutôt « pro-arabe » ou plutôt « pro-israélienne ». La communauté juive doit-elle, selon vous, prendre parti en tant que telle dans ce débat ?

– Je ne pense pas que la politique française ait connu des évolutions dramatiques au cours des dernières années. Il y a des nuances importantes : le voyage de M. Mitterrand en Israël a été un événement important pour la qualité des relations entre les deux pays, mais, quant au fond, ces relations n'ont pas beaucoup évolué ni en bien ni en mal.

Le rôle de la France au Proche-Orient

» A aucun moment, sous aucune forme, le communauté juive n'a pris une position qui aurait tendu à demander au gouvernement français de privilégier ses rapports avec Israël au détriment de ses rapports avec les pays arabes. Nous avons toujours souhaité que la France ait d'excellents rapports avec l'un et avec les autres, dans l'espoir qu'elle pourrait jouer un rôle déterminant en faveur de la paix dans cette région.

» J'ai regretté que la France ait un peu tourné le dos aux accords de Camp-David. Elle s'est rattrapée depuis, mais elle avait, à l'époque, manqué de perspicacité. Je souhaite qu'elle n'en manque pas devant les efforts déployés par Shimon Pérès – et qui seront, j'espère, continués par son successeur – sur une voie qui démontre la volonté de paix d'Israël.

– Vous venez d'accéder à la présidence du Congrès juif européen, dont une des préoccupations majeures est la situation des juifs en Union soviétique. Pensez-vous pouvoir espérer quelque chose, à cet égard, de l'évolution des relations entre les Etats-Unis et l'URSS ?

– Nos ambitions ne se fondent pas à ce niveau ; elles sont beaucoup plus modestes. Nous voulons, d'abord, que toutes les communautés juives d'Europe soient représentées au CJE. Je compte faire des efforts importants pour que nous puissions accueillir, dans un proche avenir, des représentants de la communauté soviétique, qui n'est pas organisée, alors que celles d'autres pays de l'Est le sont.



» Mais nous sommes entrés, nous Français, dans le CJE, parce que nous croyons à l'Europe et parce que nous pensons que nous pouvons jouer un rôle positif dans la création d'une Europe qui soit plus coopérante, mieux organisée, et qui étende la collaboration et la compréhension entre les Etats.

» La relation des juifs avec l'Europe n'a pas toujours été facile ; elle a même été dramatique, il y a relativement peu de temps ; mais le fait que les juifs soient toujours là, prouve leur attachement à l'Europe.

– Les jours du Nouvel An juif sont aussi, cette année, ceux d'une nouvelle visite du pape en France. Comment jugez-vous les relations entre les juifs et l'Eglise catholique après la visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome et la rencontre entre les autorités juives et catholiques à propos du carmel d'Auschwitz ?

– Une des causes du malentendu le plus fondamental c'est que, à une époque – qui n'est pas, d'ailleurs, la première période de son histoire – l'Eglise catholique a eu tendance à se présenter comme le « véritable Israël » et, en quelque sorte, à nous effacer de l'histoire. Nous avions cessé, à ses yeux, d'exister légitimement. Je crois que cette étape a été largement dépassée. La visite du pape à la synagogue de Rome avait, pour moi, une grande signification car, pour s'y rendre, on passe à côté d'une vieille porte, sur laquelle on peut lire une inscription en latin et en hébreu, invitant les juifs à se convertir. Le pape a, en quelque sorte, annulé cette recommandation et reconnu que les juifs ont le droit légitime de rester des juifs.

» Parce que l'épiscopat français a compris très profondément nos réactions à l'installation d'un carmel sur le site d'Auschwitz, parce que les cardinaux Decourtray et Lustiger, entre autres, ont parfaitement compris qu'Auschwitz est devenu, à nos yeux, le symbole de la Choa, nous avons pu rencontrer le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, dialoguer avec lui et arriver, non pas à la solution, mais, au moins, à une étape, qui a ouvert la porte à une solution et qui a démontré une volonté de fraternité et de compréhension de part et d'autre, c'est-à-dire pas seulement de la part des prélats catholiques envers nous, mais réciproquement. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

M. Chalandon désire s'entretenir avec M. Badinter du rôle du Conseil constitutionnel

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 octobre, a répondu à des questions sur le rôle du Conseil constitutionnel en disant :

« Eh bien, si on laisse la jurisprudence du Conseil constitutionnel se développer comme elle le fait actuellement, on va vers une situation où, pratiquement, les gouvernements de demain et d'après-demain ne pourront plus rien faire. Que ce soit un camp ou que ce soit l'autre, ils seront obligés de suivre à peu près la même voie. Les Françaises et les Français se trouveront dans une situation où, voulant imposer quelque chose à travers une assemblée qu'ils élisent, ce sera déclaré inconstitutionnel.

» Dans la façon dont le Conseil constitutionnel travaille en France, qui est un peu différente de la façon dont travaillent les cours allemande ou italienne similaires, on va vers une situation de blocage, c'est-à-dire vers une sorte d'immobilisme et de conservatisme forcés à moyen et à long terme. C'est cela la question que j'ai voulu poser ; elle ne concerne pas le présent. Il n'y a pas de difficultés aujourd'hui, même si, chaque fois que l'on fait une loi, la première question que l'on se pose est de savoir si elle passera au Conseil constitutionnel.

» Je souhaite demander à un certain nombre de spécialistes de réfléchir sur la question. Je pense d'ailleurs m'entretenir avec le président du Conseil constitutionnel, de la façon la plus tranquille. Je sais bien que les moyens à trouver sont difficiles. J'ai évoqué l'autodiscipline du Conseil lui-même, c'est probablement la meilleure méthode. On peut aussi peut-être chercher une référence plus étroite que celle qui est donnée par la Constitution actuellement au Conseil. C'est une réflexion à faire (...). Il faut que les parlementaires puissent effectivement saisir le Conseil constitutionnel. Ce que je critique en revanche – et c'est ce qui m'a amené à faire cette intervention, – c'est la pratique actuelle selon laquelle, quasi systématiquement, les parlementaires saisissent le Conseil constitutionnel dès qu'il y a une loi. Cette saisine devient abusive, surtout quand elle n'est même pas motivée. »

Evoquant, d'autre part, le refus de M. Mitterrand de signer les ordonnances de découpage électoral, M. Chalandon a indiqué : *« La seule contradiction qu'il y ait dans l'attitude du président de la République, c'est de ne pas avoir manifesté son refus au moment de la loi d'habilitation et de le faire aujourd'hui, surtout qu'il évoque simplement le recours à la procédure normale du vote par le Parlement d'une telle affaire. »*

● ***Nouveau sondage sur la cohabitation.*** – La cohabitation fonctionne bien et les Français en sont ravis : tel est l'enseignement du sondage réalisé par la SOFRES et publié *le 6 octobre dans le Point* (1). 56 % des personnes interrogées estiment que cette période cohabitationniste constitue une expérience positive pour la France (au lieu de 51 % au *mois de juin), tandis que* 28 % (au lieu de 29 %) émettent un avis contraire. En outre, la cohabitation se déroule dans de bonnes conditions, selon 71 % des avis recueillis (soit un *gain de 5 points par rapport* au sondage réalisé en juillet), 23 % exprimant un avis différent. Une écrasante majorité (78 % contre 14 %) souhaite que cette expérience se poursuive jusqu'à la future élection présidentielle prévue en 1988. Enfin, 52 % des personnes interrogées pensent que M. Chirac est *« le vrai chef de l'exécutif »*, 31 % penchant en faveur de M. Mitterrand.

(1) Sondage réalisé du 19 au 24 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● **Les jeunes radicaux de gauche réélisent leur président.** – Le conseil *national du Mouvement* des jeunes radicaux de gauche, qui s'est réuni le dimanche 5 octobre, à Paris, a réélu à l'unanimité M. Daniel Guérin, adjoint au maire de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), à sa *présidence*. *Le MJRG a également décidé de soutenir* la motion présentée par M. Michel Crépeau, président d'honneur du MRG, lors du congrès extraordinaire du parti qui doit se tenir les 25 et 26 octobre à Avignon.

● **M. Mitterrand ne « veut pas la crise ».** – M. Mitterrand a déclaré, le samedi 4 octobre, à Antenne 2, à propos de son refus de signer les ordonnances sur le découpage électoral : *« Je ne veux pas la crise, mais je dois affirmer le droit du peuple français et le droit du Parlement. C'est mon rôle. » « Si le découpage avait correspondu aux vœux de la grande majorité du Parlement, et non pas à une sorte d'imposition à plus de la moitié des députés, j'aurais pu examiner autrement cette affaire »*, a-t-il ajouté.

● ***L'ambition de M. Delors.*** – M. Jacques Delors est-il dépourvu de l'ambition de s'asseoir un jour dans le fauteuil du premier ministre, voire celui du chef de l'Etat ? *« Non,* répond le président de la Commission des communautés européennes dans un entretien que publie le quotidien britannique *Financial Times* du lundi 6 octobre, *car la loi dans ce zoo de politiciens est que personne n'est jamais complètement retiré. Les hommes politiques ne sont jamais réellement hors course. Mais mon attitude est différente de celle des autres, car je ne suis pas obsédé par tout cela. Je ne suis pas intoxiqué. Je ne me lève pas chaque matin en me disant : qu'est-ce que je fabrique à Bruxelles ? Je viens au bureau satisfait en me disant : qu'est-ce que j'ai à faire aujourd'hui ? »*

Le troisième voyage

Le pape s'est rendu, le lundi 6 octobre au matin, à Ars (Ain), le village où Jean-Marie Vianney a exercé son ministère de 1818 à 1859. Il était attendu, sous un chapiteau, près de la basilique, par les 120 évêques français, 4 700 prêtres, 1 700 séminaristes, des diacres, ainsi que par une centaine d'ecclésiastiques étrangers. Soixante pays au total étaient représentés.

Jean-Paul II a fait du curé d'Ars le modèle des prêtres du monde entier. Au cours de cette rencontre, il a traité de la crise des vocations et réaffirmé, de la manière la plus nette, l'identité particulière et la primauté du rôle du prêtre. *« Après les débats des vingt dernières années, la spécificité du prêtre est de moins en moins discutée,* a déclaré le pape. *Mais le nombre très restreint de prêtres et d'ordinations sacerdotales pourrait amener certains fidèles ou même des prêtres à se résigner à ce manque, sous prétexte qu'on a mieux redécouvert et mis en pratique le rôle des laïcs. »*

« Laïcs et prêtres,* a insisté Jean-Paul II, *ne pourront jamais se résigner à voir réduit le nombre des vocations sacerdotales et des ordinations, comme c'est le cas aujourd'hui. Il serait ambigu, sous prétexte de faire face avec réalisme au proche avenir, d'organiser les communautés chrétiennes comme si elles pouvaient se passer en très grande partie du ministère sacerdotal. »

Ars, Paray-le-Monial, Taizé, Lyon et, le mardi 7 octobre, Annecy : ce troisième voyage en France conduit Jean-Paul II en des lieux de pèlerinage. Devant des foules importantes venues l'accueillir, il y rappelle les vues traditionnelles de l'Eglise sur le clergé ou l'évolution des mœurs.

A Paray-le-Monial et au stade de Gerland à Lyon, devant cinquante mille jeunes enthousiastes, il a en particulier condamné le divorce, l'avortement, le racisme et l'indifférence religieuse. Il a créé la surprise en proposant une trêve universelle des combats le 27 octobre prochain, jour de la rencontre interreligieuse d'Assise consacrée à la paix dans le monde. De même a-t-il pris la défense des travailleurs immigrés et approuvé les orientations sociales de l'épiscopat français.

La Coupe de Dieu

(Suite de la première page.)

Jean-Paul II venait de faire la démonstration, non nouvelle, mais Les sondeurs qui, cette fois, exploraient les âmes par la méthode des quotas scientifiques ont livré leur verdict : pape populaire mais peu obéi.

Qui sait vraiment cela ? Qui peut ainsi mesurer l'impact d'une telle obstination, chaleureuse et rigide, d'un pape à faire son métier, son *ministère* ? A ne s'en tenir, en tout cas, qu'aux apparences, à ces foules immenses – moindres qu'attendues mais les pronostics étaient comme toujours déraisonnables, – ce pape ne prêche vraiment pas dans le désert. Et des foules pareilles ne se déplacent pas seulement par affection.

Car les temps ne s'y prêtent guère. Ce troisième voyage en France, le premier sous un soleil somptueux et sous cette lumière d'été indien qui donne aux facades lyonnaises une splendeur florentine, aurait pu être hypothéqué par l'ambiance du moment : la hantise terroriste, la crainte de l'attentat. Ces éventualités n'ont pas dissuadé les foules. Mais elles ont fait de cette visite pontificale un événement sous haute surveillance. Et de Lyon une ville quadrillée : dix mille policiers, un képi derrière chaque marronnier, cela impose à la foi un son aigre.

Ces précautions devenues nécessaires donnent plus que tout la mesure du temps qui passe. Six ans pour passer de l'aimable désordre du Bourget au formidable déploiement d'Eurexpo, samedi après-midi, cette grande messe sous les jumelles des tireurs d'élite et entre les chicanes humaines. Interdiction aux fidèles de se déplacer hors leur zone. Interdiction aux journalistes de circuler dans la foule. Et si l'on ose dire, interdiction à Jean-Paul II d'aller au contact, d'échapper au vitrage blindé de sa « papamobile », sorte de châsse épaisse et irréelle.

Sentiment exagéré ? On le souhaiterait presque. Car elle est bien là la réalité du temps, son effrayante dureté : voir le pape, samedi, traverser son *« peuple de Dieu »* comme une image pieuse sous globe. L'entrevoir dimanche soir sur la colline de Fourvière derrière une sorte de bulle de verre blindé d'où il bénit la ville. Non que le pape n'y répugne, mais simplement pour ne pas désespérer définitivement les services de sécurité.



Cette messe sous quadrillage, ou vécue comme telle – du moins pour ceux qui avaient pour tâche d'assister à ce qui s'y passait – rassembla énormément de monde. 85 000 personnes, comme le diront un instant les services de police ? 300 000, ainsi qu'ils l'affirmeront ensuite dans une prompte contrition ? 350 000 comme, ébloui par l'effet de masse, un commentateur l'annonça au micro de Radio-Fourvière ? Cette comptabilité, sauf à l'aune d'une manifestation ordinaire, est d'un intérêt secondaire.

L'important est que cette foule immense, venue de toute la France, fut plus qu'une simple masse. On a parlé du charisme du visiteur, des nécessités pesantes de sécurité. Le troisième point de ce week-end lyonnais pourrait bien être en définitive le plus important. Les catholiques français, du moins dans les signes extérieurs de leur foi, ont changé. Ils ne forment plus le carré comme au Bourget, comme une immense armée flageolante dans ses convictions, résignée à ne plus faire partager sa foi. Les catholiques de 1986 revendiquent haut et fort leurs croyances. Ils ne prient plus en catimini. Ils ne craignent plus d'être eux-mêmes. Ils assument. Ils prennent, si l'on peut dire, l'offensive.

« N'ayez plus peur »

Apparences ? En tout cas, pour qui put assister aux deux rassemblements, Le Bourget en 1980, et Chassieu en 1986, la métamorphose est évidente. Entre les fidèles venus voir le pape il y a six ans et ceux venus l'entourer samedi près de Lyon, la différence de comportement était notable. A un certain moment, samedi, en fin de messe, alors que le soleil couchant, projecteur pourpre, donnait un aspect grandiose à la cérémonie, ce changement se manifeste de façon presque aveuglante, dans ce Credo chanté par des dizaines de milliers de personnes. Les catholiques étaient joyeux. Et pour ce que l'on en a vu par la suite, Taizé, Paray-le-Monial, Gerland, rien n'est venu contredire cette impression. Le pape, en 1980, au Bourget, précisément, avait lancé un message aux catholiques français : *« N'ayez plus peur »*. Sur ce point-là, d'évidence, il a été entendu. Et obéi.

PIERRE GEORGES.

Jean-Michel Jarre illumine Lyon

Au commencement était le laser

Plusieurs dizaines de malaises ou de blessures légères ont été enregistrés, dimanche soir 5 octobre, sur les bords de la Saône, dans le centre de Lyon, où plus de cent mille personnes s'étaient rassemblées pour assister au spectacle proposé par le musicien Jean-Michel Jarre.

Alors que les carillons de la cathédrale Saint-Jean soupiraient leurs dernières notes sous les lazzis d'une foule impatiente, la ville percée de mille rayons s'embrasa.

Lyon bénie par le pape fut, pendant plus d'une heure, baptisée sous les projecteurs. Jean-Michel Jarre avait souhaité que Lyon soit *« la seule vedette »* de son spectacle. Ses vœux furent exaucés. Le public, massé sur la rive gauche de la Saône, sur les ponts et dans les rues adjacentes de la presqu'île, avide de saisir tous les jeux de lumières qui métamorphosaient des lieux familiers, ne semblait prêter qu'une oreille distraite aux chœurs et à l'orchestre.

Pendant plus d'une heure, les projecteurs déroulèrent, sur les façades du vieux Lyon, les étapes d'une Genèse « high tech » : les planètes, les premiers végétaux, l'apparition de l'homme sur la Terre, la révolution industrielle, la parole, la communication... Des siècles défilèrent sur une symbolique horloge du temps, ombre furtive accrochée aux murs. Les visages de Gandhi, de Mère Teresa et de Lech Walesa se découpèrent sur les façades tandis qu'explosait un gigantesque feu d'artifice.

En dépit de raccourcis ou de clins d'œil parfois faciles, Jean-Michel Jarre a fait, dimanche à Lyon, une étonnante démonstration. Il a repris quelques thèmes de son concert de Houston – dont un émouvant morceau de saxophone dédié à l'un des astronautes morts dans l'explosion de la navette spatiale – et a su composer un spectacle très digne de la froide cité des Gaules. Mais le « cinéma » l'emporta sur le concert. Les chœurs et les cuivres que Jarre avait volontairement intégrés dans sa musique pour renforcer le côté religieux ne donnèrent pas toute leur mesure, noyés sous la puissance de leurs rivaux électroniques. Au commencement était le laser...

PASCALE ROBERT-DIARD.

Leçons d'histoire

LYON
de notre envoyé spécial

Le curé d'Ars doit se retourner dans sa tombe. Il n'était qu'un piètre orateur et détestait le *« carnaval »* qui entourait son confessionnal. Il pardonnerait pourtant à son illustre visiteur d'un jour, qui, lui, ne cache pas son affection pour les grands rendez-vous, la mise en scène et les bains de foule.

Ce voyage du pape à Lyon et à Ars ne devait être, à l'origine, qu'un saut de puce, un mini-pèlerinage comme il en fait souvent le dimanche en Italie, pour réveiller la mémoire d'un saint ou ranimer la flamme du clergé local.

Jean-Paul II en a fait un événement, un marathon spirituel aux sources de la foi chrétienne, une relance d'un catholicisme social et missionnaire dans la meilleure veine de l'Eglise de Fance.

Jean-Paul II est un homme de « coups ». Le secret avait été bien gardé avant son arrivée à Lyon, où il a annoncé qu'il voulait faire du 27 octobre prochain un jour sans guerre et sans bombes. Aux temps anciens, on parlait de trêve de Dieu. Aujourd'hui, faut-il parler de trêve du pape ?

Réunir, pour une journée de prière et de jeûne, les principales autorités religieuses – chrétiennes et non chrétiennes – de la planète relevait déjà du défi. Quatre-vingts d'entre eux ont répondu à l'invitation du 27 octobre à Assise. Khomeiny enverra un représentant. Des bouddhistes japonais viendront : un millier de fidèles veulent même se joindre à eux, mais le Vatican ne sait pas comment les accueillir dans la petite cité de saint François.

Réarmement moral

Fort de ce patronage spirituel et moral, le pape va plus loin et invite le même jour tous les pays en guerre et les terroristes au silence des armes. Vœu pieux ? Oui, si la diplomatie vaticane restait inactive. Ce n'est pas son intention, assure-t-on dans l'entourage de Jean-Paul II, tout en sachant qu'une telle initiative a une portée plus symbolique que réelle.

Le pèlerinage-marathon que le pape vient d'entreprendre au tombeau des grands saints est à la mesure du jugement inquiet qu'il porte sur la situation morale et spirituelle de la France. Le pied à posé à Satolas, il prévient qu'il ne pourra pas *« taire les efforts courageux à entreprendre, les valeurs morales à promouvoir et à rétablir »*. A l'amphithéâtre des Trois-Gaules, il oppose le courage des premiers chrétiens martyrs au confort et au laxisme qui *« emprisonnent »* la foi. Il n'est pas un discours où Jean-Paul II ne dénonce les *« idoles »* du monde moderne le luxe, l'égoïsme, l'argent, la jouissance.

Devant 300 000 mille fidèles au rassemblement d'Eurexpo, il invite le catholique de France à *« se souvenir de sa ferveur première »*. Et il ajoute à son intention cette petite phrase, qui sera relevée par plus d'un évêque : *« un nouveau printemps spirituel est possible, si tu le désires vraiment ! »*.

Devant 100 000 personnes cette fois à Paray-le-Monial, il appelle encore la France à une sorte de réarmement moral. Sachant son discours contesté sur les questions de morale sexuelle et conjugale, il se fait applaudir en dénonçant l'avortement et le divorce. Il presse le clergé et les éducateurs de *« présenter clairement aux familles l'appui positif que constitue pour elles l'enseignement moral de l'Eglise »*.

Au stade de Gerland enfin, devant 50 000 jeunes, moins contestataires que leurs aînés, il lance : *« N'acceptez pas de transiger ! »*

Un redressement spirituel de la France est possible, selon Jean-Paul II, qui propose une voie « à la polonaise » : le pèlerinage auprès des grandes figures de saints, l'encouragement donné à de nouveaux lieux d'effervescence spirituelle comme Taizé ou Paray-le-Monial et Ars, deux places-fortes du Renouveau charismatique, l'obéissance au ministère ordonné et au modèle du prêtre spirituel. C'est à la fois la Pologne et l'Ecole française de spiritualité (Bérulle, Ollier, etc.), qui a formé des générations de prêtres. *« Le prêtre est un autre Christ »*, devait répéter le pape à Ars.

Un voyage archaïque ? Certaines de ces références peuvent paraître dépassées dans le contexte culturel d'aujourd'hui. Mais, pour le pape, ce réenracinement dans la mémoire collective et dans la tradition chrétienne de la France est un concept éminemment moderne. Il est le préalable à toute *« deuxième évangélisation »*. L'affirmation de l'identité des chrétiens, dans un pays qui ne l'est plus guère, passe, selon lui, par ce retour aux sources.

Un soutien aux évêques français

Si le curé d'Ars marque une époque de l'histoire de l'Eglise catholique, le Père Chevrier, moins connu, fondateur du Prado – un institut de prêtres séculiers engagés dans le milieu ouvrier et le tiers-monde – en a ouvert une autre. Le pape l'a déclaré bienheureux, en affirmant notamment : *« Dans les conditions où a vécu le Père Chevrier, le service des pauvres était un témoignage nécessaire, et il l'est aujourd'hui partout où la pauvreté se rencontre. Il est de ces nombreux apôtres qui, au cours de l'histoire, ont réalisé ce que nous appelons l'option préférentielle en faveur des pauvres. »*

L'une des surprises de ce début de voyage est le soutien explicite que Jean-Paul II a apporté à l'épiscopat français, dont les orientations sociales sont contestées par tout un courant traditionaliste.

Près du cardinal Decourtray, solidaire en juin dernier d'une grève de la faim de deux jeunes immigrés arabes, et à quelques mètres de M. Pasqua, ministre de l'intérieur, assis pendant la messe d'Eurexpo sur le podium des autorités civiles, la défense des droits des travailleurs immigrés, dans la bouche du pape, prend un tour différent.

Les autres interventions des évêques au cours des dernières années, en octobre 1984 contre *« les nouvelles pauvretés »* ou contre l'extension du chômage ou en faveur d'une solidarité accrue avec le tiers-monde, ont été reprises par Jean-Paul II, citées par lui, et ainsi légitimées.

Les campagnes opposant le pape *« spiritualiste »* à un clergé et un épiscopat français dangereusement *« progressistes »* se trouvent en partie désarmées. Les évêques de la région apostolique du Centre-Est ont mis en garde le pape, samedi soir, contre la pression de certains milieux traditionalistes qui s'exerce jusqu'au Vatican.

Le pape a assuré ses interlocuteurs de sa confiance. L'hommage qu'il avait rendu quelques heures plus tôt à tous les animateurs de la catéchèse française a été remarqué à Lyon, dans cette même ville où le cardinal Ratzinger était venu, en janvier 1983, demander une remise en ordre de l'éducation religieuse des enfants. Si les voyages du pape ont une signification, elle est bien, d'abord, dans le soutien apporté aux épiscopats locaux.

HENRI TINCQ.

Taizé-la-source

TAIZÉ
de notre envoyé spécial

Ce fut comme si le printemps s'était arrêté à Taizé. Pourtant le brouillard avait failli tout gâcher en écourtant une étape déjà brève. Les cinq hélicoptères étaient restés au hangar, et le terre-plein aménagé au prix de trois arbres sacrifiés l'a été pour rien. Mais il fallait plus que ces nappes vaporeuses amarrées au creux des prairies pour arrêter Jean-Paul II sur le chemin de Taizé, lui qui confiera aux frères, après la cérémonie publique : *« Je me suis senti poussé par une nécessité intérieure qui m'obligeait à venir ici. »*

Il est donc venu. Comme un pèlerin. Il n'était selon ses propres mots *« que de passage »*. A l'image des jeunes qui *« passent à Taizé comme on passe près d'une source »*. On se désaltère, et on continue sa route. La rencontre avait été préparée par une longue amitié entre deux hommes : Jean-Paul II et Roger Schutz, entre le chef de l'Eglise catholique et le fondateur de cette communauté qui bouscule les distinguos de chapelles et d'étiquettes et réunit des hommes appartenant à vingt confessions différentes. Deux fois, Karol Wojtyla, le cardinal-archevêque de Cracovie, avait séjourné à Taizé ; il avait invité le Frère Roger à prêcher dans son diocèse devant 200 000 travailleurs de la mine. Le soir de son élection, Jean-Paul II accueillait le prieur de Taizé. Mais tout de même, ce n'est pas tous les jours qu'un protestant, chef de communauté, s'agenouille devant l'évêque...

Le printemps de la réconciliation peut-être. Comparée à Eurexepo, la veille à Lyon, la cérémonie ici était intime. Sept mille personnes, dont une majorité de jeunes et soixante-dix frères de Taizé, dont vingt délégués par les fraternités qui sont établies à Manhattan, au Brésil, à Nairobi, au Bangladesh, à Séoul et à Tokyo. Ils ont écouté Jean-Paul II leur parler. Et les amuser. Par exemple, quand moins d'une heure après son arrivée, il leur a avoué, presque en s'excusant, qu'il devait les quitter car *« il y a beaucoup de supérieurs et qui le pressent, l'Eurovision, surtout ! »* Ils ne s'y sont pas trompés, ces jeunes venus en cars de la Bretagne, de la région parisienne ou de Marseille. Le pape parti, ils étaient là encore, silencieusement émus. Consentant enfin à la confidence : *« Il sait nous parler ; il ne suit pas un texte qu'il pourrait lire n'importe où ; il s'en échappe et nous fait rire. Il est barraqué, et il a un visage d'amour. »* L'un d'eux se dit « embêté » par le côté vedette et les applaudissements, mais tous lui pardonnent volontiers.

Les frères de Taizé, non plus, ne s'y sont pas trompés. *« J'attendais le bonheur,* murmurera Frère Roger, *et que des voies soient ouvertes par Jean-Paul II. Nous avons eu plus que cela, ses deux textes sont très forts. Ils nous confirment dans notre passion de réconciliation. »* La communauté paraissait en effet touchée profondément par le message que le pape lui a remis, sans le lire, faute de temps, et qui rappelle dès les premières lignes, l'apostrophe de Jean XXIII : *« Ah ! Taizé, ce petit printemps ! »*.

Quand Jean-Paul II s'en est allé vers Paray-le-Monial et sa foule catholique, ecclésiastique et sans âge, la prière s'est poursuivie dans l'église de la Réconciliation. Des gendarmes ensommeillés chapardaient quelques noix en attendant l'incertaine relève. Le soleil a mis en pièces les dernières guenilles de brouillard. Alleluia ! A 10 h 30, comme chaque dimanche, une messe commençait, concélébrée aujourd'hui par cinquante-deux prêtres catholiques. Le chapiteau est encore plein de trois mille jeunes, tous sacs à dos dehors. Certains s'apprêtaient à gagner Gerland l'après-midi, d'autres allaient s'installer ici une semaine. Pour tous, le printemps s'attardait à Taizé.

CHARLES VIAL.

du pape en France

Les principales déclarations

« Démasquez les idoles... »

A l'amphithéâtre des Trois-Gaules, le samedi 4 octobre, le pape a lancé cet appel aux chrétiens de France :

« Chrétiens de Lyon, de Vienne, de France, que faites-vous de l'héritage de vos glorieux martyrs? Certes, aujourd'hui, vous n'êtes pas livrés aux bêtes, on ne cherche pas à vous mettre à mort à cause du Christ. Mais ne faut-il pas reconnaître qu'une autre forme d'épreuve atteint subrepticement les chrétiens? Des courants de pensée, des styles de vie et parfois même des lois opposées au vrai sens de l'homme et de Dieu minent la foi chrétienne dans la vie des personnes, des familles et de la société.

» Les chrétiens ne sont pas maltraités, ils jouissent même de toutes les libertés, mais le risque n'est-il pas réel de voir leur foi comme emprisonnée par un environnement qui tend à la reléguer dans le domaine de la seule vie privée de l'individu? Une indifférence massive chez beaucoup à l'égard de l'Evangile et du comportement moral qu'il exige n'est-elle pas une manière de sacrifier aujourd'hui petit à petit à ces idoles que sont l'égoïsme, le luxe, la jouissance et le plaisir recherchés à tout prix et sans limite? Cette forme de pression ou de séduction pourrait tuer l'âme sans attaquer le corps. L'esprit du mal qui s'opposait à nos martyrs est toujours à l'œuvre. Avec d'autres moyens, il continue de chercher à détourner de la foi.

» Chrétiens de Lyon et de France, ne vous y laissez pas prendre. Dans notre monde qui offre à l'homme tant de possibilités de vraie liberté et d'épanouissement spirituel, qui a réalisé des progrès immenses au service de l'homme, que faites-vous pour contribuer à démasquer ces idoles d'aujourd'hui et à vous en affranchir? Puissiez-vous avoir toujours le discernement et le courage de la foi! Vous avez là une tâche commune à accomplir. Un seul et même baptême vous a consacrés dans le Christ. Dans la fidélité à sa Parole et sans rien faire séparément de ce que vous pouvez faire ensemble pour répondre aux besoins de l'homme d'aujourd'hui, « restez fermes dans la foi. »

Guerres et terrorisme : « une trêve universelle »

A l'amphithéâtre des Trois-Gaules, le pape a lancé, le 4 octobre, un appel à une *« trêve universelle »* le lundi 27 octobre prochain. Il a invité pour ce jour-là à Assise (Italie) une centaine de responsables religieux, chrétiens et non-chrétiens, dans le monde. Ce sera une journée œcuménique et interreligieuse — sans précédent — de prière pour la paix.

« Notre prière en commun pour un avenir pacifique de l'humanité, a dit Jean-Paul II à Lyon, *portera d'autant plus de fruits que ceux qui sont engagés aujourd'hui dans des actions de guerre consentiront à s'y associer activement. Oui, si les chefs politiques et militaires des nations et des groupes engagés dans des conflits armés pouvaient, par un geste significatif, soutenir les supplications de presque toutes les forces religieuses du monde, ils reconnaîtraient que, pour eux aussi, la violence n'a pas le dernier mot dans les rapports entre les hommes et entre les nations.*

» C'est pourquoi, en ce jour de la fête de saint François, apôtre de la paix évangélique, de cette ville de Lyon, je désire lancer solennellement à toutes les parties en conflit dans le monde un appel ardent et pressant pour qu'elles observent, au moins durant toute la journée du 27 octobre, une trêve complète des combats.

» Je lance avec confiance cet appel, car je crois à la valeur et à l'efficacité spirituelle des signes.

» Que la trêve du 27 octobre soit une incitation, pour ces parties en conflit, à entreprendre ou à poursuivre une réflexion sur les motifs qui les poussent à chercher par la force, avec son cortège de misères humaines, ce qu'elles pourraient obtenir par la négociation sincère et le recours aux autres moyens qu'offre le droit.

» J'adresse aussi cet appel à ceux qui cherchent à atteindre leurs buts par des méthodes terroristes ou d'autres formes de violence. Qu'ils reviennent rapidement à des sentiments d'humanité.

» Puissent ces personnes et leurs commanditaires, puissent tous les peuples et les factions en guerre écouter l'appel que Dieu adresse à leur conscience, prendre en considération la démarche des hommes religieux et le désir unanime des hommes de paix, pour s'associer à ceux qui prient, et témoigner, par leur adhésion, à la trêve universelle du 27 octobre, qu'il existe, quelque part en eux, le désir d'en finir au plus vite avec la violence des armes, pour l'honneur de Dieu et la tranquillité des hommes ! »

Pauvres et immigrés : « Etre la voix des sans-voix »

« Les pauvres du monde actuel, a déclaré Jean-Paul II au cours de la messe célébrée samedi à Eurexpo (Lyon), *sont tous ceux qui manquent de pain, mais aussi d'emploi, de responsabilités, de considération de leur dignité ; ceux aussi qui manquent de Dieu. Ce n'est plus le monde ouvrier seulement qui est touché, mais bien d'autres milieux. Dans une civilisation de consommation à outrance, il y a paradoxalement de « nouveaux pauvres » qui n'ont pas le « minimum social ». Il y a la multitude de ceux qui souffrent du chômage, jeunes qui ne trouvent pas d'emploi ou personnes d'âge mûr qui l'ont perdu. »*

Jean-Paul II a traité en particulier de la situation des travailleurs immigrés : *« Nous pensons également aux étrangers, aux travailleurs immigrés, très nombreux dans cette région, et qui, en ce temps de crise économique, sont davantage menacés à cause de leur statut précaire. Même si le problème de leur intégration demeure complexe, en considératin du bien commun du pays, l'Eglise ne se résoudra pas à ce que l'on manque de respect envers leurs personnes et leurs racines culturelles, ni d'équité devant leurs nécessités et celles de leurs familles, qui ont besoin de vivre avec eux.*

» Les chrétiens seront au premier rang de ceux qui luttent pour que leurs frères originaires d'autres pays bénéficient de légitimes garanties, et pour que les mentalités s'ouvrent de façon plus accueillante à l'étranger. Ils seront attentifs à leurs difficultés et aideront les migrants à se prendre eux-mêmes en charge. Oui, comme vos évêques l'ont courageusement souligné à plusieurs reprises, comme je le disais moi-même au deuxième congrès mondial de pastorale de l'émigration (18 octobre 1985), l'Eglise se fera ici encore la voix des sans-voix. Elle s'efforcera d'être l'image et le levain d'une communauté plus fraternelle. »

Famille : « les vertiges du désir »

Au cours de l'homélie de la messe célébrée le dimanche 5 octobre sur la prairie de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), ville consacrée au Sacré-Coeur, le pape a surtout développé le thème de l'« amour familial », rappelant son exhortation de 1981, *Familiaris consortio*, consacrée au mariage et à la famille. *« Nous le savons,* dit Jean-Paul II, *les familles de ce temps connaissent trop souvent l'épreuve et la rupture. Trop de couples se désunissent et ne savent pas garder la fidélité promise, accepter l'autre tel qu'il est, l'aimer malgré ses limites et sa faiblesse. Alors trop d'enfants sont privés de l'appui équilibré qu'ils devraient trouver dans l'harmonie complémentaire de leurs parents.*

» Et aussi, quelles contradictions à la vérité humaine de l'amour lorsque l'on refuse de donner la vie de manière responsable, et lorsque l'on en vient à faire mourir l'enfant déjà conçu ! Ce sont là les signes d'une véritable maladie qui atteint les personnes, les couples, les enfants, la société elle-même !

» Les conditions économiques, les influences de la société, les incertitudes de l'avenir, sont invoquées pour expliquer les altérations de l'institution familiale. Elles pèsent, certes, et il faut y remédier. Mais cela ne peut justifier que l'on renonce à un bien fondamental, celui de l'unité stable de la famille dans la libre et belle responsabilité de ceux qui engagent leur amour avec l'appui de la fidélité inlassable du Créateur et du Sauveur.

» N'a-t-on pas trop souvent réduit l'amour aux vertiges du désir individuel ou à la précarité des sentiments ? De ce fait, ne s'est-on pas éloigné du vrai bonheur, qui se trouve dans le don de soi sans réserve, et dans ce que le concile appelle « le noble ministère de la vie » ?

» Aussi voudrais-je demander aux pasteurs et aux animateurs qui aident les familles à s'orienter de leur présenter clairement l'appui positif que constitue pour elles l'enseignement moral de l'Eglise.

Le voyage du pape

Les fardeaux du nouveau curé d'Ars

Le curé d'Ars peut reposer sereinement dans sa châsse de verre : la direction spirituelle de sa paroisse est assurée. Successeur du saint mort en 1859, le Père Pierre Thévenard veille depuis sept ans sur la vie religieuse du village qui doit recevoir le pape Jean-Paul II le 6 octobre.

De taille moyenne dans son habit foncé, l'actuel curé d'Ars porte ses soixante-quatre ans avec une bonhomie malicieuse. Rien à voir avec la maigreur noueuse et le visage creusé de Jean-Marie Vianney. *« Si je ne mangeais pas plus que lui,* explique en souriant le Père Thévenard, *je serais sans doute déjà mort. »* On ne remplace pas un saint, on lui succède... Il s'efforce de ne pas vivre dans l'angoisse des comparsisons.

Originaire de Saint-Rémy près de Bourg-en-Bresse, le Père Thévenard se souvient que sa mère lui parlait du curé d'Ars et l'invoquait dans ses prières. Mais cette pieuse éducation mise à part, aucune formation particulière ne le préparait à assumer la lourde succession de Jean-Marie Vianney. *« Pour me faire venir,* observe-t-il pince-sans-rire, *on m'a fait découvrir des qualités énormes que je possédais sans même m'en douter ».* Un coup d'œil amusé vient ponctuer le propos : *« Vous savez, ici, il faut un minimum d'humour pour affronter des situations parfois délicates. »*

Car malgré la tranquille piété du lieu, le curé d'Ars porte souvent de lourds fardeaux. Bien *sûr, le village vit dans l'intimité* d'un grand homme et n'a pas encore été transformé en saint des saints publicitaires. Dans les rues paisibles, les marchands du temple se font discrets et seuls de grands parkings indiquent un rendez-vous de pèlerins. Mais les quatre cent mille visiteurs qui affluent chaque année ne sont pas toujours de tout repos.

« Le curé d'Ars est un saint de prédilection pour toutes sortes de gens, explique le Père Thévenard. *Gitans, intégristes ou catholiques ordinaires, il passe ici des fidèles très divers et il faut les accueillir ».* Le curé se fait un devoir d'offrir aux pèlerins une disponibilité de chaque instant : *« Les personnes qui viennent jusqu'ici apportent souvent leurs problèmes avec elles et doivent pouvoir me trouver là, même lorsque l'envie me prend de fermer ma porte. »*

Une présence d'autant plus importante que le père Thévenard tient à protéger la neutralité de saint Jean-Marie Vianney : *« Nous ne pouvons pas laisser tel ou tel courant récupérer le curé d'Ars. »* Cette perpétuelle vigilance rend la tâche ardue. *« Le premier mois,* explique le Père Thévenard, *les difficultés me paraissaient insurmontables. Tout m'écrasait et j'avais presque envie de me sauver. »* Des pèlerins venus des quatre coins du monde, des casse-tête de gestion, des labyrinthes de comptabilité : une foule de problèmes venaient soudain tourmenter cet homme accoutumé aux soucis plus simples d'une paroisse ordinaire. *« Et puis,* indique-t-il, *j'ai demandé à Dieu de mettre la main à la pâte et j'ai affronté la situation. Cela dit, je ne m'en serais jamais sorti tout seul. »*

Ils sont en effet plusieurs à s'occuper des « relations publiques », du curé d'Ars : Frère Valère l'organisateur tout dévoué, Père Georges Druguet, le confesseur au visage rayonnant de bonté, ou encore le Père Marcel Perret, missionnaire de quatre-vingt-quatre ans qui se rappelle avoir assisté à la béatification de saint Jean-Marie Vianney... en 1905 !

La visite du pape dans leur sanctuaire les bouleverse : *« Le plus haut personnage de l'Eglise dans le plus petit village, c'est impressionnant,* confient-ils. *Mais nous resterons simples. »* En attendant, ils taisent avec modestie le surcroît de travail que leur occasionne cette visite. Ils affirment que leur foi les aide à supporter toutes les lassitudes. *« Connaître Jésus-Christ, suivre Jésus-Christ, imiter Jésus-Christ : voilà l'essentiel de notre vie »,* affirme le père Druguet. Le curé d'Ars, celui dont ils se disent *« tous un peu amoureux »,* leur sert de guide.

RAPHAELLE RÉROLLE.

Un appel aux jésuites

Préposé général de la Compagnie de Jésus, le Père Kolvenbach était présent à Paray-le-Monial. C'est un jésuite en effet, le Père Claude de la Colombière, qui fut le directeur spirituel de sainte Marguerite-Marie Alacoque, dont les apparitions, dans son couvent de la Visitation, sont, au dix-septième siècle, à l'origine du culte rendu au Sacré-Cœur.

Dans une lettre rendue publique au Père Kolvenbach, le pape *« exhorte tous les membres de la Compagnie de Jésus à promouvoir, avec plus de zèle, cette dévotion qui correspond plus que jamais aux attentes de notre temps ».*

La communauté charismatique de l'Emmanuel a été chargée il y a un an, par Mgr Le Bourgeois, évêque d'Autun, de l'animation de tous les pèlerinages dans ce lieu. Deux prêtres de l'Emmanuel sont même devenus chapelains des pèlerinages. Cela a suscité des interrogations dans le clergé diocésain et les autres communautés religieuses locales.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la formule du pape au général des jésuites : *« Je désire que vous soyez toujours prêts à apporter une aide efficace à mes frères dans l'épiscopat afin de promouvoir partout ce culte du cœur du Christ, en prenant soin de trouver les moyens les plus adaptés de le présenter et de le pratiquer. »*

H. T.

Mme Kauffmann à Eurexpo

Jean-Paul vaut bien une messe

LYON
de notre bureau régional

Ne rien négliger. C'est au nom de ce principe, bien plus que par conviction religieuse, que Mme Joëlle Kauffmann a fait, samedi 4 octobre, le déplacement à Lyon. Accompagnée de ses deux fils, elle a assisté à la grand-messe d'Eurexpo, célébrée par Jean-Paul II. Ce jour-là, son mari, Jean-Paul, vivait sa cinq centième soirée, de détention quelque part au Liban.

Grâce à l'invitation du cardinal Decourtray, Mme Kauffmann a pu s'installer au premier rang des officiels. Elle comptait obtenir un bref échange avec quelques personnalités. Cette attente fut déçue.

Après avoir écouté l'homélie papale, Mme Kauffmann confiait : *« Je me raccroche surtout à ce projet d'une trêve universelle, le 27 octobre, lors de la rencontre du pape à Assise avec les principaux chefs religieux. Ceux du Proche-Orient seront-ils présents ? J'ose croire que oui et qu'une ébauche de médiation pourra être esquissée. »*

Lorsque vint l'heure de la dispersion des officiels, Mme Kauffmann n'obtint qu'un aimable sourire de M. Raymond Barre (qui l'a déjà reçue) et de M. Charles Hernu. Quant à M. Charles Pasqua, sollicité, il vint serrer la main de Mme Kauffmann. *« C'est long, bien sûr, mais on va les sortir... Il ne faut pas perdre espoir ! »,* lui assure-t-il.

R. B.

Justice

Considéré comme le dernier témoin de l'affaire Orsoni

Henri Rossi a été écroué à Ajaccio

Henri Rossi, considéré comme le dernier témoin de l'affaire Orsoni (militant nationaliste corse enlevé en 1983 et probablement assassiné), a été inculpé, samedi 4 octobre à Ajaccio, de *« complicité d'assassinat, séquestration de personne et association de malfaiteurs »,* par Mme Marie-Françoise Knittel, juge d'instruction chargé du dossier.

Extradé par la Suisse (*le Monde* du 3 octobre), Henri Rossi avait été remis vendredi matin à la police française à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), avant d'être transféré en Corse. Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio, où d'importantes forces de gendarmerie ont été postées pour assurer la sécurité du détenu, qui devrait être rapidement transféré dans une prison du continent.

● **Un réfugié basque espagnol sous écrou extraditionnel.** — Le gouvernement espagnol a fait parvenir, vendredi 3 octobre au gouvernement français, une demande d'extradition visant Jésus Jimenez Zurbano, incarcéré à Carcassonne sous écrou extraditionnel. Réfugié basque en France depuis février 1985, il avait été arrêté le 2 octobre. Selon la police espagnole, Jimenez Zurbano serait membre de l'ETA militaire et aurait fait partie d'un commando accusé de *« plusieurs assassinats et de divers actes terroristes ».* Le gouvernement espagnol dispose de quarante jours pour fournir à la justice française les éléments justifiant la demande d'extradition.

● **Le secrétaire général du MCP écroué.** — Le secrétaire général du *Mouvement pour la condition paternelle* (MCP), M. Stéphane Ditchev, a été écroué mardi 30 septembre à la prison de Fresnes, à la suite de deux condamnations pour non-paiement de pensions alimentaires.

Selon son avocat, M. Ditchev a *décidé d'observer une grève de la faim* pour protester contre son incarcération.

Cent détenus dans les bois

VALENCE
de notre correspondant

Une centaine de détenus des maisons d'arrêt de la région Rhône-Alpes vont travailler au nettoyage de la forêt domaniale du Grand Barry, dans le centre de la Drôme, détruite au mois de juillet par un incendie. Le chantier, qui devrait s'ouvrir à la mi-octobre, sera placé sous la direction de l'Office national des forêts et de l'administration pénitentiaire.

Répartis en équipe de vingt, les jeunes détenus seront employés à couper les arbres morts et à effectuer des travaux de terrassement. Chaque équipe passera cinq semaines sur le terrain. La durée totale du chantier est de cinq mois.

Ces chantiers sont ouverts exclusivement à des détenus âgés de moins de vingt-cinq ans, volontaires, jugés et condamnés, à qui il reste moins d'une année de peine à accomplir. Les détenus affectés à ces travaux bénéficient, de fait, d'une semi-liberté. Ils sont hébergés à proximité du chantier, sans surveillance particulière.

Le procureur de la République de la Drôme précise que cette expérience a pour objectif *« de désengorger les prisons surpeuplées et de préparer dans les meilleures conditions la libération de jeunes détenus ».*

JOËL CUOQ.

Trois conseillers nommés à la Cour de cassation

Trois conseillers à la Cour de cassation et trois premiers présidents de cour d'appel ont été nommés jeudi 2 octobre à l'occasion d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature à l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand.

Sont nommés conseillers à la *Cour de cassation* : MM. Jean Douvreleur, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris; Olivier Kuhnmunch, avocat général à la cour d'appel de Paris; Jacques Saintoyant, président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

M. Pierre Mignucci, premier président de la cour d'appel de Douai, est nommé premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Bobigny, lui succède à Douai. Enfin, M. Claude Allaer, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé premier président de la cour d'appel d'Angers.

Terrorisme

Les attentats à Paris

M. Jacques Chirac : « La famille Abdallah a une part de responsabilités essentielle »

M. Jacques Chirac, s'est déclaré *« persuadé que la famille Abdallah a une part de responsabilités essentielle, certes avec des complicités, notamment des complicités intérieures françaises »,* dans les attentats du mois de septembre à *Paris* : le premier ministre, qui était interrogé, lundi 6 octobre, par Europe 1 en direct de son bureau de l'hôtel Matignon, s'est montré dans l'ensemble très ferme, répétant qu'il ne céderait pas aux divers ultimatums lancés de Beyrouth pour arracher la libération des trois terroristes détenus en France, Georges Ibrahim Abdallah, Varoudjian Garbidjian — qui viennent d'être à nouveau transférés dans d'autres prisons — et Anis Naccache.

Selon M. Jacques Chirac, la politique de fermeté du gouvernement commence à porter ses fruits et explique partiellement l'arrêt actuel des attentats. Récusant tout reproche de double langage, le premier ministre a ajouté que M. Robert Pandraud n'avait autorisé Mgr Capucci à rencontrer dans sa cellule le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises que pour lui redire que la France ne céderait pas au chantage. La mission, le 23 septembre, de M. Aurillac à Damas, toujours selon M. Jacques Chirac, avait pour seul objet d'échanger des informations et de redire la détermination de la France de ne pas céder. L'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) n'en est apparemment pas convaincue. A la suite de l'interpellation, à Paris, et dans sa banlieue, de quinze Français et Libanais d'origine arménienne, dans la matinée du dimanche 5 octobre, l'organisation clandestine a répété ses exigences de libération des trois terroristes détenus dans les prisons françaises. Dans un premier communiqué, donné dans la journée de dimanche à une agence de presse occidentale de Beyrouth, l'ASALA annonçait : *« dorénavant nous considérerons comme des cibles les avions français et les aéroports qui les accueillent partout dans le monde ».* Mais quelques heures plus tard, dans un second appel, l'ASALA étendait sa menace aux *« trains entrant ou sortant du territoire français, (à) tous les bateaux appareillant ou accostant dans les ports de France (qui) sont désormais des cibles militaires pour nos révolutionnaires partout dans le monde ». « Nous ne sommes pas responsables des pertes en vie humaine,* a encore ajouté l'ASALA, *tout le monde doit s'éloigner de ces objectifs ».*

Dimanche soir, les personnes interpellées avaient toutes été relâchées, après interrogatoire. On apprenait que le même jour, M. Alain Marsaud, juge d'instruction chargé des dossiers des derniers attentats, était rentré de *Larnaca* (Chypre). Le magistrat s'y était rendu pour vérifier si Emile Ibrahim Abdallah, soupçonné par la police française d'être l'auteur de l'attentat, le 17 septembre, devant le magasin Tati, avait pu regagner le Liban, via Chypre, quelques heures à peine après l'explosion.

Plusieurs personnalités ont, durant le week-end, fait de nombreuses déclarations sur le terrorisme. M. André Giraud, ministre de la Défense, affirme ainsi, dans une interview au *Journal du dimanche,* qu' *« on ne peut pour l'instant mettre en cause nommément des gouvernements étrangers »* pour le soutien qu'ils apporteraient aux terroristes agissant en France. M. Pierre Marion, ancien chef des services secrets français, estime, lui, dans une interview à l'hebdomadaire américain *Newsweek,* que l'Iran pourrait être impliqué dans les derniers attentats. Quant au président syrien, M. Hafez El Assad, il a démenti, au cours d'un entretien avec M. Lucien Bitterlin, journaliste et écrivain français de passage à Damas, que son pays *« puisse être d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, impliqué dans des actes de terreur »* en Europe.

Faits divers

Dans le Val-de-Marne

Enquête de l'IGS après une plainte contre deux policiers pour coups et blessures

L'Inspection générale des services (la police des polices) vient d'ouvrir une enquête après la plainte pour coups et blessures volontaires déposée par M. Roger Salort, fonctionnaire de l'éducation nationale, qui reproche à deux policiers de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) d'avoir, au cours d'un contrôle d'identité, malmené son fils Stéphane, qui a eu le tympan perforé.

Les faits remontent au 2 octobre.



Alors que, vers 18 heures, Stéphane Salort, élève de terminale au lycée Langevin-Wallon de Champigny, rentrait chez lui à cyclomoteur, il est arrêté par deux policiers. Le lycéen est, semble-t-il, en règle. Un des deux policiers lui aurait dit après vérification de ses papiers : *« Tu as de la chance de t'en tirer comme ça. »* Le jeune homme aurait répondu : *« Pourquoi, je n'ai rien fait ? »* C'est alors qu'il a reçu une gifle lui crevant le tympan droit. Selon Stéphane Salort, la scène a eu lieu devant de nombreux témoins. Après avoir été attaché à un banc avec des menottes, il aurait été ensuite conduit au commissariat de Champigny, puis transporté à l'hôpital Necker.

Samedi soir 4 octobre, à la direction départementale des polices urbaines de Créteil, on reconnaissait que Stéphane Salort avait effectivement été giflé, mais on indiquait qu'auparavant il avait *« refusé le contrôle »,* et que, *« pris en chasse par les deux gardiens motocyclistes, il aurait refusé ensuite de présenter ses papiers en disant qu'il n'avait pas à le faire et qu'il connaissait du monde à la municipalité ». « Le jeune homme,* ajoutait-on, *aurait alors agité son casque en en menaçant les deux fonctionnaires. »*

● **Les corps de deux enseignants britanniques découverts dans les Côtes-du-Nord.** — Deux corps découverts, le mercredi 1er octobre, dans un champ de maïs près de Lanvallay (Côtes-du-Nord) ont été identifiés comme étant ceux des deux enseignants britanniques de Norfolk (Grande-Bretagne). Ces deux personnes, Lorraine Glasby, vingt-huit ans et son compagnon Paul Bellion, vingt-neuf ans, avaient disparu en France — où elles faisaient du tourisme à bicyclette — depuis le 16 août dernier. *« Tous deux ont été tués par une arme à feu, vraisemblablement un fusil de chasse »,* a indiqué le procureur de Dinan.

Contradictions sur la peine de mort

Il y a toujours contradiction entre les propos du premier ministre sur la peine de mort et ceux de son garde des sceaux. Interrogé, lundi 6 octobre, sur Europe 1, à propos du rétablissement de la peine capitale à l'égard des terroristes, M. Chirac a estimé que la peine de mort était *« un problème de conscience personnelle ». « Je ne suis pas, vous le savez,* a ajouté le premier ministre, *partisan de la peine de mort, pour des raisons éthiques, personnelles et qui ne sont pas de nature à être modifiées par quelque circonstance que ce soit. Mais c'est un point purement personnel. J'ai beaucoup d'amis politiques qui ne partagent pas ce sentiment, et je respecte leur point de vue. »*

Le premier ministre ne change donc pas de position. Il répète, sous une forme à peine différente, les propos qu'il a tenus le 14 septembre sur RTL et le 24 septembre au siège des Nations unies à New-York.

Interrogé sur le même sujet, dimanche 5 octobre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Chalandon a, au contraire, répété que, *« si le terrorisme continuait à s'amplifier et prenait des proportions encore plus fortes qu'aujourd'hui, il y aurait indiscutablement dans le pays une pression pour le rétablissement de la peine de mort, et on ne pourrait pas y résister ».* En même temps, le garde des sceaux déclare qu'*« il y aura certainement de nouveaux attentats »* ; sous-entendu que le rétablissement de la peine capitale sera bientôt à l'ordre du jour.

M. Chalandon explique cependant que *« sa position n'est pas aujourd'hui* [celle] *du gouvernement »,* même s'il croit que celui-ci peut *« modifier sa position pour s'adapter à une situation nouvelle ».*

Le garde des sceaux estime que la peine de mort est *« dissuasive »* pour les terroristes et pense qu'il n'y aurait pas de difficultés juridiques à la rétablir. Certes, un protocole additionnel à la convention européenne des droits de l'homme interdit ce rétablissement avant cinq ans, mais ce protocole, rappelle M. Chalandon, précise qu'un Etat peut prévoir, malgré tout, dans sa législation la peine de mort *« pour des actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre ».*

● **M. Hernu et le terrorisme.** — M. Charles Hernu, qui participait le dimanche 5 octobre, au « Forum de RMC », a estimé qu'il appartient au gouvernement, en matière de terrorisme *« de mener les discussions qu'il croit devoir mener ». « Discussions »* et non *« négociations »,* a précisé l'ancien ministre socialiste de la défense, avant d'ajouter : *« Tant que nous ne sommes pas en guerre, il ne faut pas interdire à la France toutes les possibilités de discussion. (...) Cela dit, il ne faut pas être faible, mais c'est être faible que de proposer le rétablissement de la peine de mort, c'est faire le jeu des terroristes, c'est céder au terrorisme ».*

Environnement

PAYS-BAS : l'inauguration du barrage sur l'estuaire de l'Escaut

Vingt milliards de francs pour la sécurité de la Zélande

La reine Beatrix des Pays-Bas, entourée de plusieurs souverains et chefs d'Etat européens – dont le président Mitterrand, – a inauguré, le samedi 4 octobre, le grand barrage mobile de l'Escaut oriental. Cet ouvrage titanesque, qui a coûté plus de 20 milliards de francs et exigé des prouesses techniques de la part des ingénieurs néerlandais, doit mettre à l'abri des inondations la province de Zélande, qui avait été durement frappée en 1953 après la rupture des digues sous l'assaut de la tempête (1 835 morts et des milliards de dégâts).

M. François Mitterrand, qui avait accueilli le pape le matin même à l'aéroport de Lyon-Satolas, est arrivé en fin de matinée par hélicoptère sur l'île artificielle de Neetlje Jans, dans l'estuaire de l'Escaut, après un trajet en avion jusqu'à Anvers, en Belgique. Invité *« personnel »* de la reine Beatrix, qui voulait réunir à cette occasion les chefs des Etats riverains des trois fleuves néerlandais (Escaut, Meuse et Rhin), M. Mitterrand n'a fait aucune déclaration officielle.

NEETLJE-JANS
de notre envoyé spécial

Au moment précis où la reine Beatrix déclare la Zélande *« en sûreté »* après la fermeture de toutes les vannes du barrage mobile, le drapeau tricolore est hissé au sommet du Topshuis (le bâtiment de commande de l'ouvrage). Dans l'estuaire de l'Escaut inondé de soleil, les sirènes se mettent à hurler et les bateaux-pompes croisent leurs jets des grands jours, cependant que le ciel s'emplit de ballons et même de fusées de feu d'artifice tirées du barrage. A la terrasse du Topshuis, les altesses applaudissent. Tous les invités lèvent leur coupe de champagne en l'honneur de l'ingéniosité et de l'opiniâtreté des techniciens néerlandais, qui ont su maîtriser la nature sans la bouleverser.

Le 4 octobre 1986 marquera une date dans l'histoire des Pays-bas : il conclut en effet trente ans de plans, de projets et de travaux divers pour domestiquer les eaux de cet immense delta où débouchent l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Après la catastrophe de 1953, il avait été décidé de fermer tous les estuaires, à l'exception, bien sûr, des bras de mer donnant accès aux ports de Rotterdam et d'Anvers. Ce fut le fameux plan Delta, qui rayait de la carte quelque 700 kilomètres de littoral. Partout, les digues étaient surélevées, et les flots de l'estuaire reliés par des barrages en enrochements et béton.

En 1967, trois îles artificielles sont mises en chantier pour servir de points d'appui au dernier barrage sur l'Escaut, long de 9 kilomètres. On en prévoit alors l'achèvement pour 1978. Mais voici que le vent de la contestation se lève sur toute l'Europe. Les écologistes font valoir que la fermeture de l'Escaut va bouleverser le milieu naturel. En supprimant le va-et-vient des marées, les aménageurs vont faire disparaître les lagunes recherchées par les oiseaux migrateurs. Adieu les limicoles, ces petits échassiers qui piétinent infatigablement les grèves à marée basse. Adieu aussi moules et huîtres. Finie même la pêche, puisque, à terme, l'eau emprisonnée derrière le barrage redeviendra douce.

Ces arguments finissent par ébranler les autorités. Que vont devenir les six cents pêcheurs qui jettent leurs filets dans l'estuaire ? Et les éleveurs de moules qui, bon an mal an, récoltent quelque trente millions de coquillages ? Quant aux huîtres de la station de Yerseke, elles sont, avec leurs sœurs de Cancale, en Bretagne, les dernières huîtres plates d'Europe. Il faut donc faire quelque chose ! Les travaux en cours sont arrêtés en 1974, et, deux ans plus tard, le Parlement néerlandais autorise la construction d'un barrage mobile, muni de vannes coulissantes, qui ne serait fermé qu'en cas d'alerte à la tempête, soit environ deux fois par an. Le surcoût, à l'époque, est estimé à 6,5 milliards de florins (19 milliards de francs). La facture est largement dépassée aujourd'hui.

Un travail de titan

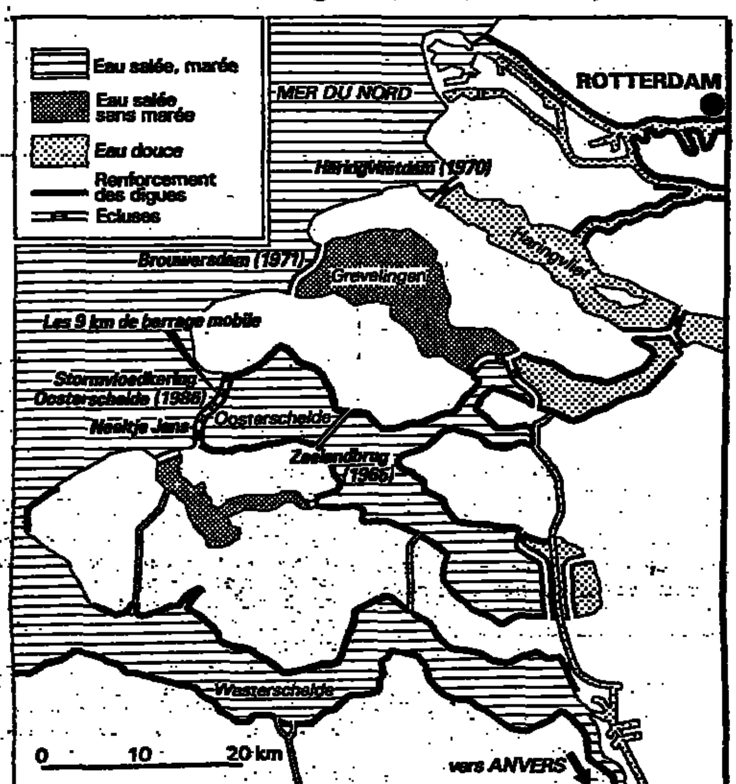
Ce « barrage mobile », en effet, représente un travail de titan. Pour barrer les 9 kilomètres d'estuaire en ménageant le passage quotidien des marées, il a fallu disposer soixante-cinq piles de béton, hautes de 30 à 40 mètres et pesant jusqu'à 18 000 tonnes. Ces pyramides de béton, creuses à leur base, ont été déposées sur un fond marin préalablement tapissé d'une véritable moquette savamment constituée : treillis d'acier, graviers de différentes grosseurs en couches étanches superposées et, couronnant le tout, un « matelas » de dalles de béton. Il ne faudrait pas que, sous l'effet des marées, dont les flots tourbillonnants s'engouffrent dans des ouvertures de 40 mètres de large, les piles du barrage soient peu à peu déchaussés.

Les vannes coulissantes, actionnées par des vérins hydrauliques, seront manœuvrées une fois par mois à titre d'exercice. La fermeture complète, qui dure une heure, ne sera ordonnée qu'en cas d'alerte maximum, c'est-à-dire, prévoit-on, à peu près deux fois par an. Toute la manœuvre, bien entendu, sera dirigée, à distance, d'un poste de commande entièrement automatisé.

Les étrangers qui ont assisté à l'inauguration de l'ouvrage ont admiré les prouesses accomplies pour le mener à bien. Mais ils ont surtout admiré cette démarche courageuse – et un peu folle – qui consiste à bouleverser un projet d'aménagement de plusieurs milliards pour épargner des oiseaux, des huîtres et des moules. *« Il nous fallait concilier deux impératifs apparement inconciliables,* explique l'un des responsables du projet Delta, M. Leentvar, *garantir la sécurité des habitants tout en sauvegardant l'environnement. Cela nous a permis d'acquérir un savoir-faire que nous n'avions pas. Nous pourrons en faire profiter d'autres pays. »* Techniciens hors pair et commerçants avisés, les Néerlandais comptent bien faire fructifier ce qui pouvait apparaître comme un sacrifice sur l'autel de l'écologie. Ils ont déjà mis en vente les bateaux de levage construits pour l'occasion et prévoient de transformer l'île artificielle en parc de loisirs...

ROGER CANS.

Le système de barrages des bouches de l'Escaut



Défense

L'armée de l'air française réclame trois avions-radars AWACS au minimum

Seul, actuellement, l'avion-radar AWACS-E3 A de la *société américaine* Boeing répond, dans les délais raisonnables, aux besoins opérationnels de l'armée de l'air française pour ce qui concerne la détection à basse altitude au-dessus du territoire national. Le besoin est estimé à trois appareils AWACS au minimum. C'est la position du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Bernard Capillon, telle qu'il l'a exprimée devant l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air et telle qu'elle est rapportée dans le dernier numéro de la revue *Azur et Or.*

Evoquant *« le problème majeur »* de la détection à basse altitude, qui est devenue la zone d'action privilégiée des avions assaillants et pour laquelle *« les radars au sol demeurent très insuffisants »*, le général Capillon estime que les armées ont besoin d'un système de détection aéroportée (SDA) qui est censé apporter *« un changement de nature dans la bataille aérienne, le contrôle des missions offensives ou défensives, et, même dans les structures de commandement, de contrôle et de coordination »*. Bref, conclut le chef d'état-major, *« doter les armées françaises d'un SDA, c'est donner la vue à un aveugle dans des zones ou altitudes vitales »*. En Europe, mais aussi dans des opérations hors d'Europe.

« Plusieurs solutions ont été étudiées, ajoute le général Capillon, *mais, actuellement, seul l'avion américain AWACS-E3 A répondrait à notre besoin opérationnel dans des délais raisonnables. Le besoin est de trois AWACS au minimum. C'est une affaire importante et chère, qui concerne l'ensemble des armées. Mais, là encorre, il n'y a pas de solution moyenne. »* Le général est catégorique : *« On a ou on n'a pas. On voit ou on ne voit pas »* à basse altitude.

C'est la première fois que l'état-major de l'armée de l'air française est aussi précis et aussi net sur ses besoins en moyens aéroportés de détection à basse et à très basse altitude, à quelques semaines d'une décision du gouvernement français sur le choix de ce que le ministre de la défense, M. André Giraud, appelle *« les grands programmes nouveaux de l'armée de l'air »* et pour lesquels il a réservé, dans son projet de budget pour 1987, un montant de 525 millions de francs en crédits de paiement et de 4 milliards de francs en autorisations de programme. L'état-major préfère l'AWACS-E3A de Boeing et il souhaite posséder au moins trois avions-radars.

10 milliards de francs

On sait qu'une mission technique française est, depuis peu, à Londres où elle évalue, aux côtés de spécialistes britanniques, deux solutions possibles : l'AWACS, de Boeing, et le Nimrod, un avion dérivé de l'appareil civil Comet, et transformé pour recevoir des équipements de détection conçus par le groupe britannique GEC.

La Grande-Bretagne et la France, en effet, ont les mêmes besoins de modernisation de leur détection aérienne à basse altitude. Les Britanniques ont déjà consacré l'équivalent de 10 milliards de francs à mettre au point le Nimrod, mais les aviateurs ne sont pas satisfaits des propositions de l'industriel GEC associé à British Aerospace. Le gouvernemnt anglais a donc ouvert une compétition entre divers fournisseurs (Boeing, Gruman, Lockheed) pour retenir, en définitive, le meilleur marché.

A l'issue d'un premier examen, le ministère britannique de la défense a demandé de plus amples informations à Boeing, pour son AWACS, et aux industriels chargés de la mise au point du Nimrod, qui demeure une solution purement nationale. De leur côté, les Français se sont récemment rapprochés des Britanniques pour étudier comment les deux pays pourraient grouper leurs commandes d'avions-radars de Boeing (auquel cas, selon certaines informations, le constructeur américain ferait une réduction de 5 %) ou comment des industriels français seraient en mesure de monter les équipements électroniques de GEC sur une cellule d'avion autre que le Nimrod. En principe, l'avion britannique devrait venir en France, en novembre prochain, pour une démonstration de ses capacités. Une décision des deux gouvernements impliqués est annoncée pour décembre.

En attendant, l'état-major de l'armée de l'air britannique ne cache pas ses préférences pour l'acquisition de six AWACS-E3A.

Pour sa part, l'armée de l'air française, comme le démontre l'allocution du général Capillon, penche, elle aussi, en faveur de l'avion américain, commandé à trente-quatre exemplaires par l'armée de l'air américaine, dix-huit autres pour les besoins des alliés en Europe et cinq exemplaires par l'Arabie saoudite. La France et la Grande-Bretagne pourraient entretenir en commun leur flotte d'AWACS, ce qui est appréciable s'agissant des dépenses élevées occasionnées par cet avion. Un programme conçu autour de trois AWACS est de 10 milliards de francs.



Sports

VOLLEY-BALL : le championnat du monde

L'« armée rouge » perd sa médaille

Le onzième championnat du monde de volley-ball, *organisé en France du 24 septembre au 5 octobre*, a été remporté pour la première fois par les Etats-Unis, pays *du pasteur William G.- Morgan, qui avait* inventé ce sport à la fin du siècle dernier. Les Américains, champions olympiques en 1984 à Los Angeles, ont battu en finale les Soviétiques, *six fois champions du monde* et détenteurs du titre depuis 1978.

Après dix-huit mois de préparation, l'équipe de France est passée de la seizième place en 1982 à la sixième en 1986. Un résultat conforme à ses progrès, notam*ment dans le jeu offensif*, mais aussi à ses lacunes techniques au contre et en défense et à son manque d'expérience des grandes compétitions internationales, qui lui a sans doute coûté sa qualification pour les demi-finales.

Ce fut bien le sommet tant attendu entre Américains et Soviétiques ! Douze jours de rencontres internationales en province ont débouché, dimanche 5 octobre à Bercy, sur la finale espérée entre les deux grandes puissances, venues régler une question de suprématie dans le sport le plus pratiqué de la *planète avec ses cent quarante* millions d'adeptes.

Les aléas de la politique et de la *diplomatie* avaient, *en effet, empê*ché les « deux grands » de se rencontrer lors des derniers rendez-vous olympiques. A Moscou, en 1980, les Soviétiques avaient remporté la médaille d'or en l'absence des Américains, et ces derniers en avaient fait de même en 1984 à Los Angeles, *boycotté par la majorité* des pays de l'Est. En 1982, en Argentine, les Soviétiques avaient bien conservé leur titre mondial, mais les Américains, seulement treizièmes, venaient tout juste de lancer leur opération commando en vus de Los Angeles.

*Depuis le temps qu'elles s'espion*nent, les deux équipes n'ont d'ailleurs plus grand-chose à se cacher.

Basés à San-Diego (Californie), non *loin de la Silicon* Valley, les Américains ont pris l'habitude de disséquer le jeu adverse à l'ordinateur *(le Monde* du 30 septembre), mais le magnétoscope fait aussi depuis longtemps partie de la panoplie des entraîneurs soviétiques. Dans les deux camps, on n'ignorait pas que *les deux équipes excellent surtout* par leurs systèmes défensifs avec deux blocs impressionnants au contre, bâtis autour des géants Alexandre Savin, le Soviétique, et Craig Buck, l'Américain, parfaitement couvert en arrière-défense par son capitaine Kirch Kiraly. Le seul *domaine où les Soviétiques bénéfi*ciaient d'un avantage incontestable était l'expérience de ces rencontres au sommet.

Alors que Viatcheslav *Zaitsev*, Alexandre Savine ou Pavel Seliva*nov étaient déjà champions du* monde, champions olympiques et plusieurs fois champions d'Europe, Kirch Kiraly *et ses futurs* coéquipiers étaient encore sur le sable des plages californiennes à pratiquer des tournois à deux contre deux, télévisés et richement dotés. La seule tentative de création d'un championnat national professionnel un peu plus classique, avec six joueurs par équipe *mais quatre hommes, deux* femmes et pas de rotation, s'était soldée par un échec à la fin des années 70.

C'est la perspective de décrocher les médailles d'or à Los Angeles qui avait incité Doug Beal, l'*entraîneur* américain, à mettre sur pied une opération commando en débauchant quelques-uns des *meilleurs* volleyeurs de plage. A ces derniers, il proposait un contrat individuel de 30000 dollars encaissables après les Jeux en échange de quelques tournées ou rencontres télévisées, négociées *par* Mac Cormack, et une bourse d'études ou un emploi à mi-temps pendant les trois années de préparation à San-Diego. A raison de quatre heures d'entraînement par *jour* – *4500 heures et 171* rencontres internationales au total, – les «Beach boys» californiens ont bien vite appris leur nouvelle partition, en remportant même le premier prix *à Los Angeles pour* leurs grands débuts dans le concert international.

Ce succès a incité Doug Beal à renouveler l'expérience en vue des Jeux de Séoul, en 1988. Sept des *douze médaillés de Los Angeles* ont encore adhéré à l'opération menée avec un nouvel entraîneur, Marvin Dunphy, et financée par deux nouveaux commanditaires, les Kentucky *Fried Chicken et les* petites voitures Yugo.

Miser sur la détente

Entre une équipe d'élite entretenue un peu artificiellement et sa rivale soviétique,issue de six millions de pratiquants et de trente écoles spécialisées, la lutte pouvait paraître *a priori inégale*. Dès *l'échauffe*ment, Youri Pantchenko, Alexandre Savin, Igor Rounov, Valery Lossev, Youri Sapega ou Iaroslav Antonov, authentiques officiers ou élèves officiers de l'armée rouge, licenciés au CSKA Moscou, avaient fait leur un vieux principe enseigné dans les académies militaires : montrer sa force pour ne pas avoir à l'utiliser.

Devant un public toujours ravi par cet exercice, ils s'étaient efforcés d'impressionner leurs adversaires *en catapultant de plus* de 3 mètres de haut, avec toute la puissance de leur quintal, des smashes de dissuasion qui allaient rebondir dans les tribunes, quand ils ne visaient pas, innocemment bien sûr, un adversaire. Le stratagème avait bien fonctionné en demi-finale *contre* les Bulgares, *défaits* 15-8, 15-2, 15-13 sans avoir eu le temps d'entrer dans le match. Mais cette dissuasion n'était pas suffisante entre « grands ».

Américains et Soviétiques misaient, certes, sur la détente. Mais plutôt sur celle qui permet de s'éle*ver à plus d'un mètre au-dessus* du filet pour mieux expédier des missiles air-sol dans le camp opposé. A cet exercice, les Américains étaient les premiers en action, menant rapidement 8-1 dans le premier set. Pour donner un peu plus de vivacité à son équipe, dépassée par le rythme, *Guennadii Parochine était* alors contraint de sortir Viatcheslav Zaitzev, le vétéran au crâne dégarni, capitaine et passeur de toutes les précédentes campagnes, pour incorporer *le blondinet* Valery *Lossev*, Tintin chez les Soviets. Sous son impulsion, le miracle se produisait *puisque les champions sortants reve*naient inexorablement pour l'emporter 15-12, au prix d'un effort sans doute *excessif*.

*Peu à peu, le contraste s'accen*tuait, en effet, entre les deux équipes. Entre les coups de gueule ou l'enthousiasme communicatif de Kirch Kiraly ou de Craig Buck et la résignation d'Alexandre Savin *et* de ses camarades. Entre les envolées de Pat Powers et de Steve Timmons, *souvent irrésistibles au smash*, et les semelles lestées de plomb des attaquants soviétiques. En quatre sets *(12-15, 15-11, 15-8, 15-12) et* un peu moins de deux heures, la passassion des pouvoirs s'était opérée.

Avec leur quatrième championnat *du monde, Zaitsev, Savin et* Selivanov ont sans doute disputé leur dernière grande campagne internationale. Aux Jeux olympiques de Séoul, les Américains, premiers Occidentaux à avoir interrompu l'hégémonie des pays socialistes en volley-ball, partiront favoris pour se succéder à eux-mêmes car désormais le doute n'est plus permis : la valeur d'une élite sportive ne dépend plus *de la masse* dont elle est *issue*, mais des moyens dont on la dote pour qu'elle se prépare.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME : les Six Jours de La Rochelle

Un petit trot d'enfer

Le vétéran stéphanois Gilbert Mainix, cinquante et un ans, a remporté, dimanche 5 octobre, les Six Jours de course à pied de La Rochelle, devant l'Autrichien Pattrick Macke, *trente et* un ans, et le Canadien Trishui Cherns, trente-six ans. Mainix a parcouru 980,8 kilomètres, soit respectivement 48,8 et 114,8 kilomètres de plus que ses deux jeunes dauphins, ne prenant que trente-six heures quarante-huit minutes de repos sur cent quarante-quatre heures de course.

Sur les vingt-deux concurrents, dont quatre femmes, qui avaient pris le départ, lundi 29 *septembre*, dix-neuf dont trois femmes ont terminé l'épreuve.

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Un podium avec des *marches* aussi hautes, c'est inhumain. Pour l'escalader dimanche, vers 16 heures, *sous les applaudisse*ments de trois mille spectateurs enthousiastes, Gilbert Mainix dut s'y prendre à *deux fois*. *Genoux* douloureux et mollets *tétanisés*, le vainqueur surprise de la plus prestigieuse des courses de *longue* distance fut littéralement « gruté » sur le podium par les bras flageolants, mais secourables, des autres concurrents. Sympathique camaraderie.

Cette solidarité forgée en cent *quarante-quatre heures de* souffrances communes ne doit cependant pas faire illusion. Le grand *fond se court pour soi*. Quand, lundi 29 septembre à 15 h 33, le starter a libéré le peloton, chaque *coureur s'est embarqué pour une* aventure de six jours et de six nuits. Cap sur les 1 022 kilomètres, record du monde détenu par le Grec Yanis Kouros.

Le grand fond, cela évoque le grand large. Pourtant, à une encablure *du port* de La Rochelle, l'horizon des vingt-deux coureurs est resté confiné à un anneau en tartan de 200 mètres que Gilbert Mainix a parcouru quatre mille neuf cent quatre fois, dans l'atmosphère moite et enfumée du palais des expositions. Près de cinq mille tours de piste, six heures dans un sens, six heures dans l'autre, pour ne pas user prématurément les musculatures et éviter *« les monstrueuses tendinites »* de la première édition. Cinq mille tours de piste en petites foulées, *les yeux* fixés sur la pointe de ses chaussures, concentré sur son objectif malgré la fête qui, toute *sono hur*lante, bat son plein sur l'estrade centrale.

Petit à petit, le spectacle glisse *de la scène* à la piste. Au fil des tours, les athlètes anonymes deviennent les vedettes du show. *Presque des amis* pour un public qui les appelle bientôt par leur prénom. Il y a l'énigmatique Tri*shul Cherns*, visage *fermé*, qui ne fait confiance qu'à ses propres soigneurs. Il y a Miroslav Stuchlik, *le gentil Tchèque qui* a *découvert* à la fois les joies du walkman et le confort des chaussures made in *USA. Il y a aussi* Don *Choi*, facteur californien d'origine asiatique, qui, de sa foulée trotte-menu, a promené *144 heures durant*, un sourire inextinguible. Et encore, Christine Barrett, la courageuse Anglaise, première femme en 722 kilomètres, malgré une sournoise douleur musculaire.

Un père tranquille de l'exploit

Quant à l'Américain Stuart Mittelman et à l'Australien Tony Rafferty battus pour la première *place, ils ont fait* cause commune pour amuser la galerie par leurs gags. Car, sur la piste rochelaise, *la vie n'est pas monotone*. On y voit, à l'aube, le Niortais Paul Faucheux se raser le menton au petit trot, ou encore l'Américaine Viisha Sedlak *tourner* en claudiquant, une assiette de pommes de terre à la main. Ça marche, l'appétit ?

Gilbert Mainix, lui, en père tranquille de l'exploit athlétique, *n'a pas dérogé à ses habitudes*. Il s'arrêtait pour déjeuner à son stand, dormait deux à trois heures par nuit, s'offrant quelques séances dans le caisson de relaxation, puis repartait, sans massages ni grimaces, au grand émerveillement de l'assitance médicale. Non seulement ce quinquagénaire disputait là son premier Six Jours, *mais* il ne court que depuis une dizaine d'années. *« Quand j'ai arrêté le foot vers quarante ans, je me suis mis à la marche avec ma femme, puis j'ai participé à des courses régionales, comme Lyon-Saint-Etienne ou Le Puy-Firminy. »*

A force de courir les chemins autour de l'Etrat, dans la banlieue de Saint-Etienne, ce cadre technique de chez Michelin est devenu un « fondu » du grand fond ; il s'entraîne *« deux fois par semaine, entre 4 et 6 heures du matin, et plus longuement le week-end »*.

Gilbert Mainix avait *pris* une semaine de congé pour s'aligner au départ des Six Jours. Dès ce *mardi matin*, il *devrait* à *nouveau* s'allonger sous les poids lourds pour en contrôler les pneumatiques. *Difficile*, la *récupération*, à cinquante et un ans ? L'homme a un bon sourire fataliste : *« Quinze jours après les quarante-huit heures de Montauban, j'avais fait un 100 kilomètres Audax avec les copains du club cyclotouriste stéphanois. Je me suis bien promené comme les autres. »*

Son exploit de 1986 s'ajoutera aux cinq années d'observation médicales enregistrées par les soixante-dix médecins kinésithérapeutes et podologues qui se relaient pendant six jours, par équipes de trois. *« Nous avons réuni toute une palette de conseils à l'usage de ceux qui vont se lancer dans les courses de très grand fond »*, dit Jean-Pierre Marty, cardiologue *convaincu de* l'avenir de ces épreuves. Selon lui, les marathoniens vieillissant trouveront des plaisirs nouveaux dans ces courses plus lentes, mais interminables, qui reculent les limites de la résistance humaine. Depuis la création des Six Jours de La Rochelle, il n'y a eu que deux abandons pour raison médicale. *« Les problèmes sont surtout dans la tête et dans les pieds ; entre les deux, y compris pour le cœur, c'est sans danger »*, estime-t-il.

JEAN-JACQUES BOZONNET.





OMNISPORTS

Séoul, capitale d'Asie

Les Dixièmes Jeux asiatiques qui se sont achevés dimanche 5 octobre à Séoul, ont marqué l'avènement de la Corée du Sud, qui totalise 224 médailles, dont 93 médailles d'or, devant la Chine (222 médailles, dont 94 d'or) et le Japon (58 médailles d'or).

TENNIS : la Coupe Davis

Loth regarde devant lui

Asphyxié, dimanche 5 septembre, par Hortz Skoff, Thierry Tulasne n'a pas permis à l'équipe de France de remporter, à Montpellier, une victoire absolue sur l'Autriche. Après les succès de vendredi et de samedi, elle peut néanmoins intégrer le groupe mondial de la Coupe Davis qu'elle avait *quitté en 1985, trois* ans après avoir disputé la finale contre les Etats-Unis, à Grenoble. Une saison au purgatoire. Jean-Paul Loth, le capitaine de l'équipe nationale, évoque les projets qu'il forme pour reconquérir le Saladier d'argent, cinquante-quatre ans après les « mousquetaires ».

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« A Belgrade, l'an dernier, l'équipe de France avait perdu son âme. Le merveilleux public de Montpellier l'a-t-il aidé à retrouver sa cohésion ?

– Le groupe France existe. Il a toujours existé. La présence, *ici*, d'anciens joueurs venus encourager leurs successeurs en témoigne. L'an passé, nous avons commis une erreur. Il s'était passé six mois depuis la défaite contre le Paraguay – *un horrible souvenir* – quand nous sommes arrivés à Belgrade. Les joueurs n'avaient alors pas senti le besoin de préparer la rencontre comme d'habitude. Il l'ont pris à la légère. Nous ferons peut-être d'autres erreurs à l'avenir, mais plus celle-ci : le regroupement de *l'équipe se fera* trois ou quatre jours avant l'épreuve. Au reste, j'ai d'ores et déjà demandé aux joueurs d'organiser leur calendrier – notamment le nombre de tournois, inférieur à quinze dans l'avenir – en fonction des rendez-vous de la Coupe. Avec deux ou trois autres équipes, nous avons des chances de la gagner. Il faut metre tous les atouts de notre côté pour y parvenir.

– Avant même que l'équipe *regagne* le groupe mondial, vous disiez que la France pouvait gagner le Saladier d'argent. N'est-ce pas présomptueux ?

– Yannick Noah m'en a aussi fait le reproche. Je lui ai fait valoir mon point de vue : avec trois joueurs dans les quinze meilleurs mondiaux *en simple et une paire* dans les cinq premières, j'aurais dû rendre immédiatement mon tablier si je n'avais pas eu l'ambition de gagner cette Coupe. Bien sûr, cela ne sera pas facile. Comme nous ne sommes *plus* tête de série, nous risquons de tomber dès le premier tour sur une équipe que, logiquement, nous aurions pu affronter seulement en finale. Donc, cela sera dur. *Il* faudra nous préparer en conséquence.

– Yannick Noah a été souvent handicapé par des blessures ces derniers mois. Quel rôle pourra-t-il jouer dans votre dispositif ?

– Yannick s'entraîne actuellement au Racing-Club de France et à Roland-Garros. *Il devrait rejouer en* tournoi à Bâle. J'espère qu'il en aura alors terminé avec les blessures qui ont gâché sa saison. Pour ce qui est de la Coupe Davis, personne ne peut nier qu'il est un atout pour l'équipe. Je passerai pour un fou si je faisais jouer par exemple Tarik Benhabilès à la place de Noah seulement parce que celui-ci n'est pas au sommet de sa forme contre la Suède ou la Tchécoslovaquie. *Cela dit, l'équipe* de France peut gagner des matches sans lui. Thierry Tulasne donne toujours le meilleur de lui-même dans cette épreuve. Le public de Montpellier l'a d'ailleurs parfaitement aidé à cela contre Thomas Muster. De plus, il a déjà battu des adversaires *mieux classés* que *lui*. On peut lui faire confiance.

– Les rapports entre Noah et Leconte ont été assez tendus ces derniers mois. Sont-ils prêts à enterrer la hache de guerre pour jouer ensemble la coupe Davis ?

– La rivalité entre deux joueurs qui approchent du sommet mondial est normale. L'un ou l'autre a laissé échapper un mot malheureux dans une *interview*. *On en a fait* des gorges chaudes. Mon rôle était de calmer les esprits, de faire retomber le soufflet. J'ai donc organisé une entrevue de Yannick et de Henri pendant Flushing Meadow. Ils se sont vus. Ils ont parlé. Maintenant, c'est une affaire réglée : le public doit savoir que l'animosité entre les deux meilleurs Français est retombée. Il n'y a pas d'équivoque. Si Guy Forget, qui est notre numéro un en double, n'est pas disponible, Noah et Leconte joueront le double ensemble.

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Douzième journée)

*Sochaux b. Marseille 2-0
*Lille et Auxerre 1-1
Lens b. *Rennes 2-1
*Metz et St-Etienne 1-1
*Bordeaux b. Paris-SG 2-0
*RC Paris et Brest 2-2
*Nantes b. Toulouse 2-1
*Le Havre b. Nancy 3-0
*Toulon b. Laval 3-0

Classement. – 1. Bordeaux, *19 pts* ; 2. Marseille, 17 ; 3. Paris-SG, 15 ; 4. Toulouse et Nantes, *14*.

Hippisme

PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE
Le cheval anglais Dancing Brave, *appartenant au Saoudien Khalid Abdullah, entraîné par Guy Harwood et monté par Pat Eddery a gagné, dimanche 5 octobre, le Prix de l'Arc de Triomphe devant cinquante mille spectateurs. Il a emporté l'épreuve de haute lutte devant l'autre favori, le Français* Bering.

Motonautisme

LES SIX HEURES DE PARIS
L'équipage américano-britannique Buck Thornton-Jonathan Jones a remporté, dimanche 5 octobre, les Six heures de Paris motonautiques, devant les Anglais Williams-Stoddard (à 16 tours) et les Néerlandais Morton-Busch (à 17 tours).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Cinquième journée aller)

POULE 1
*Stade toulousain b. Graulhet .. 34- 6
*Brive b. Aurillac 28-24
*Béziers et Montferrand 17-17
*Nice b. Romans 9- 3
Narbonne b. *Grenoble 16-14

Classement. – 1. Brive, 15 pts; 2. Montferrand, Stade Toulousain, 14; 4. Béziers, 12.

POULE 2
*Perpignan b. Nîmes 22- 3
RCF b. *Valence 41-12
Lourdes b. *Bayonne 29-22
*Agen b. Toulon 18- 6
*Pau b. Biarritz 19-15

Classement. – 1. RCF, 15 pts; 2. Agen, 13; 3. Lourdes, Toulon et Perpignan, 11.

Tennis

COUPE DAVIS
(Demi-finales.)

A Prague
Suède b. Tchécoslovaquie 4-1

A Brisbane
Australie b. Etats-Unis 3-1

Zone européenne
GROUPE A
(Finale)
A Montpellier
France b. Autriche 4-1

Leconte-Forget (F) b. Muster-Antonitsch (A), 6-4, 6-3, 6-2; Leconte (F) b. Muster (A), 6-3, 6-2; Skoff (A) b. Tulasne (F), 2-6, 6-2, 6-3.

Triathlon

Pour la cinquième année consécutive l'américain Mark Allen s'est imposé lors du triathlon de Nice, améliorant même de sept minutes son record établi en 1985.

Voile

COUPE DE L'AMERICA
Pour sa première régate, dimanche 5 octobre, à Fremantle, par vent de 14 à 18 nœuds, French Kiss, *barré par Marc Pajot a devancé* Azzurra, *barré par Lorenzo Bortolotti. En revanche,* Challenge France, *barré par Yves Pajot a été battu par* Eagle, *barré par Rod Davis.*

Volley-ball

CHAMPIONNAT DU MONDE
(Finales)
Pour la première place : Etats-Unis b. URSS, 3-1 ; pour la troisième place : Bulgarie b. Brésil, 3-0; pour la cinquième place : Cuba b. France, 3-1.

(Publicité)

LE SICOB 86 UN SUCCÈS PROGRAMMÉ.

Un succès qualitatif.

Le succès du SICOB devenait chaque année trop grand : trop ouvert au grand public. Aussi, à la demande des exposants, il a été annoncé à la presse, le 10 décembre 1985, la décision de réduire de 625.000 à 350.000 le nombre total des visiteurs pour les deux sessions de 1986. Le SICOB s'est tourné délibérément vers une formule plus qualitative et plus professionnelle. Un public moins large mais beaucoup plus ciblé. C'est ainsi que le SICOB, cette année, a fait le plein de qualité.

Un succès quantitatif.

Sur les deux sessions (printemps, automne), les objectifs de fréquentation sélective ont été dépassés : 361.351 visiteurs professionnels de plus de 102 pays ont pu établir avec les exposants un réel dialogue de travail.

Un succès international.

Cette année, plus que jamais, le SICOB a su consolider sa dimension internationale et s'imposer comme l'événement-phare pour tout ce qui concerne les nouvelles technologies et l'entreprise.

Un succès pour demain.

En avril 1987, au Parc des Expositions de Paris-Nord, le SICOB, toutes les professions à nouveau et définitivement réunies, inaugurera une formule encore plus professionnelle, encore plus internationale.

Max HERMIEU
Président Commissaire Général du SICOB
Paris, le 7 octobre 1986

Face à cette évolution, les exposants expriment d'ores et déjà leur satisfaction :

"Cette session 86 a dépassé tous nos espoirs. Nous serons donc là et bien là l'année prochaine à Paris-Nord."
MARION VANNIER - PDG AMSTRAD

"C'était un bon SICOB, pour deux raisons. D'une part, le taux de fréquentation élevé; d'autre part, le public qui est de mieux en mieux formé. Désormais, les questions des visiteurs sont précises, tant en ce qui concerne les produits qu'au niveau des solutions globales. Nous serons à Paris-Nord et sans traîner les pieds."
JEAN CALMON - DIRECTEUR GÉNÉRAL APPLE

"C'était, pour notre société, un très bon SICOB. D'une façon plus générale, le SICOB est un rendez-vous nécessaire pour la profession, voire un must, pour présenter un nouveau produit. L'installation à Paris-Nord représente une chance. Nous serons présents."
ELIE KENAN - PDG ATARI FRANCE

"Ce SICOB ? Une bonne cuvée. Le SICOB reste, quoi qu'on en dise, la plus importante manifestation informatique en France."
DIDIER RUFFAT - DIRECTEUR DES RÉSEAUX COMMERCIAUX BULL

"Cette année pour Burroughs, le SICOB a atteint ses objectifs : redevenir un salon professionnel. Paris-Nord sera sans doute l'occasion d'un réel travail en profondeur de la part des organisateurs pour continuer dans cette voie et améliorer encore les prestations offertes."
MARCEL LOUVET - PDG BURROUGHS

"SICOB 86 : c'était une manifestation de très grande qualité."
S. DAHAN - DIRECTEUR COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

"Le SICOB se spécialise de plus en plus et accentue son caractère professionnel; nous en avons eu encore la preuve cette année. Nous attendons du SICOB qu'il confirme cette orientation à Paris-Nord."
SERGE DASSAULT - PDG ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

"Cette année encore, le SICOB a été la plaque tournante de la profession. Aucune raison que cela change à Paris-Nord."
J. MOULEYRE - DIRECTEUR GÉNÉRAL DATA GÉNÉRAL FRANCE

"Le SICOB devient de plus en plus le rendez-vous international des professionnels de l'informatique. Si Paris-Nord est une confirmation de cet état de faits, nous y serons sans aucun doute."
Y. LE ROUX - PDG DATAPOINT MATRA INFORMATIQUE

"Le SICOB de septembre 1986 a été pour Epson la manifestation la plus performante à laquelle nous avons participé en France, qu'il s'agisse du nombre ou de la qualité des contacts."
CLAUDE HOFFSTETTER - PDG EPSON-TECHNOLOGY RESOURCES

"Le SICOB 86 : un grand salon professionnel qui a parfaitement répondu à notre attente et laisse bien augurer de Paris-Nord."
ROGER FRANCEY - DIRECTEUR ESSE-STENTOPHONE

"Nous serons à Paris-Nord : d'autant que c'est au printemps que nous lançons nos nouveaux produits. On a besoin d'un grand pôle, d'un lieu d'échanges et de contacts."
CLAUDE M. PERDRILLAT - PRÉSIDENT SMT GOUPIL

"C'était un bon SICOB : nous avons rencontré beaucoup de décideurs, de VIP. Si, globalement, nous avons reçu moins de visiteurs, la qualité a fait la différence."
KLEBER BEAUVILLAIN - PDG HEWLETT PACKARD FRANCE

"Le SICOB 86 a, plus que par le passé, attiré de nombreux visiteurs professionnels et permis des contacts fructueux."
M. BEURDELEY - DÉLÉGUÉ DU PRÉSIDENT IBM FRANCE

"Le SICOB 86 a été pour nous source de nombreux contacts très productifs. Pour ICL, Paris-Nord sera l'occasion, avec les organisateurs du SICOB, de poursuivre cet effort vers la qualité."
J.-C. ALBRECHT - PRÉSIDENT EUROPE SUD ICL

"Intertechnique a été très satisfait de ce SICOB. Nous avons disposé d'une surface plus grande : la qualité du public a été plus professionnelle, d'où en ce qui nous concerne une action plus commerciale, plus efficace."
JACQUES MAILLET - PRÉSIDENT INTERTECHNIQUE

"Le SICOB printemps 1986 nous a procuré de très intéressants contacts avec des visiteurs professionnels et motivés. Toute la profession de l'aménagement de l'espace-bureau pourra s'exprimer à Paris-Nord dans sa réelle dimension."
HENRI-CLAUDE SONOLET - PDG MARCADET MOBILIER ET EUROSIT

"Le SICOB 86 : qualité et professionnalisme. Nous ne pouvons manquer d'être présents à Paris-Nord l'année prochaine."
CHRISTIAN LHUSSIER - DIRECTEUR DES OPÉRATIONS NCR

"C'était un SICOB de qualité, très professionnel. Quant à l'implantation du SICOB à Paris-Nord, je me réjouis pour ma société de revenir à un SICOB traditionnel et de bénéficier d'un public plus qualitatif. Paris-Nord est un grand progrès tant pour les exposants que pour les visiteurs."
CHRISTIAN SIMON - PDG NIXDORF COMPUTER SA

"Nous avons trouvé l'édition d'automne 86 du SICOB particulièrement professionnelle et propice à des contacts de très haute qualité. Nos résultats ont été tout à fait satisfaisants."
CARLO VALERIO - PDG OLIVETTI FRANCE

"Le SICOB nous a toujours donné satisfaction et 1986 a été pour nous un succès. Il avait fallu scinder la manifestation en deux sessions : 1987 sera le SICOB unitaire tant attendu dans un cadre largement adapté aux besoins des exposants et des visiteurs."
RENÉ LÉVÊQUE - PDG GROUPE ORDO

"Le SICOB 86 a rassemblé une forte concentration de professionnels : des contacts moins nombreux mais plus productifs. L'installation à Paris-Nord ne sera pas qu'un simple déplacement. C'est l'occasion de poursuivre cet effort vers une meilleure qualité dans les contacts."
PIERRE FAURRE - MEMBRE DE L'INSTITUT - DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SAGEM

"Nos clients nous ont fait part de leur satisfaction pour l'accueil qui leur a été réservé dans un SICOB devenu enfin très professionnel. Un excellent SICOB pour YAC. Vive Paris-Nord pour demain."
JACQUES CHAUVIN - PDG Y.A. CHAUVIN (YAC)

Culture

EXPOSITION

Les Matisse russes à Lille

La collection d'un découvreur

Les Matisse de Leningrad et de Moscou sont à Lille, pas tous mais beaucoup. Cette présence, on la doit à M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, député et maire de la ville, qui en a fait une affaire personnelle, un peu comme celle des Plans et Reliefs, à cette différence qu'elle ne sera sûrement pas critiquée.

Pourquoi cette initiative? C'est assez simple. M. Mauroy est né à côté de Le Cateau-Cambrésis, la ville natale de Matisse, dont il aime et connaît l'œuvre depuis son enfance. Au Cateau, il a déjà fait un joli musée Matisse avec l'aide de la région, il y a trois ans, et il voulait depuis longtemps lui faire une exposition à Lille.

La voici réalisée avec l'aide du ministère des relations extérieures. Elle était inaugurée samedi en présence de l'ambassadeur d'URSS en France. En échange, Lille enverra, au printemps 87, une sélection de ses peintures et dessins au musée de l'Ermitage et au musée Pouchkine. Parmi ces œuvres : les Jeunes et les Vieilles *de Goya.*

Dix-neuf peintures et dix dessins : l'Union soviétique, qui est toujours beaucoup plus souple lorsqu'il s'agit de prêter de la peinture moderne occidentale que ses propres avant-gardes, n'avait pourtant jamais encore accepté de se défaire d'un si grand nombre de Matisse à la fois. Il est vrai qu'il lui en reste encore pas mal, et de très grands, sur les dix-huit tableaux conservés au musée Pouchkine et les trente-sept qui, à l'Ermitage, remplissent trois salles dominées par les célèbres panneaux de *la Danse* et de *la Musique* (ils ne sont pas du voyage lillois) peints pour décorer la maison de S.I. Chtchoukine, le grand collectionneur moscovite à l'origine, avec I. Morozov, de ce formidable ensemble, et de bien d'autres.

Serguei Ivanovitch Chtchoukine (1854-1936) était à la tête d'un gros commerce de tissus d'Orient, et, à l'occasion de ses nombreux voyages d'affaires et d'agrément à Paris, achetait chaque fois des œuvres plus hardies, contrairement à ses trois frères, collectionneurs comme lui, mais plutôt d'art ancien, ou de livres. Commencée vers 1890, sa collection, dans laquelle il voyait l'amorce d'un musée (il la légua par testament à la galerie Tretiakov, en 1907), comptait avant 1914 221 tableaux : 13 Renoir, 19 Monet, 4 Maurice Denis, 7 Douanier Rousseau, 29 Gauguin, 26 Cézanne, 54 Picasso, 20 Derain, et les 37 Matisse, dont les premiers avaient été achetés *avant même que le peintre ne* vienne sur le devant de la scène artistique avec le scandale des fauves au Salon d'automne de 1905.

Dans les pas de ce découvreur hors pair, I.A. Morozov (1871-1921), issu d'une riche famille de commerçants, allait lui aussi collectionner Matisse, mais avec plus de réserve. Ses goûts plus classiques le portaient plutôt vers les natures mortes du peintre, celles des débuts, encore inspirées des maîtres anciens. Dans sa collection, ne figuraient que onze Matisse, ce qui n'est déjà pas si mal (1). Les deux collections se complètent ainsi : ce que l'un n'a pas, c'est l'autre qui l'a, comme on peut le mesurer à travers l'exposition de Lille, qui permet de suivre les moments de l'œuvre du peintre depuis ses débuts de « copiste » au Louvre, dans les années 90, jusqu'à 1913, royalement, à une ou deux exceptions près. Sans même penser à *la Danse* et à *la Musique*, que les Soviétiques ne veulent plus prêter (ils n'ont peut-être pas tort), on aurait sans doute préféré avoir *la Conversation* (actuellement aux Etats-Unis) ou *le Café arabe* (trop fragile lui aussi pour circuler) plutôt que le *Bouquet de fleurs dans un vase blanc* de 1909.

Mais il ne faut pas se plaindre. En contrepartie, on a de l'inédit en France, du très peu connu, voire des tableaux qui n'ont jamais quitté l'URSS. Par exemple, *le Pot bleu* (1899-1900) aux couleurs flamboyantes, où Matisse échappe au clair-obscur (*la Bouteille de Shedam*, 1896), ajuste allégrement sa palette aux orangés et bleus des Nabis et des néo-impressionnistes, sans tout à fait oublier Chardin. Splendide. Avec *le Jardin du Luxembourg* (vers 1901), le paysage aidant, c'est fait ; le feuillage fauve, les ombres violettes, rappellent plus fortement Gauguin que n'importe qui d'autre.

Pour continuer sur les œuvres rarement sorties des collections (qui n'étaient pas non plus à l'exposition du centenaire au Grand Palais, en 1970), il faut sauter quelques jalons dignement représentés (*Vue de Collioure*, vers 1905, aux rouges et roses en rébellion « *contre la tyrannie du divisionnisme* » de l'ami Signac), et l'on en vient aux *Joueurs de boules* de 1908, un grand tableau qui s'inscrit dans la lignée de *l'Age d'or*, entre *Luxe* et *la Danse*. Matisse simplifie, dépouille à l'extrême, résume le lieu en deux couleurs – un vert gazon et un double bandeau bleu pour fermer l'espace – et l'action en trois têtes rondes et noires penchées sur trois boules. Le résultat, une peinture atemporelle, plutôt étrusque.

Autre tableau jamais venu en France : *le Coin d'atelier* (1912) à dominante de bleus lavés, une peinture où tout est léger, aérien ; le transat dont la toile à rayures orange commande l'arrondi du rideau à grosses fleurs roses, la poterie arabe qui semble léviter et se fondre dans le tissu, le tout sous un plumetis de feuilles. Voilà qui nous rapproche à la fois de la *Nature morte, Espagne* (1910-1911) et son orgie de châles à gros ramages, et du *Triptyque marocain* (1912) dont la figure centrale, *Zorah*, ressemble à un flacon d'essence rare sur un tapis volant, ou à un corps détaché de son âme, qui veille à côté, dans le bocal incandescent de poissons rouges. Là, l'architecture méditerranéenne, qui l'environne, y est cassée, gommée par la lumière qui impose ses arêtes et ses angles droits, commande les lignes de partage entre la fraîcheur reposante des bleus et le soleil.

La Chambre rouge (ou *Harmonie rouge*) de 1908-1909, repeint par Matisse (à l'origine il était en bleu), d'un seul rouge imprimé des mêmes motifs en arabesques pour la nappe et le mur (que l'on retrouve dans la *Nature morte camaïeu bleu*) est un tableau célèbre qui traite de l'équilibre de forces entre les couleurs et les formes, sur le mode fleuri. Le *Portrait de la femme du peintre* (1913) est un tableau encore plus célèbre, qui traite aussi de rapports de forces, mais cette fois sur le mode ascétique, géométrique, et le plus possible désincarné. Ce qui ne veut pas dire absence, au contraire.

Mme Matisse en tailleur de coupe sobre, chapeautée (moins sobre), pomponnée, assise, en visite, est masquée, en représentation, piégée dans son rôle, dont pourtant elle n'est pas dupe ; dans le noir des lèvres, dans les traits ramassés en arcs passe quelque chose de malin, vif et animé. On la sent prête à se lever pour partir, l'écharpe qui a glissé sur le bras attire l'attention vers une zône confuse où la main se perd, grattée, griffée, visiblement agacée. Agacement du modèle qui aurait posé plus de cent fois, ou du peintre non satisfait, il l'a dit, du travail, qui n'a de cesse d'accrocher son sujet aux bareaux verts du fauteuil, de le mettre en cage en multipliant les rappels de vert sur le vêtement, autour du visage et jusqu'au bout du nez pour mieux épingler le tout au plan du tableau.

Matisse peintre cache les mains qui font trop de lignes, Matisse dessinateur en fait un sujet tout autant que les traits du visage. Ainsi dans le beau dessin de *Tête reposant sur le bras* de 1934 venu à l'exposition avec neuf autres, dont trois seulement ont été dans les collections Chtchoukine : le dessin du *Pêcheur* de 1905 (don de l'artiste), le dessin aquarelle de *la Danse*, intermédiaire entre la version du Moma et celle de Leningrad et l'esquisse à l'aquarelle de *l'Atelier rouge* du Moma. Les autres dessins sont des acquisitions des musées Pouchkine et de l'Ermitage en 1958, 1967 et 1968 surtout. Parmi eux, un beau *Profil de femmes* de la série des *Variations* (1942), deux nus debout plus académiques, un portrait de femme avec de longs cheveux, enfin un dessin de *Fenêtre à Tahiti*, qui aurait été le bienvenu cet été, à Nice, dans l'exposition de Xavier Girard, aux Ponchettes (*le Monde* du 7 août).



En sortant de l'exposition, par un drôle d'escalier, tout d'un coup, l'on avait oublié, c'est le gris, un gris de musée poussiéreux et sinistre comme on en voit plus beaucoup en province, où le mouvement de rénovation des grands bâtiments des Beaux-Arts est souvent plus qu'amorcé. Dommage pour les collections de Lille, qui dorment et qui méritent mieux. Pour Matisse, dont l'accrochage aurait tout de même pu être un peu mieux soigné, ce n'est pas trop grave. On le présenterait sur un tas de fumier qu'on ne le verrait pas, le tas.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Peintures et dessins du musée Pouchkine et du musée de l'Ermitage, musée des Beaux-Arts de Lille, jusqu'au 5 janvier. Catalogue : 100 F, pauvre et insuffisant.

(1) En 1918, les collections Chtchoukine et Morozov ont été nationalisées et transformées en musées, puis réunies en un seul musée d'art moderne occidental, unique au monde à l'époque. *Ouvert en 1923, il fut fermé en 1948* et les collections réparties entre l'Ermitage et Pouchkine.

Lithographie à Villeurbanne

LYON
de notre bureau régional

La plus grande presse lithoplate d'Europe a enfin trouvé un lieu d'accueil à Villeurbanne, dont la municipalité a largement aidé au financement du lieu, une usine de 800 mètres carrés. Depuis deux ans, elle gisait, démontée, dans une cave lyonnaise, où l'Union régionale pour le développement de la lithographie d'art (URDLA), avait dû se résoudre à l'entreposer. Avant ce temps d'inactivité forcée, cette superbe machine avait permis aux peintres les plus illustres du siècle de signer, chez Arte-Maeght, bon nombre d'estampes désormais historiques. Mise en vente, elle avait été achetée par l'Etat et confiée au petit atelier rhône-alpin : une façon de reconnaître le travail d'une équipe de plasticiens et d'imprimeurs décidés à sauver, envers et contre toute mode, la lithographie d'art.

En 1978, l'URDLA se constituait pour sauver de la casse le matériel d'une imprimerie lyonnaise à bout de souffle. Bientôt, sous l'impulsion de ses animateurs, Patrice Forest et Michel Bertrand, elle allait tenter de donner une vitalité nouvelle aux vieilles presses, non seulement en proposant leurs sevices aux jeunes créateurs de la région, comme Giorda, Aubanel, Gaudu ou Favier, mais aussi en invitant des stars internationales : Mario Merz, Josef Félix Müller... ou Bob Wilson, qui a profité de son séjour à l'Opéra de Lyon, en 1985, pour réaliser pas moins de vingt et une pièces, ses premières lithos.

Aujourd'hui, l'URDLA rayonne dans l'Europe entière et jusqu'aux Etats-Unis, où le Musée d'art moderne de New-York et la Bibliothèque des Congrès de Washington présentent certains de ses travaux.

B. B.



Culture

MUSIQUE

Disques

Maniaques et nostalgiques

La dernière convention internationale du disque d'amateurs se tenait dimanche à La Villette. Les amateurs sont venus nombreux pour dénicher les perles rares : des Johnny Halliday importés du Japon ou des Elvis Presley chilien.

« Vous n'auriez pas le 78 tours des Compagnons de la chanson enregistré à Nashville ? » Les amateurs de galettes noires sont des maniaques. Il fallait les voir, dimanche après-midi, houspiller deux cents exposants de la halle de La Villette, réunis à l'occasion de la sixième convention internationale du disque de collection. Derrière ce titre bien académique, se cachait le salon le plus branché de la saison : rétrophiles à cravates-lacets, rangeant dans leur sac polochon écossais les 33 cm des Chesterfield King; nymphettes en jupe corolle traquant les SP (simples) de Gainsbourg et de Bardot (450 francs pour *Tu veux ou tu veux pas ?).* Pour s'acheter du rock, il fallait parfois avoir les moyens de s'offrir un blouson de cuir clouté or : 700 francs le *Bebop a lulla*, de Johny Halliday (pressage japonais de 1963) et même 10 000 francs un 25 cm d'Elvis Presley, pressage chilien.

« J'ai vendu trois Mireille Mathieu, parce qu'ils étaient allemands », soupirait un vendeur, devant ses cartons de variétés françaises à 10 francs pièce, plutôt boudées par la clientèle : *« Sheila, Adamo, Bécaud, sont invendables; Brel, Barbara et Brassens partent gentiment. »*

Pendant que les enfants se disputaient des Richard Anthony et des Sylvie Vartan en japonais, les grands-parents, sortis d'une BD, compulsaient des enveloppes de kraft déchirées. A l'intérieur, les tubes des sommités du musette (Guy Viseur, Tony Murena, Emile Prud'homme). On croisait, devant un stand, une petite dame poudrée, tout en joie d'avoir retrouvé Patrice et Mario : *« Je les écoutais à la TSF dans mon jeune temps. »*

A chaque génération, sa nostalgie. Les rendez-vous des parents se tenaient de l'autre côté de la cloison, au Salon du vieux papier. Là, les étagères et les casiers de bois avaient remplacé les cartons « vieux pape ». Dans une ambiance plus feutrée, adoucie par l'amour des reliures semi-précieuses des éditions numérotées, on venait volontiers empoussiérer son croco bandoulière ou son costume prince de Galles. *« Vous avez du 89 ? »* Il ne possédait ni l'âme révolutionnaire ni le pied d'un géant, mais réclamait simplement des cartes postales de l'Yonne. Ce « petit régionalisme », avait fini par agacer plusieurs vendeurs qui, au lieu de s'intéresser aux clients, rangeaient leurs perles (cartes des Ateliers viennois), dans des albums réservés au prochain Salon, organisé à la Conciergerie : *« Là-bas, au moins, les vrais investisseurs viennent ».*

Il est vrai que ce Salon du vieux papier rassemblait tout et n'importe quoi. On trouvait pêle-même des harmonicas 1930 et des cendriers Dubonnet, des piles de *Police magazine* et des ordres de mobilisation générale suspendus par des pinces à linge ; des présentoirs de chewing-gum Hollywood datant des années 50, étiquetés à 1200 F ; des réclames découpées dans des magazines, lesquelles, une fois fixées sur une feuille de papier canson, s'affichaient avec arrogance à 100 F pièce.

On regrettait ici d'avoir tout jeté ou tout donné. Les malettes en plastique de poupée Barbie flirtaient avec les 500 F. *Le speaker* du salon avait trouvé la formule : *« Ici on entre en curieux, on ressort en collectionneur ».*

LAURENCE BENAIM.

Notes

La semaine du mélomane

En souvenir des concerts Jean Wiener qui firent tant pour la diffusion de la nouvelle musique, au lendemain de la Grande Guerre, les Musiciens amoureux proposent ce lundi 6 octobre dès 20 heures un grand « concert-salade 1920 » à la Comédie des Champs-Elysées : les interprètes ont été triés sur le volet – Hugues Cuenod en tête, – des musiciens de premier ordre seront dirigés par Jacques Aboulker, un jeune chef dont on commence à parler. Quant aux œuvres : *Socrate*, le *Pierrot lunaire, le Bœuf sur le toit, Entracte* (avec le film de René Clair), ce sont des valeurs sûres. Tenue d'époque recommandée, cocktail offert aux entractes (tél. 45-04-12-15).

Les Mardis de la musique de chambre reprennent le 7 octobre au grand auditorium de la Maison de Radio-France : œuvres contemporaines pour deux pianos à 18 h 30 (Ducol, Gaussin, Fénelon, Messiaen), quatuors méconnus de Jadin, de Haydn et de Wolf à 20 h 30 par le quatuor Enesco, musique vocale, de Tallis à Schubert à 22 h 30 par l'ensemble A sei voci (entrée libre).

Création française de la *Symphonie n° 13* « Babi Yar », de Chostakovitch par l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm. Au même programme, Yo Yo Ma interprètera le *Concerto pour violoncelle* de Schumann (salle Pleyel les 8 et 10 octobre). A noter également le *Requiem* de Denisov, les *Petites liturgies* de Messiaen et la *Passacaille* de Webern, qui seront donnés le 9 octobre en l'église Saint-Louis des Invalides en ouverture du Festival d'art sacré, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les *chœurs de Radio-France*. Deux soirées de créations enfin les 11 et 12 octobre dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou par l'ensemble Intercontemporain et l'ensemble de l'Itinéraire.

Clôture de Musica 86

Musica 86 s'est achevé vendredi soir comme il s'était ouvert, par un concert Boulez dirigé par le compositeur. Et Laurent Bayle a dressé un bilan du festival strasbourgeois avant de transmettre ses pouvoirs à son successeur, Laurent Spielmann.

La situation reste très satisfaisante puisque les trente-trois concerts donnés dans la capitale alsacienne ont attiré trente-cinq mille spectateurs environ, soit 30 % de plus que l'an dernier, sans que l'élan se ralentisse au cours de ces trois semaines.

Pour un budget de 6,7 millions de francs, l'équilibre financier a été atteint avec des recettes propres (location, coproductions, mécénat), se montant à 26 %, pourcentage exceptionnel pour un festival de musique contemporaine pratiquant des prix de place assez bas (de 35 F à 65 F). Les subventions de l'Etat ont baissé de 300 000 F; pourtant, Musica devrait rester un des « axes prioritaires » de la politique menée par la nouvelle direction de la musique, qui assure que *« les dynamiques contemporaines seront préservées »*.

Au-delà des résultats quantitatifs, Laurent Bayle a souligné l'adhésion passionnée des Strasbourgeois, le soutien des pouvoirs publics nationaux et régionaux, la solidité d'une équipe d'animation exceptionnelle et tout ce que lui a apporté personnellement l'expérience unique de ce festival, créé de toutes pièces en 1982, à l'instigation de l'ancien *directeur de la musique*, Maurice Fleuret.

J. L.

Level 42 à l'Olympia

Les Level 42 ont de la chance : le public les aime, spontanément, sans que jamais on ne parle d'eux. Les albums se vendent comme des petits pains, les 45 tours grimpent dans les hit-parades, les radios matraquent et les salles sont pleines. Cette année, au terme d'une tournée en province, ils font l'Olympia pendant trois soirs. C'est le syndrome Dire Straits de la force tranquille : un groupe sans histoire et sans image, retranché derrière sa musique et sa technique. Un groupe honorable, en somme. Comme dans Dire Straits, il y a un leader tout-puissant en la personne de Mark Brown qui chante et joue de la basse, celui-là, mais surtout dont la maîtrise de l'instrument fait rêver tous les apprentis bassistes.

Avec eux au moins, acheter un disque, c'est l'assurance d'en avoir pour son argent, ça fait joli dans les enceintes de la chaîne hi-fi : le beau solo à gauche et la chouette rythmique à droite. Des vrais pros, du bon boulot, mais ça ne casse pas trois *pattes à un canard. Anglais et* Blancs, les Level 42 jouent à l'américaine entre jazz et funk. Leurs chansons sont savamment ficelées et carénées à l'équerre pour les FM. Bien en place sur scène et pulsant rondement, ils sont capables de décollages brûlants et même de faire danser. En réalité, ils ont tout pour plaire. Tout, sauf l'imagination et l'on retient difficilement les bâillements.

ALAIN WAIS.

★ Les 6, 7 et 8 octobre à l'Olympia. Disques chez Polydor.

COMMUNICATION

Nouveau quotidien britannique

« The Independent » rival des grands

(Suite de la première page.)

Le titre du nouveau journal résume le souci premier de son équipe, qui déplore l'attitude trop souvent *« partisane »* du *Times* ou du *Daily Telegraph* – très conservateur, – voire même du *Guardian*, qui, lui, reflète assez les idées du Parti social démocrate. L'*Indépendent* entend être politiquement *« neutre »*. Les journalistes souhaitent, pour la plupart, un centrisme *« sans parti pris »*. Ils admettent que leurs opinions personnelles vont en général de la gauche modérée au conservatisme tempéré.

Un journal de journalistes

L'*Indépendent* semble disposer de trois atouts particuliers : une solide base financière tout d'abord. Parrainés par leur président, Lord Sieff, ancien PDG de Marks and Spencer, les fondateurs de ce *« journal de journalistes »* ont réussi à réunir très rapidement 18 millions de livres (180 millions de francs) auprès d'une trentaine d'institutions de la City, de trente compagnies d'investissements et d'assurances, entre autres, mais aucun actionnaire ne dispose de plus de 10 % du capital (auquel pourront participer plus tard les fondateurs). Une dispersion qui devrait protéger l'indépendance du quotidien. Une bavure toutefois : M. Robert Maxwell, le bouillant patron du *Daily Mirror*, s'est glissé parmi ces bailleurs de fonds en utilisant un prête-nom. Mais il ne détient que 4 % des parts.

Deuxième atout : la qualité de la rédaction, jeune dans son ensemble. Les fondateurs se vantent d'avoir « choisi » leurs collaborateurs sans attendre des offres de services.

Dernier atout enfin : le recours aux techniques les plus modernes, avec un système de composition géré par ordinateur qui permet de réduire au minimum le personnel non rédactionnel et donc les coûts de production (l'*Independent* ne possède pas d'imprimerie et fait appel à quatre sociétés différentes réparties géographiquement dans le pays). Au total, le journal ne compte que trois cent cinquante employés.

Le succès de l'*Independent* est pourtant loin d'être assuré. Ses dirigeants tablent sur un tirage moyen de 370 000 exemplaires à la fin de l'année. La partie sera difficile, même si la période est apparemment favorable, puisque l'on approche en Grande-Bretagne d'une échéance électorale. Le *Guardian* tire à environ 500 000 exemplaires et le *Times* le talonne avec 480 000. Mais en dépit de multiples et coûteux efforts, ces deux quotidiens ont beaucoup de mal à progresser, tandis que le *Daily Telegraph*, qui dépasse encore le million, est en régression constante.

Le marché ne semble guère extensible, alors que l'*Independent* croit pouvoir « mordre » à moitié sur la clientèle de ses concurrents et, pour le reste, attirer de *« nouveaux lecteurs »* dans la tranche d'âge des vingt à quarante-cinq ans. Ce serait en majorité ce que les Américains et maintenant les Britanniques appellent les *yuppies*, c'est-à-dire en quelque sorte les *« jeunes cadres qui montent »*. Pour beaucoup d'observateurs, ce pari reste douteux, aussi grand soit le sérieux de la nouvelle entreprise. Et la bataille déclenchée par les adversaires de l'*Independent* n'est pas forcément de bon augure.

FRANCIS CORNU.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ELVIRE/JOUVET-40, Athénée (47-42-67-27), 20 h 30 (1).
LES CHIENS DE PLUIE, Tintamarre (42-87-33-82), 21 h 30 (1).
ADAM ET ÈVE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (1).
PERROTIN-LURTECHE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 22 h (1).
VOLTAIRE, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (1).
PIERRE DESPROGES, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30 (1).
LE VESTIAIRE, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h. 30 (1).
TUEUR SANS GAGES, Neuilly, Athletic (42-58-27-63), 20 h (1).
ON NE MEURT PAS AU 34, Huchette (43-26-38-99), 21 h 30 (1).
BABY SITTING, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h (1).
LE NÈGRE, Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 21 h (3).
CHAT EN POCHE, Potinière (42-61-44-16), 21 h (4).
VAUTRIN/BALZAC, Châtenay, Campagnol (46-61-14-27), 20 h30 (4).
DON CARLOS, Théâtre de la Ville (48-87-54-42), 20 h 30 (7).
EST PERMIS CE QUI CONVIENT, Guichet (43-27-88-61), 21 h (7).

Les salles subventionnées

OPÉRA (Palais Garnier) (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos. – *Salle Favart* (42-96-06-11), 19 h 30 : Ariane à Naxos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), lun., 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 ; 20 h 30 : la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.
CHATEAUROUGE (42-52-44-94), 20 h : Vibrations posthumes.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : *la Drague* ; à 22 h : *la Mariée* mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la *Comédie sans titre*.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Un amour de Punk.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : *Nous on fait où on nous dit de faire.*
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Music-hall

FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), 24 h : Marie-France.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : C. Lara.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : M. Sergent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

OPÉRA-COMIQUE (48-24-40-26), 20 h 30 : Festival international de la danse de Paris.

Les concerts

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : H. Cuenod, M.-Th. Foix, S. Gazeau... (Satie, Clair, Wiener...).
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Donatoni, Holliger, Boulez).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Liquid Gang.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Emeu Zita.
MONTANA (45-48-93-08), R. Utreger, *R. Galeazzi, (dern.)*.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : A. Boyer.
MUTUALITÉ (43-29-12-99), 20 h 30 : Pablo Moves ; le 1er : Woodentops, le 4 : *El Gran Combo.*
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ch. Baker.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Level 42.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Ch. Gagnessi Big Band.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : Alligator Jazz Band.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Meteo.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Waters.
ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h : Metallica.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot 19 h : Ballade Chengu.
Bobigny, MC 93, 21 h : Alceste.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
15 h, le Défi, de F. Rosi (v.f.) ; 17 h, Nous voulons les colonels, de M. Monicelli ; la cinémathèque créatrice ; 19 h, Yann Beauvais (en présence du cinéaste).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassien, 14e (43-20-32-20) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

> **Le Monde Informations Spectacles**
> **42-81-26-20**
> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
> ***Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club***

Lundi 6 octobre

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESES (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It. v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A. v.f.) : La géode, 19e (42-45-66-00).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
MELO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA RAGE DE VIVRE (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme (le mal.), 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio Médicis (h.sp.), 5e (43-54-42-34).
RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
AMARCORD (It., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LE BARBIER DE SEVILLE (Fr.) : Vendôme (sous réserves), 2e (47-42-97-52).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
ESCALIER C (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette (43-31-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
FRÈRES DE SANG (A., v.o.) ; Le Grand Edgar (Hsp), 14e (43-20-90-09).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE *GRAND ALIBI* (A., v.o.) : *Action* Christine, 6e (43-29-11-30).
HUMORESQUE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LOLA MONTES (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LES *LOUPS* ENTRE EUX (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (*Brit., v.o.*) : *Studio Galande* (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-*Ambroise, 11e (47-00-89-16)*.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40).
LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PETER PAN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : *Utopia*, 5e (43-26-84-65).
RAMBO II (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UNE POIGNÉE DE SALOPARDS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine (deux salles), 6e (43-29-11-30).
LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi.
BUSTER KEATON, Utopia, 5e (43-26-84-65), 16 h 20 : Steamboat Bill Junior, la Croisière du navigator.
L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : le Sillage de la violence.
FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; la Troisième génération.
LAUREL ET HARDY (v.o), Action *Ecoles, 5e (43-25-72-07)* : les As d'Oxford.
MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Monty Python sacré Graal.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be ; la Folle Ingénue.
HOMMAGE A A. RESNAIS, Le Latina, 4e (42-78-47-86) : Je t'aime, je t'aime ; sam.
ROHMER, *République-Cinéma, 11e* (48-05-51-33), 18 h : les Nuits de la pleine lune ; 20 h : la Femme de l'aviateur ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 19 h 30 : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau.
TARKOVSKY (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 10 : Nostalghia ; 21 h : Andreï Roublev.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.), Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VIVE LA REPRISE (vo), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 10 : le Voyeur ; 18 h 10 : Magliari ; 20 h 10 : Cette sacrée vérité ; 21 h 50 : Pâques sanglantes.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h 10 ; dim. 22 h.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 22 h 30.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 18 h 30.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
DÉLIVRANCE (*A., vo*) : *Templiers*, 3e (42-72-94-56), 16 h 10.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 20.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON, film américain d'Ivan Reitman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). - V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e *(45-22-46-01)* ; *Secrétan*, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DE L'ARGENTINE, film français de Werner Schroeter, v.o. : 14-Juillet Parnasse (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DEMONS (**), film italien de Lamberto Bava, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). - V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).
831, VOYAGE INCERTAIN, *film* français de Jean-Louis Ligneraz : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MISSION, film britannique de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23)) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). - V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) : Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse* Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
TAROT, film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lyncoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES, film italien de Duccio Tessari, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
WELCOME IN VIENNA, film autrichien d'Axel Corti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 OCTOBRE

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Versailles : la grande et la petite écurie du château de Versailles, les collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille Petite Ecurie (A. Gaborit).

« Impressionnisme et art moderne à l'Orangerie », 10 h 30, entrée du musée place de la Concorde.

« Le Marais nord », 14 heures, métro Saint-Paul, et « le Marais sud », 16 h, métro Saint-Paul (Paris Passion).

« Picasso et l'hôtel Salé », 11 h, cour (Ch. Merle).

« Les appartements privés », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le XVIe siècle flamand », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« L'hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (AITC).

« Notre-Dame, du parvis aux tours », 14 h, statue équestre de Charlemagne, parvis Notre-Dame (Mme Dubesme).

« L'atelier et la maison du peintre Delacroix », 14 h 30, 6, place Furstemberg (Mme Hulot).

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique (Mme Vermeersch).

« Rétrospective Boucher, peintures, gravures, tapisseries, porcelaines », 13 h, entrée exposition Grand Palais (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie, le cachot de *Marie-Antoinette*, la chapelle », 14 h 45, devant la Conciergerie (M. Banassat).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Florence et la Toscane » ; 19 h : « Lecture d'un tableau contemporain ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Poisson d'avril. □
Film français de Gilles Grangier (1954), avec Bourvil, Annie Cordy, Gérard Sabatier, Pierre Dux, Jacqueline Noëlle, Louis de Funès.

22 h 15 Acteurs studio.
Emission de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
▶ *Autour du film Les frères Pétard, d'Hervé Palaud. Invitée : Josiane Balasko.*

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 35 Série : Les cinq dernières minutes.
Le pied à l'étrier (rediff.). Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Anne-Marie Descott, Paul Le Person.
Après l'assassinat d'un vétérinaire qui s'occupe plus particulièrement du haras des Grands Régniers, le commissaire Cabrol et son adjoint Ménardeau enquêtent dans le milieu des éleveurs de chevaux de course...

22 h 10 Documentaire : Les années 1900 ou l'art nouveau.
Réal. Folco Quilici. Deuxième partie : *Le bourgeois éclairé.*

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Stress.
Film français de Jean-Louis Bertucelli (1984) avec Carole Laure, Guy Marchand, André Dussolier, Anne Meson.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Boîte aux lettres.
De Jérôme Garcin.
▶ Spécial Jacques Chirac (rediff.).

23 h 50 Prélude à la nuit.
Aroura pour orchestre et cordes, de Iannis Xenakis, interprété par l'ensemble Alternance, dir. Lucas Pfaff.

CANAL PLUS

20 h 30, les Triplés ; 20 h 35, cinéma : Firefox, l'arme absolue ■■, film américain de Clint Eastwood (1982), avec Clint Eastwood, Freddie Jones, David Hoffman ; **22 h 35, Flash d'informations ; 22 h 45, Étoiles et buts ; 23 h 15 Les KO de Canal + ; 0 h 15, Football américain ; 1 h 15, Cinéma : Des femmes pour Gourpanof ■,** film français classé X de J. Helie (1983), avec Yves Callas, Victor Wallet, Eva Kleber ; **2 h 10, Série : Mike Hammer.**

LA « 5 »

20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45 Série : la Cinquième Dimension ; 22 h 35 Série : Arabesque. (De 23 h 25 à 2 h 25 Rediffusions.)

TV 6

20 h, Tonic 6. ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; **0 h Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Quatre aspects oubliés du théâtre du XVIII[e] siècle.

21 h 30 Musique : Latitudes. Musique traditionnelle, Julien Weiss et le groupe Al Kindi.

22 h 30 La nuit sur un plateau. Invité : Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct du Grand Auditorium de la radio de Bruxelles. *Grabmusik, cantate pour la Passion* pour soprano, baryton, chœur et orchestre et orgue, K 42, de Mozart ; Lamentations, Symphonie n° 26 en ré mineur, de Haydn ; Ave Verum Corpus, motet pour chœur, cordes *et orgue, K 618 ; Requiem en ré mineur, K 626, de Mozart,* par la Petite Bande Nederlands Kamerkoor, dir. Sigiswald Kuijken, solistes : Ingrid Schmithuesen, soprano, Catherine Patriasz, contralto, Neil Mackie, ténor, Jelle *Drayer, baryton, Matthias Hoelle, basse.*

23 h Les soirées de France-Musique : Scherzos, par Myriam Soumagnac.

Mardi 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 Ravi de vous voir.

15 h 45 Feuilleton : Paul et Virginie
(12[e] épisode). Avec Mary Marquet, Pierre-François Pistorio, Véronique Jannot, Michèle Grellier.

16 h 15 Variétés : Show bises.
Avec Pierre Perret, Corinne Charby, Allan McKay, Christophe Malavoy, Yves Régnier et Marie-France Pisier pour son livre, Je n'ai aimé que toi.

17 h 25 Feuilleton : Le canon paisible
(rediff.). (Premier épisode.) Réal. Stéphane Bertin. Avec Rachel Boulenger, Jean-Pierre Darras, Philippe Uchan, Raymond Aquilon.

18 h 25 Mini-journal, *pour les jeunes.*

19 h Voyage du pape Jean-Paul II.
Cérémonie du départ à l'aéroport de Lyon-Satolas.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Série : Le veto.
De Daniel Goldenberg, réal. Daniel Moosmann.
▶ Premier épisode : *Changement d'air.* Avec Sady Rebbot, Marie-Christine Descouard, Anne Teyssèdre, Nadine Coll.

21 h 35 Contre-enquête.
Emission proposée par Anne Hoang.
▶ Au sommaire : Dans le collimateur ; Le devoir de réponse ; Une leçon de gymnastique ; Un exil ; Le balcon.

22 h 50 Journal.

23 h 5 C'est à lire.
Avec Daniel Cohn-Bendit pour son livre, Nous l'avons tant aimée, la révolution, et Harlem Désir.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

15 h Série : Sergent Anderson.
Les feux de la gloire.

15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
Présentée par Christophe Dechavanne, avec Pierre Bachelet, Plastic Bertrand, Sigourney Weaver.

17 h 35 Récré A 2.
Super Doc ; Quick et Flupke ; Bibifoc.

18 h 5 Feuilleton : Capitol.

18 h 30 Magazine : C'est la vie. Le cœur.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran.
D'Armand Jammot. Film : le Maître d'école. ■
Film français de Claude Berri (1981), avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary, Roland Giraud, Jean Champion.

22 h 15 Débat sur le thème : Rentrée 1986, où en est l'école ?
Avec René Monory, ministre de l'éducation nationale ; Jean Foucambert, chargé de recherche à l'Institut national de la recherche pédagogique ; Pierre Barnley, ancien instituteur, auteur du livre *L'école est finie* ; M[me] Marie-Claude Bartholy, professeur, et M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, des parents et des instituteurs.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.

15 h Prélude *bis.*

16 h Documentaire : Les grands fleuves reflets de l'histoire : le Tage.

17 h Les après-midi de Disney Channel.
Dessins animés : Pluto veut chanter ; Le piéton ; Les Gummi. Les merveilles de la nature : *Le mystère des profondeurs.*

17 h 55 Croqu'soleil.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux à Vienne.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 La dernière séance.
Soirée Mickey Rooney.
20 h 45 1[er] film : Invasion secrète ■
Film américain de Roger Corman (1963), avec Stewart Granger, Raf Vallone, Mickey Rooney, Edd Burnes.
22 h 20 Eddy Mitchell. Dessins animés ; variétés...

22 h 45 Journal.

23 h 5 La dernière séance (suite).
2[e] film : La rafale de la dernière chance ■
Film de Howard W. Koch (1958), avec Mickey Rooney, Clifford David, Harry Millard, John McCurry... (v.o.).

CANAL PLUS

15 h 20, cinéma : Haute Tension □ film américain de Remi *Kramer (1981), avec Ben Gazzara,* Britt Ekland, Paul Winfield ; **17 h 10 Cabou Cadin ; 17 h 30, Série : les Monstres ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, les Triplés ; 20 h 35, cinéma : Joyeuses Pâques ■,** film français de Georges Lautner (1984), avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte ; **22 h 05, Flash d'informations ; 22 h 20, cinéma : l'Amour en douce ■,** film français d'Edouard Molinaro (1985), avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart, Sophie Barjac ; **23 h 45, cinéma : les Chaussons Rouges ■■,** film anglais de Michael Powell (1948), en v.o., avec Moira Shearer, Anton Walbrook, Marius Goring ; **1 h 55, Rawhide.**

LA « 5 »

16 h 45 Série : Jaimie ; 17 h 35 Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25 Série : Chips ; 19 h 15 Série : Happy Days ; 19 h 40 Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45 Série : Kojak ; 22 h 35 Série : Arabesque. (De 23 h 25 à 2 h 25 Rediffusions.)

TV 6

14 h Tonic 6 ; 17 h Système 6, invités : Belle Stars ; **19 h NRJ 6, Invitée :** Lio ; **20 h Tonic 6 ; 23 h NRJ 6** (rediff.) ; **0 h Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps. Revue d'actualité ; Feuilletons-reportages : Le handicap, la prothèse ; plaisirs et découvenues de la sexualité : génitalité et sexualité ; L'architecture médicale : le médecin dans l'hôpital ; Dossier : Structures de soins adaptées.

21 h 30 Musique : Diagonales, ou l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30 Les mardis de la musique de chambre. En direct du grand auditorium. Musique à découvrir : Horizons vertigineux, de Ducol ; Arcane, de Gaussin ; Epilogue, de Fénélon ; Catalogue d'oiseaux pour piano, extrait : Le chocard des Alpes ; Vingt regards sur l'Enfant Jésus, pour piano, extrait : Regard des anges, de Messiaen, par Louise Bessette et Jay Gottlieb au piano ; à 20.05, Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser ; à 20.30, Les temps retrouvés : Quatuor à cordes n° 5, op. 3, de Jadin ; Les quintes, quatuor à cordes en ré mineur, op. 76 n° 2, de Haydn ; Quatuor à cordes, de Wolf, par le quatuor Enesco ; à 22.30, Récital.

24 h Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Informations « services »

Colloque

Economie et territoire

Le programme du colloque *Economie et territoire,* organisé par la Caisse des dépôts et consignations, les 8 et 9 octobre à la maison de l'UNESCO à Paris (*le Monde* du 3 octobre), comportera quatre grands débats et séances de travail sur les thèmes suivants : le nouveau visage de la France, décentralisation et flexibilité, les entreprises et leur environnement régional et urbain, questions de financement.

L'allocution de clôture sera prononcée le 9 octobre par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports ; les participants seront accueillis par M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. De nombreuses personnalités, dont plusieurs anciens ministres, MM. Olivier Guichard, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi, Marc Becam, Michel Delebarre, participeront aux débats ou les animeront.

Participation aux frais, 2 500 F ; secrétariat du colloque : 47, rue de Babylone, 75007 Paris. Renseignements au service des relations extérieures de la Caisse des dépôts : 42-34-59-89 et 42-34-55-08.

● **AUTOMOBILE.** — Un Salon d'automne de l'automobile d'occasion se déroulera du 17 au 27 octobre 1986, à Châtillon-sous-Bagneux, avenue de Verdun, RN 306 (à 4 kilomètres de la porte de Châtillon), tél. : 42-53-69-76. Sur plus de deux hectares, six cents voitures d'occasion *de toutes marques, toutes cylindrées* et garanties seront exposées. Des étudiants d'écoles de commerce collaborent à l'organisation administrative de ce Salon et sont guidés par des professionnels de l'automobile. Chaque visiteur pourra choisir son véhicule, adapté à son budget, et profiter de la présence et des conseils d'une société de crédit et d'assurance.

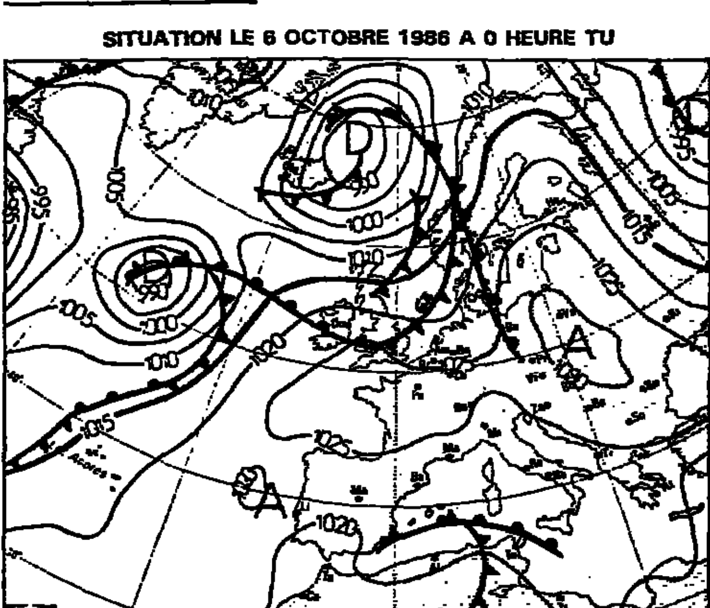
● **FORMATION : le couple et la famille.** — A l'initiative du cardinal Lustiger, le diocèse de Paris lance *cette année l'institut de la famille.* Celui-ci a pour but de répondre, dans une perspective chrétienne, à toutes les questions qui remettent en cause le couple et la famille.

L'institut de la famille organise des cycles de formation ouverts *aussi bien aux personnes privées* qu'aux mouvements. En 1986-1987, trois conférences ouvriront le cycle intitulé : « Le couple, ses problèmes, son devenir ». S'adresser à Institut de la famille, 8, rue Massillon, 75004 Paris. Boîte postale : 8, rue de la Ville-l'Evêque — 75008 Paris — 42-66-90-15.

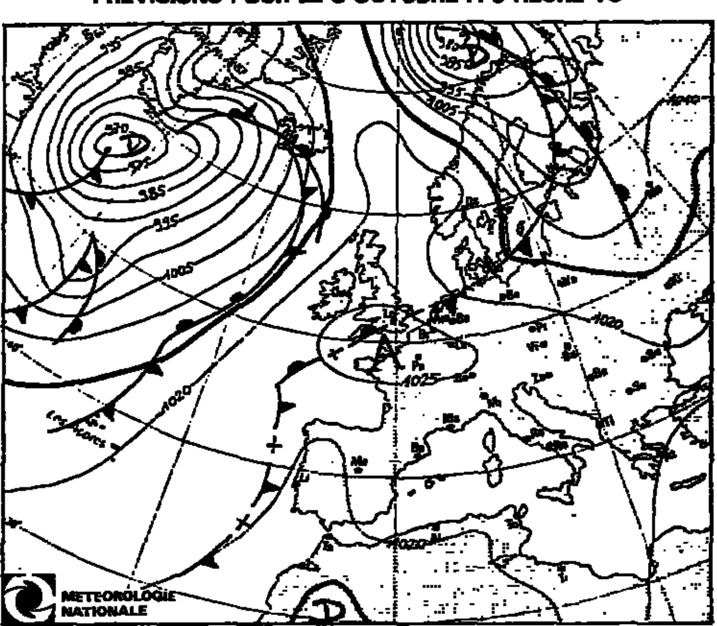
● **PRIX : Fondation pour** *l'enfance.* — La Fondation *pour* l'enfance décernera, en avril 1987, un prix d'un montant de 10 000 F et deux prix d'encouragement de 3 000 F destinés à récompenser des travaux ayant pour thème un aspect du problème de l'enfance maltraitée. Les candidats doivent envoyer avant le 15 octobre 1986 un mémoire de quatre pages et un curriculum vitae au siège de la Fondation, 8, rue des Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris. (Tél. : 42-74-51-91.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 octobre à ***0 heure et le mardi 7 octobre à*** **24 heures.**

Les hautes pressions vont se maintenir voire se renforcer légèrement sur le nord du pays. De ce fait, le courant d'ouest humide se décalera vers les îles Britanniques, les nuages bas matinaux se dissipant plus rapidement.

Mardi matin : le ciel sera très nuageux du nord de la Bretagne au nord du Bassin parisien, au Nord et aux Ardennes. Ces nuages seront accompagnés de bruines éparses de la Haute-Normandie au Nord. En fin de matinée, des éclaircies apparaîtront sur ces régions. Celles-ci deviendront belles dans l'après-midi sauf sur le Pas-de-Calais et les Flandres où les nuages resteront nombreux. Sur le reste du pays, *les brouillards matinaux denses par* endroits, seront fréquents. Ils se dissiperont en cours de matinée et l'après-midi sera très ensoleillée. Toutefois des orages isolés pourront éclater sur les Pyrénées en soirée.

Les températures minimales seront voisines de 12 à 14 degrés près des *côtes, de 8 à 11 degrés dans l'intérieur.* Les températures maximales resteront au-dessus des normales saisonnières. Elles iront de 18 à 20 degrés près de la *Manche, de 20 à 24 degrés sur la moitié* nord, de 23 à 27 degrés sur la moitié sud où elles pourront localement atteindre 29 degrés.

Les vents seront faibles.

LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 7 _ 10 _ 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-10-1986 à 6 h TU et le 6-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 6-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	14	S
BIARRITZ	21	17	B
BORDEAUX	27	15	S
BOURGES	27	10	B
BREST	18	14	B
CAEN	18	15	C
CHERBOURG	17	12	B
CLERMONT-FERR.	25	12	C
DIJON	25	12	S
GRENOBLE St-M-H	12	11	S
LILLE	22	15	C
LIMOGES	25	16	S
LYON	24	13	B
MARSEILLE-MAR.	26	16	B
NANCY	23	10	B
NANTES	22	12	C
NICE	24	19	S
PARIS-MONTS.	21	13	C
PAU	22	13	B
PERPIGNAN	25	16	S
RENNES	19	14	P
ST-ÉTIENNE	25	11	B
STRASBOURG	19	8	B
TOURS	22	10	S
TOULOUSE	28	14	B
POINTE-À-P.	31	24	O

ÉTRANGER

ALGER	27	17	O
AMSTERDAM	21	15	C
ATHÈNES	27	19	S
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	20	2	S
BERLIN	15	6	N
BRUXELLES	24	15	C
LE CAIRE	28	21	S
COPENHAGUE	13	8	P
DAKAR	31	26	S
DELHI	33	23	S
DJERBA	32	21	N
GENÈVE	23	10	S
HONGKONG	28	24	S
ISTANBUL	22	12	S
JÉRUSALEM	26	16	S
LISBONNE	26	17	S
LONDRES	17	10	C
LOS ANGELES	33	14	S
LUXEMBOURG	21	12	N
MADRID	24	13	S
MARRAKECH	27	16	S
MEXICO	19	13	B
MILAN	26	16	S
MONTRÉAL	15	4	N
MOSCOU	5	1	A
NAIROBI	27	15	S
NEW-YORK	23	14	S
OSLO	10	8	P
PALMA-DE-MAJ.	28	20	C
PÉKIN	26	14	P
RIO-DE-JANEIRO	27	20	S
ROME	25	16	S
SINGAPOUR	28	23	P
STOCKHOLM	9	1	C
SYDNEY	20	17	C
TOKYO	24	17	N
TUNIS	31	23	O
VARSOVIE	12	-2	S
VENISE	24	15	S
VIENNE	15	5	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Jeux

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Vingt-deuxième partie

Le cavalier de l'Apocalypse

« Oui, je savais que c'était perdu si Kasparov avait mis sous enveloppe : 41. Cd 7. Quand j'ai vu que c'était ce coup, j'ai failli abandonner sur le champ, et puis j'ai joué encore un peu avant de le faire. » Tel le condamné dans sa cellule, Karpov a vécu deux fois sa mort. En pensée, premier supplice, et en direct, le samedi 4 octobre, à la reprise de la vingt-deuxième partie, ajournée vendredi soir. Tant mieux qu'il ne se soit pas avoué vaincu juste après que le saut de ce cavalier de l'Apocalypse eut fermé la trappe sur son Roi. Ainsi a-t-on pu voir encore : 43. Tb 4, et 45. Dd 6, pointes mortelles qui parachèvent cette finale, une miniature d'anthologie.

Mais le plus extraordinaire, c'est qu'il n'y avait presque que le bourreau et sa victime qui connaissaient leur rôle. Quand Karpov, après cinq minutes pour six coups, serra la main de Kasparov, la salle de l'hôtel Leningrad resta muette et stupéfaite : la plupart des spectateurs, pourtant avertis, croyaient que les deux joueurs s'étaient mis d'accord pour un résultat nul. Il fallut que la victoire de Kasparov fût affichée pour que se lève un tonnerre d'applaudissements. Alors, quittant le podium, le champion du monde lança : *« Cette fois, je crois bien que je vais gagner ce match. »*

Comment pourrait-il le perdre en effet ? Il mène désormais 11,5-10,5. Il n'a besoin que d'un demi-point (une nulle) pour conclure, tandis que son rival doit obligatoirement gagner les deux parties qui restent pour redevenir champion du monde. Certes, Karpov est un lutteur qui n'abandonne jamais. Archi-battu après la seizième partie avec trois points de retard, il est revenu à égalité. Mais, tel le joueur de ping-pong qui est remonté de 20-17 à 20-20, il vient de voir son élan brisé par un *smash* fulgurant.

Ce lundi, il a le service (les Blancs) dans la vingt-troisième partie. Que sa main doit trembler, que les images doivent défiler dans sa mémoire. C'était il y a un an, la vingt-quatrième partie, les Blancs, la victoire obligatoire. Ce fut la défaite. Il n'était plus champion du monde.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingt-deuxième partie

Position à l'ajournement

BLANCS : Rh2, Dg3, Tb7, Cé5, Pa3, d4, f3, g2 et h4.

NOIRS : Rh7, Df5, Td2, Fg6, Pd5, f7, g7 et h5.

41. Cd7 (cse)	Txd4	44. Txç4	dxç4
42. Cf8+	Rh6	45. Dd6	ç3
43. Tb4	Tç4	46. Dd4	Aband.

Sokolov bat Youssoupov

Ce que Karpov n'a pas réussi à faire : remonter au score et dépasser son adversaire, Andreï Sokolov l'a fait. Le jeune grand maître soviétique, âgé de vingt-trois ans (comme Kasparov), a remporté, le dimanche 5 octobre à Riza (Lettonie), la finale du tournoi des prétendants au championnat du monde, en battant son compatriote Artur Youssoupov, vingt-six ans, par 7,5 à 6,5 (4 victoires, 3 défaites, 7 nulles).

L'exploit de Sokolov est remarquable car, mené de deux points (4-6) après la dixième partie sur les quatorze à disputer, il a gagné les onzième, douzième et treizième parties et fait nul dans la dernière. C'est donc lui qui sera l'adversaire du vaincu de l'actuel championnat du monde, dans un match prévu en février prochain en Espagne. Le vainqueur de cette rencontre sera le challenger officiel du tenant du titre qu'il affrontera probablement en 1988.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
Classée première : la série 8 (Dancing Brave 1er)
Classée deuxième : la série 7 (Bering 2ème)
Classée troisième : la série 3 (Triptych 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 8	SERIE 7	SERIE 3	AUTRES SERIES
1	1 31 0 491 5 331 00 191	F. 250 (1) 2 000 20 000 22 000 750 000	F. néant 1 000 10 000 11 000 250 000	F. néant 500 4 000 4 500 100 000	F. néant 250 2 000 2 250 40 000
2	2 2 252	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
3	3 63	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
4	4 44 0 004 2 304	250 (1) 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
5	5 85 125 0 905 9 065	250 (1) 6 000 10 000 20 000 20 000	néant 3 000 4 000 10 000 10 000	néant 1 500 2 000 4 000 4 000	néant 650 1 000 2 000 2 000
6	6 86 606 1 436 11 906	250 (1) 2 000 10 000 20 000 200 000	néant 1 000 4 000 10 000 100 000	néant 500 2 000 4 000 70 000	néant 250 1 000 2 000 20 000
7	7 0 737 7 407	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
8	8	250 (1)	néant	néant	néant
9	9 729 2 419 3 239 8 819	250 (1) 10 000 20 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000 2 000
0	0 250 14 100	250 (1) 10 000 5 000 000	néant 4 000 750 000	néant 2 000 250 000	néant 1 000 70 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 8 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

86 TRANCHE DU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE 85e
TIRAGE DU SAMEDI 4 OCTOBRE 1986

JEU GAGNANT N° 59
LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	
1	NICE	MONACO	X N 2
2	NANTES	TOULOUSE	X N 2
3	RENNES	LENS	1 N X
4	BORDEAUX	PARIS-S.G.	X N 2
5	SOCHAUX	MARSEILLE	X N 2
6	LE HAVRE	NANCY	X N 2
7	METZ	ST-ÉTIENNE	1 X 2
8	R.C. PARIS	BREST	1 X 2
9	LILLE	AUXERRE	1 X 2
10	TOULON	LAVAL	X N 2
11	GUINGAMP	MULHOUSE	1 N X
12	STRASBOURG	BEAUVAIS	X N 2
13	CAEN	ANGERS	X N 2
14	GUEUGNON	BÉZIERS	X N 2
15	SÈTE	THONON	X N 2
16	LE PUY	MONTCEAU	X N 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 5 Oct. 1986 : 2 3 4 7 9 10 11

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4328

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■	■	■	
III									
IV			■						■
V				■					■
VI									
VII							■		
VIII				■					
IX					■		■		
X		■				■			
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Marque de peinture. – II. Une manière d'agir avec intelligence. – III. Déterminer le coût de la vie. – IV. A donc transpiré. Protection de la couronne. – V. Habitant des étangs. Des têtes de pioche mais pas des têtes à piocher. – VI. Caisses d'épargne. – VII. Réduits à néant. Sortie d'enfants. – VIII. Personnel. Ont donc des rapports qui ne manquent pas d'intérêt. – IX. Place des pyramides. Pratiques. – X. Trop long dans le court. Division en campagne. – XI. Sages...femmes.

VERTICALEMENT

1. Ont du retard sur leur classe mais sont bien placés dans leur cours. – 2. Auquel on ne prête pas l'oreille ou auquel l'oreille ne se prête pas. – 3. Esprit anglo-saxon. Changement de lit. – 4. Bombe aux effets hilarants. Article étranger. Privés de décoration. – 5. Vice de forme. Personnel. – 6. Vice de forme. – 7. Ne rien avoir à déclarer. Cœur à prendre. – 8. Réunion de Danois. – 9. Un peloton qui ne manque pas de ficelles. Passée au crible.

Solution du problème n° 4327

Horizontalement

I. Rabat-joie. Etale. – II. Etuve. Scrupules. – III. Morène. Agriotes. – IV. Blé. Nu. Roi. Ni. – V. Olt. Vêt. Assis. – VI. Tasse. Eut. En. – VII. Rée. Morsure. Oc. – VIII. Su. Santerelle. – IX. Pantin. Miette. – X. Main. Agonie. – XI. En. Gêner. Erigea. – XII. Net. Le. Io. Vent. – XIII. Roi. Ferrai. XIV. Coutelas. Lee. – XV. Facteur. Poussin.

Verticalement

1. Remboursement. – 2. Atoll. Eu. Ane. Ça. – 3. Burette. Pi. Troc. – 4. Ave. Sang. Out. – 5. Tennisman. Elite. – 6. En. Soutane. Eu. – 7. Os. Vertige. Lr. – 8. Icare. Señorita. – 9. Ergoteur. Sp. – 10. Uri. Urémie. – 11. Epi. Atelier. Élu. – 12. Tuons ! Le. Ivres. – 13. Altise. Étagères. – 14. Lee. Ino. E.N.A. – 15. Esses. Crémation.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

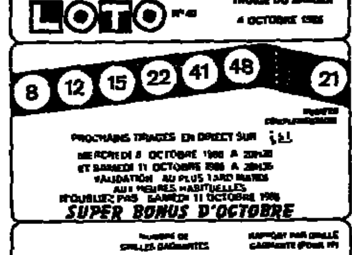
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 5 octobre 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 3 octobre 1986 relatif à l'émission d'obligations assimilées aux obligations de la première tranche de l'emprunt d'État juillet 1986, de la série octobre 1986.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en agriculture.



	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS N°	4	1 567 850,00 F
5 BONS N° + complémentaire	34	97 130,00 F
5 BONS N°	1 806	5 990,00 F
4 BONS N°	100 887	105,00 F
3 BONS N°	1 875 354	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 132 974
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE 8,00 F x 2 : 16,00 F

Le Carnet du Monde

Naissances

– Chantal et Jean-Marc, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline

le 26 septembre 1986.

Chantal Fuseau
et Jean-Marc Sellier,
38, rue de Verdun,
37300 Joué-lès-Tours.

Décès

– On nous prie de faire part du décès de

Horia Ion BOGDAN,
docteur en droit,
ancien président à la cour d'appel de Bucarest (Roumanie),

survenu le 21 septembre.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 2 octobre 1986,

M. Jacques BUREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre national du Mérite,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, dans sa *quatre-vingt-quatorzième année.*

Mme Jacques Burel, son épouse,
Mlle Thérèse Burel,
M. l'abbé François Burel,
M. et Mme François Cayeux, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Burel et leurs enfants,
M. et Mme Goetz Kandler,
M. et Mme Philippe Valois et leurs enfants,
vous invitent à partager leur peine, leur foi et leur espérance.

Ils vous remercient de vous unir à leur prière.

La messe des funérailles est célébrée le lundi 6 octobre en l'église Saint-Martin des Chaprais à Besançon (Doubs) à 14 h 30.

Une messe sera célébrée à Paris en l'église Saint-Germain-des-Prés, le samedi 11 octobre à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Daisy Passy,
sa belle-sœur,
M. et Mme Michel Hilaire,
M. Jean-Laurent Passy,
ses neveux et nièce,
M. Claude Leon
M. Albert Rozenfeld,
M. Guy Seitz,
ses proches collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne FRANAY,

survenu le 2 octobre 1986.

L'inhumation aura lieu le mercredi 8 octobre, à 16 h 30, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, rue de Vimy à Nanterre (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

M. et Mme René Ghnassia,
Sophie et Stéphane,
M. Jean-Claude Ghnassia, chef de service au centre hospitalier de Versailles, et Mme le docteur Marie-Dominique Ghnassia,
Christophe, Géraldine, Coralie,
Madame M. Francfort,
Les familles Berros, Ghnassia, Medioni, Simon, Naron et Fauconnier,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel GHNASSIA,

survenu à Paris le 2 octobre 1986.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Docteur-Flammand,
95240 Cormeilles-en-Parisis.
7, rue Saint-Amand,
75015 Paris.
199, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. David GORINTIN

De la part de :
Mme Esther Gorintin, son épouse,
Son fils, sa famille et ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu mercredi 8 octobre. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

– La Fédération CGC des médecins et des professions médicales,
L'Union régionale CGC d'Ile-de-France,
L'Union départementale CGC du Val-d'Oise,
Le comité économique et social de la région Ile-de-France,
Sœur Germaine Jousseaume,
Le docteur Denise Lemoine,
Le docteur Francis Peigne et Mme, née Jousseaume

ont la douleur de faire part du décès du

docteur André JOUSSAUME,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2 Pour lui dire un dernier adieu, on se réunira le jeudi 9 octobre 1986, à 9 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, Paris-7e.

23, rue du Louvre,
75001 Paris.
30, rue de Gramont,
75002 Paris.
33, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

– *Le président du conseil régional* d'Ile-de-France,
Le Conseil régional d'Ile-de-France,
Le président du Comité économique et social de la région d'Ile-de-France,
Ses collègues *du Comité* économique et social de la région d'Ile-de-France

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur André JOUSSAUME,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
président de la commission de la santé,
l'action sociale et familiale
du Comité économique et social,

survenu le jeudi 25 septembre 1986.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le jeudi 9 octobre, à 9 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, 75007 Paris.

– M. et Mme Bernard Warszawski,
M. et Mme Jean-Michel Toutain,
M. Henri Jacobi,
Mme Adolphe, Maria, Irène Landau,
M. Maurice Koplik,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charlotte LANDAU,
née Jacobi,

le 3 octobre 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 octobre.

Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Il est rappelé le souvenir de son regretté mari,

M. Igor LANDAU,
décédé en 1976.

122, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme Alexandre Monnier,
son épouse,
M. et Mme Georges Dominjon,
Jean et François,
Mme Jean-Pierre Monnier,
Laurence, Alexandre et Jean-Louis,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses collègues, ses élèves et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre MONNIER,
professeur honoraire à l'Université Pierre-et-Marie-Curie,
membre de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,

le 21 août 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, le 23 août, en l'église de Jeurre (Jura).

25, rue Gazan,
75014 Paris.

– M. et Mme Gérard Souham,
M. Yan Souham,
M. et Mme Philip Souham,
Mme Dayle Haddon,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,

dans sa trente-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 29 septembre 1986.

Une messe sera célébrée, le mardi 7 octobre 1986 à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 1, rue de l'Annonciation, à Paris (16), et *simultanément* à la Holy Trinity Church, 3514 « O » Street (at 36th Street), Washington, DC 20007 USA.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Renée Boursicot,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès de son époux,

M. Pierre BOURSICOT,

les prie de bien vouloir accepter ses excuses et de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les *témoignages* de sympathie reçus lors du décès de son époux

Bernard JASKARZEC,

Mme Jaskarzec prie tous ceux qui se sont manifestés auprès d'elle et participent à sa grande douleur de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

– Les familles Jousseaume, Azoulay, Marteau
remercient sincèrement parents, amis et alliés des témoignages d'estime et de sympathie manifestés lors du décès du

docteur André JOUSSAUME.

Selon son désir et ses convictions, ses enfants ne s'associent à aucune cérémonie religieuse.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Joseph BARTOLI,
sous-directeur
de l'Office national d'immigration,

une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 14 octobre 1986, à 12 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 35, rue Guilleminot, 75014 Paris, métro Pernety.

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a treize ans,

Didier ILLOUZ

était victime d'un accident.

Une pensée est demandée à ceux qui L'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– *Une messe sera célébrée le mercredi 8 octobre,* à 18 h 30, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, entrée rue Garancière, en souvenir de

Me Xavier
TANDEAU de MARSAC,

mort accidentellement le 8 septembre 1985.

Mme Jean Tandeau de Marsac, sa mère,
Valérie et Silvestre Tandeau de Marsac, ses enfants,
demandent à tous ceux qui l'ont connu de se joindre à eux.

Communications diverses

– M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, donnera le mardi 14 octobre, à 17 heures, une conférence sur le thème « La famille et l'impôt : un édifice à reconstruire » à la FNCA, 48, rue La Boétie, Paris. *Le débat qui suivra* cette rencontre sera animé par M. Jean-Marie Dupont, du *Monde*.

Renseignements : Alliance nationale population et avenir, 35, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 42-25-18-81.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, vendredi 24 octobre, à 14 heures, salle des Actes, Mme Katia de Queiros Mattoso, née Mytilineou : « Au Nouveau Monde, une province d'un nouvel empire : Bahia au dix-neuvième siècle. »

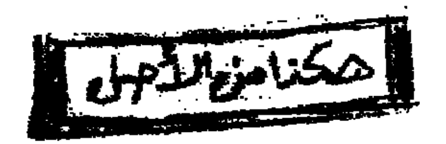
– Université Paris-IV, samedi 25 octobre, à 14 heures, Amphithéâtre Descartes, Mme Geneviève Madika, née Le Guillou : « Epopée et sainteté : la religion dans les chansons de geste du treizième siècle. »

– *Université Paris-IV, samedi* 25 octobre, à 14 heures, Amphithéâtre Est, Mlle Françoise Rucklin : « La condition humaine d'après Dürer. Essai d'interprétation symbolique des *Meisterstiche*. »

CARNET DU *MONDE*
Tarif H.T.

Toutes rubriques	60 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F

Renseignements 42-47-95-03


هكذا من الأصل



LAFARGE COPPEE



C A. 1.2 milliard, 1 300 personnes, importante branche de **LAFARGE COPPEE**, représentant *un ensemble industriel de 15 unités recherche un*

Ingénieur industrialisation

Référence 386 M

Sous l'autorité du Directeur d'exploitation et en liaison avec les Directions fonctionnelles du groupe, votre mission consistera à déterminer pour l'une de nos familles de produits, les meilleures conditions techniques de fabrication, au coût optimum *pour la qualité requise.* Votre action sera *globale : optimisation des méthodes de fabrication, organisation et rationalisation* de l'outil de production, étude des *investissements correspondants...* Cette mission s'exercera dans un premier temps (2 à 3 ans) au sein de l'un de nos importants établissements en Région Parisienne. Ce poste de haut niveau, s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 30 ans et pouvant témoigner impérativement d'une expérience significative d'amélioration de productivité suite à l'optimisation de la technologie d'une unité industrielle si possible *dans un contexte de process. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.*

Nous recherchons également pour l'une de nos filiales, à vocation papetière, située dans la région bordelaise un

Ingénieur de fabrication

Référence 387 M

Sous l'autorité du Directeur de cette usine, vous serez responsable des opérations de fabrication en terme de quantité, qualité et délai, des achats de matières premières et consommables, *des expéditions et des études d'investissements nécessaires aux améliorations techniques Vous animerez une quarantaine de personnes* Ingénieur diplômé, âgé d'au moins 30 ans, il est impératif que vous ayez acquis votre expérience de production dans l'industrie papetière car vous devez être opérationnel immédiatement. Vous pourrez disposer d'un logement de fonction. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Compte tenu de l'importance de notre groupe, pour chacun de ces postes, un candidat de valeur peut être assuré d'une évolution de carrière à la mesure de ses capacités.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tel 45.63 03 10

SOURCES

L'AIR LIQUIDE

Spécialiste mondial des gaz industriels

recrute

INGENIEUR COMMERCIAL

pour sa ***Division Ingénierie*** *basée dans la* ***Région Parisienne*** *qui réalise et vend dans le monde entier des installations de production de gaz industriels.*
Vous serez l'interlocuteur ***en Europe*** *de la clientèle chimique et pétrochimique et des Sociétés d'Ingénierie.*
Vous êtes impérativement diplômé d'une ***Grande Ecole d'Ingénieur*** *avec une* ***expérience*** *technique et commerciale d'au moins* ***5 ans*** *en ingénierie chimique ou pétrochimique.*
De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir en Europe.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable, *celle de l'allemand serait appréciée.*

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

Adressez lettre manuscrite C.V. avec photo en précisant votre rémunération actuelle et la référence ICM D.R.H.P 75 quai d'Orsay 75321 PARIS Cedex 07.

Junction

Groupe industriel français à vocation internationale, 24 filiales dans le monde, 60 % de son C.A. réalisé à l'étranger, recherche :

pour son usine d'Amiens (600 personnes)

RESPONSABLE ETUDES ET TRAVAUX

L'usine réalise un ambitieux programme d'investissement et s'organise en îlots de fabrication. Vous serez chargé, à la tête d'un ensemble bureau d'études et ateliers, soit 50 personnes environ, de la conception et de la réalisation des nouveaux outils de fabrication, machines, automatismes, bâtiment. Vous êtes *ingénieur généraliste ou mécanicien* et vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des études et de l'installation d'automatismes. Intéressantes possibilités d'évolution dans l'entreprise en France ou à l'étranger.

réf. 72090/M

pour son usine de Metz (400 personnes)

JEUNE INGENIEUR A & M ou assimilés CHEF DE BUREAU D'ETUDES

Chargé, à la tête d'une équipe d'une douzaine de personnes de concevoir des équipements de haute technologie, de participer à l'effort de recherche et développement, de faire des études de travaux neufs. Il disposera de moyens *informatiques de calcul et de dessin et devra faire progresser* l'usage et la performance des applications en C.A.O., D.A.O.
Possibilités d'évolution dans les services techniques ou de fabrication.

réf. 72091/M

Adresser votre candidature sous réf. choisie à J.P. LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

PUBLIVAL

Membre de Syntec

CHARGE D'ETUDES EN GESTION SOCIALE

Lyon

Nous sommes un organisme financier à forte implantation régionale

Pour assister la Direction du Personnel dans notre gestion sociale, nous recherchons un jeune diplômé débutant avec éventuellement 1 ou 2 ans d'expérience, de formation ESC ... ou universitaire (Droit, Sciences Eco, Sciences Po ...)

En relation étroite avec l'administration du personnel, sa mission sera de participer à la mise en place d'une nouvelle Convention Collective. Il rencontrera les différents chefs de service et examinera avec eux la meilleure façon d'appréhender et de réaliser ce changement. Possédant des qualités de contact et d'imagination, mais aussi de rigueur et esprit de synthèse, il sera doté de bonnes facultés de rédaction et motivé par l'utilisation de l'informatique
L'importance de notre organisme assurera à un bon potentiel des possibilités d'évolution intéressantes

Merci d'adresser votre dossier (CV, photo, lettre manuscrite) sous référence 514 M à notre conseil KEY MEN - 2 rue Childebert - 69002 LYON

KEY MEN

SOURCES



UNE OPPORTUNITE POUR UN JEUNE MANAGER

PRISMA PRESSE *filiale française d'un groupe de communication de* renom international est devenue en quelques années, l'un des leaders de la presse magazine grâce à la réussite commerciale de ses titres et à ses méthodes de gestion Nos atouts un état d'esprit enthousiaste et un souci permanent de qualité et de rigueur

COODONNER, ANIMER, CONSEILLER, tels sont les trois mots-clés de votre mission auprès de notre President

Vous aurez à suivre l'activité générale de l'entreprise, coordonner l'action des différents départements, *piloter certains projets ponctuels en* France ou à l'étranger.

Age d'environ 30 ans, vous possédez *une formation supérieure* (HEC, Sciences Po, Maîtrise de gestion ...) une première expérience (de préférence dans la presse) ainsi que la maîtrise de l'Anglais ou de l'Allemand

Diplomate, solide, et doté d'un sens relationnel affirmé vous êtes un gestionnaire rigoureux. Homme d'idées, il vous faudra souvent entrer dans le détail, *même si votre fonction exige* une certaine hauteur de vue. Vous devrez aussi faire preuve d'autonomie et d'initiative face à des professionnels confirmés.

Vous vous mettez dès maintenant *en position de saisir cette opportu*nité exceptionnelle en adressant lettre man., CV photo et prét., à Sophie LEFOYER-BERNHEIM, sous la référence ATT 09.M - Direction du Personnel

PRISMA PRESSE
6 rue Daru - 75008 Paris.

GEO Ca prima Femme Actuelle Télé Loisirs

MEDIA PA

WATERMAN **L'exigence de la qualité**

RESPONSABLE UNITE TRAITEMENT DE SURFACE

Nantes

Cette société française *est un des leaders mondiaux dans son domaine* : les instruments à écrire de qualité. Le site industriel (500 personnes) qui réalise l'ensemble des éléments constitutifs des produits comprend différentes unités : moulage, usinage, *traitement de surface,* encres, *montage... Dans sa recherche* permanente de performances, ce site s'est doté de structures avancées, tant en gestion qu'en organisation, renforçant l'autonomie des unités.

Rattaché au Directeur de Production, il est le véritable patron de son unité (70 personnes, *ateliers de galvano, laquage...) et exerce des responsabilités à la fois* techniques (industrialisation, GPAO, production, ...), de gestion (gestion des stocks, suivi de son compte d'exploitation), et de management. Il collabore étroitement avec l'ensemble des services du site.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé justifiant d'une expérience d'au moins cinq années, acquise, si possible, en galvanoplastie de décoration.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération, sous réf. M 7/023 EE à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

---

chargés d'études

FORMATION ESC OU EQUIVALENT

Valorisez votre 1ère expérience au sein de notre société, leader parmi les établissements spécialisés dans le financement immobilier.

Pour aider au développement des promoteurs immobiliers, des PME et PMI qui innovent et se développent, vous aurez à apprécier la qualité des projets qui vous seront présentés sur les plans financier, économique, juridique et humain et vous les suivrez jusqu'à leur complète réalisation.

Pour votre réussite dans ce poste, en plus de vos qualités d'ouverture d'esprit, d'écoute et de dialogue alliées à un bon sens commercial, nous prévoyons une formation à nos techniques et à nos produits.

Des possibilités d'évolution vers des postes d'encadrement existent, tant dans notre société que dans le groupe, pour peu que vous acceptiez une bonne mobilité géographique.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez sous réf. 609 votre candidature à Anne Corouge-Guerreiro
COMPAGNIE BANCAIRE
Service Orientation Recrutement
5, av. Kléber – 75116 PARIS.

UCB

groupe de la compagnie bancaire

Proche Banlieue Nord **250.000 F ±**

Chef de projet informatique

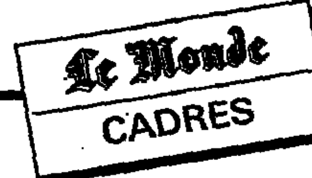
Pour assurer la mise en place de son plan informatique, une société coopérative de distribution de produits de luxe, leader dans son domaine et en forte progression, recherche son **CHEF DE PROJET - RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES.**

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (MIAGE, INSA, Ingénieur Informaticien), *vous avez acquis,* depuis 4-5 ans, l'expérience de la conduite de projets de *réalisation en informatique de gestion.* Responsable d'applications, vous avez déjà *travaillé* en collaboration avec des SSII. Vous désirez aujourd'hui *être maître d'œuvre de la mise en place d'un projet.* Cette société a besoin de vous surtout *si, de plus,* vous avez des connaissances en matière de méthodologie de développement, de gestion de projet et de matériel Digital (Microvax II).

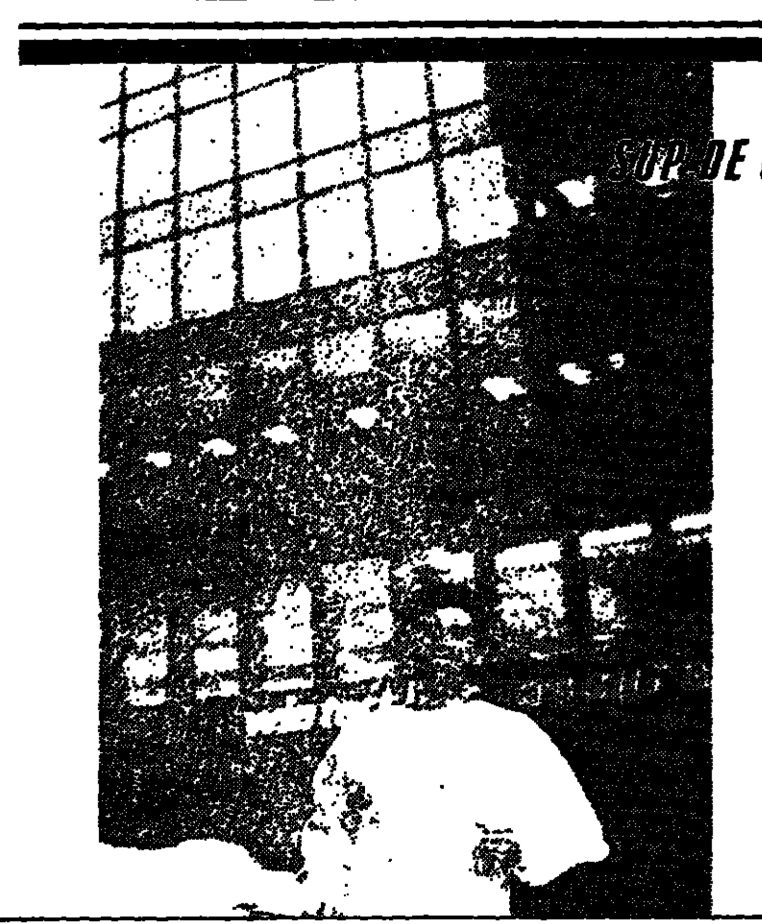
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. *et prétentions) à* ***Monique Herbet,*** Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la *Défense* sous la référence 691-M.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Le Monde CADRES



POSTES PROPOSES SUR TOUTE LA FRANCE



Depuis sa fondation au siècle dernier, la société suisse d'assurance WINTERTHUR n'a cessé d'étendre sur les cinq continents son champ d'action pour figurer parmi les toutes premières compagnies internationales.

WINTERTHUR FRANCE concourt au développement du Groupe par un élargissement constant de ses activités et de ses produits à toutes les branches de l'assurance.

Objectif atteint : la satisfaction d'une clientèle diversifiée : particuliers, entreprises, collectivités, associations...

WINTERTHUR FRANCE offre aujourd'hui à ses collaborateurs les moyens et les structures pour agir, non pas en simples gestionnaires mais en hommes soucieux de progresser ensemble avec des produits réputés et selon des techniques nouvelles.

SUP DE CO : CHOISISSEZ LA RESPONSABILITE IMMEDIATE

Encadrer un réseau d'agents généraux : une mission que vous conduirez en accord avec notre siège, selon trois aspects complémentaires :

L'ANIMATION :
- Vous serez responsable du développement du C.A. de votre circonscription.
- Vous interviendrez auprès des Agents Généraux du Groupe.
- Vous utiliserez des méthodes de vente et de communication modernes.

L'ORGANISATION :
- Vous serez chargé du choix des implantations des points de vente sur votre secteur.
- Vous assurerez la sélection et le recrutement des nouveaux Agents Généraux que vous aurez à mettre en place.

LA FORMATION :
- Vous vous préoccuperez en permanence de la formation technique et commerciale de vos Agents Généraux.

A 25-30 ans, vos ambitions, votre sens de la performance et de la persuasion vous permettent d'intégrer un secteur très évolutif dans une entreprise dont vous partagez le mot d'ordre : prévoir grand !

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo), sous la réf. M/732, à Ph. GOMBEAUD - COPERS - 1, rue Moncey - 75009 PARIS.

winterthur assurances

MEDIA PA

Organisme socio-professionnel pour le logement

Région NORD, recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Bon rédacteur.
- Gestionnaire.
- Sens de l'organisation, de la coordination, du dialogue, des relations publiques.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions salariales sous le nº 8054 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Cabinet BEAU DE LOMÉNIE
55, rue d'Amsterdam
75008 PARIS
recherche

INGÉNIEUR CONSEIL CHIMISTE

en propriété industrielle
CONFIRMÉ

Anglais courant indispensable.
Poste évolutif en fonction des capacités et résultats.

Envoyer C.V. en précisant prétentions au Service du Personnel

Bleu

L'Essec

recherche
pour la prochaine rentrée universitaire

UN PROFESSEUR PERMANENT

en systèmes d'information.
Doctorat ou ph. D requis.

Envoyer c.v. à J. AKOKA
ESSEC
B.P. 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Groupe financier

crédit, crédit-bail, banque commerciale en pleine expansion

RECHERCHE POUR ÉTOFFER ÉQUIPE JEUNE

Pour son département commercial de financement des entreprises

JEUNE DIPLOMÉ(E), HEC, ESSEC, IEP, ESCP

28 ans min., entreprenant, pour développer montages financiers auprès grandes entreprises, basé à PARIS. Une première expérience dans la profession ou de la vente de biens d'équipement sera appréciée. Goût des contacts à haut niveau. Combativité.

RESPONSABLES DE SECTEURS

pour développer l'activité « financements » à : PARIS, LYON, CLERMONT-FERRAND, BORDEAUX, *LILLE*, *TOULOUSE*. Une formation type ESC et/ou une première expérience commerciale seront des atouts importants pour réussir dans cette fonction exigeant dynamisme, souplesse, goût des contacts.

Pour son service des engagements

CRÉDITMEN (H./F.)

formation type ESC, min. 25 ans, analyse des demandes de financements, suivi de la progression des risques, aptes à devenir responsables de service. Première expérience souhaitée.
PARIS et grande ville universitaire *OUEST*.

Pour son département des investissements

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

HEC, ESSEC, IEP, ESCP, ayant une première expérience au sein d'une direction financière de banque ou holding, pour participer à la politique et l'étude de prises de participations. Basé à PARIS.

Le potentiel et l'efficacité dans les postes à pourvoir autorisent les évolutions de carrière les plus ouvertes dans un groupe aux activités financières diversifiées.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo, sous nº 8 060
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (SMC)

DIRECTEUR DE L'ETRANGER ET DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Notre banque recherche des candidats ayant exercé des fonctions de responsabilité :
- en France dans l'exploitation au sein d'une banque à réseau,
- et à l'étranger (5 ans minimum) dans une banque française ou anglo-saxonne.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite de motivation et prétentions à :
M. AMY,
Directeur du Personnel et des Relations Sociales
Société Marseillaise de Crédit - Direction Générale - 75, rue Paradis - 13006 Marseille

---

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK

renforce son Département **ETUDES FINANCIERES** et recherche Homme ou Femme

ANALYSTE CONFIRME

- Ayant une expérience approfondie du marché français si possible dans l'un des secteurs suivants : • Agro-alimentaire, • Bâtiment et travaux publics, • Services.
- De formation supérieure,
- Anglais courant souhaité.

De réelles perspectives de carrière sont offertes pour un professionnel de valeur.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur curriculum vitae et prétentions à BANQUE NSM - Section Recrutement - B.P. 466.08 - 75366 PARIS Cedex 08.

CONTESSE TELEMATIQUE 36 15 91 65 CODE : CONTESS



filiale du groupe américain ITW, spécialiste de la fixation pour professionnels du bâtiment, bien implantée sur les marchés européens, recherche

Responsable marketing HF

Rattaché au Directeur de la Division Outillage Electrique-Pneumatique, vous assurerez les activités classiques du marketing (gestion du mix, analyse des marchés, plan marketing, conseils et supports aux directions de nos sociétés de vente) et un rôle de contrôleur de gestion (tableau de bord : conception, suivi, contrôle, analyse et recommandations).

A 25/30 ans *minimum, diplômé d'une grande école, vous avez une expérience de type chef de produit junior ou assistant de Directeur Marketing, de préférence dans les produits industriels à vente répétitive.*

Nous étudions aussi les candidatures ayant une expérience de vente et pourquoi pas des débutants à fort potentiel.

Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français (l'allemand serait un plus) et disponible pour des déplacements de courte durée en Europe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. MON, à Guy Romestant, SPIT, BP 104, 26501 Bourg-les-Valence.

média-system

Négociateur et gestionnaire : pour optimiser notre service achats

systemedia, Division autonome du 4ᵉ constructeur mondial d'informatique, nous fabriquons et commercialisons des fournitures et des imprimés de gestion indispensables aux utilisateurs et constructeurs informatiques.

Responsable des achats

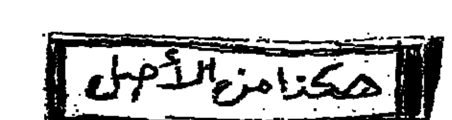
En relation étroite avec les responsables de Production et Marketing, vous définissez les caractéristiques des produits et matières à acheter. Vous en négociez le prix d'achat avec les divers fournisseurs que vous sélectionnez avec soin. Vous veillez à la réduction des coûts et au contrôle quantitatif et qualitatif des produits.

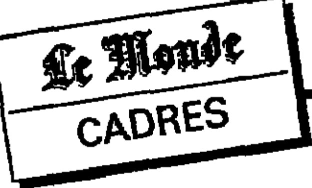
Ceci vous conduit à assurer une gestion efficace des inventaires (acquisition des marchandises en fonction des impératifs de fabrication et de livraison...), et à prendre en charge les problèmes logistiques.

Homme de décision et d'organisation, vos compétences professionnelles dans ce domaine ne sont plus à prouver. Votre aptitude à la communication et votre parfaite maîtrise de l'anglais vous permettront de réussir dans cette mission qui implique de nombreux contacts avec l'étranger. Le poste est à pourvoir à Amboise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 3622/M, à Francis ETIENNE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 place de Seine, 92086 Paris-La Défense, Cédex 20.

média-system





De l'entreprise... au conseil en recherche de cadres

Nous vous proposons de rejoindre l'équipe des consultants du Groupe Bernard Julhiet, spécialisés dans la recherche de dirigeants et de cadres responsables des différentes fonctions, des sociétés de toutes tailles qui s'adressent à nous pour compléter ou *renforcer leurs structures.*

Notre métier a formidablement évolué en quelques dix années : définition plus pointue de profils, attentes plus précises des entreprises, mobilité moins grande des cadres, exigent engagement, rigueur, disponibilité, "de nouveaux consultants" connaissant bien l'entreprise pour l'avoir "bien vécue". Pour réussir les missions qui nous sont confiées, nous utilisons toutes les sources efficaces : *annonces, approche directe, gestion des candidatures spontanées, rencontres, etc...*

Diplômé d'études supérieures, plutôt commerciales/gestion, âgé de plus de 30 ans, vous avez eu des responsabilités variées en entreprise, à bon niveau, ou acquis une expérience dans le conseil en recrutement. Persuadé de l'importance du choix des hommes, vous êtes tenté par une fonction autonome dans une structure légère et par la richesse des expériences *qu'apporte le conseil.* Responsable du développement d'une clientèle et de toutes les étapes des recherches que vous conduirez, vous rejoindrez une équipe de 12 consultants, elle-même intégrée à un solide Groupe de conseil de 200 personnes, en fort développement.

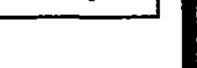
Merci de nous adresser lettre, CV, photo, rémunération actuelle sous référence 735 M - 1 rue de Berri - 75008 Paris. Une grande confidentialité est évidemment assurée.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES





SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - ELSÄSSISCHE BANK

Frankfurt am Main

Filiale du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Une des premières banques étrangères en R.F.A.,

recherche pour son département Informatique et Organisation, dont les équipes mettent en œuvre l'informatique de demain :

Jeunes diplômés

Grandes Ecoles

attirés par les systèmes d'informations bancaires.

Elle vous propose de participer à des études qui vous mettront au contact des services et directions de la banque, afin d'appréhender leurs besoins, de rechercher les solutions appropriées et de les réaliser.

Une première expérience professionnelle au sein d'un cabinet d'organisation ou d'une banque serait un avantage.

Le lieu de travail est situé à Francfort.

Une condition essentielle : bien maîtriser la langue allemande.

André MOOG, notre Conseil, attend votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence E/LM, chez **Raymond Poulain Consultants** - 24, place Kléber « La Maison Rouge » - 67000 STRASBOURG. Discrétion absolue garantie.



Raymond Poulain Consultants

PARIS - LYON - STRASBOURG - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS - DUSSELDORF

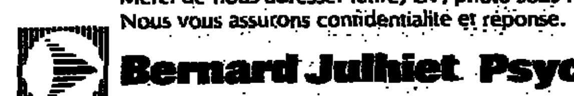
MEDIA BA

Ingénieur... créer la fonction qualité

450 personnes, 250 millions de francs, nous sommes les premiers en France et les seconds en Europe, dans notre domaine particulier de la fabrication d'appareils destinés principalement à l'agriculture. Réputation oblige : soucieux toujours d'améliorer, nous créons la fonction qualité... En amont, vous êtes le garant de la fiabilité à tous égards de nos fournisseurs ; vers l'aval, vous êtes le garant de la pleine satisfaction de nos clients par la qualité des produits livrés, la rigueur et la ponctualité de notre service. Au plan industriel, vous êtes très présent et faites en sorte que la qualité progresse parce que souci de tous... ; vous savez anticiper, prévoir, analyser, concevoir les procédures ; vous agissez concrètement avec l'aide d'une petite équipe de contrôleurs pour assurer bien sûr notre qualité mais surtout pour aider à faire mieux en proposant ou promouvant de bonnes solutions sans pour autant alourdir les coûts. A l'écoute de tous, vous agissez en toute indépendance dans les différents secteurs de l'entreprise car vous êtes rattaché au PDG.

35 ans ou plus, ingénieur diplômé plutôt mécanicien, votre expérience a été dans l'industrie précisément dans une fonction qualité ou à un poste qui vous a fait toucher de très près ces problèmes. Pour réussir chez nous, près de REIMS, nous vous voyons actif, concret, très diplomate et aussi... au-delà de l'ingénieur, homme de qualité.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous réf. 2435 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Développement électronique Ingénieurs projet

La filiale française d'un groupe international, agissant dans un secteur où l'innovation technologique et la notion de fiabilité sont primordiales (instrumentation/mesures), recherche deux Ingénieurs Projet pour son service de développement électronique.

Ils participent à l'amélioration de produits existants ou/et à la conception de nouveaux produits (développement de logiciels sur microprocesseurs). Ils sont ponctuellement en relation avec leurs partenaires naturels : clients, fournisseurs, bureau d'études... Les moyens leur sont donnés pour exprimer toute leur mesure et leur créativité.

Ces postes peuvent intéresser de jeunes Ingénieurs Electroniciens bénéficiant d'une première expérience et connaissant les logiciels microprocesseurs, les circuits spécifiques *linéaires.*

Lieu de travail : Paris.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous référence DE 1003 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Importante filiale française d'un groupe industriel multinational de premier plan recherche un

juriste d'entreprise H/F

En complément d'une très solide formation de base - DEA, DESS exigés - le candidat doit justifier d'une expérience pratique de 2 à 5 ans en cabinet ou entreprise.

Il doit être opérationnel dans tous les domaines du droit des affaires notamment droit des contrats, concurrence, propriété industrielle, réglementation des prix et droit social.

Le goût du travail en équipe est indispensable et l'aptitude à formuler des recommandations immédiatement applicables et à défendre oralement un dossier en réunion de décision est un impératif.

La connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

Le poste basé à Paris, avec de courts déplacements en France et en Europe doit convenir à un jeune professionnel désireux de rejoindre un groupe de forte notoriété offrant d'excellentes possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature sous référence GB 2 à :
Mutatis - 22, rue Royale - 75008 PARIS

MUTATIS

Organisation et Publicité

TERRE ARMÉE INTERNATIONALE

recherche
pour la mise au net de schémas et graphiques et la mise en page de maquettes destinés à des publications technico-commerciales de qualité

DESSINATEUR(TRICE)

Le poste nécessite beaucoup de soin, de goût et de sens du rendu et de la présentation. Contrat à durée déterminée de 1 an.

Ecrire avec référ. et prétent. à :
T.A.I.
Tour Horizon
52, quai de Dion-Bouton,
92806 PUTEAUX.

JEUNES BAC + 2

Le Crédit Agricole vous offre un vrai champ professionnel.
Au guichet, vous apprendrez le métier bancaire.
Prouvant votre sens de la vente, dynamique et disponible, vous proposerez avec efficacité nos nouveaux produits à la clientèle.

Partant ?
Adressez votre candidature au Service du Recrutement sous réf. GIM,
Crédit Agricole Ile-de-France,
26, quai de la Rapée,
75012 PARIS.

VILLE DU HAVRE
recrute
pour mission d'études au sein d'un service économique selon dispositions statutaires.
Traitement 1re année : 7.467,34 F net annuel.
Traitement 2e année : 8.618,73 F.

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

motivé par la recherche de solutions adaptées aux problèmes économiques des villes.

Ecr. à Division du Personnel, MAIRIE DU HAVRE, B.P. 51, 76084 LE HAVRE Cedex.
Tél. : 35-41-45-12 ou 35-41-48-06.

Un Groupe français performant, en expansion, leader européen, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation et comprenant plus de 20 centres de profits autonomes sur tout le territoire propose deux postes à des candidats de valeur.

• Directeur de centre de profits

TOULOUSE

Il s'agit d'une unité performante (150 personnes) ayant de bons résultats, dont le Directeur actuel formera son successeur avant son départ en retraite.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation grande école d'ingénieurs ou de gestion,
- *une expérience réussie* de 5 ans, impliquant direction de personnes et relations commerciales,
- un profil de manager, avec un sens aigu de la gestion et d'indéniables capacités de négociation et de contact.

référence SC 178 AM

• Chef de service marketing et commercial

MONTPELLIER

Au sein d'une unité de 300 personnes, leader au niveau régional, il sera formé par le titulaire actuel du poste qui a une promotion dans le Groupe.
Rattaché au Directeur du centre de profits, il concevra et mettra en œuvre la politique commerciale :
- études des marchés,
- élaboration et vente des produits,
- relations publiques.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation Ecole de Commerce,
- 5 ans d'expérience en marketing opérationnel (produits grand public),
- de solides qualités de dynamisme, de contact, d'imagination et de *réalisme.*

référence TD 179 AM

Ce Groupe attache un soin tout particulier à la qualité de ses responsables et il a la volonté et la possibilité de leur proposer des carrières à la mesure de leurs performances.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Société industrielle (900 personnes, 530 millions de CA), ayant une forte notoriété sur son créneau, rattachée à un grand groupe et disposant d'un outil de production très performant (robotique, commandes numériques, découpe laser...) recherche plusieurs jeunes Ingénieurs AM, ECL, INSA... débutants ou possédant une première expérience professionnelle.

Trois postes sont à pourvoir :

• Futur interlocuteur des constructeurs automobiles

au sein du département prototypes (100 MILLIONS DE CA)

Première expérience technique ou technico-commerciale souhaitable.
Poste Courbevoie (92) puis Beauchamp (95) mi-1987

référence OD 109 AM

• Assistant du directeur industriel

Expérience méthodes et connaissances CAO, GPAO appréciées.
Poste Courbevoie (92) puis Beauchamp (95) mi-1987

référence RD 134 AM

• Ingénieur mécanicien débutant

Formation prévue pour prendre ensuite une responsabilité opérationnelle de production.
Poste ville 50 km du Mans.

référence KU 173 AM

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

Contrôleur de gestion poste évolutif

UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE PERFORMANTE (CA 1,4 milliard) recherche son Contrôleur de Gestion.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- d'animer la démarche budgétaire des Directions opérationnelles et des *services fonctionnels,*
- d'assurer la synthèse et la cohérence du budget,
- d'effectuer l'analyse des performances,
- de développer les "outils" de gestion.

Outre ce rôle de contrôleur de gestion, il collaborera avec la Direction Générale pour les prévisions financières, l'élaboration des dossiers d'investissements, les études économiques et financières.
Ce poste conviendrait à un candidat, ESC ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience *en audit ou en contrôle de gestion* (acquise dans société à dominante commerciale), rigoureux, dynamique, proche du terrain, intéressé par le marché agricole, ouvert aux problèmes du droit des affaires.
Sa réussite dans le poste lui permettra d'accéder à des responsabilités de direction.

Poste : ville ouest France.

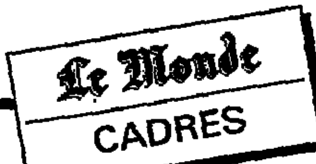
Ecrire sous réf. NZ 132 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL



Le Monde
CADRES

Devenir le D.R.H.

d'un groupe industriel de 2 000 personnes... et plus...

... Voici le challenge que vous propose notre Entreprise, un des premiers Groupes industriels français, à vocation internationale et établissements multiples (CA 85 — 3 Milliards).

La croissance de notre Groupe rend votre mission tout à fait stratégique. Votre plan d'intégration ? D'abord, la découverte de l'Entreprise au travers de la dimension sociale de la fonction : vous devrez mettre en œuvre et animer un plan de développement social adapté aux objectifs de modernisation industrielle de l'Entreprise (motivation, évaluation, rémunération, formation, communication, conditions de travail, etc.).

Puis, vous prendrez la responsabilité globale de la fonction dans un environnement où priment l'efficacité et le sens prévisionnel face à un contexte économique en pleine mutation.

... *Un poste d'envergure pour vous, qui, de formation supérieure, possédez une expérience réussie de la fonction dans un secteur industriel et* qui souhaitez exercer votre talent dans un contexte plus élargi.

Nous vous *remercions* d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et prétentions), sous la *référence* C/DRH/LM, *à notre* Conseil, qui vous garantit la plus totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

CARPANO ET PONS

Notre Société (C.A. 250 MF - 60% export - 800 personnes) est spécialisée dans les composants d'automatismes pour applications domestiques.
Pour notre **Division électronique** en forte croissance, *nous recherchons notre*

RESPONSABLE MARKETING COMMERCIAL

Dans le cadre d'une stratégie de diversification, il prendra en charge, en collaboration étroite avec le *service recherche et développement*, l'élaboration de la politique marketing de la division et en assurera la responsabilité commerciale.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, type ESC, bénéficiant d'une expérience réussie en marketing de biens d'équipement et souhaitant optimiser son potentiel personnel et professionnel. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. SL 8630 à
CARPANO ET PONS, Direction du Personnel,
BP 43, 74301 CLUSES Cedex.

Chefs de projet

Instrumentation/Mesures

La filiale française d'un groupe international, agissant dans un secteur où l'innovation technologique et la notion de fiabilité sont primordiales (instrumentation/mesures), *recherche deux nouveaux Chefs de Projet pour* son service de développement électronique.

La fonction au contenu technique évident *(amélioration* et recherche de nouveaux produits) est riche par sa diversité : en effet, elle suppose l'animation et le contrôle d'une équipe, mais aussi de nombreuses relations avec les clients, les fournisseurs, les achats, les méthodes, le labo, la fabrication... Enfin elle est complète puisqu'elle engage des défis techniques, des budgets, des délais.

Quant à vous, Ingénieur Electronicien, à vos connaissances en microprocesseurs (*Nec, Motorola 6805...*) *ainsi qu'en électronique analogique, linéaire...* vous ajoutez une expérience qui vous a permis d'approcher les problèmes d'industrialisation (machines, process, technologie...).

Le contexte international suppose une bonne connaissance de l'anglais.
Postes situés à Paris.

SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui faire parvenir votre candidature sous référence CP 1002 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

débutants ou 1re expérience

choisissez :

CONSEILS EN PROGICIELS SCIENTIFIQUES

Analyse des besoins,
Choix et suivi des fournisseurs,
Assistance aux utilisateurs
Grands Systèmes IBM

INGÉNIEURS SYSTÈMES EXPLOITATION

Encadrement d'équipes, diagnostique,
Suivi des performances
sur Grands Systèmes IBM

INGÉNIEURS RÉSEAUX

Définition des configurations
Création/extension de Réseaux sur IBM
Relations fournisseurs
Responsabilité installation
et Maintenance.



Ecrire :
78/88, av. Galliéni
Tour Galliéni I
93174 Bagnolet
Cedex.

SERVICE & DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

Directeur des ventes

L'un des cinq premiers laboratoires pharmaceutiques français développant, fabriquant et distribuant une large gamme de produits vétérinaires, tant en France que sur les marchés étrangers, recherche son directeur des ventes France. Rapportant au directeur commercial, il animera une force de vente composée de *17 vendeurs dont trois responsables régionaux*. Il supervisera également le service administration des ventes et facturation, et conduira lui-même les négociations avec les gros clients. Ce poste s'adresse à un candidat âgé au moins d'une trentaine d'années, diplômé de l'enseignement commercial supérieur et disposant d'une solide expérience de l'animation d'une force de vente. Bon négociateur, ses capacités d'analyse lui permettront de participer à l'élaboration de la stratégie commerciale de la société. Une bonne connaissance des produits vétérinaires pharmaceutiques ou para-pharmaceutiques serait appréciée. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu pourra atteindre 300.000 francs par an. Le poste est basé en Franche-Comté. Ecrire en précisant *la référence S/8117M. (PA Minitel 36.14* code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultant en développement marketing service public

La très forte progression du Département Service Public de BERNARD JULHIET CONSEILS, notre collaboration suivie avec des organisations telles que : le Ministère de l'Industrie, les Télécommunications, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Environnement ou la RATP nous conduisent aujourd'hui à rechercher 2 consultants, ayant une expérience marketing-vente acquise dans une grande organisation *publique ou privée.*

Les prestations de BERNARD JULHIET Service Public vous conduiront à participer à des diagnostics de commercialisation, à des actions de formation, à aider nos clients à mettre en place opérationnellement de nouvelles méthodologies, à effectuer des lancements de produits.

Comme nous vous êtes plutôt jeunes (28-30 ans), diplômés d'enseignement supérieur plutôt marketing-commercial. Vous êtes tentés par une fonction qui demande un sens aigu de la *communication, une grande exigence de qualité, une recherche* permanente de la nouveauté et de l'efficacité.

Si vous souhaitez rejoindre l'un des principaux groupes français de conseil, merci d'écrire (en joignant CV + photo) à Bernard Julhiet Conseils (réf. SP86.2 M), 28 boulevard de Bellerive 92500 Rueil Malmaison.

SOURCES



BERNARD JULHIET CONSEILS

Membre de Syntec

SVP, groupe international
de Conseil en information,
leader incontesté sur son marché
recherche
pour sa maison mère implantée en France

1 fiscaliste

pour conseiller nos interlocuteurs :
Chefs d'entreprise, responsables juridiques,
directeurs financiers, cabinets fiduciaires...

Vous êtes titulaire d'un DESS et possédez une expérience pratique de plusieurs années dans le domaine de la fiscalité et comptabilité des entreprises.

Nous vous offrons de participer à notre *développement en rejoignant notre équipe* de 17 fiscalistes.

Adressez votre CV détaillé à
SVP, Madame E. LIPUSCEK
54 Rue de Monceau,
75008 PARIS.

SVP

SOURCES

CENTRALE, MINES, PONTS,...

Devenez l'adjoint de notre responsable planification

Jeune Ingénieur, qui avait fait vos premières armes (3/4 ans minimum) avec succès, qui avait eu à prouver votre créativité et des qualités d'entrepreneur, élargissez vos horizons.

Associez-vous à la réussite d'un jeune Groupe Financier, qui a su, en quelques années seulement, devenir leader sur ses marchés.

Pour commencer, Adjoint au Responsable de la Planification, vous aurez en charge la réflexion stratégique et le suivi financier portant sur un encours de 20 milliards de Francs et sur un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de Francs.

Avec nous, capitalisez sur votre formation et votre expérience et nous vous assurerons la carrière évolutive que vous êtes en droit d'attendre.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous référence 2225 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra

AUJOURD'HUI L'EUROPE... DEMAIN?...

Anderson, Squires Ltd. a le plaisir de vous annoncer la création de son département international au service des banques et des institutions financières à l'extérieur du Royaume-Uni.

Pour l'instant, notre département concentre ses activités sur les postes niveau cadres en Europe Continentale, avec très prochainement un développement qui couvrira tous les centres financiers mondiaux.

Notre intention est d'offrir à ces dits marchés, la même compétence professionnelle pour laquelle Anderson, Squires est réputé à travers le Royaume-Uni.

Pour davantage de renseignements, prenez contact avec
Laila Rafique ou Jacqueline Boyd.

Anderson, Squires Limited, Bank Recruitment Specialists
127 Cheapside, London EC2V 6BU. England.
Tel: 01-606 1706.

Anderson, Squires

ENTREPRISE PUBLIQUE

cherche

pour son SERVICE DE TRÉSORERIE

JEUNE CADRE FINANCIER

issu d'une grande école commerciale
(HEC, ESSEC, École supérieure de commerce...)

Aptitudes requises :
mathématiques financières, initiative à la micro-*informatique, anglais courant.*

Adr. lettre de candidature manus. et c.v., s/n° 8 064 M
LE MONDE PUBLICITÉ, *5, rue Monttessuy, Paris-7e.*

Entreprises en forte expansion région parisienne

recherchent

DEUX DIRECTEURS ET DEUX ADJOINTS DE DIRECTION

Capables de maîtriser l'administration générale, la comptabilité et la gestion du personnel.

Adresser candidatures sous n° 8 065 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.



ARTHUR ANDERSEN & CIE

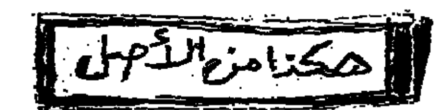
CONSEILS EN ORGANISATION

- PRATIQUER le métier de conseil aux entreprises au sein de notre groupe "Techniques Avancées", en rapide développement (80 personnes),
- RECEVOIR une formation continue en France et aux Etats-Unis,
- TRAVAILLER en équipes "à taille *humaine*" *constituées* en fonction des missions,
- MAITRISER progressivement l'essentiel des méthodes et techniques utilisées dans notre métier (réseaux, télématique, systèmes temps réel, traitement de l'image, robotique, CAO),
- DEVENIR en 5 ans environ responsable de missions,

C'est l'itinéraire que nous vous proposons, si vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur (X, CENTRALE, SUPTELECOM, SUPELEC, MINES, PONTS, ENSIMAG, ENSEEIHT).

Envoyer votre dossier de candidature à
Bruno CORMOULS, ARTHUR ANDERSEN & Cie
Tour GAN - Cedex 13 - 92082 LA DEFENSE.





Le Monde
CADRES

ECONOCOM FRANCE est une jeune Société qui «invente» la distribution informatique professionnelle.

Nous sélectionnons des équipements informatiques dans le monde entier et aidons nos clients à faire le meilleur choix technique, commercial et financier.

Nous étions 20 personnes en avril 86, nous sommes 110 aujourd'hui et serons 150 en fin d'année.

Notre C.A. prévisionnel pour 1987 : 800 MF.

Après quelques mois d'existence, notre progression nous situe déjà parmi les noms qui comptent.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune, dynamique, sainement ambitieuse, disposant de moyens financiers à la hauteur de son projet.

RESPONSABLE LOGISTIQUE

De formation supérieure (Bac + 3), vous occupez depuis 5 ans une fonction similaire, de préférence au sein d'une Entreprise de Distribution.

Vous souhaitez maintenant élargir votre champ de responsabilités.

Véritable patron de notre logistique, vous définissez et mettez en place les procédures permettant d'optimiser :
- la gestion des achats et des stocks,
- les expéditions et installations chez nos clients.

Votre expérience bien sûr, mais aussi certains traits, tels que rigueur, pragmatisme, esprit de synthèse et sens de l'organisation feront de vous l'homme de la *situation*.

Réf. RL / LM

ANALYSTE FINANCIER

Vous avez, soit une formation Ecole de Commerce - Gestion complétée par 2 à 3 ans d'expérience, soit une très bonne expérience (5 ans) de la fonction dans un établissement de crédit. Cette expérience vous a confronté aux rouages financiers des PME - PMI que vous maîtrisez parfaitement.

En relation avec la Direction Commerciale, les agents commerciaux et le Service Refinancement, vous serez l'homme qui prépare les décisions.

Vous analyserez la solvabilité de nos clients, afin de proposer des contrats de location adaptés et des plans de financement appropriés.

Réf. AF / LM

TRESORIER

Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce option Finance, vous avez déjà une première expérience réussie de la gestion de trésorerie.

En relation constante avec nos Directions (Commerciale, Exploitation des contrats, Refinancement, Brokerage), vous assumerez tous les aspects de la fonction : gestion quotidienne et prévisionnelle, relations bancaires, risques de change.

Vous superviserez également les recouvrements *clients*.

Organisation, rigueur, esprit de synthèse et sens de la communication seront les atouts de votre réussite.

Réf. T / LM

Merci d'écrire, en précisant la référence à Olivier Bechu, Directeur des Ressources Humaines ECONOCOM FRANCE 14, rue Pergolese 75116 Paris.

ECONOCOM FRANCE

LA DISTRIBUTION INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

Jonction

GRENOBLE

Ingénieur commercial export

EUROPE ET AMERIQUE DU NORD

Cette unité d'un puissant groupe industriel français, conçoit et commercialise des ensembles de traitement d'effluents industriels et urbains performants.
Elle vous propose de promouvoir ses solutions sur les marchés européens et nord-américains, particulièrement auprès des industries papetières et agro-alimentaires.
Cette mission, qui prépare au poste, soit de Responsable de zone, soit de Directeur Commercial, *convient à un ingénieur de formation, désireux d'appliquer ses connaissances du commerce international* à des actions de vente impliquant une part importante de conseil.
Elle requiert la maîtrise des langues anglaise et allemande. La rémunération sera adaptée à l'expérience acquise et prendra en compte de manière motivante les résultats obtenus.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS—Rhône-Alpes 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON, sous réf. 4116M.

sélé CEGOS

PUBLIVAL — Membre de Syntec

Société sud de la France **spécialisée dans l'instrumentation et le traitement de données**

recherche

(DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE)

1 INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

2/5 ans expérience connaissance en acoustique sous-marine, informatique et traitement du signal.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et photo à : SYMINEX, 2, boulevard de l'Océan, 13275 MARSEILLE Cedex 09.

SOCIETE DE CONSEIL EN ORGANISATION FINANCIERE ET BANCAIRE
recherche, pour postes de

CONSULTANTS

Cadres de banque, en activité ou récemment retraités, Niveau VIII ou HC, aptes à mener missions de diagnostic et élaborer, puis exécuter, plans de réorganisation établissements bancaires Tiers Monde.

Adresser curriculum-vitae, photo et motivations sous référence 1822/O à : A.M.P.
40, *rue Olivier de Serres* - 75015 PARIS
(qui transmettra)

Notre Société est **FILIALE ILE-DE-FRANCE** de l'un des premiers groupes français de ***CONSTRUCTION.***
Pour faire face à son très fort développement et mieux gérer ses ressources humaines, elle crée la fonction de :

CHEF DE PERSONNEL

Profil : environ 35 ans, **diplômé de l'enseignement supérieur** (maîtrise en droit souhaitée), **professionnel confirmé** de la fonction personnel, justifiant d'une expérience réussie, de préférence dans le **milieu Bâtiment**, maîtrisant **l'ensemble des domaines d'intervention** de cette fonction.
Mission : rattaché à la Direction Générale, il participera à l'élaboration de la politique sociale et salariale, assurera la gestion dynamique des ressources humaines (recrutement, formation et information), l'administration du personnel et les relations avec les partenaires sociaux. Bien au fait de la réglementation sociale, il jouera un rôle de **conseil** vis-à-vis de la Direction.
Nous offrons *: une rémunération attractive selon expérience, une réelle* possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe pour tout candidat de valeur.
Ecrire avec C.V. + prét. + enveloppe à votre adresse, s/réf. CC/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BL

CABINET DE GROUPE DE DIMENSION NATIONALE

spécialisé dans les domaines de l'AUDIT, du CONSEIL et de l'ANALYSE FINANCIÈRE

recrute

EXPERTS COMPTABLES
ou
MÉMORIALISTES

pour ses bureaux de METZ, TOULOUSE et NANTES.

De larges possibilités d'association et de développement professionnels sont ouvertes pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V. sous nº 8056 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche pour son équipe ORGANISATION

INGENIEUR EN ORGANISATION

H/F

• Ayant acquis une **expérience de quatre années minimum,** dans un Cabinet d'Organisation ou le Département Organisation d'une banque, il sera chargé de concevoir et mettre en place des systèmes organisationnels.
• Diplômé Grandes Ecoles d'Ingénieur ou de Commerce, le *titulaire du poste sera particulièrement motivé par le travail* d'équipe et les contacts à tous niveaux. La connaissance de l'informatique est un atout.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 14193 à : *B.U.E. - Service du Recrutement*
75107 Paris cedex 02

CONTESSE

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES
recherche :

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ(E)
"Sécurité informatique"

Il sera responsable :
– de la création et de la mise en œuvre de la sécurité informatique sur l'ensemble de l'Etablissement pour les matériels, les logiciels et *les télécommunications ;*
– de la protection des informations.

Une compétence système et logiciel est indispensable.
Une première expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité informatique est nécessaire.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 9352, à EMPLOIS ET ENTREPRISES - 18, *rue* Volney 75002 PARIS, qui transmettra.

cnes
centre national d'études spatiales

Emplois et Entreprises

CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

Le Service d'Action Économique

recrute

un CHARGÉ DE MISSION

Profil :
- *Formation juridique, économique et financière (type ESCAE, Sc. Eco. ou IEP Eco-Fi.)*
- *Anglais*
- *Dégagé obligations militaires*
- *Lieu de résidence administrative : Mont-de-Marsan*

Adresser curriculum vitae au :

Conseil Général des Landes - Bureau du Personnel
B.P. 259 — 40011 MONT DE MARSAN Cedex

ORGANISME PROFESSIONNEL D'ASSURANCES
recherche des

STATISTICIENS

H/F

Formation ENSAE - SCIENCES ECO. option Econométrie ou équivalent, débutants ou première expérience pour renforcer son Service Etudes Techniques.
Ils participeront à la mise en œuvre de modèles de prévisions de charges et à l'élaboration de tarifs d'après des méthodes d'analyses statistiques.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 2832 à Organisation et Publicité, 2 rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Société d'expertise comptable de dimension nationale

spécialisée dans les domaines de l'ANALYSE FINANCIÈRE, de l'AUDIT et du CONSEIL

recrute

PLUSIEURS COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS ou DÉBUTANTS

pour ses bureaux de PARIS, LILLE, TOULOUSE.

Formation de base : HEC, ESSEC, ESC... et/ou DECS.
Première expérience en cabinet souhaitée mais non indispensable.
Ces postes ouvrent de larges possibilités de développement au sein d'un cabinet en expansion.

Envoyer c.v. sous nº 8 055 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Bernard Krief Communication

Pour promouvoir son développement,
BERNARD KRIEF COMMUNICATION recherche

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT RELATIONS PUBLIQUES

Sont nécessaires : la capacité à concevoir une stratégie de communication «corporate» et d'en planifier et conduire l'exécution jusque dans les détails.

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT RELATIONS PRESSE

Il faut une très bonne connaissance de la presse économique et d'information. Une expérience de journaliste est un atout.

ATTACHE(E) de PRESSE CONSULTANT JUNIOR

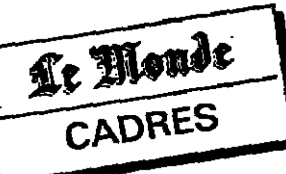
Pour tous ces postes, il faut une sérieuse experience professionnelle, une grande aisance dans l'expression écrite et orale ; le goût du développement et l'habitude du travail en équipe.

(référence J.P. RAFFARIN, Directeur de Bernard Krief Consultants).

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence ci-dessus (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris





Directeur Général de Région

Au moment où s'amorce le redémarrage du secteur de la Maison Individuelle, le Groupe BRUNO PETIT a déjà fourbi ses armes pour améliorer ses performances et termine la mise en place de ses nouvelles structures.

Issu d'une Grande Ecole et heureux dans l'action, vous avez acquis une réelle expérience du commandement. Opérationnel, mais aussi homme de projet, vous savez et vous aimez animer, former, motiver les hommes, structurer, gérer, développer.

Aujourd'hui vous voulez devenir manager à part entière et élargir votre champ de responsabilités. Auprès de notre Président, à vous de prendre en main la Direction Générale d'une des régions de la marque BRUNO PETIT.

Notre chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs, nos performances et notre notoriété sauront satisfaire vos légitimes ambitions professionnelles.

Vous bénéficierez d'un système de stock options.

Pour ces postes basés en Province et en Région Parisienne, merci de nous faire part de vos motivations en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 120, à la Direction Gestion des Cadres qui vous garantit une totale confidentialité.

GROUPE BRUNO PETIT - BP 33 - 92190 MEUDON





CREDIT AGRICOLE DE LA SOMME à AMIENS

à JEUNES CADRES DEBUTANTS

L'opportunité :

- de valoriser leur formation supérieure (grandes écoles, ingénieurs, scientifiques, universitaires) au sein d'une entreprise résolument tournée vers l'avenir,
- d'exprimer pleinement leur capacité de management et de conduite de projets,
- de développer leurs qualités de contact, d'analyse et de synthèse,
- d'être des Femmes et des Hommes d'idées de réalisation et de terrain,
- de devenir des professionnels de la banque après un long parcours de formation interne.

Capables d'apporter :

- une formation supérieure BAC + 5 assortie d'une spécialisation complémentaire,
- une aptitude à la communication et un esprit d'équipe tourné vers l'écoute et la concertation,
- de la créativité et de l'humour.

Adresser votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions au Service du Personnel - C.R.C.A.M. de la SOMME B.P. 921 - 80009 AMIENS CEDEX.

VILLE DU HAVRE recrute pour mission d'études au sein d'une équipe pluridisciplinaire selon dispositions statutaires. Traitement 1re année : 7.467,34 F net mensuel. Traitement 2e année : 8.618,73 F net mensuel.

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

motivé par la recherche de solutions adaptées aux problèmes d'organisation des administrations.

Ecr. à Division du Personnel, MAIRIE DU HAVRE, B.P. 51, 76084 LE HAVRE Cedex. Tél. : 35-41-46-02 ou 35-41-46-05.

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL (droit des sociétés) recherche

2 COLLABORATEURS

- Un débutant, diplômé et très motivé pour formation.
- Le second, expérimenté, réf. sérieuses, assoc. éventuelle.

Ecr. av. c.v. à M. BAYET, 47, rue des Mathurins, 75008 Paris.

GENIOUS SYSTÈMES rech.

INGÉNIEURS

LOGICIEL TEMPS RÉEL. 68000, 80/86, SOLAR, HP. Tél. : 47-85-63-39.



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'OISE

La Direction des Ressources Humaines recrute pour son **Service Formation à BEAUVAIS** un

chargé de formation et de communication interne H/F

Sa mission :

- conception et animation d'actions de formation (expression, communication, formation générale),
- réalisation de supports de communication interne (journaux et films d'entreprise).

Nous attendons la candidature d'un psychosociologue créatif, négociateur, motivé/"motiveur" et possédant la maîtrise des techniques de communication et de l'audiovisuel.

Une expérience, même courte, en entreprise et/ou dans le secteur bancaire serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au Service du Personnel, CRCAM de L'OISE, B.P. 311, 60026 Beauvais Cedex.

IMPORTANT GROUPE recherche

ASSISTANT(E) EN COMMUNICATION

POUR LANCER UN PROJET D'AMPLEUR NATIONALE ET INTERNATIONALE

Lieu de travail : VICHY.

Anglais impératif. Allemand souhaité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + 2 feuillets sur expérience et motivation + photo indispensable à HAVAS VICHY, B.P. 303, 03201 VICHY sous n° 6203. (Discrétion assurée.)

AGENCE POUR L'AIDE A LA GESTION DES ENTREPRISES CULTURELLES EN ILE-DE-FRANCE recrute

SECRÉTAIRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE

Responsable de l'accueil. Connaissances informatiques appréciées. Salaire ann. brut : 100.000 F.

Adr. C.V. et lettre à AGECIF, Grand Palais, Porte C, Av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

Entreprise montpelliéraine Secteur tertiaire jeune et dynamique recherche

RESPONSABLE SERVICE MARKETING ET COMMUNICATION

Exp. similaire indispensable.

Adr. C.V., prétentions et photo à GIE SIC, B.P. 1103, 34007 MONTPELLIER Cedex.

Organisme d'études financ. internat. à Lyon recrute : ÉCONOMISTE

Formation universitaire, BAC + 4, 25-35 ans, expér. pédagogique, pour documentation, études et animation de séminaires de formation. Ecr. avec C.V. + photo à CEPREM, 16, av. Berthelot, 69007 LYON.

ORGANISME D'ÉTUDE ET DE FORMATION DE L'ASSURANCE

recherche

CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE et TÉLÉCOM

Pour animer des travaux menés à l'échelon professionnel sur les plans national et international.

- Bonnes connaissances techniques.
- Facilités de contact.
- Anglais indispensable.

Envoyer c.v. et photo à : n° M 12 455 BLEU 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

PROF. ANGLAIS (langue maternelle + exp.), temps plein, anglais cciai et courant à adultes. URGENT. Tél. CCI de Roanne, M. Jamond : 77-67-31-65.

PONTS, MINES, CENTRALE débutants

La Société des Tuyaux Bonna, groupe à vocation internationale de 2.000 personnes, 10 usines en France, développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton.

Pour contribuer au développement de nouvelles technologies et de la qualité des produits, nous vous proposons dans deux de nos unités de fabrication en région parisienne (Conflans-Ste-Honorine et Meaux) des responsabilités opérationnelles qui vous permettront de mettre en valeur vos qualités techniques et humaines dans la direction d'un atelier.

La diversification de nos activités et nos nombreuses implantations sont à terme autant de possibilités d'évolution en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 3385 à

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

B.P. 37108 75365 Paris Cedex 08.

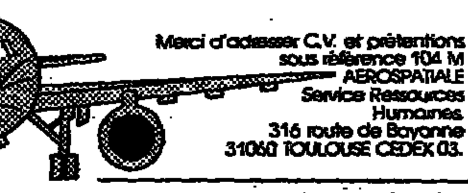


UNIVERS DE LA GESTION

CONTRÔLEUR DE GESTION

Il sera détaché dans un Centre de Production pour en conseiller la hiérarchie sur le plan des choix économiques, améliorer le système d'information entre le Centre et le Service Contrôle de Gestion, contrôler les procédures et suivre les écarts objectifs/réalisations.

De formation Sup. de Co. ou équivalente, il justifiera d'une expérience, dans un poste équivalent, de quelques années au sein d'une grande entreprise de production (si possible mécanique).



Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 104 M AEROSPATIALE Service Ressources Humaines. 316 route de Bayonne 31060 TOULOUSE CEDEX 03.



Créez l'événement... L'offensive des marques !

La Société n'est plus à présenter. Des enfants aux adultes, tous connaissent bien ses produits, sa publicité, son image de marque.

Créativité, qualité, pugnacité, audace sont les clés de cette unité à taille humaine où les contacts sont, certes directs, mais faciles. L'équipe est jeune et mobilisée par les capacités d'innovation et d'adaptation à l'évolution des produits.

Elle recherche un nouveau **CHEF DE PRODUIT.**

Vous êtes totalement responsable de votre ligne : du concept à sa distribution. La stratégie budget, les prix de revient, le packaging, le partenariat-fournisseur, la publicité n'ont pas de secret pour vous. Vous travaillez aussi bien avec la production qu'avec le commercial.

Nous vous demandons beaucoup : d'abord une formation supérieure (Sup de Co, ESC, Agro, Maîtrise) et une bonne pratique de l'anglais. Une courte expérience réussie à la vente vous a ensuite conduit à prendre des responsabilités marketing. Enfin votre tempérament de "gagneur", votre ouverture aux autres, votre passion de prendre des initiatives achèveront de nous convaincre.

Etes-vous prêt à vous "éclater" avec nous ?

Merci de bien vouloir adresser votre dossier s/réf. LA/618 M à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



Cécile Dargeou
24, rue du Pont
92200 - NEUILLY S/Seine.

RÉGION OUEST DE PARIS
GROUPE IMPORTANT de l'Automobile recherche

INGÉNIEUR

Grande Ecole

ECP – IDM – AM ou équivalent

débutant ou quelques années d'expérience pour développer des capteurs et des systèmes de mesure.

Généraliste, il devra exercer ses connaissances et son expérience dans les domaines de la mécanique, de l'électronique et de la physique.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9351 à :

EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

Filiales françaises et étrangères Groupe industriel français

RÉGION RHONE-ALPES

SECTEUR DES BIENS DE CONSOMMATION, FORTE IMPLANTATION INTERNATIONALE,

NOUS RECHERCHONS

UN CONTROLEUR DE GESTION

de formation supérieure (gestion, finance, comptable), expérience d'au moins 3 ans et bon niveau d'anglais (allemand souhaité).

Vous serez en charge, au sein de notre équipe, de plusieurs filiales (USA notamment) où vous assurerez, en tant qu'interlocuteur unique de la direction, une mission de contrôle et de conseil.

Vos déplacements seront fréquents et votre cadre de travail motivant. Votre salaire : 200.000 F +.

Adr. votre candid. avec lettre man., C.V., photo s/n° 8053, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

GROUPE BANCAIRE MULTINATIONAL recherche pour assurer la rapide extension de son réseau

UN CADRE Niveau VI ou VII

ayant une solide maîtrise des opérations bancaires, (notamment crédit documentaire).

Il devra assurer l'animation et la supervision d'un département opérations d'une cinquantaine de collaborateurs et donc faire preuve d'initiative et d'autorité.

Adresser curriculum-Vitae détaillé, photo et motivations sous réf. 1824/O à : A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

GRENOBLE

ÉTABLISSEMENT FINANCIER SPÉCIALISTE DES CRÉDITS AUX P.M.E. ET DU MONTAGE D'OPÉRATIONS COMPLEXES,

Nous proposons à UN JEUNE E.S.S.E.C. ou SUP. DE CO., option finance-comptabilité, de devenir :

CHARGÉ D'AFFAIRES

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en entreprise (direction financière, contrôle de gestion), en cabinet d'audit, dans un établissement financier ou une banque d'affaires.

Votre sens des relations commerciales, votre rigueur et votre envie de progresser vous permettront d'être chez nous, avant 1988, responsable d'une clientèle industrielle et tertiaire au sein d'une équipe dynamique et opérationnelle.

Ecrire sous n° 8052 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL IMPLANTÉ EN FRANCE ET EN EUROPE (8 000 personnes - 3 milliards de C.A. consolidé)

recherche pour les sociétés françaises de sa division Automobile (5 000 personnes - 2 milliards de C.A. consolidé)

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Nous nous adressons à des candidats :

- intéressés par la conception et la mise en œuvre de produits mécaniques de grande série.
- Attirés par les technologies de pointe (électronique, informatique).
- Ouverts à la mobilité géographique.

Les personnes retenues sont appelées à prendre rapidement des responsabilités opérationnelles, notamment dans les secteurs de production, après une première période de prise de connaissance de l'entreprise, de ses produits et de son savoir-faire.

Leur évolution professionnelle sera ensuite assurée dans le cadre d'une société en fort développement industriel.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétent. et photo au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8039, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Cabinet d'ingénieurs conseil recherche

1 INGÉNIEUR DIPLOMÉ

INSA, ENITRTS ou équivalent. 5 a. d'exp. min., traitement des eaux. Conception de station d'épuration. Connaissance qualité des eaux. Goût du dessin pour conception et réalisation de projets en bureau d'études. Exp. technico-ciale appréciée.

1 INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Même profil. 1 à 2 a. d'exp. Réf. exigée en conception de projets épuration des eaux. Traitement des eaux potables. Traitement des eaux de piscine.

Env. C.V. + photo + prétent. s/n° 8066, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Région Nord cherche FORMATEUR

Travail social, études sup., social. Exp. recherches indisp. Ecrire sous le n° 8063 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

STÉ EN EXPANSION recherche

V.R.P. EXCLUSIFS OU MULTICARTES

Visite stes stés informatisées. Connaissances en imprimerie souhaitée ou industrielle. Fixe + commissions sur C.A. Forfait frais km, sélection sur C.V.

Ecr. Imprimerie La Marnaise, 77100 Mareuil-lès-Meaux.

Société de Services Informatiques installée à PARIS et banlieue Ouest rech. dans le cadre de son développement

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant au moins 5 ans d'exp. chez un constructeur ou société de services.

Ecrire avec C.V. + photo s/réf. 5070 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transm.

AGENT GÉNÉRAL recherche pour importante société de lunetterie

PLUSIEURS CCIAUX de HAUT NIVEAU H./F.

Secteur 75, 92, 93, 94, 91, 78, 95, 77, 28, 45. Tél. pr R.V. (1) 60-88-43-68.

Lycée sous contrat rech. pour 1 classe BAC D PROFS EXPÉRIMENTÉS en S/N et P/C. Env. C.V. à Ecole, 67, boul. du Midi, 93340 LE RAINCY.

Travail à temps choisi, diététique, amincissement, esthétique, réflexologie, mère au foyer souhait. faire carrière vente dir. Tél. : 40-06-06-59 après 18 h.

Etablissement Public Marseille recherche COMPTABLE

Titul. DECS complet. Expér. et prat. informatique souh. Rémun. ann. 12.000 F. Adr. C.V. Eurosud Publicité, n° 3989, 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

INTITUTION FINANCIÈRE recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

Bon niveau pour développement service financier. Adresser C.V. et prét. en précisant bien sur l'enveloppe la réf. « C » à O.S.P., 64, r. La Boétie, 75008 PARIS. qui transmettra.

Cabinet expertise comptable en forte croissance cherche

AUDITEUR

Environ 3 ans d'expérience en cabinet international pour missions d'Audit en France et à l'étranger.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. à J.A., 122, bd Malesherbes, 75017 PARIS.



IMPORTANTE INSTITUTION FINANCIERE

(Po[illegible]érie
2 000 00[illegible]

Siège à PARIS

recherche

ANALYSTE FINANCIER

formation supérieure

Expérience gestion de portefeuilles de valeurs mobilières au sein d'organismes financiers.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 13064 à : CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui trans.

UNIVERS DE LA GESTION

Groupe INDUSTRIEL MONDIAL ; C.A. : 6 milliards $

EUROPEEN : ITALIEN, FRANÇAIS, ANGLAIS...

DIRECTEUR FINANCIER A MILAN

60 Millions de lires / an

- De formation supérieure, 30 ans environ, votre professionnalisme vous a permis de réussir vos premières missions dans un cabinet d'audit puis de prendre une fonction opérationnelle dans une entreprise industrielle.
- Sous les ordres du Directeur Général de notre filiale à Milan vous prendrez en charge la totalité de la **fonction financière** et managerez votre équipe de 12 personnes.
- L'ITALIEN est un impératif mais l'anglais et le français vous permettront d'évoluer au sein du groupe.
- Les entretiens auront lieu à PARIS et MILAN.

FMI recrutement

Envoyer CV et photo sous réf. 2420/M à notre Conseil.

FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



BRISTOL-MYERS S.A.

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes pharmaceutiques internationaux. 1 milliard de F de CA, 1000 personnes, un centre international de recherche ultra moderne. Plusieurs sociétés et laboratoires composent le **groupe en France.**

Le Directeur des Services Comptables et de Contrôle de Gestion Industrielle

que nous recherchons a, à ce niveau, une responsabilité essentielle dans notre groupe.

Animant à Marne la Vallée une équipe opérationnelle importante (24 personnes) avec 2 chefs de service, il est chargé par le Directeur Financier : - de la supervision, de l'organisation, de la régularité des Comptabilités Générale, Industrielle, Intercompagnies des différentes divisions et sociétés du groupe; - de la consolidation et du reporting mensuel et annuel à partir d'une comptabilité analytique très élaborée, de l'établissement des documents fiscaux - du contrôle de gestion industrielle.

Il veille au respect des procédures du groupe, fait évoluer en permanence une organisation structurée et performante et assure l'interface avec les responsables opérationnels du groupe.

L'origine du candidat (e) que nous souhaitons rencontrer : Grande Ecole de Gestion, Expertise Comptable, puis Cabinet d'Audit et animation des Services Comptables d'un groupe industriel pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonnes et confronté au même niveau de complexité que le nôtre.

Un esprit rigoureux, critique, créatif est indispensable ainsi que la capacité de « Manager ».

La pratique de l'anglais serait un atout.

Merci d'adresser lettre et dossier de candidature sous référence RVR 565 10.

TEG,
113 rue de l'Université,
75007 PARIS.





DESSEIN

Littoral Normand — ***330 KF environ***

Contrôleur financier une fonction à développer...

Cette filiale française d'un groupe international dans le secteur chimique industriel réalise 300 MF (300 pers., 3 unités de production).

Dans le cadre d'un renforcement de la structure actuelle, le Directeur Financier vous chargera de maintenir et d'améliorer la qualité des informations comptables - générales et industrielles - produites par votre service (11 pers.), d'optimiser l'utilisation d'un nouvel outil informatique, de veiller au respect des délais et de la fiabilité des résultats mensuels et annuels, de la bonne application des procédures comptables. Bien-sûr, la fiscalité, le contrôle budgétaire, la trésorerie sont également sous votre responsabilité.

Agé de 30 ans au moins, diplômé d'une Ecole de Gestion + DECS, vous avez l'expérience de l'audit et de l'animation d'un service financier et une bonne pratique de la comptabilité anglo-saxonne, de la fiscalité et de l'outil informatique.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel sous référence IB 56710 M.

TEG,
113 rue de l'Université,
75007 PARIS.





DESSEIN

Diplômé HEC, ESSEC, ESCP un bon placement pour votre première expérience : CORTAL



CORTAL, filiale du groupe de la Compagnie Bancaire, est une banque qui *doit sa réussite spectaculaire à ses méthodes originales de vente de* produits de placement financier et à la qualité de ses équipes.

Pour renforcer sa direction financière et comptable, elle recherche un jeune HEC, ESSEC ou ESCP Option Finance + DECS, qui souhaite participer à *l'activité d'une société très innovante.*

Ses qualités d'organisation, son goût du travail en équipe et son ambition seront les gages de *son épanouissement personnel et professionnel* au sein de la Société ou du Groupe de la Compagnie Bancaire.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV. photo) sous réf. 911. à Gilles DELALANDRE - Compagnie Bancaire, Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

CORTAL

groupe de la compagnie bancaire

SOURCES

Responsable recrutement et gestion prévisionnelle des cadres

Nous sommes un groupe industriel leader dans notre domaine d'activité.
Poursuivant notre politique de développement des ressources humaines, nous souhaitons accueillir au sein de notre équipe un responsable de recrutement et de gestion prévisionnelle des cadres.

Nous mettons à votre disposition des outils performants que vous pourrez faire évoluer grâce à votre créativité et votre professionnalisme.
De formation supérieure, vous avez une expérience réussie de cinq années dans la fonction, en milieu industriel de préférence, et disposez de qualités relationnelles inhérentes à votre mission.
Si vous êtes intéressés, merci d'écrire à Média-System, (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, sous réf. 8134/RHL, qui transmettra.

média-system

Banque Populaire

La Banque Populaire Auvergne et Corrèze,

dont le siège est à Clermont-Ferrand, représente 400 personnes, 3 milliards de francs de dépôts gérés, et exerce son activité sur 4 départements. Sa direction générale a défini un ambitieux plan de développement à moyen terme. Afin d'étoffer le potentiel humain de la banque, elle recherche plusieurs cadres.

Responsables de marché

Dépendant du directeur du développement, ils participeront à la définition de la politique commerciale de la banque et mettront au point des actions de promotion en direction de leur clientèle : artisanat-commerce, particuliers, fonction publique... Ils joueront un rôle de formation et d'assistance auprès du réseau. Ces postes (siège) s'adressent à des candidats de formation supérieure (ou équivalence) ayant une solide connaissance des produits financiers, bancaires et une bonne pratique d'une des clientèles concernées. Réf. A/2795M.

Jeune diplômé grande école

La direction générale souhaite intégrer un jeune diplômé grande école (HEC, ESSEC, Sciences Po, ESC *ou* ingénieur grande école), de grande valeur, pour l'associer à la politique de développement et d'organisation de la banque. Réf. A/2782M.

Pour ces postes, écrire en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA).

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque

Une banque à taille humaine, implantée à Paris et filiale d'un très grand groupe bancaire, recherche un second d'agence et un chargé d'affaires crédit immobilier.

Second d'agence

180/200.000 F

Il aura pour mission, en collaboration avec le chef d'agence, d'assurer la gestion complète du point de vente (7 personnes). Il sera particulièrement chargé des relations avec la clientèle entreprises de l'agence (PME, grandes entreprises) dont il développera le portefeuille de manière autonome. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 28 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience de responsable de petite agence, de second d'agence ou de spécialiste clientèle entreprises et souhaitant évoluer. En cas de réussite à ce poste, et sous réserve du potentiel nécessaire, des fonctions de chef d'agence pourront être envisagées à terme. La rémunération, de l'ordre de 180/200.000 francs pourra éventuellement être supérieure en fonction du profil du candidat retenu. Réf. A/R 9184M.

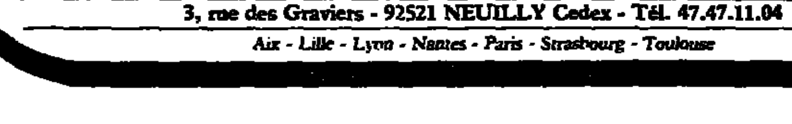
Chargé d'affaires crédit immobilier

120/150.000 F

Intégré au secteur exploitation du département immobilier (25 personnes), il aura pour mission d'assurer la gestion des dossiers de crédits immobiliers réalisés par la banque. Après une période de formation, il assurera le montage complet du dossier, ainsi que le suivi sur le plan technique. Plus gestionnaire que commercial, il sera cependant amené à négocier avec la clientèle -essentiellement marchands de biens - les termes du contrat (apports, conditions, garanties). Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, doté d'une bonne formation de base, ayant une première expérience du montage de dossiers de crédit immobilier (CT et/ou LT) dans une banque. La rémunération, de l'ordre de 120/150.000 francs, pourra éventuellement être supérieure en fonction de l'expérience acquise. Réf. A/R 9185M.

Pour ces postes, écrire à H. CELERIER en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Lyon

Professionnels de la banque, passez du général au particulier

Cinq à sept ans d'expérience de la Banque ont fait de vous un généraliste de haut niveau et vous souhaitez maintenant mettre votre potentiel au service d'une clientèle privée de haut de gamme.
Notre banque jouit dans ce domaine d'une très forte notoriété. Elle renforce aujourd'hui son équipe d'

Attachés de clientèle privée

(futurs Gestionnaires de Patrimoine)

Nous vous attendons pour contribuer à mettre en place une politique volontariste de développement de notre fonds de commerce de clientèle particulière et des services correspondants tout en confirmant notre image de marque de grande qualité.
De formation supérieure, vous avez le goût des contacts, *une bonne autonomie,* de l'aisance relationnelle et la volonté de réussir : venez nous rejoindre et nous vous aiderons à bâtir votre propre évolution au sein de notre structure très ouverte et à taille humaine.

Merci d'écrire, téléphoner ou simplement envoyer votre carte de visite professionnelle, sous référence 968, à Monique LAURENT, ARCHE-CONSEIL, *tél. 78 93 83 01, en indiquant votre rémunération actuelle.*



68, rue Duquesne — 69006 LYON

média-system

Analyste Financier

...un bon investissement

Apple

De formation supérieure ESC ou similaire, votre DECS en poche, vous avez acquis 2 à 5 ans d'expérience dans un service financier d'une grande entreprise multinationale.

Vous maîtrisez la comptabilité anglo-saxonne, les transactions de trésorerie, les contrats de change, le reporting,... et vous êtes familiarisé(e) avec l'outil informatique.

Nous vous proposons de prendre en charge :

- **la comptabilité de la trésorerie européenne,**
- **le contrôle des flux financiers entreprise / banques dans les différentes devises,**
- **la mise en place d'un nouveau système de comptabilité sur informatique.**

Nous misons sur des hommes et des femmes à fort potentiel de développement, responsables, capables de s'investir et d'évoluer rapidement, dans une société dont l'image est synonyme de réussite.

Nous rejoindre sera pour vous... un bon investissement. Bien sûr, vous parlez anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous réf. 233A, à Alain Nervet, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

nervet pont conseil





HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO...

Un groupe financier de 1er plan pour vos débuts dans la finance

sovac

Important GROUPE FINANCIER privé, spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité en France.

Dans le cadre de notre politique de formation de futurs cadres dirigeants, nous recherchons des jeunes diplômés, **débutants** ou ayant une **expérience d'une à deux années.** Nous pensons que nos futurs cadres dirigeants quelles que soient leurs fonctions ultérieures devront avoir une connaissance vécue des postes clés de notre entreprise et acquis une expérience de généraliste.

Nous vous proposons donc une formation opérationnelle d'environ 1 an : dans le réseau d'abord, vous serez un technico-commercial puis un gestionnaire, au siège ensuite, vous réaliserez des études pour les Directions fonctionnelles. Fort de cette expérience, de la connaissance de notre environnement, de nos techniques et stratégies de développement, vous pourrez accéder alors à un poste de responsabilité à **l'état-major** du siège ou dans notre **réseau.**

Merci d'adresser votre candidature sous/réf. 6102 M á notre Conseil SENANQUE - 62 avenue de Wagram - 75017 Paris.

Sénanque

X, ECP, MINES, ... + MBA, INSEAD, IEP, ...
CHIMIE : de l'Entreprise ... au Secteur Economique ...

Vous avez débuté votre carrière professionnelle dans une GRANDE ENTREPRISE de la CHIMIE et avez déjà commencé de mettre à profit votre double formation (Ingénieur + Gestion). Après cinq à sept années, vous voilà déjà

Généraliste d'entreprise 300 000 +

puisqu'après un début en production vous avez migré vers le CONTROLE de GESTION, la PLANIFICATION par exemple. A présent que faire ? Vous limiter à prendre un poste opérationnel dans votre société, parmi tant d'autres ?

L'un des TOUT PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANCAIS vous propose de le rejoindre pour élargir, à l'ensemble du SECTEUR CHIMIQUE, vos perspectives, en utilisant au mieux votre acquis : qualité de DIAGNOSTIC, esprit de SYNTHESE, arbitrage CT - MT - LT, et ... ENTREGENT.

En fait vous pouvez aussi bien donner un avis motivé sur l'ajustement PRODUITS - MARCHE, que sur la validité d'un nouveau PROCESS, qu'analyser avec justesse la valeur d'une STRATEGIE de DIRIGEANTS ...

Nous vous donnons la possibilité de devenir un EXPERT reconnu et écouté de nos GRANDS DECIDEURS tout en acquérant une dimension supplémentaire : intégrer à vos analyses la notion de RISQUE BANCAIRE...

De missions d'un haut niveau, un fonctionnement de type profession libérale (tout en gardant votre statut de salarié), un horizon non limité : la France d'abord, mais « la grande exportation » quand il le faut. L'anglais vous est bien sûr familier. Et après, direz-vous ? Venez en parler, nous vous dirons où en sont VOS ANCIENS !.. A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/GE/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Contrôleur de gestion
HAUT NIVEAU — PARIS

UN ENGAGEMENT VERS LA REUSSITE

A 30 ans environ, votre formation Ingénieur Grande Ecole (+ gestion) ou Grande Ecole de Commerce et éventuellement une première expérience vous ont donné une bonne perception et déjà de solides connaissances en comptabilité et finance.

Rigoureux et dynamique, avec nous vous jouez à plein le sérieux, la volonté de réussir et le goût d'entreprendre.

Grand groupe industriel français à vocation internationale, nous connaissons un développement constant et nous souhaitons rencontrer un collaborateur de haut niveau.

Vos qualités d'initiative et d'autorité, votre fort potentiel seront vos meilleurs atouts pour valoriser et optimiser vos compétences au sein du groupe.

Votre collaboration étroite avec nos Directions Financière et Comptable vous permettra de mettre en œuvre votre savoir-faire et de donner toute sa dimension au poste de haut niveau que nous vous confions.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 4362/LM, à

C.V. 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

ÉLARGISSEZ VOTRE CHAMP D'ACTION

Partenaire du monde de la santé, THOMSON-CGR est l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Présents dans 95 pays, nous réalisons près de 70% de notre chiffre d'affaires à l'exportation.

Nous recherchons pour notre Direction Financière, un

ADJOINT AU TRÉSORIER INTERNATIONAL

Intégré à une équipe de 25 personnes, vous serez responsable :

pour la Société-Mère et les filiales (11 à l'étranger) :
- de l'analyse des flux monétaires et de la gestion des financements spéciaux.

pour la Direction Commerciale Export :
- du contrôle, de l'analyse et de la consolidation des trésoreries des implantations.
- de l'établissement de la trésorerie nette,
- de l'optimisation des conditions de transfert des dettes et créances,
- de l'optimisation de la structure financière des implantations en fonction des orientations du groupe dans le domaine international.

Agé d'une trentaine d'années, de formation supérieure (Ecole de Commerce, DESS Finances) à orientation finance-gestion, vous possédez impérativement une expérience bancaire (2 ans environ) et connaissez les procédures de crédit à l'export.

Vous avez une maîtrise parfaite de la langue anglaise, une bonne connaissance de l'espagnol et une solide culture internationale.

THOMSON CGR

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions), sous réf. 91310/LM, à Odile BORDIER - THOMSON-CGR - B.P. 50 - 75155 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

BIAO
AFRIBANK

propose à un diplômé DECS débutant — bon niveau d'Anglais — une carrière au sein de son réseau international.

Première affectation au Service Comptabilité/Gestion, puis évolution vers fonction Inspection et possibilité d'expatriation.

Adresser lettre + photo à :
Direction du Personnel et des relations Humaines
BANQUE INTERNATIONALE
POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, Avenue de Messine - 75009 PARIS

Prenez en charge dans notre société la fonction de

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER H./F.

Directement rattaché à la D.G.
Vous êtes titulaire d'un DECS ou équivalent.
Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans.

NOUS SOMMES UNE
Société d'ingénierie informatique (Paris-8e) tonique et en forte expansion.

Optimiser notre comptabilité en collaboration avec notre commissaire aux comptes. L'aspect trésorerie, contrôle budgétaire et analyse financière des résultats ont pour notre société une importance primordiale.

Ce poste évoluera vers la fonction de
Conseillé financier auprès de la D.G.

Nous vous remercions d'adr. votre C.V., lettre man. et prét. à SDRH Consultants (Réf. 102), 9, r. Richepanse, 75008 PARIS.

OPPORTUNITES POSTES BANCAIRES

EUROBOND DEALERS — **Paris**
Plusieurs banques internationales recherchent des eurobond dealers juniors ou seniors. Réf. PY001

EXPLOITANTS — **Paris 150-300 000 F**
Une banque française et une banque américaine recherchent des exploitants ayant une première expérience soit de PME, soit de grandes entreprises. Réf. PY002

CONTROLEUR DE GESTION — **Paris 250 000 F**
ESC et anglais courant, le candidat devra avoir une première expérience et des notions d'informatique. Réf. PY003

RESPONSABLE MARCHE OBLIGATAIRE — **Paris 400 000 F +**
Une bonne connaissance du marché et de ses intervenants, ainsi qu'une première expérience d'au moins 5 ans sont nécessaires. Réf. PY004

Veuillez téléphoner à Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un CV + téléphone + salaire actuel + réf. du poste à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

ARJOMARI

Nous sommes un des leaders de l'industrie papetière française. Notre C.A. avoisine les 5 Milliards et nous employons environ 4000 personnes. Dans une de nos usines de

Seine et Marne
à 80 km de Paris, nous employons 280 personnes et nous créons un poste de

Chef des Services ADMINISTRATIFS - COMPTABLES et d'Exploitation - Logistique (H/F)

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il supervisera deux Collaborateurs, Chef Comptable et Ingénieur Logistique, et il aura la Responsabilité de nombreuses questions administratives spécifiques à notre société et à notre usine.

Si vous avez 35 ans minimum, une formation supérieure type ESCAE ou INGENIEUR et/ou DECS, une expérience —acquise en usine ou en PME— de généraliste administratif et comptable très impliqué dans les questions matérielles d'exploitation, une bonne connaissance de la micro informatique, vous êtes le candidat que nous recherchons.

Merci d'adresser, sous référence M/1108/B, CV et salaire actuel à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Proche Banlieue Est de Paris (15 mn Porte de Bercy) — **250.000 F +**

Deputy financial controller

Poste opérationnel et évolutif

Notre client, PMI en expansion fortement exportatrice, filiale d'un groupe international, conçoit, fabrique et distribue des biens d'équipements industriels. Son Financial Controller a besoin d'un bras droit.

S'appuyant sur une équipe de cinq personnes, il devra animer les comptabilités, le contrôle budgétaire, le reporting mensuel, la gestion de trésorerie et la gestion des clients. Il participera également à la mise en place de développements informatiques et à l'amélioration des systèmes existants.

Agé de 30/35 ans environ, vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et maîtrisez parfaitement l'Anglais. Vous avez acquis une solide expérience d'environ 5 ans des méthodes comptables anglo-saxonnes au sein d'une entreprise industrielle exportatrice, vous êtes un utilisateur averti de l'informatique et de la micro-informatique et connaissez les réglementations export. Vous êtes à la fois homme de réflexion et de réalisation. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes au sein de cette société dynamique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à Monique Herbet, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense sous la référence 692-M.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL



Notre jeune société connaît un développement très rapide dans le secteur de la presse informatique. Nos magazines sont largement diffusés et nous en lançons régulièrement de nouveaux. Le dernier, PC Informatique, traduction française de PC WEEK, leader US de la presse informatique, connaît un vif succès. Pour mettre en place les structures nécessaires à la maîtrise de notre développement, nous recherchons notre

Directeur Financier

Paris — **env. 300 000 F**

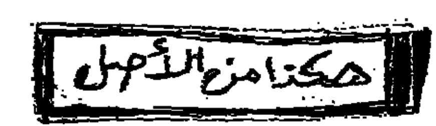
La comptabilité, le contrôle de gestion, la fiscalité, l'informatique et surtout la gestion financière seront sous sa responsabilité. Ce poste, très complet, nécessitera une forte implication personnelle du candidat qui ne disposera au départ que d'une équipe réduite.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure du type ESC + DECS, le candidat justifiera d'une expérience d'environ 10 ans acquise en cabinet puis à un poste de responsabilité au sein de la direction financière d'une entreprise de taille moyenne. Disponibilité, créativité et esprit d'équipe seront nécessaires pour nous accompagner dans nos succès à venir.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. C0771, à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil











UNIVERS DE LA GESTION

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL EXPORT

Algérien, 37 ans, résidant à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience import export, bilingue français, arabe, *propose son expérience à société* souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique, Moyen-Orient et Europe.

Ecrire sous le nº 7 007,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire 38 ans, dynamique et méthodique. 15 ans expérience presse dans abonnement et publicité, très bonne pratique de l'informatique, bonnes notions de comptabilité. Cherche emploi stable dans presse ou publicité, Paris. Tél. 39-87-48-87 ou écrire s/nº 6 911 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Psychologue clinicienne, 15 ans d'entreprise en gestion administrative, budgets, personnel. Bilingue anglais + esp. Diplomate rigoureuse, propose ses connaissances à une direction de relations humaines ou autre offrant contacts et autonomie.
Ecrire sous le nº 6 920 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTRICE français, anglais, allemand, expérience édition, assurances, électronique, RECHERCHE EMPLOI STABLE ou TRADUCTIONS A DOMICILE. Tél. : 48-28-12-24.

F. 22 ans. 2 ans 1/2 dans service presse. Édition + dactylo et anglais, cherche « job vivant », secrétariat, assistanat. Ecrire sous le nº 7 005 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 33 ans, licence d'histoire, resp. service distribution non commerciale de films, recherche emploi sur secteur audiovisuel, culturel, associatif, touristiques. Ecrire sous le nº 7 006 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 27 ans, 7 ans expérience entreprise bâtiment, relations clients, facturation régie, saisie ordinateur, contentieux, etc., recherche emploi région S.-O. Paris. 34-65-08-72 ap. 18 h.

H. 35 ans, droit, IAE, école export., anglais, 6 ans expérience coop. techn. française en Afrique. Etudie toutes proposit., libre de suite, mobilité géo. totale. Ecrire H. Espaliergas, 10, bd de la Paix, 78300 Poissy. Tél. : 39-65-30-73.

J.H. 28 a., droit, Sc. Po + exp. juriste international, captivé par histoire, archi, déco et photo/vidéo, rech. emploi rédaction. ou P.R. motivant, ts médias ou associat. Laisser contact au 48-24-90-91.

H. 25 ans cherche emploi stable MONTEUR P1 raccordement PTT, abonnés rééquipements, très expérimenté, sérieuses réf. Libre de suite. Tél. : 48-52-89-59.

J.F. 29 a., bac G1, BTS secrétaire direction, bilingue angl., cherche place stable motivant à responsabilités, expér. 7 ans. T. 45-56-91-71, poste 40-37.

Jeune cadre, 30 a., spécial. domaine sidérurgie, charbonnage, ch. emploi, all., angl. parfaits, 3 a. de rech. en All. 83-85.
Ecrire sous nº 8 082 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIR. FINANCIER INTERNATIONAL

GRANDE EXPÉRIENCE
- Industries très diverses.
- Niv. grde usine et groupe.
- 43 ans, bilingue anglais.
- Gestion prévisionnelle.
- Compta. indust. et anal.
- Trésorerie local. & devises.
- Reporting anglo-saxon.
- Inst. et dévol. systèmes.
- Informat., mini. et micro.
- Admin. et secrét. général.
- Assurances, suivi contrats.

Expérience réc. Afrique franc. Actuel en Asie. Disponible sous court préavis. Pas de contrainte localités ni déplacements.
RECHERCHE NOUVEAU CHALLENGE

Ecrire sous le nº 8 061 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXPÉRIMENTÉ d'une *PMI Leader recherche* poste analogue en région Centre, Rhône-Alpes ou Sud.
Ecrire sous nº 8 059 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans, maîtrise lettres modernes, ex. enseignement. ch. emploi. Tél. : 76-48-25-78.

J.F. 30 ans, maît. physico-chim. instr., Dr 3e cycle, chim. pollution spé. analyses fines (CPG, SM...) + inform., ch. poste LABO. Mr Zdanevitch, 9, rue A.-Lahaye. 93170 Bagnolet.

J.H. 21 ans, niveau BTS de Pub. (E.S.P.), libéré O.M., cherche emploi (agence, support. mark.). Tél. 42-78-70-57.



Combativité et Créativité

Nous avons connu des années difficiles: notre société, longtemps leader sur le marché des systèmes comptables manuels, a du se réorganiser pour proposer à ses clients, en plus des produits traditionnels, des systèmes informatiques mieux adaptés à leurs besoins. C'est chose faite et notre ambition aujourd'hui est de retrouver cette place de leader sur le nouveau créneau que nous avons soigneusement défini. Pour nous accompagner dans ce défi, nous recherchons notre

Directeur Administratif et Financier

Bordeaux — **env. 350.000 F**

La gestion financière, l'informatique: le contrôle de gestion, la fiscalité et l'encadrement des services comptables seront sous sa responsabilité. Des professionnels compétents l'assisteront dans ces divers domaines où beaucoup reste à faire.

Nous recherchons un excellent gestionnaire, dynamique, ayant de réelles qualités d'organisation et de management et doté d'une forte motivation pour gagner, avec nous, ce pari sur l'avenir. Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, assortie de responsabilités importantes nous paraît nécessaire pour réussir à ce poste.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man. + CV) sous réf. C074, à Ernst & Whinney Conseil, 150 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



IMPORTANT GROUPE FINANCIER

Recherche

CHARGE DES RELATIONS FINANCIERES

avec le réseau

Le groupe détient des participations dans des sociétés financières pour lesquelles un département est chargé d'exécuter un certain nombre de prestations d'ordre financier.

Intégré à cette équipe le titulaire du poste aura pour principales responsabilités :
- la coordination de la gestion financière et liquidation de ces sociétés filiales,
- le suivi comptable, financier et social de 4 à 5 d'entre elles.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'école de commerce ayant impérativement une expérience de 3 à 5 ans du suivi de la gestion des valeurs mobilières et/ou de la trésorerie d'entreprise.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 13959 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

PARIS SUD — ± 180 000 F

Jeune

CONTROLEUR DE GESTION HF

Maîtrise de Gestion, DECS ou équivalent

Notre groupe est l'un des plus importants en France pour la gestion de l'énergie.

Vous même, homme d'analyse et de synthèse, pouvez justifier d'une expérience réussie du contrôle de gestion (environ 3 ans).

Votre rôle étant notamment de contribuer à la bonne exécution de nos procédures groupe (tableaux de bord, méthodes, analyses, etc...).

Nous vous proposons de devenir l'adjoint du Responsable Administratif et Financier de notre Direction Régionale située à Châtillon-sous-Bagneux (92).

Ce poste ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 8597 à COMMUNICO 12-14, rue Faidherbe 59800 LILLE qui transmettra.

COMMUNICO

SPECIALISTE HF

BANQUE PRIVEE PARIS 8e ayant notamment une activité de création et de gestion de produits immobiliers et financiers cherche pour son DEPARTEMENT IMMOBILIER un spécialiste SICOMI

SICOMI

Ce collaborateur participera à :
- la recherche et au montage d'opérations locatives et de crédit-bail,
- l'analyse des comptes et à la gestion prévisionnelle, en liaison avec le service informatique.

Les candidats, de formation supérieure, auront acquis 5 à 10 ans d'expérience dans le métier.

Le goût du travail en équipe, le sens du contact humain seront particulièrement appréciés.

Merci d'adresser lettre, C.V. + photo, sous la référence 4358/LM, à

MEDIA PA — 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Un des premiers groupes français dans le domaine de l'assurance,

Auditeur Financier

MEMBRE DE LA DIRECTION FINANCIERE

Attaché au Département des Affaires Générales de notre Direction Financière, et assisté d'un cadre comptable, vous assumez une double mission :
- la supervision comptable de 8 de nos filiales financières,
- la meilleure exploitation de la fiscalité des entreprises,

à laquelle s'ajoutent des responsabilités ponctuelles d'audit financier, d'organisation et de conseil en fiscalité.

D'un niveau au moins égal au DECS complété par de solides compétences fiscales et une expérience d'audit comptable et financier, vous êtes au moins autant homme de contact que d'étude, rompu au dialogue avec les Commissaires aux comptes, et habitué à travailler dans un contexte fortement informatisé.

Nous vous proposons un rôle clé au sein d'une petite équipe performante et une rémunération de l'ordre de 250.000 F.

Adresser lettre, CV, rémun. s/réf. M 132 à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, confidentialité de rigueur.

la gestion du personnel aujourd'hui résonance

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Une certaine idée du service...

Apple, ce n'est pas seulement une gamme d'ordinateurs personnels révolutionnaires et une équipe très dynamique. C'est aussi une certaine idée de la relation avec nos partenaires commerciaux. Nous croyons que la qualité de gestion contribue au développement de nos ventes ! Concrètement, cela suppose un service Client sans faille.

Assistant Crédit

responsable de la gestion d'un portefeuille Clients, en liaison avec nos services Distribution et Commercial. Vous êtes en contact direct et fréquent avec notre réseau de distribution (téléphone, visite, réunion). Vous utilisez des outils informatiques performants.

Vous êtes diplomé(e) ESC et pratiquez l'anglais. Vous débutez ou possédez une première expérience dans une fonction similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence AC au Service du Personnel.

Apple Computer France
Av. de l'Océanie
ZA de Courtaboeuf
BP 131, 91944
LES ULIS Cx

DESSEIN

CABINET INTERNATIONAL

MEMBRE DE L'UN DES 8 GRANDS DE L'AUDIT ET DU CONSEIL DANS LE MONDE

recherche pour faire face à son expansion à PARIS

AUDITEURS DEBUTANTS

DIPLOMES HEC-ESSEC - ESCP-ESC-IEP-MSTCF

et

AUDITEURS CONFIRMES

EXPÉRIENCE DE 2 A 4 ANNÉES EN CABINET D'AUDIT OU DANS UNE DIRECTION D'AUDIT INTERNE D'UN GRAND GROUPE

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en vue d'un entretien sur votre **PLAN DE CARRIERE à :**

B.D.A. *Direction des Ressources Humaines*
185, avenue Charles de Gaulle, B.P. 136
92201 NEUILLY SUR SEINE Cedex

Nous sommes une importante Banque Parisienne à taille humaine.
Le développement de notre activité dans le secteur immobilier nous conduit à rechercher un .

rédacteur crédits promoteurs

CLASSE V ou VI

Vous développerez un portefeuille de clients promoteurs, gérerez les dossiers existants, et assurerez l'étude, la mise en place et le suivi des concours et des participations.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience obligatoire d'environ 5 ans des opérations de financement immobilier acquise soit dans une banque ou un établissement financier spécialisé, soit dans une société de promotion immobilière.

Vous avez des aptitudes pour les contacts commerciaux et le sens de l'organisation.

Vous aimez le travail en équipe et votre expérience de l'encadrement vous seront nécessaires pour animer une unité de gestion.

La classification et la rémunération seront fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Déplacements en France à prévoir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Média-System, 9 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 16 %. Garanties s/immeubles, 43-48-77-63.

cours et leçons

Juriste d'affaires, professeur de droit et d'économie, donne cours particul. et consultations, 47-46-84-07 à p. de 20 h.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplômes. Demandez une documentat. sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P.402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P.291-09 PARIS CEDEX 09.

secrétaires

Secrétaire tape sur IBM tous travaux. Tarifs intéressants. Tél : 48-40-42-41.

traduction demande

Traductions allemand, anglais, chimie, pétrole, antipollution, plastiques, nucléaire par trad. expérim. Travail de qualité. Ecrire sous le n° 7 541

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

boxes - parking

ILE SAINT-LOUIS

EMPLACEMENTS DE PARKINGS NEUFS 400 000 F L'UNITÉ. TÉL. : 45-63-52-35.

FORMATION PROFESSIONNELLE

INGÉNIEURS

(ou diplômés de l'enseignement supérieur, niveau bac + 5)

- Demandeurs d'emploi.
- Salariés d'entreprise (congé formation, plan formation).

A la recherche d'une DEUXIÈME COMPÉTENCE ou d'une RECONVERSION.

SUPÉLEC

vous propose trois formations longues diplômantes à temps plein dans des domaines porteurs :

- ÉLECTRONIQUE ET SYSTÈMES INDUSTRIELS, à Gif-sur-Yvette, du 6 janvier au 11 décembre 1987 (soutenu par l'État);
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : outil de la productique, à Metz, du 3 mars au 27 novembre 1987 (soutenu par la région Lorraine);
- TECHNIQUES INFORMATIQUES, à Rennes, du 5 janvier au 3 juillet 1987.

Pour tout renseignement, s'adresser à ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ, service de la formation continue, plateau de Moulon, 91190 GIF-SUR-YVETTE. Tél : (1) 69-41-80-40.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

JACOB-BONAPARTE BEL APPT CLASSIQUE 6 P. 2 bains, petite terrasse, 2 parkings en location. DORESSAY - 46-24-93-33.

7e arrdt

4 PIÈCES 90 M2
PRÈS OUDINOT. TÉL. : 45-02-13-43.

8e arrdt

DORESSAY 46-24-93-33
PARC MONCEAU COURCELLES GD STAND., p. de t., 6 P., 254 m², balc. + serv. 25 m².

HOCHE COURCELLES. Vue dégagée s/verdure. LUXE, pied-à-terre, gd liv. + chbre, grand balc., 7e ét., park.

DORESSAY. 46-24-93-33.

9e arrdt

HOTEL DROUOT
Magnifique séjour + chambre. TOUT CONFORT 56 m². GARBI - 45-67-22-88.

12e arrdt

Mº DAUMESNIL
2 P., entrée, cuis., w.-c., poss. bains. 360.000 F. 45-25-89-04.

14e arrdt

DENFERT original duplex
6 P. GENRE MAISON
140 m² div. 47-03-32-44, matin.

RASPAIL-DENFERT
GD 6 P. tt cft, travx, stand. 4.000.000 F. 42-60-26-23.

PTE ORLÉANS (PRÈS)
GD STUDIO, tt cft, 30 m², 10e ét., imm. récent. VUE IMPRENABLE. RARE. 270.000 F. 45-25-99-04.

16e arrdt

PORTE MAILLOT
3e ét., bel appt familial, 185 m², 3 réceptions, 4 chbres + service + box. 3.850.000 F. INTER URBIS, 45-63-17-77.

BD SUCHET
Liv. 2 chbres, 90 m², tt cft, 8e ét., asc., vue dég., soleil. GARBI - 45-67-22-88.

20e arrdt

SPÉCIAL 20e
Métro Gambetta, 190 m² à rénover. 770.000 F. Métro Télégraphe, superbe duplex 90 m², tt cft, récent, 3 terrasses, vue splendide. Prix : 1.150.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

JARDIN PAYSAGÉ
Neuilly, près Maillot, stand, RÉCEPTION + 2 CHBRES, PARK. Serge KAYSER, (1) 43-29-60-60.

COURBEVOIE, studio récent 37 m², vue dégagée, calme, soleil, parf. état. 350.000 F. Tél. : 45-81-88-17.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

DORESSAY-LOURDIN RECHERCHE URGENT HOTEL PARTIC. OU APPTS PARIS-NEUILLY 500 à 1.200 M2. Pour personnalités. Discrétion assurée. Tél. : 46-24-93-33. Intermédiaire bienvenu.

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Tél : 42-52-01-82.

GROUPE DORESSAY
Recherche pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, MARAIS, RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY, APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing 4 pces et plus. 45-26-18-95.

Invalides, dans imm. pierre de t., gd stand., magnifique 4 p. refait neuf, luxueuse réception, 2 chbres, 2 bains, cuis. avec office, entrée de service. 18.000 F ch. et chff. compr. Visite ce jr 16 h 30, 17, avenue de Ségur. SERGESTION, 45-62-48-21.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune médecin cherche en location studio tout confort, vide ou meublé. Préférence 11e, 12e, 13e, 14e, 15e arrdts. Tél. : 43-27-73-43 heures repas.

Pour employés et cadres SOCIÉTÉ EUROPÉENNE PÉTROLE rech. à louer studios et appts toutes catégories tous quartiers et banlieue. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99

Région parisienne

Etude ch. pour cadres villas toutes banlieues. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

bureaux

Locations

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-59.

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/PERMAN. TÉLÉPH. Travx secrét., bur. hre, 1/2 j. et journée.
AGECO, 42-94-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ.)

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliations depuis 90 F/mois. Rue Saint-Honoré : 43-10-81-62 ou Paris-12e : 43-40-68-50. Constitution SARL 2.000 F/HT.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 M2 - STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE : 43-80-90-10

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux. Constitution de sociétés. Télex, secrétariat. T. : 40-26-15-12.

PARIS WAGRAM
A LOUER 350 m² avec park. Tél. : 42-67-33-00.

PUTEAUX DÉFENSE
A LOUER 170 et 130 m² avec park. Tél. : 42-67-33-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

immeubles

JEAN FEUILLADE
54, av. La Motte-Picquet-15e. Tél : 45-66-00-75.
Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

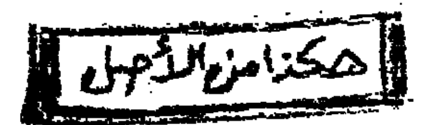
villas

SCEAUX
Villa caractère, 6 pièces, 2 bains, plein sud, beau jardin, très calme. Tél. : 46-61-67-63.

propriétés

LIMOUSIN
Près de la Vienne, dans beau site, maison 10 p. de 20 m², cuis., s. de b. équipées, w.-c., terr. 2.800 m². 450.000 F 16 (1) 46-53-28-30.





Le Monde

ECONOMIE

VERS LA LIBÉRATION DES PRIX

Réglementer la concurrence

Deux exceptions : les médicaments et les livres, et de nouvelles règles. Le libéralisme a ses limites.

« *LIBÉRONS les prix !* » Même s'il ne s'étale pas sur les murs de Paris, ce slogan n'en figurait pas *moins*, et en bonne place, dans les programmes électoraux de la droite. Pour montrer qu'il ne s'agissait pas d'une vaine promesse, on annonçait la *suppression des ordonnances* de 1945 qui, en soixante-treize articles bien détaillés, précisent les limites de la fixation des prix.

Nul se s'est avisé, depuis quarante ans, de mettre à bas cette citadelle réglementaire, même pas M. Raymond Barre quand, le premier, il décida de libérer tous les prix industriels en 1979. Supprimer les ordonnances, c'est, en effet, brûler ses vaisseaux, puisque cela revient à rendre caducs les quelque 30 000 arrêtés qui, depuis, sont venus embellir la série des textes législatifs.

On ne sort pas autrement des griffes de l'administration. Mais peut-on pour autant faire fi d'habitudes qui ont si longtemps imprégné les mentalités, à commencer par celles des consommateurs ? Le gouvernement libéral *lui-même* semble hésiter avant d'effectuer un saut dans ce qu'il faut bien appeler l'inconnu. Il ne veut pas *libérer tous les prix sans* définir auparavant de nouvelles règles de concurrence. Il faut donc à nouveau légiférer, et M. Edouard Balladur considère que c'est *pour lui l'exercice* le plus difficile auquel il ait eu à se livrer depuis qu'il occupe ses fonctions au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation.

Au demeurant, la libération annoncée pour la fin de l'année comportera au moins deux exceptions. La première *concerne* les *prix* des *médicaments*, qui entrent pour 2,4 % dans la consommation des ménages, afin de ne pas compromettre le fragile équilibre budgétaire de la *Sécurité* sociale. La seconde a trait aux prix des livres, mais l'édition ne représente – hélas ! – que 0,4 % des dépenses du citoyen *français*.

Rattrapage

Le recul des pouvoirs publics peut surprendre, s'agissant d'un gouvernement qui semblait ne *pas vouloir mettre de frein à* son libéralisme. Il ne se justifie peut-être pas si l'on en croit l'analyse que font Hervé Dumez et Alain Jeunemaître (page 32).

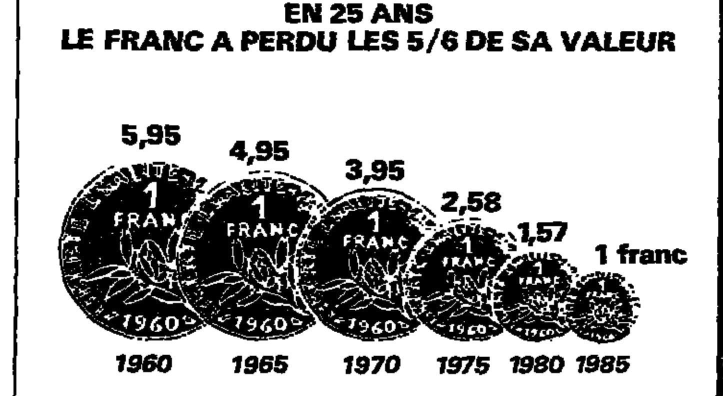
Chacun se demande enfin quels seront les effets d'une *totale libération sur l'indice* des prix à la consommation. Un tiers des prix industriels et une majorité de ceux des services restent soumis à contrôle, du moins parmi ceux qui relèvent du champ de l'indice calculé par l'INSEE (1). Qu'adviendra-t-il lorsque ces contrôles seront levés ? Assis- terons-nous à une brusque poussée de rattrapage ? Certains le craignent, non sans raison, si l'on tient compte de la situation actuelle.

L'inflation continue de se ralentir en France, mais grâce à des facteurs extérieurs : chute des prix des matières premières de 20 % en un an et de ceux des produits énergétiques de 13 %, de sorte que le taux d'inflation a été ramené, en *rythme annuel*, à 2 %. *Mais* hors énergie, ce rythme est encore de 4,2 %. « *L'analyse détaillée des évolutions récentes ne pousse guère à l'optimisme sur la deuxième moitié de l'année* », indiquait l'INSEE dans sa note de conjoncture de juillet dernier. L'*Institut* de *la conjoncture* soulignait que ces prévisions *étaient faites* hors *effet de libé*ration des prix.

La cause n'est pas entendue pour autant, comme tente de le démontrer Patrice Maire *(page 32)*, pour qui les progrès de productivité dans la distribu*tion devraient éviter une brus*que évolution des taux de marge du commerce. Aux *contrôles inefficaces, il oppose* les avantages qui relèvent de la modernisation de l'appareil de distribution. La France, après tout, peut se comporter tout *aussi bien que les autres* pays industrialisés qui ignorent le contrôle des prix.

Et si, malgré tout, un dérapage se produisait, rétablirait-on ces contrôles ? A cette question posée sur Antenne 2 à *l'Heure de vérité* du 23 avril, M. Jacques Chirac n'a pas répondu. Mais nul doute qu'il se l'est posée, laissant à son ministre d'Etat le soin de fournir un semblant d'explication : *à défaut de réglementer les* prix, on réglementera la concurrence, en espérant que celle-ci suffira à pénaliser, par la loi du marché, les producteurs et les *distributeurs qui se montre*raient trop gourmands.

FRANÇOIS SIMON.



Combien faudrait-il payer, en 1985, une facture qui aurait été présentée en 1960 ? Six fois son montant de l'époque. Selon le tableau établi régulièrement par le CIC (Crédit industriel et commercial), 100 F de 1960 équivalent à 595 F de 1985, *100 F de 1965* équivalent à *495* F de 1985, 100 F de 1970 équivalent à 395 F de 1985, etc.

(1) Au total, 40 % des prix de l'indice étaient encore sous contrôle en juin, dont 76 % pour les services, 40 % pour l'énergie et 30 % pour l'alimentation, mais seulement 8 % pour les produits manufacturés.

UN AN DE CRISE

Bolivie : l'agonie de l'étain

Trente-quatre ans après sa création, l'entreprise publique Comibol est démantelée.

POUR le *régime néo-libéral* au pouvoir depuis le 6 août 1985, septembre a été pour la deuxième année consécutive le mois des convulsions sociales. *Débrayages dans les mines*, paralysie des activités dans les deux départements miniers du pays, Oruro et Potosi, marche de sacrifice sur près de 300 kilomètres dans l'Altiplano gelé, grève de la faim d'un millier de Boliviens qui disent « *n'avoir plus rien à perdre* », troubles à La Paz, à Cochabamba...

La résistance des mineurs à la fermeture de mines, au licenciement, au démantèlement de l'entreprise publique Comibol, poutre maîtresse de l'*économie* du pays pendant un tiers de siècle, sera-t-elle vaine ? Jusqu'à présent, le *gouvernement* a appliqué froidement sa politique, l'état de siège lui ayant donné les coudées franches.

Son plan *d'assainissement*, qui passe par la liquidation de la Comibol, a reçu l'adhésion de la majorité parlementaire, de l'armée et... des créanciers, parti*culièrement* du Fonds *monétaire* international et de la Banque interaméricaine de développement (BID).

D'un point de vue strictement comptable, le lock-out de la Comibol, la Corporation minière bolivienne, apparaît inévitable. 80 % de ses recettes provenaient de l'exploitation de l'étain. La fermeture du marché de Londres, le 24 octobre 1985, a signé l'arrêt de mort de cette entreprise, les cours étant tombés de 5,5 dollars la livre fine à moins de 2,5 dollars, alors que le coût de production de la plupart de ses vingt et une mines dépasse 12 dollars.

Dans ces conditions, la Comibol *allait perdre mensuellement* plus de 8 millions de dollars. En 1985, le déficit a été supérieur à 50 millions, et, au cours des cinq dernières années, elle a accumulé une dette de 360 millions de dollars. Les autorités estiment d'ailleurs que cette dette couvre *actuellement* 98 % de l'*actif* de Comibol. Le reste, 2 %, représente le patrimoine...

Comme de l'or

Depuis la nationalisation des mines des « barons de l'étain », en 1952, la Comibol avait tenu le *rôle de « mine d'or »*. Elle a financé le décollage agricole de la province orientale de Santa-Cruz et le développement pré-industriel des grandes villes. Elle a renfloué les coffres de l'Etat... et par contre-coup, les comptes bancaires des *responsables au pouvoir*, civils ou militaires. Dans les années 70, alors que les cours de l'étain étaient supérieurs à 7 dollars la livre fine, les profits de Comibol, pour la vente annuelle de 20 000 tonnes, ont été confisqués par une bourgeoisie souvent parasitaire et spéculatrice, qui gouverne actuellement le pays.

Depuis 1980, la Comibol a exporté pour plus de 2 milliards de dollars de minerai, transférant plus de la moitié de cette somme à l'Etat pour s'acquitter de ses impôts. Cette année, malgré une *semi-paralysie de huit mois* – l'approvisionnement en matériel, pièces de rechange, a été bloqué par le gouvernement, – elle rapportera encore 56 millions de dollars, soit un quart des recettes provenant du secteur public, contre 150 millions pour YPFB, l'entreprise pétrolière d'Etat.

Pourtant, *le FMI*, la BID *et le* gouvernement bolivien estiment que la Comibol doit disparaître. *Leur* diagnostic est sans appel : les gisements sont épuisés, la teneur en minerai ne cesse de faiblir si bien que la production est tombée en dix ans de 20 000 à *10 000 tonnes*, les *installations* sont obsolètes, la moitié des machines hors d'usage, les autres très détériorées.

A l'opposé, les techniciens de la Comibol et le syndicat des mineurs, la FSTMB, ont proposé sa réhabilitation, « *non pas pour prolonger son agonie, mais pour la remettre sur pied* », car ses *gisements* ont des réserves de plus de 600 000 tonnes fines d'étain, et des quantités importantes de cuivre, bismuth, argent, plomb, zinc et wolfram. L'exploitation doit être rationalisée et diversifiée.

Ces dernières années, la Comibol s'est appuyée surtout sur l'étain. Etant donné l'évolution des cours, cette tendance doit être *inversée. Par exemple, le gisement* polymétallique de Bolivar est très riche. Il a une teneur en zinc de 17 %, 600 grammes d'argent par tonne, 1,4 % de plomb et 1 % d'étain. Des complexes métallurgiques comme *celui de Karachipampa* prêt à entrer en fonctionnement pourraient produire des alliages de plomb-argent, zinc-argent, etc.

Le vol du minerai

Le *syndicat* et la *Comibol ont* présenté chacun un plan détaillé de redressement. La FSTMB estime que la riche mine de Huanuni peut être le moteur de la *réhabilitation de la Comibol. Elle* produit 400 tonnes de minerai par mois d'une teneur supérieure à 15 %, contre 0,3 % dans la vieille mine de Siglo XX. Actuellement, elle travaille à perte (600 000 dollars par mois) à cause du « jukeo », le vol du minerai, qui a pris des proportions *industrielles*. Si le « jukeo » est neutralisé, Huanuni peut financer pendant quelques *années le plan d'assainisse*ment des autres mines.

Les ingénieurs de la Comibol ont pensé à des solutions beaucoup plus drastiques, à commencer par la « relocalisation » de la moitié du personnel de l'entreprise (soit un coût de 34 millions de dollars), et la remise en état de *huit mines, dont* Siglo XX *(qui* coûterait 9 millions de dollars par semestre). En rationalisant les coûts de production et en investissant *113 millions* de dollars en exploration et en équipement, ils estiment que ce programme permettrait de diminuer de 37 % les pertes de la Comibol, entre 1987 *et 1988, et d'assurer un équilibre* à partir de 1989.

Renvoyant dos à dos les programmes de redressement de la FSTMB et de Comibol, le gouvernement bolivien a publié un décret-surprise, fin août, restructurant l'entreprise publique : cer*taines mines seront louées à des* coopératives minières, d'autres fonctionneront de façon autonome (elles semblent destinées à servir de monnaie d'échange pour rembourser une partie de la dette), d'autres enfin seront maintenues en réserve, ou même fermeront leurs portes comme Siglo XX. C'est donc le démembrement de la Comibol, trente-quatre ans après sa fondation le 31 octobre 1952.

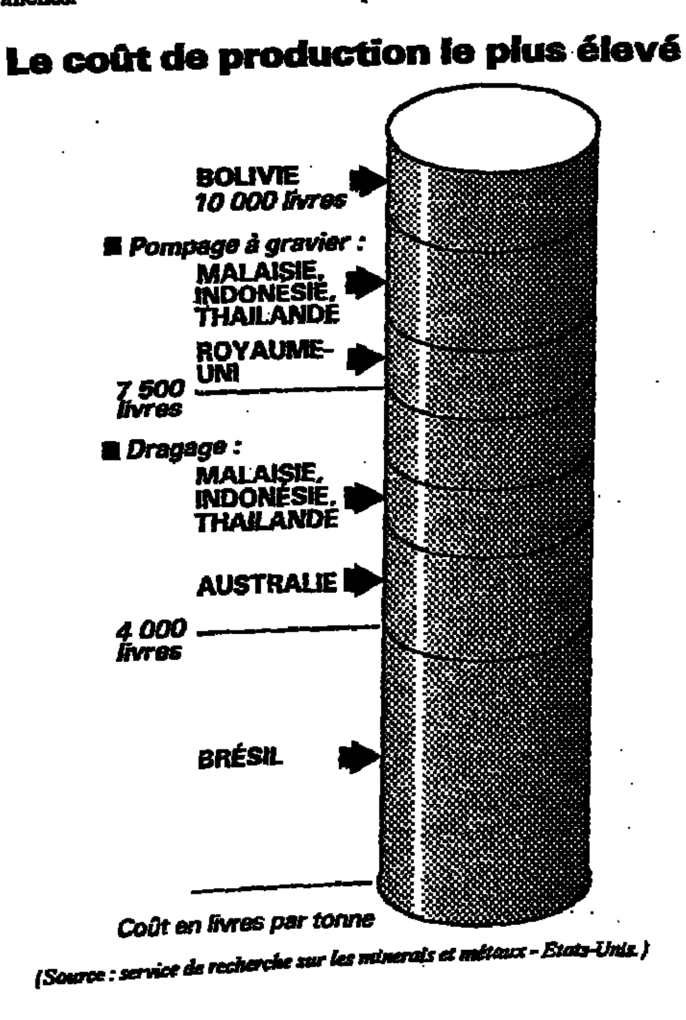
« *Le cycle de l'étain est terminé, comme au siècle dernier celui de l'argent*, expliquent les dirigeants boliviens. « *Il faut être réaliste et tourner la page. L'avenir c'est le gaz, l'or, le lithium, les pierres précieuses* ».

Actuellement, l'or n'est exploité que de façon irrationnelle par des entreprises privées et des coopératives. Officiellement, la production annuelle est de 2 tonnes ; plus du double s'évapore grâce à la contrebande. En ce qui concerne le lithium, d'immenses réserves – « *les plus riches du monde* » assurent les Boliviens – ont été découvertes dans les salines d'Oruro et de Potosi.

« *Ce ne sont que des mythes*, affirme pour sa part Javier Campero Paz, le neveu du président Paz Estenssoro. *L'avenir, c'est l'agriculture.* » Il est temps que les autorités se mettent d'accord sur le potentiel réel de richesses de la Bolivie pour ne pas retomber dans les erreurs de calcul du passé : construction d'un oléoduc géant au moment où les puits de pétrole sont à sec, installation d'une dizaine de raffineries de sucre en pleine crise de l'industrie sucrière, inauguration d'un com*plexe métallurgique pour traiter* l'étain de forte teneur au moment *où les gisements sont quasiment* épuisés... Autant d'éléphants blancs qui ont mené la Bolivie à la ruine.

NICOLE BONNET.

(Lire page 33 l'article d'ERIC FOTTORINO.)



(Source : service de recherche sur les minerais et métaux - Etats-Unis.)

VERS LA LIBÉRATION DES PRIX

COMMERCE : encourager la productivité

La réglementation n'a pas empêché un accroissement des taux de marge.

LA décision prise de libérer les prix des trois quarts des secteurs commerciaux et la suppression prévue des ordonnances de 1945 auront-elles pour conséquence des dérapages ? Cela paraît peu probable. D'une part, la *modernisation* de l'appareil commercial entraînera des progrès de productivité suffisants pour permettre à la distribution de ne pas augmenter son taux de marge global ; d'autre part, les contrôles n'ont jamais été vraiment efficaces.

Le retour en force de l'option libérale s'explique beaucoup moins par une confiance retrouvée dans les vertus réelles de la concurrence *que par l'impuissance* technique à faire appliquer une politique dirigiste. La direction générale de la concurrence et de la consommation chargée des contrôles procède à des vérifications qui ne tiennent pas compte des fluctuations de l'appréciation sur stocks en fonction des prix : en cas de désinflation, les commerçants peuvent *ainsi*, en contradiction avec la réglementation, relever lentement leur taux de marge réel.

D'une façon générale, les contrôles systématiques sur le terrain sont rares et difficiles pour les cinq cent mille entreprises commerciales. Il a *toujours existé* un décalage entre la volonté de dirigisme affichée par les gouvernements et la réalité : d'après l'enquête annuelle d'entreprise, de 1972 à 1983, les taux de marge se *sont accrus, malgré* la réglementation de 15 % dans les secteurs traditionnels du commerce de détail. Depuis juin 1982, la détermination spectaculaire avec *laquelle le gouvernement a bloqué les prix*, puis imposé un pincement de 2 % des taux de marge, n'a pas empêché ceux-ci de continuer à croître dans beaucoup de secteurs.

En fait, la lutte contre l'inflation, notamment celle engagée en 1982 et 1983, n'a réussi dans le *commerce qu'en raison* de la tendance à la modernisation de l'appareil de distribution. Si le taux de marge est resté stable à 26 % depuis 1972, c'est grâce au développement des grandes surfaces dont le poids est passé de 15 % à 33 %, et non grâce à une quelconque réglementation. La multiplication des supermarchés et des hypermarchés, dont le taux de marge est d'environ 15 %, explique bien des choses...

« Des brochets aux carpes »

La liberté des prix étant officialisée, le *gouvernement continuera* d'avoir un certain rôle à jouer, par la force des idées qu'il défendra, par sa vision de l'économie. En l'absence de toute pression, sa force de persuasion sera d'autant plus grande *que les commerçants* constateront qu'il y va de leur intérêt.

Comment *doit-on s'y prendre* ? Faut-il recommencer à annoncer haut et clair une lutte sauvage visant à l'élimination des plus faibles, *« distribuer des brochets aux carpes »*, pour reprendre les paroles de M. Raymond Barre en 1978 ? Ou faut-il au contraire miser sur la productivité qui devrait permettre à tout le monde de vivre ?

Une concurrence acharnée n'est pas le gage d'une productivité accrue ni donc un rempart à *toute épreuve contre* la hausse des prix. Le commerce nous fournit deux exemples de comportements tout à fait différents vis-à-vis des prix. Dans certains secteurs comme la droguerie, la librairie-papeterie, les petites surfaces alimentaires, les détaillants ont le sentiment que la demande est *indifférente aux prix*. Ils relèvent donc avec incontinence leurs taux de marge, à un rythme pouvant dépasser 5 % l'an. Dans d'autres secteurs, au contraire, comme l'ameublement, l'électroménager, la pharmacie, les articles de sport, la photo, les commerçants ont pour principe d'appliquer à leur prix d'achat un *coefficient multiplicateur* toujours stable.

Survivre

L'existence simultanée de comportements aussi différents s'explique par les plus ou moins grandes *possibilités qu'ont* les commerçants d'améliorer leur productivité (quantité d'articles vendus par personne occupée). Dans le premier cas, ils jugent que *tout* accroissement des *quantités* vendues est compromis par l'expansion des supermarchés ; dans le second, ils pensent tirer leur épingle du jeu, soit par des réductions d'effectifs, soit grâce au *développement* de la consommation permis par la baisse des prix relatifs.

Dans l'un comme dans l'autre cas, le succès n'est pas garanti. Les commerçants qui augmentent leurs prix risquent de perdre leur clientèle, les autres – les *modernes – peuvent* passagèrement pâtir d'une saturation des marchés. Il n'empêche que seule la seconde attitude permet de survivre à très long terme. Dans leurs discours, les hommes politiques doivent donc valoriser le rôle de la productivité. Les petits commerçants peuvent prendre conscience de la nécessité de choisir cette voie, ce qui ralentirait l'apparition des supermarchés.

Les arguments ne manquent pas : pour beaucoup de produits (*par exemple*, les *appareils photo*, le matériel hi-fi, etc.), le nombre d'articles vendus par personne *occupée ne dépend pas* de contingences techniques. Il correspond plutôt à la valorisation du rôle des vendeurs en fonction du prix des marchandises écoulées. Un petit *commerçant* dans sa boutique peut ainsi nettement améliorer sa productivité. Il le doit même : à très long terme, les prix de nombreux articles baissent relative*ment*, laissant des marges de plus en plus faibles.

Le marchandage pour les produits de première nécessité, très répandu dans les pays du tiers-monde, paraît inconcevable dans les pays industrialisés, à la fois pour les ménages qui ne voient pas la nécessité de perdre du temps pour des articles dont le prix est faible et pour les commerçants qui ont, par souci de rentabilité, institué d'abord le libre-service, puis la vente dans des grandes *surfaces* qui ressemblent de plus en plus à des aires de stockage.

La *stabilité* des taux de marge et la baisse des prix à la production rendent difficile de payer un bon vendeur, mais elles ont pour contrepartie un accroissement considérable de *la* productivité. Celle-ci augmente indépendamment de la taille des magasins : par exemple, elle a progressé respectivement de 53 % et 78 % dans la photo et la pharmacie au cours des dix dernières années, sans qu'il y ait eu accroissement de la surface par personne occupée.

Le gouvernement n'a donc pas *pris* un *grand risque en libérant* les prix dans la majeure partie des secteurs commerciaux. Si l'on se réfère à l'expérience précédente de libéralisation, de la fin 1979 au début 1982, cela pourrait même avoir pour premier effet une *réduction volontaire* des taux de marge. Mais peut-être les pouvoirs publics devraient-ils changer le contenu des discours qu'ils tiennent aux commerçants. C'est la productivité qu'il faut encourager *plutôt que la concurrence*.

PATRICE MAIRE,
économiste.



MÉDICAMENTS : responsabiliser les médecins

Une somme forfaitaire au-delà d'un certain montant de l'ordonnance ?

LA libération des prix des médicaments remboursés est repoussée à une date ultérieure. Le contrôle des prix ayant maintenu les prix artificiellement bas, le gouvernement *craint qu'une libération* ne s'accompagne de fortes hausses et, par le biais du système de remboursement, d'une détérioration des comptes de la Sécurité sociale. *Cette crainte est-elle justifiée* ?

Un rapport récent (1) *affirme* le contraire. Appliquant l'analyse économique au problème du médicament, il parvient à un résultat original : le contrôle des prix des médicaments n'a pas de raison d'être puisque le médicament est régi par la loi de la demande. Autrement dit, lorsque son prix s'élève, sa consommation baisse et on peut calculer l'élasticité de la demande au prix.

A l'appui de cette thèse, ce rapport relève pour plusieurs pays, dont la France, les prix (à franc constant) et les consommations (à revenu constant) sur la période 1960 à 1983. Dans les années 60, les prix réels des médicaments remboursés *sont élevés* et les consommations faibles ; dans les années 80, les prix réels ont considérablement baissé, et les consommations ont augmenté.

Apparemment, on serait en présence de courbes de demande classiques. En conséquence, si les *prix remontent*, les *consommations* diminueront. En théorie, une mesure visant à libérer les prix des médicaments et s'accompagnant de fortes hausses ne déséquilibrerait pas (ou peu) les comptes de la Sécurité sociale.

Deux mouvements

Tout se joue dans l'interprétation de ces courbes : sont-elles des courbes de demande ? En fait, non. Les courbes du rapport expriment non pas une élasticité *de la demande aux prix, mais* la conjugaison de deux mouvements indépendants de longue période. D'un côté, les prix réels des médicaments baissent au cours de ces vingt dernières années comme c'est le cas des autres produits industriels. L'industrie pharmaceutique a *réalisé* des gains de productivité. Elle a inventé des médicaments moins chers à fabriquer. On retrouve ici les résultats de Jean Fourastié (2).

De l'autre, des phénomènes de fond augmentent la consommation : vieillissement et accroissement de la population, *augmentation de la densité médicale*, évolution vers les pathologies longues et coûteuses. Ainsi que le professeur Gentilini le rappelait, nous nous orientons vers une *« pathologie du vieux, du riche et de l'urbain » (le Monde* du 6 septembre 1978).

L'efficacité *industrielle* est par *conséquent* à l'origine de la baisse des prix réels, la démographie, à l'origine de l'accroissement de consommation. Dès lors, il est probable que la consommation continuera de croître ces prochaines *années et* ce malgré les hausses de prix.

En outre, contrairement aux *conclusions du rapport*, il n'est pas certain que la liberté des prix des médicaments remboursés entraînerait mécaniquement les effets bénéfiques escomptés sur l'industrie. La recherche française souffre plus d'un handicap structurel que de prix bas : les disciplines scientifiques liées au médicament (pharmacologie clinique, toxicologie, génie génétique, etc.) se sont développées en France plus tard qu'à l'étranger, *et les échanges entre recherche* publique et privée restent insuffisants et trop souvent mal perçus.

De plus, notre pays compte bon *nombre* de petits et moyens laboratoires dont les fonds propres et les infrastructures sont insuffisants. On peut dès lors imaginer le scénario suivant : les prix bas qui représentent une barrière à l'entrée *subissent, suite à une libération*, une hausse exagérée sur le marché français. Celle-ci attire les concurrents étrangers mieux armés scientifiquement et commercialement.

Les petits laboratoires français les moins *solides*, ceux dont le chiffre d'affaires repose essentiellement sur des produits anciens, à l'efficacité discutable et auxquels la CEE a imposé une validation d'ici à *1990, périclitent*. Les grands laboratoires consacrent en priorité l'augmentation de leurs marges à la lutte commerciale qui les oppose à leurs concurrents étrangers. *La relance attendue en* matière de recherche ne se produit pas et les avantages du régime actuel de fixation des prix, protecteur envers l'industrie nationale, disparaissent.

Un système de freins

Pour toutes ces raisons, le gouvernement semble avoir choisi la prudence. Il n'en est pas moins confronté à la pression des industriels et à une inévitable hausse des prix des *médicaments* remboursés. Il lui reste donc à traiter le problème central de la consommation. Deux solutions sont envisageables :

- soit il décide de jouer sur les taux de remboursement ou d'augmenter les cotisations sociales (plus vraisemblablement l'un et l'autre). Il est probable *que* le consommateur/malade préférera verser plus à sa mutuelle que d'être remboursé moins. Le danger est clair : la consommation continuant de croître, *l'industrie pharmaceutique* pilote seule le marché avec les dérapages qu'on peut craindre dans une telle situation ;

- soit il établit un système de freins et de contrepoids en responsabilisant l'acte de consommation et en moralisant les pratiques sur *le marché*. Il conviendrait *alors* de sensibiliser le *prescripteur* et le malade au coût de l'ordonnance. Des mesures adoptées en RFA vont dans ce sens : au-delà d'un certain montant de l'ordonnance, le malade doit payer une somme forfaitaire.

La ligne de conduite économique étant la concurrence, au *stade de la distribution*, les taux de marque pourraient être abandonnés. Les grandes surfaces seraient autorisées à commercialiser les médicaments en vente libre (achetables sans ordonnance) en *garantissant les conditions d'information* et de conseil sur les produits.

Enfin, la Sécurité *sociale* et les mutuelles verraient leur rôle révisé en profondeur. Elles assumeraient, comme c'est le cas aux Etats-Unis, un pouvoir de contre-expertise et de pilotage du marché : définition de listes d'équivalence, remboursement déterminé sur la base du médicament le moins cher, droit pour le pharmacien, lorsque le médecin ne s'y oppose pas, de substituer lors de *la délivrance* les médicaments *prescrits par des produits* reconnus comme identiques et meilleur marché, surveillance des dérapages de consommation des médicaments coûteux dus à une utilisation abusive en dehors des *véritables indications* thérapeutiques.

L'analyse de la chaîne institutionnelle de la *production* à *la* consommation du médicament, en passant par sa prescription et son remboursement, indique clairement les deux voies possibles. Le *débat* sur le choix à faire est ouvert. La voie libérale n'est-elle pas la seconde, et la seule qui permette d'envisager à terme une libération des prix des médicaments remboursés ?

HERVÉ DUMEZ et ALAIN JEUNEMAITRE,
chercheurs à l'Ecole polytechnique.

(1) Jean-Jacques Rosa : « Le médicament en économie de marché : contraintes industrielles, sociales et administratives. » *Prospective et santé, juin 1986.*

(2) *Pourquoi les prix baissent ?* de Jean Fourastié et Béatrice Bazil, Hachette, 1984.

Les ordonnances de 1945 ont du bon

Elles garantissent les droits des consommateurs et permettent au marché de bien fonctionner.

LES mesures les plus spectaculaires proposées passent par l'abrogation des ordonnances nos 45-1483 et 45-1484 du 30 juin 1945 relatives aux *prix, ainsi que par la suppression* concomitante de l'ex-direction des prix (présentement direction générale de la concurrence, de la *consommation et de la répression* des fraudes). Or ces ordonnances, amendées à plusieurs reprises, en 1967 et 1977 notamment, concernent *un domaine bien plus* vaste que celui de la seule fixation des prix.

Si les ordonnances de 1945 ont initialement fondé le contrôle des prix, elles sont *aussi parvenues* après de *multiples* amendements à établir de nombreux principes du droit de la concurrence et de la consommation. De plus, les *blocages des prix intervenus* depuis quarante ans ont largement servi d'instruments de politique économique, en vue de *modérer les effets d'anticipation* consécutifs à divers chocs économiques internes ou externes à notre pays. L'actuel dispositif *représente en son état un instrument* offrant une gamme réglementaire très large permettant aussi bien la liberté totale des prix *qu'une liberté surveillée* (cas actuel) ou leur encadrement strict par la prise d'arrêtés ministériels adaptés aux situations sectorielles rencontrées.

Contre la fraude

A cet aspect conjoncturel, s'ajoutent plusieurs aspects struc*turels d'un intérêt majeur* pour certaines catégories d'agents économiques. En effet il est intéressant de s'arrêter sur l'ordon*nance nº 45-1483, dont le texte* définit :

- Des « règles applicables en matière de prix », pour lesquelles il y a lieu de distinguer, *d'une part, les organes* de fixation des prix et les formes dans lesquelles est institué ou prend fin le blocage *des prix, et, d'autre part*, les conditions dans lesquelles sont assurés à l'égard du consommateur le marquage, l'étiquetage et *l'affichage* des prix (en langage technique « règles de publicité des prix ») ;

- Des « dispositions annexes à la réglementation des prix » concernant en particulier le libellé des facturations (éléments impor*tant* de publicité des prix et d'information du consommateur, limitant la pratique de ventes et d'achats sans factures souvent *liée aux recels et fraudes diverses*) mais aussi, et surtout, définissant les conditions nécessaires au maintien de la libre concurrence en économie de *marché* (énoncés des délits d'ententes et d'abus de positions dominantes, statut et rôle de la commission de la concurrence) ;

- Un régime « d'infractions et *de sanctions* » (*pratique de prix* illicites et infractions assimilées – soit en particulier, refus de vente, pratiques discriminatoires de ventes entre réseaux de professionnels de la distribution, ventes avec primes et ententes diverses portant atteinte à la libre concurrence, etc.).

Pour sa part, la seconde ordonnance de 1945 (nº 45-1484) définit les conditions des poursuites consécutives aux infractions au texte précité, permettant en particulier d'éviter à la fois l'encombrement des tribunaux et l'exercice des poursuites judiciaires à l'encontre des délinquants ayant remis en *cause* les droits du consommateur, le bon fonctionnement du marché ou encore les mesures conjoncturelles prises par le gouvernement. Sous l'autorité des magistats du parquet, une procédure transactionnelle avec l'administration *permet d'adapter les peines à la* gravité des délits et aux dimensions économiques de leurs auteurs, sans préjuger des multi*ples procédures de garanties* des droits des défendeurs.

Cependant les *promoteurs* de l'abrogation des ordonnances de 1945 souhaitant être reconnus au nombre des économistes « *libéraux* », *il semble utile de reprendre* ici les propos de l'un des « pères fondateurs » de la nouvelle économie libérale issue de l'Ecole autrichienne, en la personne de Ludwig von Mises. Dans son Traité d'économie, cet auteur a en effet rappelé l'une des bases du fonctionnement de l'économie en ces termes : *« La source ultime de la formation des prix réside dans les jugements de valeur des consommateurs... Chaque individu, lorsqu'il achète ou s'abstient d'acheter et lorsqu'il vend ou s'abstient de vendre, apporte sa contribution à la formation des prix du marché. Mais plus le marché est large, plus faible est le poids de chacune des contributions individuelles. »*

Dans de telles conditions, le *consommateur* doit donc, *d'une* part, être mis en situation d'effectuer ses choix à partir d'un marché transparent et, d'autre part, *procéder* librement à l'établissement de ces mêmes choix. Les principaux dispositifs prévus par les ordonnances si violemment *critiquées par leurs censeurs* visent précisément à garantir, du point de vue du consommateur, mais aussi à l'égard des *entreprises*, un bon fonctionnement du marché et, par suite, à soutenir rationnellement un processus de *saine formation des prix*.

En outre, de *nombreuses* dispositions *relatives* à la *protection* du consommateur découlent de ces deux ordonnances en matière de crédit à la consommation (*loi nº 78-22 du 10 janvier 1978*), de clauses abusives (loi nº 78-23 du 10 janvier 1978), de protection des emprunteurs dans le domaine *immobilier* (loi nº 79-596 du 13 juillet 1979), etc. De surcroît, plusieurs textes législatifs d'ordre civil et pénal viennent à leur tour compléter ce dispositif fondant le *droit* français de la *consommation*, domaine dans lequel notre pays ne doit pas être en retard par rapport à nos partenaires *européens*.

Une actualisation

Faut-il pour autant considérer ces deux « vieilles » ordonnances *comme intangibles* ? *Nullement.* Certaines formules méritent en effet très visiblement une actualisation. Mais ce prétexte est insuf*fisant pour justifier* une abrogation, d'autant que les deux ordonnances en cause ont fait l'objet de très importants amendements à des dates récentes.

Sous la Ve République, il faut *citer l'ordonnance nº 67-835* du 28 septembre 1967 et surtout la loi nº 77-806 du 19 juillet 1977 en matière de concurrence. Si *donc un toilettage paraît* nécessaire, la remise en cause d'un dispositif bien plus complexe que ses détracteurs ne le présentent ne *devrait intervenir qu'au* terme d'une meilleure évaluation des implications de la décision envisagée.

FRANÇOIS SOUTY,
chercheur en histoire économique.

ETAIN, UN AN DE CRISE

La dérobade des gouvernements

La Communauté européenne avait refusé le plan de sauvetage des courtiers.

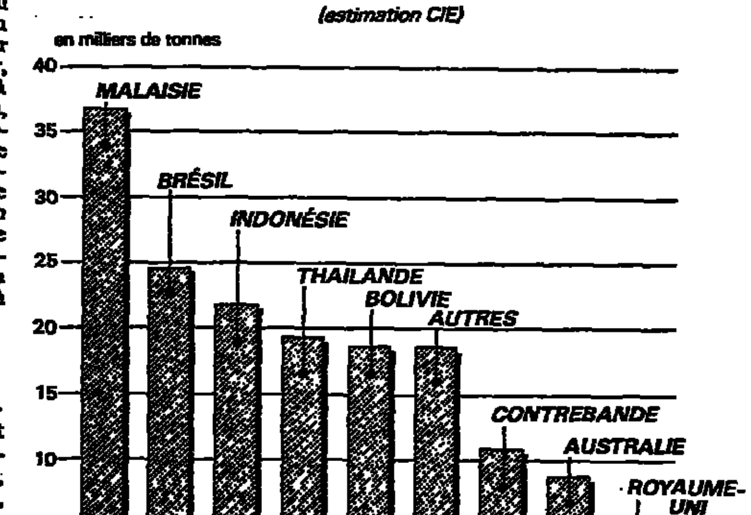
« *JE suis en situation de faillite. Je cesse aujourd'hui de soutenir les cours de l'étain.* » Par ces quelques mots prononcés au matin du 24 octobre 1985, le Hollandais Pieter de Koning, directeur du stock régulateur de l'étain, a plongé le London Metal Exchange (LME) – la plus grande Bourse des métaux du monde – dans une crise sans précédent. Bras séculier du Conseil international de l'étain (CIE), le stock devait, par un jeu d'achats et de ventes sur les marchés de Londres et de Kuala-Lumpur, maintenir les cours du métal dans une fourchette comprise entre un plancher de 29,15 ringgits (dollars malais) par kilo et un plafond de 34,98 ringgits, conformément aux dispositions de l'accord international de 1982.

Contraint de jeter l'éponge à l'automne dernier, faute de liquidités, P. de Koning a soudain pris les traits d'un fossoyeur, aux yeux des courtiers et des banquiers. Aux premiers – quatorze d'entre eux exactement, – il a causé une perte d'environ 400 millions de livres, par des achats qu'il leur avait demandés d'effectuer pour son compte, sans pouvoir ensuite les payer. Quant aux seconds – seize banques sont concernées, – ils sont les victimes de cette mauvaise farce, à hauteur de 500 millions de livres au minimum. Ces derniers avaient en effet ouvert d'importantes lignes de crédit à P. de Koning, gageant leurs prêts sur le stock amassé.

Incapable de rembourser les établissements bancaires, le directeur du stock a, de surcroît, entraîné, par sa faillite, une chute vertigineuse des cours. La tonne de métal, qui valait 8 500 livres à la veille du krach, se négocie aujourd'hui autour de 3 800 livres à Kuala-Lumpur, après être tombée jusqu'à 3 500 livres. Le Conseil de l'étain, composé de vingt-deux gouvernements, s'est ainsi déchargé d'une partie de la « casse » sur les banques, qui trônent sur une montagne d'étain en permanente érosion. Si on ajoute l'ardoise de 150 millions de livres laissée par de Koning à quelques négociants non membres du LME, la crise de l'étain se chiffre à plus de 1 milliard de livres.

Equilibrisme

La chute du « stock manager » (de Koning) paraissait, au bout du compte, inévitable, tant sa mission d'équilibriste était difficile, voire impossible. Celui-ci devait, en effet, défendre un prix plancher exprimé en ringgits malais, une devise satellite du dollar américain. Lorsque le billet vert a connu sa prodigieuse ascension, en 1984 et en 1985, jusqu'à la réunion du Plaza, le 22 septembre, le ringgit a suivi le même parcours. Tenu par l'accord international de maintenir une certaine harmonie entre les cours de Londres (libellés en livres) et ceux de Kuala-Lumpur, P. de Koning a dû aussi acheter massivement de l'étain sur le marché britannique, afin de pallier la faiblesse du sterling face au ringgit.



Financièrement exténuante, la tâche a été compliquée par l'attitude des producteurs. Allêchées par la fermeté artificielle des prix, les sociétés brésiliennes, chinoises, mais aussi indonésiennes et... anglaises ont vendu d'importants volumes d'étain. « *Comment de Koning pouvait-il tenir le coup, lorsque certaines compagnies offraient en quelques jours leurs productions d'une année* », remarque un opérateur. Dans un marché pléthorique, caractérisé par une consommation en déclin, la barre des prix se situait trop haut. « *C'était de la gourmandise* », remarque un courtier.

Dès l'été 1985, pourtant, P. de Koning avait obtenu du CIE la possibilité de ne plus intervenir systématiquement lorsque les cours passaient sous les 29,15 ringgits. Son appel à une contribution financière supplémentaire était, en revanche, resté vain. *Cette fragilité devait tôt ou tard le faire tomber,* tant l'orientation naturelle du marché restait baissière.

Si les circonstances de sa chute semblent éclaircies, la question demeure de savoir pourquoi il ne s'est pas relevé. Un plan de sauvetage, proposé par le courtier Gerald Metals et la Chartered Bank, consistait à créer une entité nouvelle, la TINCO, qui aurait racheté le stock régulateur, pour *l'écouler progressivement sur une* période de trois ans et rembourser les créances sur le produit des ventes. Mais il fallait au préalable une contribution financière de 265 millions de livres. Or la Communauté européenne (sauf le Royaume-Uni) a largement manifesté son refus de payer, avant d'accepter du bout des lèvres, tandis que la Thaïlande et l'Indonésie opposaient un « non » définitif.

Impasse

« *Il faudra des années pour trouver un règlement à la crise* », estime-t-on aujourd'hui dans les milieux du négoce anglais. Outre-Manche, on considère que cette impasse tient largement à l'attitude négative manifestée par la CEE. « *Les Belges ont refusé le plan de sauvetage, estimant qu'ils ne devaient pas payer pour la spéculation.* » Mais, en l'espèce, force est de constater qu'il n'y avait pas de spéculateur à proprement parler, sauf à considérer comme tel P. de Koning. La France et l'Allemagne ont pourtant justifié leurs réticences en indiquant que celui-ci avait outrepassé ses pouvoirs. Dès lors, ces pays ne voulaient pas être tenus pour responsables de sa faillite.

L'argument peut surprendre. Les vingt-deux gouvernements membres du Conseil n'avaient-ils pas reçu de nombreux avertissements de P. de Koning les informant de sa situation financière ? « *En 1983, un sous-comité, composé des principaux Etats du CIE et chargé de contrôler le stock régulateur, a été formé* », rappelle un négociant de Londres. « *Tous les gouvernements étaient au courant, mais personne n'a su que faire.* »

Une impuissance voulue ? C'est le sentiment dominant au LME. « *Notre marché pose problème à la CEE,* explique un de ses membres, *car il l'empêche de contrôler les prix des métaux non ferreux.* » Il est vrai que les producteurs européens, jadis habitués à fixer eux-mêmes leurs prix, ont souvent pesté contre les cotations de Londres (Pechiney ne se prive pas, surtout aujourd'hui, de les critiquer). Même si la volonté de Bruxelles de nuire au LME n'est pas évidente, la responsabilité des gouvernements membres du CIE envers ses créanciers reste engagée moralement, si ce n'est légalement. « *Au moment où le gouvernement britannique veut imposer sur la City des règles de protection des investisseurs contre les dangers des marchés, ce sont les marchés qui sont exploités par les gouvernements. Qui va nous protéger des gouvernements ?* », demande avec pertinence un négociant.

Onze courtiers créanciers, réunis dans la société TINCO Realisation, viennent de demander à la Haute Cour de justice la liquidation du CIE, afin de se retourner vers chaque Etat membre. Le temps presse pour ces firmes, dont sept ont déjà abandonné leur siège au LME, découragées par les pertes essuyées.

En attendant, les seuls cours officiels de l'étain viennent de Kuala-Lumpur, un marché « physique » qui n'offre aux négociants aucune possibilité de protection à terme contre les variations de prix (arbitrage).

A Londres, l'étain restera incoté tant que le débat sur l'introduction d'une chambre de compensation, destinée à garantir la bonne exécution des contrats, ne sera pas tranché.

Depuis 1877, le LME a toujours fonctionné sans ce type d'institution, la sécurité des transactions reposant sur la seule parole donnée. Ce principe de confiance mutuelle faisait du marché une sorte de « club », où chacun était apprécié sur sa bonne mine.

La crise de l'étain a sans doute mis un terme à cette tradition séculaire. Mais qui, dans cette crise, a le plus manqué de parole ? Certainement pas les courtiers de Londres, victimes de leur engagement vis-à-vis du Conseil de l'étain, organisme extérieur au LME...

ÉRIC FOTTORINO.

BIBLIOGRAPHIE

Trois nouveaux atlas

UNE nouvelle collection, les « Atlas Reclus », vient de sortir aux Editions Fayard, en collaboration avec le GIP Reclus, confirmant ainsi le regain d'intérêt porté à la cartographie comme outil d'analyse.

Ces atlas présentent une série de cartes portant sur des caractéristiques qui mettent en jeu des critères marginaux en termes de géographie mondiale, mais pertinents sur le plan national. Ainsi, pour le Brésil, plusieurs cartes illustrent la répartition des corps d'armée ou encore le taux d'homicides et l'importance du trafic de drogue.

Ces livres permettent une approche différenciée de chaque pays. Un bref et clair commentaire, traduit en espagnol et en anglais, des graphiques, aident le lecteur à décoder. Pourtant, certaines légendes restent trop techniques, notamment dans le volume sur l'Espagne.

★ **BRASIL, Hervé Théry, 88 p., 79 F.**

ESPANA, Robert Ferras, 96 p., 95 F.

***ZONES FRANCHES ET PARADIS FISCAUX*, Roger Brunet, 80 p., 120 F.**

La chronique de Paul Fabra

Economie de marché, où es-tu ?

A défaut d'autres mérites absolument incontestables, les grandes institutions internationales que sont le Fonds monétaire et la Banque mondiale, ont celui de refléter des réalités économiques et financières du moment, pour peu en tout cas qu'on s'attache plus à ce qu'elles font qu'aux paroles qui s'y disent. Non pas que les déclarations faites la semaine dernière à la tribune de leur assemblée générale à Washington soient toutes dépourvues de sens et sans rapport avec les faits. Si on se souvient de la manière dont avait été accueilli en octobre 1981 pour prononcer ce même discours à la même place et pour la même occasion le président Reagan, on ne peut qu'être frappé par les points marqués depuis lors par la rhétorique du chef de la Maison Blanche.

En 1981, l'hymne au marché paraissait quasiment incongru dans ce lieu où étaient représentés en grande majorité des pays pauvres et où une moitié des pays européens, dont la France, avaient pour porte-parole des ministres socialistes militants. Il n'en est plus de même aujourd'hui. « *Au cours des cinq dernières années*, a déclaré notamment M. Reagan, *beaucoup d'hommes et de femmes ont remis en question les vieux dogmes et redécouvert un certain nombre de vérités de tous les temps.* » L'évolution ainsi décrite correspond effectivement à un changement qui n'a sans doute pas affecté seulement les mentalités. Ce n'est pas la première fois qu'un homme politique qui a su interpréter à temps un large mouvement d'opinion a commencé par être pris pour une vieille lune.

Reste à savoir si le courant en question s'inscrit véritablement dans le sens de l'histoire. On n'a entendu parler à Washington que de déréglementation, d'abolition des contrôles, de privatisations, bref, de retour, comme l'a dit encore le président américain, à la liberté économique. Il n'est toutefois pratiquement pas une discussion qui ait eu lieu à Washington sur tel ou tel des projets du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, pas une décision qui ait été annoncée qui ne soulève ouvertement ou dans l'ombre une contradiction à cette liberté.

LA plus significative, sinon même la seule décision importante à laquelle on ait abouti, est le programme de renflouement du Mexique, qui est comme le testament du brillant directeur général du FMI, Jacques de Larosière, en instance de départ. Voilà un ensemble de dispositions qui ne manquera pas d'influer sur la vie économique de ce pays, mais sans doute aussi sur d'autres négociations concernant l'endettement, un des plus inquiétants problèmes que la communauté financière internationale ait aujourd'hui à résoudre. Si tant est que la première caractéristique d'une économie de marché soit la liberté laissée aux industriels, aux banquiers, aux épargnants de donner aux ressources dont ils disposent l'affectation de leur choix, force est de constater que l'accord laborieusement conclu à Washington entre le ministre des finances du Mexique et les banques commerciales créancières de ce pays, en présence de M. de Larosière et de M. Paul Volcker, président de la réserve fédérale (institut d'émission américain), constitue une violation de ce principe.

Laissées à elles-mêmes, les banques auraient très probablement préféré ne pas augmenter leur « *risque mexicain* » déjà exorbitant, même si les conditions imposées au débiteur sous forme de taux d'intérêt et de commissions diverses compensent sans doute les concessions nouvelles qui lui ont été octroyées sous forme d'allongement des délais du remboursement. Il est vrai que les banques auraient tort de se plaindre. Depuis le déclenchement de la crise de l'endettement, elles ont considéré que leur meilleure sauvegarde était l'intervention du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Il n'empêche que l'accord mexicain qui vient d'être signé implique de nouvelles entorses à l'économie de marché qui vont beaucoup plus loin que l'octroi de ce que l'on appelle pudiquement et curieusement des prêts « *involontaires* ». Les malheurs du Mexique étant attribués à la baisse du pétrole, il a paru opportun au directeur général du FMI de prévoir une rallonge au nouveau prêt au cas où le prix du pétrole viendrait à baisser au-dessous de 9 dollars le baril.

Les banques se sont furieusement opposées à cette proposition, faite, il convient de le souligner, en étroite liaison avec les pays bailleurs de fonds du FMI (sans l'aval desquels celui-ci n'agit jamais), à savoir, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la RFA, la France et le Japon. Les banques, donc, craignaient un dangereux précédent. Ce n'est pas épouser leur cause que de s'interroger sur la logique du projet en question. Si les banques se trouvent aujourd'hui encombrées de créances sur le Mexique et si ce pays a cru longtemps pouvoir s'endetter impunément, c'est d'abord, et surtout, parce que, tant les prêteurs que l'emprunteur avaient cru que, le prix du pétrole étant destiné, pour une période indéfinie, à monter, tout pays qui en produisait abondamment était *a priori* un bon risque.

CONVIENT-IL aujourd'hui, pour corriger cette erreur de jugement, de prévoir un mécanisme selon lequel toute baisse du pétrole devrait se traduire par une augmentation supplémentaire de l'endettement ? La solution de compromis à laquelle on a abouti est que, au cas où l'économie mexicaine ne croîtrait pas au rythme prévu, les banques seraient amenées à lui consentir des crédits supplémentaires. Moins bonnes sont les performances du débiteur, plus gros seront les crédits auxquels il aura droit.

On est aux antipodes des modes de fonctionnement d'une économie de marché. Ajoutons qu'il est précisé que les crédits supplémentaires seraient en priorité affectés au financement des investissements du secteur public. On n'a pas manqué, au cours de l'assemblée générale du FMI, de plaider en faveur d'un désengagement de l'Etat en faveur du secteur privé.

Pour faire avaler la pilule aux banques, il a été stipulé que la Banque mondiale accorderait sa garantie sur une partie des prêts. Le moins qu'on puisse dire est que les institutions internationales n'ont pas été conçues pour venir au secours des banques privées. Voilà les réalités du plan Baker. Il n'est même pas sûr qu'à la longue elles apportent le soulagement espéré au Mexique dont l'endettement vient d'être porté de quelque 100 milliards de dollars à 112 milliards.

LA DISPARITION DE NICHOLAS KALDOR

Le dernier grand keynésien

par GÉRARD GRELLET (*)

IL existe trois types d'économistes : ceux qui font de la théorie sans s'inquiéter des faits ; ceux qui sont plongés dans les faits sans théorie pour les guider ; ceux qui partent de l'observation pour élaborer des modèles utilisables en politique économique. Comme Turgot, Ricardo ou Keynes, Nicholas Kaldor appartenait à cette dernière catégorie d'économistes, bien trop rares. Non seulement il ouvrit de nouvelles perspectives à la théorie keynésienne, mais il contribua activement à l'élaboration des politiques économiques des gouvernements travaillistes de l'après-guerre.

Il est difficile de résumer une pensée aussi riche que celle de Nicholas Kaldor – un chancelier de l'Echiquier a dit qu'il avait au moins une idée nouvelle par minute, – pensée malheureusement dispersée dans plus d'un millier d'articles, de lettres à la presse, de discours à la Chambre des lords et de rapports. En fait, il est peu de domaines économiques où Nicholas Kaldor n'ait lancé d'idées audacieuses. Il est par exemple avec Jan Tinbergen à l'origine d'une proposition de réforme du système monétaire international où la monnaie serait gagée sur les matières premières.

Fondamentalement, Nicholas Kaldor tente de répondre à deux questions : dans une économie capitaliste quels sont les rapports entre la croissance, la productivité et la répartition des revenus ? comment faire passer l'économie britannique de la stagnation à la croissance ?

La théorie de la répartition élaborée par Nicholas Kaldor pendant les années 50 repose sur l'idée que les détenteurs de profits – les entreprises ou les propriétaires – épargnent davantage leurs revenus que les salariés. Il s'ensuit qu'à chaque configuration de la répartition du revenu national correspond un montant d'épargne – et donc d'investissement – différent. Comme le niveau de l'emploi dépend du montant de l'investissement, il existe une répartition optimale correspondant au plein emploi. En d'autres termes, atteindre le plein emploi nécessite un certain montant d'investissement qui n'est possible que si les profits sont suffisamment élevés.

Une telle conclusion a bien évidemment fait l'objet de nombreuses critiques. Mais pour Nicholas Kaldor le débat n'était pas seulement théorique. Parallèlement à sa théorie de la répartition, il élaborait le plan d'une vaste réforme fiscale où les contribuables ne seraient plus imposés sur leurs revenus, mais sur leurs seules dépenses. Une telle proposition, qui a inspiré les réformes fiscales de l'Inde, du Mexique et de la Turquie pendant les années 50 et 60, est en effet très favorable à la croissance dans la mesure où elle ne pénalise plus l'épargne et donc l'investissement.

Après Adam Smith

A long terme, la croissance d'un pays ne repose pas seulement sur l'investissement mais également sur l'obtention continue de gains de productivité. Mais de quoi dépendent ceux-ci ? *Curieusement* cette question n'avait guère été posée par les économistes depuis l'ouvrage d'Adam Smith *la Richesse des Nations*, publiée en 1776. Or Kaldor va montrer, à la suite de Smith, que les gains de productivité industrielle augmentent avec le niveau de la production. En effet, plus la production augmente, plus il est possible de spécialiser les travailleurs et les machines, et plus les coûts fixes comme les frais de gestion, de mise au point ou de publicité diminuent par unité produite. Pour Kaldor, il existe donc une relation fondamentale entre l'augmentation de la production, les gains de productivité et le niveau des prix.

Les conséquences d'une telle analyse quant à la politique économique sont immédiates. Afin de susciter une croissance continue de la production et des gains de productivité, il est nécessaire de maintenir la demande à un niveau élevé. Dans la mesure où les gains de productivité sont redistribués sous forme d'une augmentation des revenus, une telle politique permet de créer un cercle vertueux de croissance, puisque toute augmentation de la demande permet une augmentation des revenus et donc une nouvelle augmentation de la demande.

Une telle analyse va bien évidemment à l'encontre de la politique déflationniste et monétariste mise en œuvre par le gouvernement Thatcher. Pour Nicholas Kaldor en effet, toute politique déflationniste est suicidaire, alors que toute politique monétaire risque d'être inefficace.

Toute politique déflationniste est suicidaire car, réduisant le marché interne, elle conduit à une moindre croissance de la production, à une hausse des coûts unitaires de production, à une perte de compétitivité et donc à une nouvelle contraction des marchés. L'économie est alors entraînée dans le cercle vicieux de la désindustrialisation.

Toute politique monétaire risque d'être inefficace car Kaldor, reprenant les conclusions du rapport Radcliffe, considérait que les autorités monétaires sont largement incapables de contrôler la croissance des moyens de paiement. En pratique, les systèmes bancaires refusent rarement des crédits à l'économie même s'ils peuvent faire varier les conditions auxquelles ils les prêtent.

Du reste, quand bien même les crédits à l'économie seraient limités par la Banque centrale, les agents peuvent créer eux-mêmes de nouvelles formes d'actifs monétaires ou faire varier la vitesse de circulation des actifs existants. Ainsi, malgré ses intentions déclarées, le gouvernement Thatcher ne put s'opposer, pendant les trois premières années de son mandat, à une croissance de la masse monétaire de 50 % supérieure à celle du gouvernement travailliste précédent.

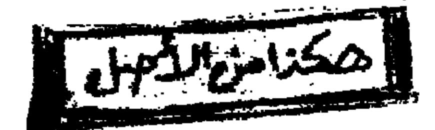
Aussi, à l'opposé de la politique thatchériste, Nicholas Kaldor recommandait-il une politique vigoureusement expansionniste, fondée sur des déficits budgétaires et l'augmentation de la demande interne, politique devant permettre la reconquête du marché intérieur par les entreprises britanniques. L'on a souvent objecté à Kaldor qu'une telle politique conduirait à accélérer l'inflation et à créer un déficit de la balance des paiements. A quoi Kaldor répondait que la lutte contre l'inflation n'a pas de sens en soi dès lors qu'elle ne permet pas d'améliorer les performances économiques.

Pour qu'une telle politique n'achoppe sur une crise de la balance des paiments – une situation qu'a souvent connue la Grande-Bretagne pendant les années 50 et 60, – Kaldor réclamait la possibilité d'un strict contrôle des importations (c'est pourquoi il avait été un ferme opposant à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun) ainsi qu'une dévaluation de la livre sterling. Cette relance de la demande interne et externe aurait alors permis, selon Kaldor, de mettre fin au processus de désindustrialisation que connaît la Grande-Bretagne, de rendre ses entreprises plus compétitives, puisque celles-ci auraient vu s'élargir leurs débouchés, et de retourner à une croissance de plein emploi.

Avec Nicholas Kaldor disparaît (1) le dernier grand keynésien capable de définir une politique économique radicalement opposée à celle proposée par l'orthodoxie monétariste.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Nantes.

(1) Le Monde du 3 octobre.



Economie

L'OPEP réunie à Genève

La guerre des prix du pétrole s'est soldée par un fiasco économique

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Quand c'est fini, ça recommence. Le feuilleton à suspense des prix du pétrole va connaître, cette semaine, un nouvel épisode. Décor, inchangé : la ville de Genève et les vastes mais tristes salons de son hôtel Intercontinental. La troupe reste la même : les ministres du pétrole des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, plus connue sous son sigle, OPEP. Quant au scénario, il promet, comme d'habitude, des cris et des menaces, de fausses alliances et de vrais déchirements, voire l'un de ces coups de théâtre de dernière minute dont les « treize » ont le secret. Le titre ? « *Beaucoup de bruit pour rien* », assurent les mauvaises langues.

L'enjeu de cette nouvelle conférence, comme des six précédentes depuis un an, est vital, non seulement pour tous les pays producteurs de brut, au premier rang desquels l'URSS et les Etats-Unis, mais aussi pour les consommateurs, les compagnies pétrolières et tous les fournisseurs d'énergies concurrentes : électricité, gaz, charbon, etc., curieusement réunis le même jour à Cannes, pour une autre grand-messe : la conférence mondiale de l'énergie.

De l'issue de cette réunion dépend, une fois de plus, l'évolution des prix du pétrole, matière première la plus échangée dans le monde, dont les cours déterminent largement ceux des autres énergies. L'OPEP a, de fait, montré depuis un an qu'elle a toujours les moyens de tirer le marché pétrolier dans un sens ou dans l'autre.

Un bref résumé des épisodes précédents le montre amplement. Décembre 1985 : après avoir, pendant trois ans, soutenu à bout de bras les cours du brut, en limitant volontairement et de plus en plus son rythme d'extraction, l'organisation décide brutalement d'abandonner son rôle de gardien des prix, afin de regagner une « *juste part du marché* ». Les treize pays abandonnent toute discipline et poussent progressivement leur production jusqu'à 20 millions de barils par jour pendant l'été. Les cours s'effondrent, tombant de 28 dollars par baril en décembre 1985 jusqu'à 15, puis 10 et enfin 7 dollars à la fin juillet.

Le résultat pour l'organisation est catastrophique : en moyenne, sa production est certes remontée à 18,6 millions de barils par jour, de janvier à août, soit 17 % de plus que l'année précédente (15,9 millions de barils par jour). Mais ce gonflement est loin de compenser la chute de plus de 50 % des prix. Selon les calculs de M. Nordine Aït Laoussine, président de la société de consultants NALCOSA et ancien dirigeant de la SONATRACH algérienne, dans une étude présentée à Oxford en septembre, le résultat immédiat de cette guerre des prix est une perte de revenus de 50 milliards de dollars pour les treize pays.

Les treize membres de l'organisation vont tenter de prolonger l'accord provisoire conclu en août dernier, qui a permis de mettre un terme à la chute des prix du pétrole. Mais ils sont encore loin d'une redistribution des quotas de production.

En août 1986, l'OPEP, après trois conférences infructueuses, réagit enfin et annonce une trêve. Réunis à Genève du 31 juillet au 5 août, les treize pays décident de revenir provisoirement pour deux mois, en septembre et octobre, à leur ancien plafond de production, afin de redresser les cours. Aussitôt, le marché, rassuré, se raffermit : les prix du brut remontent en quelques semaines, jusqu'aux environs de 15 dollars par baril, encore moitié moins que l'an dernier, mais quand même deux fois plus qu'à la fin juillet. Depuis lors, ils oscillent autour de ce niveau, au gré de l'attente des opérateurs.

L'OPEP a, en effet, *grosso modo*, appliqué ses décisions. Sa production est restée, en septembre, dans les limites du plafond, c'est-à-dire 16,8 millions de barils par jour, ce qui a retiré du marché 3 à 4 millions de barils par jour de pétrole en excédent. Mais les stocks, très importants, constitués par les compagnies et les consommateurs – qui ont profité de l'aubaine pour remplir leur cuve de fuel pendant l'été – continuent de peser lourd et tirent les cours vers le bas.

L'OPEP a donc réussi, du moins pour le moment. Reste à savoir si elle acceptera de conserver, au-delà des deux mois prévus, son rôle de stabilisateur du marché. Si elle ne le fait pas, les prix, de l'avis de tous les experts, s'effondreront à nouveau dès le fin du mois d'octobre. C'est l'enjeu de la nouvelle conférence. Et il n'est pas gagné d'avance.

Un accord imparfait

Une majorité de pays, au vu de l'expérience récente, souhaitent prolonger le *statu quo* pour quelques mois, jusqu'à la fin de l'année, voire jusqu'au premier trimestre 1987. C'est notamment le cas de l'Algérie, du Venezuela, de l'Iran et des Emirats arabes unis. Ils ont de solides arguments. Comme le montre l'étude de M. Aït Laoussine, dont le titre à lui seul est un programme – « *La guerre des prix du pétrole de 1986 : un fiasco économique* », – la stratégie poursuivie au cours du premier semestre ne se révèle payante ni à court ni à moyen terme. De 1986 à 1990, les revenus des treize pays devraient chuter de quelque 170 milliards de dollars par rapport aux estimations antérieures, tablant sur des prix plus élevés. Même à long terme, note l'étude, « *les gains tirés par l'OPEP par la guerre des prix seront insuffisants pour compenser les pertes subies à court et moyen terme* ».

C'est peu dire que l'hypothèse d'un retour à la phase précédente fait frémir la plupart des pays producteurs, comme d'ailleurs les dirigeants des compagnies pétrolières. Cela ne suffit pas, hélas, à garantir l'entente à Genève, car, entre le souhaitable et le possible, la voie de l'OPEP est fort étroite.

L'accord conclu en août est provisoire et, à ce titre, imparfait. Pour parvenir à un schéma valable à plus longue échéance, les treize pays devraient s'entendre sur une nouvelle redistribution des quotas de production pays par pays, mais aussi sur un objectif de prix. L'OPEP n'y est jamais parvenue depuis trois ans, tant sont opposés les intérêts à long terme de ses membres. Elle ne paraît toujours pas en état aujourd'hui de s'atteler à cette tâche avec quelque succès, bien que l'Iran ait proposé un nouveau schéma de redistribution et assure avoir obtenu l'accord des principaux pays du Golfe.

De plus, l'accord du mois d'août a été imparfaitement respecté. Quatre pays au moins ont excédé leurs quotas : les Emirats arabes unis, l'Equateur, le Venezuela et le Gabon. Si l'Organisation, globalement, a pu atteindre ses objectifs, c'est grâce à la chute dramatique des exportations iraniennes ; celles-ci sont tombées aux environs de 800 000 barils par jour, soit moitié moins que la normale, du fait de la destruction partielle de ses terminaux par l'aviation irakienne. Cette indiscipline suscite nombre de rancœurs au sein de l'Organisation, notamment de la part de pays qui, comme l'Arabie saoudite et le Koweït, ont fourni les plus gros efforts.

Ces pays, qui, avec les Emirats arabes unis, supportent les trois quarts de la baisse de production réalisée, estiment injuste la répartition actuelle des quotas et demandent soit la fixation d'un plafond plus élevé – difficile, compte tenu de l'état du marché et des stocks, – soit une part plus grande du « gâteau », ce qui rouvrirait la boîte de Pandore.

Enfin, la guerre Iran-Irak continue de fausser les débats, mêlant à la logique économique des considérations d'ordre purement politique qui déchirent les différentes délégations. L'aggravation des tensions dans le Golfe fait peser de sérieuses inquiétudes sur l'approvisionnement pétrolier. « *Il y a 50 % de risques qu'une nouvelle déflagration fasse à nouveau grimper les prix à leur niveau antérieur* », nous assurait récemment M. André Giraud, ministre français de la défense. Cette inquiétude joue aussi beaucoup sur le marché, qui redoute notamment que l'Iran ne finisse par s'attaquer aux terminaux d'exportation saoudiens ou koweïtiens. Elle pousse les compagnies, comme les pays producteurs, à gonfler leurs stocks, ce qui certes soutient provisoirement les cours, mais constitue une importante limite à la marge de manœuvre de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.

La treizième Conférence mondiale de l'énergie

M. Mitterrand lance un appel à la solidarité

CANNES
de notre envoyé spécial

« *Mal à l'aise* » et « *déséquilibrée* ». Ce jugement sec de la Banque mondiale pourrait tout aussi bien s'appliquer au domaine de l'énergie. Ce ne sont certainement pas les quelque quatre mille congressistes français et étrangers venus assister, du dimanche 5 au samedi 11 octobre, à Cannes, au treizième congrès de la conférence mondiale de l'énergie qui le démentiront. Mais, si l'effondrement du prix du pétrole fait le bonheur de quelques-uns, gardons-nous cependant « *d'être trop euphoriques* », sous prétexte que la situation actuelle est à la « *pléthore énergétique* », a dit le président de la Conférence mondiale de l'énergie, M. Satish Chandran. « *Nous ne devons pas oublier* », a-t-il ajouté lors de la cérémonie d'ouverture du treizième congrès, que, pour que l'équilibre entre l'offre et la demande soit maintenu à long terme, il faut mettre en place des politiques énergétiques afin de contrôler la demande et d'augmenter l'offre.

Un troisième choc pétrolier

Comment ? C'est à ce congrès de tenter d'y répondre. C'est à ses participants de s'interroger sur les dangers de tels coups d'accordéon. C'est à eux aussi de mieux préparer l'avenir, même si, comme l'a rappelé le président-directeur général d'EDF, M. Marcel Boiteux, en accueillant le président de la République, « *les experts ne nous avaient pas laissé imaginer un mouvement aussi brusque et d'une pareille ampleur* ». Profitons donc de ce répit, de cette détente « *qui nous est accordée (...) pour parfaire nos analyses et consolider nos acquis* ».

Cela signifie qu'il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un troisième choc pétrolier. Cela signifie encore, comme le faisait remarquer M. Boiteux, qu'il serait sans doute préférable pour tous qu'il y ait un relèvement des prix du pétrole – entre 16 dollars et 20 dollars le baril, – ce qui permettrait alors de relancer certains programmes d'économies d'énergie et de mener certaines recherches pétrolières. Cela signifie enfin qu'il ne faut pas oublier les pays du tiers-monde, la part grandissante de leurs besoins dans la demande mondiale d'énergie et les attentes de milliards d'hommes qui les peuplent.

En ouvrant le congrès, M. Mitterrand a longuement développé ce dernier thème. Il a lancé un appel à plus de coopération, de manière que « *le chacun pour soi ne l'emporte pas sur la solidarité* ». Reprenant certains de ses propos tenus à Cancun, il a regretté que les choses n'aient guère avancé. Que peut-on dire, a-t-il demandé, d'un marché qui « *ne prend pas en compte les besoins de plusieurs milliards d'individus, simplement parce qu'ils n'appartiennent pas à la terre marchande dès lors qu'ils ne correspondent pas à une demande solvable ? (...) Laisser l'offre et la demande décider seules et toujours, c'est permettre aux plus forts de régler leurs problèmes au détriment des plus faibles.* »

Un forum tel que celui-ci, a dit M. Mitterrand, est précisément l'occasion de lancer de nouvelles idées pour qu'à la logique de confrontation succède « *une logique de coopération* ». Une coopération qui doit changer, car « *trop souvent* » elle a consisté à « *proposer à des pays dits du Sud (...) des modèles de production conçus par des pays dits du Nord* ». Il est donc temps « *d'adapter cette démarche aux réalités locales*, a conclu le président de la République, *de privilégier les projets d'utilisation rationnelle de l'énergie* ». Pour « *mieux satisfaire les besoins élémentaires et renforcer la capacité de chacun à résister aux chocs extérieurs* ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

ÉTRANGER

Le budget d'austérité norvégien est déjà vivement contesté

STOCKHOLM
de notre correspondant

« *La Norvège traverse la crise économique la plus grave depuis de nombreuses années* », a déclaré le ministre travailliste des finances, M. Gunnar Berge, en présentant le projet de budget pour 1987, ce lundi 6 octobre, à Oslo. La chute du dollar et l'effondrement des prix du pétrole ont eu des conséquences directes dramatiques sur les comptes extérieurs du pays. La balance des paiements, dont l'excédent s'élevait à 25 milliards de couronnes (environ autant de francs français) en 1985, présentera cette année un déficit de 33 milliards, et peut-être de 43 milliards de couronnes en 1987 si le prix du baril est de 15 dollars. En un an, les recettes pétrolière, sous forme de taxes et de royalties sont tombées de 51 milliards à 18 milliards de couronnes. Pour redresser la situation, le gouvernement minoritaire travailliste ne voit d'autre possibilité que d'augmenter les impôts directs et indirects, de freiner la consommation privée, qui a augmenté de plus de 8 % en 1985 et qui a continué de progresser au même rythme au cours du premier semestre de l'année en cours, et de recommencer à emprunter à l'étranger. En insistant sur le fait que « *la cure d'austérité ne sera pas passagère* », M. Gunnar Berge s'efforce de créer « *une conscience de crise* », qui, de l'avis général, n'existe pas en Norvège. La plupart des Scandinaves, dont le niveau de vie s'est amélioré régulièrement depuis vingt ans, pensent que les difficultés actuelles, dues au désordre du marché pétrolier, ne sont probablement que temporaires.

Le projet de budget, d'un montant de 263 milliards de couronnes prévoit une réduction des dépenses publiques de 1,5 % au total. Mais les économies ne touchent pas la santé publique, la politique régionale et la recherche. Le gouvernement de Mme Gro Harlem Brundtland estime que la croissance du revenu national sera de l'ordre de 2 % en 1987 (contre plus de 4 % en 1985). L'objectif est de relancer les exportations et le secteur industriel « traditionnel », dont la compétitivité relative a encore chuté de 1,6 % cette année. La dévaluation de 12 % de la couronne décidée au mois de mai n'a pas donné les résultats escomptés, et l'augmentation des salaires a déjà gommé une bonne partie de ses effets positifs. La Banque centrale a d'ailleurs dû intervenir la semaine dernière pour soutenir la devise norvégienne, et les prévisions indiquent un taux d'inflation de 7 % à 8 % en 1987...

Les trois partis de l'opposition bourgeoise, qui gouvernaient la Norvège jusqu'au mois de mai 1986, critiquent surtout les propositions de réforme fiscale, accentuant la progressivité, présentées par les travaillistes. Si les conservateurs, les centristes et les chrétiens-populaires parviennent à s'entendre sur une alternative commune, le cabinet minoritaire de Mme Brundtland pourrait bien tomber lors du vote général sur le budget, dans le courant du mois de novembre.

ALAIN DEBOVE.

La promotion de l'industrie du tiers-monde

La France prête à encourager l'action de l'ONUDI

« *Le poids de la France est bien mal reflété par les opérations qu'elle réalise avec l'ONUDI* (1). A l'issue d'une récente visite de cinq jours, le directeur général de cette institution des Nations unies spécialisée dans le développement industriel du tiers-monde, M. Domingo Siazon, avait toute raison de souligner, cette faiblesse : sur les 6 000 commandes de biens d'équipement passés par l'ONUDI entre 1983 et 1985 et représentant 55,5 millions de dollars, 272 seulement d'un montant global de 2,7 millions ont été octroyés à des entreprises françaises.

Méconnaissance de cette organisation qui, depuis le 1er janvier dernier a fait peau neuve et bénéficie désormais d'une totale autonomie de gestion par rapport à l'ONU ? Sans doute. Méfiance instinctive à l'égard de tout ce qui porte le label Nations unies dont la crise défraie régulièrement la chronique ? Peut-être. Fort de l'indépendance nouvelle que lui confère les statuts de l'Organisation à la tête de laquelle il a été élu en août 1985, M. Siazon dispose de quelques atouts pour compenser la faiblesse de ses moyens financiers : 60 millions de dollars pour 1986 dont 10 % ont été amputés par la simple baisse du billet vert.

Le recours plus systématique au filet de sécurité des institutions multilatérales pour promouvoir l'industrie du tiers-monde – « *surtout dans le secteur privé* », précise le directeur général, – le souhait des nations industrielles de voir les PME plus largement associées à des opérations à l'étranger, constitue une base de coopération. Le gouvernement français en semble convaincu. Créé sur le papier en juin 1980 et lancé avec des moyens très modestes en janvier 1981, le bureau parisien de l'ONUDI a prouvé qu'il était possible d'innover sans tomber dans la paralysie bureaucratique ou le gaspillage financier.

L'association à ses opérations de représentants du tiers-monde, accueillis à Paris pour faciliter les contacts entre leur pays d'origine et les entreprises françaises, la constitution d'un réseau de correspondants régionaux pour démultiplier au niveau local l'action du bureau parisien et monter des missions soigneusement préparées entre régions françaises et étrangères, en constituent deux exemples. Des exemples illustrés il y a quinze jours par la visite à Paris, Lyon, Besançon et Orléans – d'une délégation – d'industriels indiens, surpris de la modeste présence française dans leur pays.

Au total, en cinq ans d'existence, le bureau de l'ONUDI a permis l'aboutissement de quelque 200 millions de dollars d'investissements dans des pays en développement. C'est à la fois très peu et beaucoup, compte tenu des moyens mis en œuvre.

Les accords signés le 8 septembre au ministère des affaires étrangères, prévoyant la mise à la disposition de l'ONUDI d'experts français et la contribution, pour 203 000 dollars, de la France à un programme d'études de préinvestissements auquel participent déjà la RFA, les Pays-Bas et la Suisse, constituent un encouragement. Encore faudrait-il que les entreprises françaises suivent le mouvement amorcé ces dernières années. Et que le budget de l'ONUDI ne soit pas amputé par les parlementaires américains, tentés de ramener de 25 % à 20 % la participation financière des Etats-Unis.

F. Cr.

(1) Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

L'exemple de Paris

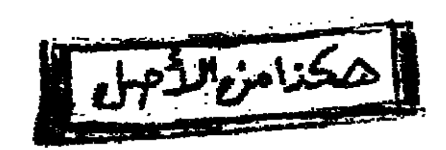
Paradoxe de l'histoire. Si les industriels français utilisent encore mal les possibilités offertes par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) la réussite du bureau parisien de cette institution, désormais autonome, constitue un exemple suivi avec intérêt par les Etats-Unis qui entendent tirer les leçons de l'expérience française pour réorganiser leur propre bureau à Washington. Le créateur des services français de l'ONUDI, M. Jean-Luc Jeanroy devient à compter de ce 6 octobre directeur de l'investissement industriel au siège de l'organisation à Vienne. Il est remplacé à Paris par M. Christophe Guillemin qui était depuis octobre 1984 secrétaire général de la commission des marchés à terme de marchandises.

La grande aventure de l'alimentation racontée à La Villette

La Cité des sciences de La Villette à Paris consacre sa première exposition longue durée (six mois) à la « *grande aventure de l'alimentation moderne* ». Cette exposition, baptisée « La planète alimentaire », a été réalisée avec le concours de quarante-sept entreprises et organismes officiels. Elle retrace l'évolution des modes d'alimentation face aux mutations sociales, présente de nouveaux produits, explique les mutations technologiques et les stratégies commerciales. L'Observatoire des matières premières du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) explique comment sont négociées et comment voyagent les grandes matières premières alimentaires. Pendant ces six mois, les organisateurs ont aussi l'ambition de faire prendre le chemin de la Cité des sciences aux professionnels et aux différents publics concernés par la question alimentaire. Ainsi les entreprises choisiront-elles plus volontiers La Villette pour y tenir leurs propres manifestations. L'entrée de l'exposition est libre.

La CNUCED se réunira en juillet 1987 à Genève

La septième réunion ministérielle de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui fait le point en principe tous les quatre ans sur le dialogue Nord-Sud, aura lieu à Genève, du 6 au 31 juillet 1987. Les Etats-Unis n'ont pas pris part à la décision en raison d'un désaccord concernant l'ordre du jour, indiquant, toutefois, que cette attitude ne préjuge en rien de leur participation ou pas à la conférence de Genève. L'ordre du jour provisoire comporte quatre thèmes essentiels : les ressources pour le développement, y compris les ressources financières et les questions monétaires annexes – ce qui suscite l'opposition de Washington, – les produits de base, le commerce international et les pays les moins avancés. La précédente CNUCED s'était tenue en 1983 à Belgrade.



Economie

Natalité et chômage : les étrangers se rapprochent des Français

Le comportement démographique des étrangers en France tend à se rapprocher de celui des Français : c'est ce qui ressort du dossier établi ce mois-ci par la publication *Population et Avenir*.

Premier point : le nombre d'enfants des femmes maghrébines en France, aujourd'hui élevé, en tout cas beaucoup plus élevé que celui des Françaises, devrait diminuer dans les prochaines années; l'article de Mme Michèle Tribalat, chargée de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), confirme les résultats d'une étude antérieure de l'INSEE (1).

En effet, avec l'allongement de la durée de séjour, la fécondité des étrangères baisse : elle a déjà nettement diminué (de plus de moitié en quinze ans) chez les Algériennes, qui se marient aujourd'hui quatre ou cinq ans plus tard que leurs aînées des années 1965-1969 – plus tard même que les Françaises. Si elle n'a pas diminué chez les Marocaines, c'est en raison de l'arrivée récente de beaucoup d'entre elles (près de 40%). En 1980-1982, le taux de fécondité était nettement plus élevé chez celles arrivées en France depuis 1975 (6,20 %) que chez celles arrivées avant (4,45 %), et plus encore que chez celles nées en France (3,91 %).

D'ailleurs, on constate que le nombre annuel de naissances de mère algérienne ou tunisienne baisse depuis 1983.

Autre confirmation, la fécondité des étrangères dans leur ensemble a peu d'effet sur celle des femmes en France (2) : au cours des quinze dernières années, les naissances de mères maghrébines (ou turques) ont pris le relais des Européennes, chez qui ont diminué à la fois le nombre de naissances par femme et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Second point : avec le temps, le chômage des étrangers tend aussi à se rapprocher de celui des Français, constate M. Jean-Pierre Garson, assistant à l'université Paris-X Nanterre. Ce sont les communautés les plus anciennes (Espagnols, Italiens) qui connaissent la durée de chômage la plus longue (supérieure même à celle des Français). D'autre part, on constate chez elles comme chez les Français un pourcentage élevé de demandeurs d'emploi parmi les moins de vingt-cinq ans et les plus de cinquante ans. Enfin, le chômage des femmes progresse à mesure que celles-ci entrent sur le marché de l'emploi.

Conclusion de M. Garson : *« L'accroissement du chômage des étrangers joue aujourd'hui un rôle non négligeable d'amortisseur de la crise, limitant le nombre de demandeurs d'emploi français. Cela dit, l'accélération du regroupement familial, la féminisation croissante de la population étrangère et le poids croissant des jeunes générations nées en France lui impriment une marque qui la fait rassembler à la population française. »* Bref, l'amortisseur risque fortement de perdre de sa souplesse dans les années à venir. A moins, estime M. Garson, que l'immigration clandestine ne lui en apporte...

G. H.

★ **Population et Avenir**, nº 580, août-septembre-octobre 1986, publiée par l'Allience nationale Population et Avenir, 35, rue Marbeuf, 75008 Paris.

(1) A partir de données différentes : « Nuptialité et fécondité des étrangères », *Economie et Stratégie*, nº 179, juillet 1985; voir *le Monde* du 23 août 1985 : « Les femmes étrangères en France sont moins fécondes qu'on ne le croit ».

(2) Les naissances de mère étrangères représentent 11 % du total contre 10 % il y a dix ans.

Près de 200 000 personnes à la Fête de Force ouvrière

La grande famille de Force ouvrière s'est retrouvée les 4 et 5 octobre pour la Fête de l'amitié. De 150 000 à 200 000 personnes, selon les organisateurs, ont passé comme l'an dernier un moment sur la pelouse de Reuilly à Vincennes, entre les stands, les podiums et les restaurants. Mais c'est, bien sûr, le discours prononcé par M. André Bergeron, secrétaire général de FO, qui donna sa tonalité aux deux journées (*le Monde* daté 5-6 octobre), la réunion de la commission exécutive, le 3 octobre, ayant entraîné un durcissement sensible.

Ce public, dans toutes ses composantes, manifesta *« un bon taux de confiance »* dans son organisation, sans qu'il soit question, bien que tout le monde y songeât, aux problèmes qui risquent de se poser avec la succession du secrétaire général.

Quant au programme récréatif de cette Fête de l'amitié, il était à l'image de FO, éclectique. Entre les refrains du peuple, interprétés par le chanteur Marc Ogeret, il y avait place pour Hervé Vilard, Patrick Sébastien, Rika Zaraï et tous les succès des vidéoclips.

ENTREPRISES

Le fondateur de Nasa Electronique en redevient PDG

La cession de Nasa Electronique par son principal actionnaire, la Compagnie de Fives-Lille (qui détient 69 % de son capital), devient un feuilleton à épisodes. La décision avait été prise le 29 septembre de céder les magasins de petite informatique et de bureautique au groupe DLMD (Daniel Lebard Management Développement), et M. Daniel Lebard, « repreneur » et réorganisateur (Comptoir Lyon-Alemand, Revillon, Nobel-Bozel, Radar) en était devenu PDG. Il a donné sa démission le 3 octobre, et le fondateur de Nasa Electronique, M. Thierry Brissaud, a accepté à nouveau la présidence de la société, *« pour mener à bien, avec l'actionnaire majoritaire, les négociations avec des investisseurs dont les propositions n'avaient pas été retenues ou étudiées jusqu'à présent »*, dit le communiqué. Un conseil d'administration de Fives-Lille, le 7 octobre, devrait décider du devenir de Nasa.

Greyhound à vendre

La célèbre compagnie d'autobus américaine à l'enseigne du lévrier, Greyhound Lines, est à vendre, ont annoncé les dirigeants de sa maison-mère, la Greyhound Corp. La société gagne encore de l'argent, mais, selon ses propriétaires, avec un bénéfice de 30 millions de dollars en 1985 pour un chiffre d'affaires de 710 millions de dollars, sa rentabilité est insuffisante.

Selon les milieux spécialisés, la compagnie devrait faire accepter à ses 11 800 chauffeurs et mécaniciens une réduction de 30 % de leurs salaires pour retrouver la compétitivité. Or l'accord salarial avec le syndicat Amalgamated Transit Union expire le 31 octobre prochain, et un nouveau propriétaire – plusieurs candidats seraient déjà en lice – ne serait pas tenu de renégocier un contrat avec le syndicat.

Privatisation en Espagne

L'INI (Instituto Nacional de Industria), holding d'Etat espagnol, met en vente 38 % d'une petite société de gaz et d'électricité, la GESA (Gas & Electricidad SA). Cette société, qui fait des bénéfices, avait déjà 7 % de son capital dans le public. La vente en cours, orientée vers de petits investisseurs (employés, usagers...), devrait rapporter 8,3 milliards de pesetas à l'Etat espagnol.

Au début de cette année, l'INI a déjà vendu sa participation dans le constructeur automobile SEAT à l'allemand Volkswagen. Selon les dirigeants de l'INI, il ne s'agit cependant pas là du début d'un programme complet de privatisation. Mais, affirment-ils, il y a certains secteurs (hôtellerie, par exemple) où la présence de l'Etat dans le capital ne se justifie pas. En revanche, il paraît exclu que l'INI se désengage de secteurs stratégiques ou en restructuration comme l'acier ou les chantiers navals.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locafinancière

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 septembre 1986 sous la présidence de M. Dominique Nouvellet. Il a constaté que 46 818 actions nouvelles ont été souscrites en paiement du dividende, soit 47,53 % de son montant, ce qui porte le capital de la société à 176 399 200 F.

Les engagements nouveaux, conclus depuis le 1er janvier 1986, d'un montant de 97 MF, ont porté sur :

– l'acquisition d'un ensemble immobilier de bureaux et de locaux d'activités à Marseille, pour 15 MF ;

– l'extension du parc-club des Prés à Villeneuve-d'Ascq, pour 45 MF ;

– l'acquisition, et dans le cadre d'un lease-back, d'un immeuble de bureaux et laboratoire à Levallois, pour 10 MF ;

– l'acquisition d'un immeuble de bureaux à construire à Levallois, pour 27 MF.

Ces trois dernières opérations en indivision avec d'autres Sicomi.

Le résultat au 30 juin 1986 s'établit à 34,82 MF.

Le résultat prévisionnel de l'exercice devrait permettre, sauf imprévu, la distribution d'un dividende accusant une progression nettement supérieure à l'inflation.



CDME

COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ELECTRIQUE

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE CDME (Compagnie de distribution de matériel électrique) pour l'exercice clos le 31 mars 1986 sont les suivants :

EXERCICE AU 31 MARS	1985-1986	1984-1985	Variation
	(en millions de francs)		en %
Chiffre d'affaires consolidé (HT)	5 537,2	4 921,3	+ 12,5
Dont par activité :			
Matériel électrique	79,8 %	79,2 %	+ 13,3
Matériel électronique et informatique (1)	11,2 %	11,9 %	+ 6,4
Fournitures industrielles	9,0 %	8,9 %	+ 13,3
Excédent brut d'exploitation	326,6	282,6	+ 15,5
Résultat courant (avant impôt)	181,7	148,2	+ 22,6
Résultat net	83,3	75,8	+ 9,9
dont part CDME	74,8	68,5	+ 9,3
Marge brute d'autofinancement	127,3	110,5	+ 15,2

(1) Y compris le matériel électronique et informatique vendu par les filiales de distribution de matériel électrique (129 MF + 33 %).

DONNÉES PAR ACTION EN FRANCS (2)

EXERCICE AU 31 MARS	1985-1986	1984-1985
Résultat net par action	57,30 F	52,40 F
MBA par action	97,50 F	84,65 F

(2) Pour tenir compte de l'augmentation de capital en numéraire d'une action nouvelle pour huit anciennes réalisée en janvier 1986, les calculs par action ont été effectués sur la moyenne pondérée du nombre d'actions ayant jouissance sur la période, soit 1 305 885 actions.

Exercice en cours (clôture le 31-12-1986)

A fin août, le chiffre d'affaires (HT), à structure comparable, était en progression de 6,7 %.

Pour l'électronique, la restructuration se poursuit dans un marché toujours très déprimé.

La progression des autres activités reste positive en volume, bien que s'établissant à un niveau inférieur à celui de l'exercice antérieur.

Nouveaux développements

Récemment, le groupe a pris deux nouvelles participations majoritaires. En matériel électrique : la société Laigle, située à Rueil (22 MF de CA), et en fournitures industrielles : la société Le Vulcain à Marseille (CA de 30 MF).

Economie

M. Paul Volcker perd à nouveau un allié au sein de la Fed

La démission pour des raisons personnelles de M. Emmet Rice, nommé par l'ancien président Jimmy Carter gouverneur de la Réserve fédérale américaine, a fait renaître les craintes d'une moindre cohésion autour du président de la Fed, M. Paul Volcker, toujours considéré comme le champion de la lutte contre l'inflation. Le départ de M. Rice, effectif le 31 décembre prochain, offrira en effet au président Ronal Reagan l'opportunité de nommer un proche, peut-être plus soucieux de relance économique que de stabilité des prix. Ils seront ainsi cinq dans ce cas, disposant d'une large majorité au sein du conseil de sept membres.

Dans un premier temps, l'inquiétude des observateurs est limitée. Comme l'a souligné M. Rice lui-même, l'évolution de la conjoncture – une croissance trop modeste pour lever les craintes sur la réduction du déficit budgétaire ou la fragilité du système bancaire – a permis de faire apparaître « *une assez grande unanimité au sein du conseil sur la nécessité d'abaisser le coût du crédit* ». Longtemps opposé à une baisse des taux, M. Volcker lui-même s'est rallié à cette idée. Temporairement tout au moins.

Reste à savoir si l'institut d'émission américain évitera des crises internes de l'ampleur de celle qui, en février 1986, avait abouti à des rumeurs de démission de M. Volcker. Ce dernier, opposé à une baisse du loyer de l'argent, avait été mis en minorité. Seul un compromis discret sur le report d'une telle baisse contre l'assurance de pressions renouvelées auprès des autres pays industriels pour qu'ils lancent le mouvement avait apaisé les esprits. Que se passera-t-il si, dans quelque temps, M. Volcker estime à nouveau que les menaces inflationnistes sont plus fortes que celles d'une lente expansion ? La question restera entière jusque la nomination d'un remplaçant à M. Rice – qui pourrait comme le gouverneur sortant être un Noir – et, en fait, jusqu'à la fin du mandat de M. Volcker en août 1987.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINEXTEL

Fusion-absorption de Parfirem

Réunie le 30 septembre 1986 sous la présidence de M. Jacques Lallement, l'assemblée générale extraordinaire de Finextel a approuvé l'opération de fusion-absorption de la société Parfirem aux conditions prévues dans le traité d'apport-fusion signé entre les deux sociétés le 30 juin 1986, c'est-à-dire par remise aux actionnaires de la société absorbée de onze actions Finextel pour huit actions de Parfirem, avec effet rétroactif au 1er janvier 1986.

Cette opération conduira à la création de 907 500 actions nouvelles de Finextel, dont le capital sera ainsi porté à 910 618 100 F.

Toutefois, la réalisation définitive de cet apport-fusion reste subordonnée à l'obtention par le groupe nationalisé UAP, actionnaire majoritaire de Parfirem, et cela avant le 31 décembre 1986, de l'autorisation administrative prévue par la loi de privatisation du 6 août 1986, selon des conditions qui seront précisées par un décret d'application à paraître.

Dans son allocution à l'assemblée, M. Jacques Lallement a indiqué que Finextel avait signé, au cours de l'année, un protocole avec les PTT d'un montant de 350 MF et que des négociations étaient actuellement en cours avec l'administration pour un complément éventuel à ce protocole. Quant à l'activité de SICOMI, elle reste soutenue, la société ayant souscrit depuis le début de l'année de nouveaux engagements à hauteur de 120 MF en crédit-bail immobilier et de 60 MF en opérations de patrimoine en location simple. Enfin, les prévisions de résultats pour 1986 restent conformes à celles annoncées précédemment, soit environ 20 F par action.

Compagnie de Fives-Lille DLMD

Par un communiqué en date du 26 septembre 1986, la Compagnie de Fives-Lille faisait savoir qu'elle avait accepté de céder au groupe Daniel Lebard-DLMD la participation qu'elle détenait dans Nasa Electronique SA, société de holding du groupe Nasa. L'étude immédiatement entreprise des conditions de mise en œuvre de cette opération a montré qu'elle ne pouvait aboutir. En conséquence, il a été renoncé à cette cession.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille convoqué pour le 7 octobre 1986 tirera les conséquences de cette décision.

STAFF

Le conseil d'administration de STAFF – Société de transaction et d'arbitrage sur futurs financiers – établissement financier spécialisé dans les interventions sur le MATIF, a nommé à compter du 1er juillet 1986 M. Jean-Etienne Enz président-directeur général de l'établissement.

Ancien trésorier d'Electricité de France, M. Jean-Etienne Enz a occupé jusqu'au 30 juin 1986, les fonctions de chargé de mission auprès de la direction générale de la SAPAR. Il est par ailleurs trésorier de l'Association française des trésoriers d'entreprises (AFTE).

STAFF, créée à l'initiative de la Banque Demachy & Associés, occupe une place de tout premier plan sur le MATIF et regroupe, autour de son principal animateur, la Maison Viel & Cie, agent des marchés interbancaires (40 %), GST-Rondeleux-Oudart S.A., agents de change (20 %), la Banque Demachy & Associés (10 %) ainsi que les banques et sociétés financières de trois des plus importants groupes industriels français : Batif-Thomson (10 %), SAPAR-EDF (10 %), Sofabanque-ELF-Aquitaine (10 %).

L'animation commerciale de STAFF est assurée par M. J.-M. Ravier, qui coordonne en outre les activités de marché ; STAFF : Box en Bourse. Tél. : 45-08-97-77 (lignes groupées).

29 septembre 1986.

EUROMARCHÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 septembre 1986 sous la présidence de M. Antoine Bernheim en vue d'examiner et d'arrêter la situation comptable au 30 juin 1986.

Les comptes du premier semestre se présentent comme suit :

1) POUR LA SOCIÉTÉ EUROMARCHÉ :

Chiffre d'affaires hors taxes	7 157 819 862 F
Bénéfice d'exploitation	126 006 098 F
Résultat courant	124 554 624 F
Bénéfice net avant I.S. et participation	83 687 286 F

(Au 30 juin 1985, le résultat net avant IS et participation était de – 7 331 084.)

2) POUR EUROMARCHÉ CONSOLIDÉ :

Chiffre d'affaires hors taxes	8 123 053 477 F
Bénéfice d'exploitation	130 948 944 F
Résultat courant	128 464 672 F
Bénéfice net avant I.S. et participation	87 093 192 F

(Au 30 juin 1985, le résultat net avant I.S. et participation était de – 26 132 302.)

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 25 sept.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	431 393
dont : Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	140 112
ECU	72 732
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 502
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 484
dont : Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	106 195
dont : Effets escomptés	73 401
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	67 435
5) DIVERS	12 772
Total	661 282

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	208 750
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 080
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	31 900
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 680
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	38 060
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 719
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	7 805
Total	661 282

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985	26 sept.	3 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	144,1	144
Valeurs industrielles	141,5	141,1
Valeurs étrangères	111,7	111,4
Pétrole-Energie	150,7	149,5
Chimie	135,5	135,2
Métallurgie, mécanique	143,3	141,1
Electricité, électronique	134,3	131
Bâtiment et matériaux	182,8	180,4
Ind. de consommat. non alim.	138,1	138,5
Agro-alimentaire	134,7	133
Distribution	152,2	150,2
Transports, loisirs, services	143	142,9
Assurances	190,2	189,2
Crédit banque	183,8	181
Sicomi	123,8	124,9
Immobilier et foncier	132,8	133,1
Investissement et portefeuille	155,8	153,4
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	110,4	110
Emprunts d'Etat	107	106,5
Emprunts garantis et assimilés	111,7	113,3
Sociétés	110,1	109,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 283,8	3 281,6
Valeurs étrangères	3 480	3 480,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	470,9	470,5
Valeurs étrangères	486,8	484,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	128,9	128,5
Emprunt d'Etat	122,3	121,7
Emprunts garantis et assimilés	128,5	130,4
Sociétés	127,8	127,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	386,4	384,9
Produits de base	286,2	283,5
Construction	388,6	381,5
Biens d'équipement	323,4	324,6
Biens de consom. durables	476,7	473,6
Biens de consom. non durables	433,8	431,9
Biens de consom. alimentaires	387,2	383,2
Services	348	350,8
Sociétés financières	607,9	604,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	338,3	337,3
Valeurs industrielles	361,5	348,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	277,4	280,9

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,53 F ⬇

Le dollar se traitait à 6,53 F le 6 octobre à Paris, en léger repli par rapport au 3 octobre (6,54 F), tandis qu'il variait peu face au deutschemark et au yen. En indiquant que le Japon devait surveiller sa croissance intérieure, M. Sumita a relancé l'espoir d'une baisse des taux par Tokyo. La livre s'est effritée à 9,419 F, malgré les soutiens répétés apportés, la semaine dernière, par la Banque d'Angleterre et la Bundesbank.

FRANCFORT	3 oct.	6 oct.
Dollar (en DM)	1,996	1,998
TOKYO	**3 oct.**	**6 oct.**
Dollar (en yens)	154,06	154,28

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 oct.)	7 3/8 %
New-York (3 oct.)	5 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	147,3	144
Valeurs étrangères	111	111,4
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	386,5	384,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	2 oct.	3 oct.
Industrielles	1 781,21	1 774,18

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	2 oct.	3 oct.
Industrielles	1 251	1 246
Mines d'or	321,5	317,1
Fonds d'Etat	82,83	82,38

TOKYO

	4 oct.	6 oct.
Nikkeï	17 406,45	17 598,75
Indice général	1 454,67	1 463,74

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 octobre
Nombre de contrats : 12 628

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	110,40	111,70	111,65	111,20
Précédent	–	110,80	111,90	111,75	111,35

AUTOUR DE LA CORBEILLE

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE : RÉSULTAT DÉFICITAIRE. – Le résultat net consolidé (part du groupe) de la Compagnie générale de géophysique au premier semestre 1986 a été déficitaire de 47,9 millions de francs, à comparer à un bénéfice de 23,9 millions de francs au 30 juin 1985.

INSTITUT MÉRIEUX : VERS UNE AMÉLIORATION. – La société Institut Mérieux SA a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 541,6 millions de francs, en progression de 13 % par rapport à la même période de 1985. Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires au premier semestre a atteint 1 285 millions de francs, en progression de 18,8 % sur le premier semestre 1985, en incluant l'Institut de sélection animale détenu à plus de 50 % depuis avril. A structure comparable, la croissance de l'activité consolidée a atteint un taux de 5,9 %. A la fin de l'exercice 1986, le résultat consolidé devrait enregistrer une nette amélioration par rapport à 1985, en raison notamment du redressement des résultats de Rhône-Mérieux.

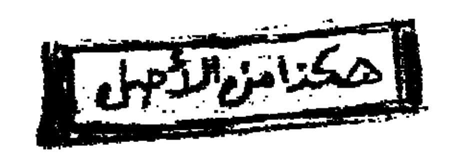
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5375	6,5400	+ 80	+ 92	+ 150	+ 175	+ 460	+ 540
$ can.	4,7202	4,7237	– 38	– 22	– 82	– 54	– 298	– 225
Yen (100)	4,2446	4,2490	+ 93	+ 107	+ 172	+ 197	+ 513	+ 575
DM	3,2737	3,2766	+ 81	+ 95	+ 151	+ 172	+ 421	+ 479
Florin	2,8953	2,8974	+ 50	+ 57	+ 92	+ 106	+ 281	+ 325
F.B. (100)	15,7777	15,7933	– 26	+ 31	– 208	+ 41	– 145	+ 197
F.S.	4,8305	4,8345	+ 132	+ 152	+ 230	+ 258	+ 632	+ 708
L (1 000)	4,7270	4,7323	– 194	– 160	– 341	– 296	– 875	– 771
£	9,4173	9,4254	– 258	– 234	– 524	– 476	– 1509	– 1404

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 9/16	7 3/8	7 11/16	7 7/16	7 3/4
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	4	4 1/8
L (1 000)	9	11	11	11 3/4	11 1/8	11 5/8	11	11 3/8
£	8 1/2	8 3/4	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 13/16	10 15/16
F. franç.	7 1/2	8 1/2	9	9 1/2	9	9 1/2	8 1/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1766	1785	1785	+ 1 07
4599	C.N.E. 3 %	4565	4570	4570	+ 0 10
1210	B.N.P. T.P.	1213	1213	1216	+ 0 24
1270	C.C.F. T.P.	1270	1270	1275	+ 0 39
1211	Créd. Lyon. T.P.	1219	1219	1219	....
2880	Electricité T.P.	2780	2817	2800	+ 0 71
2110	Renault T.P.	2240	2245	2245	+ 0 22
2350	Rhone-Poul. T.P.	2230	2225	2220	− 0 44
1452	St-Gobain T.P.	1450	1460	1464	+ 0 96
1385	Thomson T.P.	1399	1400	1405	+ 0 42
430	Accor	443	446	445	+ 0 45
1770	Agence Havas	1807	1845	1845	+ 2 10
1600	Ag. Havas C. I.	1555	1590	1601	+ 2 95
730	Air Liquide	753	752	752	− 0 13
1830	Alcatel	1885	1840	1855	− 1 59
1670	Als. Superm.	1799	1805	1805	+ 0 33
430	A.L.S.P.I.	430	431	434	+ 0 93
325	Alsthom	336 50	330	330	− 1 93
1940	Arjom. Prioux	2060	2060	2050	− 0 48
245	Aussedat-Rey	257	284	274	+ 6 61
1600	Aux. Entrepr.	1615	1648	1645	+ 1 85
1290	Avions Dassault	1203	1237	1230	+ 2 24
525	Bail-Equipem.	480	482	480	....
1050	Bail-Investiss.	1139	1120	1120	− 1 66
1200	Cie Bancaire	1150	1155	1155	+ 0 43
565	Bazar H.-V.	578	575	576	− 0 34
490	Béghin-Say	519	515	516	− 0 57
450	Berger (Mé)	450	449	449	− 0 22
600	Bic	612	610	611	− 0 16
1450	B.I.S.	1458	1445	1452	− 0 41
2340	Biscuit (Géné.)	2295	2310	2310	+ 0 65
2070	Bongrain S.A.	2140	2150	2152	+ 0 56
1270	Bouygues	1419	1419	1418	− 0 07
4190	B.S.N.	4250	4140	4155	− 2 23
1130	Carnaud	1150	1121	1125	− 2 17
3280	Carrefour	3410	3445	3445	+ 1 02
1990	Casino	2170	2205	2199	+ 1 33
1450	Casino A.D.P.	1600	1580	1578	− 1 37
830	C.C.M.C.	820	830	830	+ 1 21
1340	Cetelem	1295	1330	1330	+ 2 70
1670	C.F.A.O.	1716	1701	1701	− 0 87
480	C.F.D.E.	478 10	465	466	− 2 53
1110	C.G.I.P.	1206	1190	1195	− 0 91
1290	Chargeurs S.A.	1322	1316	1315	− 0 52
57	Chiers-Châtill.	64 10	63 50	63 50	− 0 93
675	Ciments franç.	712	712	712	....
585	Club Méditerr.	578	575	578	....
240	Codetel	240 20	240 20	240 20	....
405	Cofimeg	411 50	410	411	− 0 12
850	Coles	976	975	972	− 0 40
250	Compt. Entrepr.	256	259	259	+ 1 17
600	Compt. Mod.	660	658	667	+ 1 06
1320	Créd. Foncier	1339	1325	1330	− 0 67
520	Crédit F. Imm.	521	522	522	+ 0 19
1750	Crédit Nat.	1615	1580	1582	− 2 04
270	Crouzet ★	274 60	283 90	283 40	+ 3 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2190	2180	2180	− 0 45
3700	Darty ★	3922	3900	3942	+ 0 50
265	Dév. P.d.C. (Li)	265	265	265	....
520	D.M.C.	559	560	560	+ 0 17
2170	Docks France ★	2160	2160	2120	− 1 85
1690	Dumez	1883	1868	1858	− 1 32
1370	Eaux (Gén.)	1362	1345	1345	− 1 24
3200	Ecco ★	3270	3225	3217	− 1 62
980	Electro-Finan.	990	975	975	− 1 51
340	Elf-Aquitaine	324 50	326 60	324 50	....
315	— (certific.)	310 10	308	307 80	− 0 74
2180	Epeda-B-Faure	2280	2280	2280	....
3040	Essilor	3240	3200	3220	− 0 61
540	Esso S.A.F.	502	494	493	− 1 79
3360	Eurafrance	3100	3200	3265	+ 5 32
1360	Eurocom ★	1366	1361	1361	− 0 36
2330	Euromarché	2850	2850	2850	....
990	Europe n° 1 ★	848	852	850	+ 0 23
1430	Facom	1460	1460	1460	....
915	Fiches-bauche	930	945	946	+ 1 72
305	Financ.	310	310	310	....
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Mé)	238	238	238	....
315	Francarep	339	330	330	− 2 65
1090	Fromageries Bel	1090	1060	1060	− 2 75
1070	Gal. Lafayette	1018	1009	1009	− 0 88
390	Gascogne	400	398	398	− 0 50
310	Géophysique	305	295	295	− 3 27
1130	Guyenne...	1370	1320	1330	− 2 91
430	GTM-Entrepose	549	547	545	− 0 72
715	Guyenne-Gas. ★	735	727	730	− 0 68
2550	Hachette ★	2675	2680	2679	+ 0 14
770	Hénin (La)	790	788	788	− 0 25
68	Imétal	60 80	60 90	61	+ 0 32
805	Imm. Plaine-M.	810	815	810	....
4160	Inst. Mérieux	4150	4150	4160	+ 0 24
710	Interbail	728	726	725	− 0 13
1630	Intertechnique	1665	1698	1698	+ 0 53
890	J. Lefebvre	979	975	980	+ 0 10
1890	Lab. Bellon	1964	1949	1938	− 1 32
1340	Lafarge-Coppée	1435	1438	1445	+ 0 69
1370	Labon	1360	1400	1400	+ 2 94
4220	Legrand	4480	4460	4470	− 0 22
1170	Lesieur	1185	1168	1168	− 1 43
970	Locabail Immob.	984	975	975	− 0 91
640	Locafrance	655	649	648	− 1 06
1180	Locindus	1180	1180	1180	....
985	L. Vuitton S.A ★	975	971	970	− 0 51
780	Luchaire	760	770	760	....
1300	Lyonn. Eaux	1340	1342	1348	+ 0 59
198	Mais. Phénix	235	238	238	+ 1 27
565	Majorette (Ly)	546	540	540	− 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	101 50	105	104	+ 2 46
400	Mar. Wendel	421	420	420	− 0 23
1350	Martell	1328	1331	1331	+ 0 37
2360	Matra	2265	2253	2263	− 0 52
3030	Merlin-Gerin	2905	2790	2750	− 5 33
3080	Michelin	2894	2870	2870	− 0 89
1600	Midi (Cie)	1581	1569	1568	− 0 82
925	Midland Bk S.A.	525	517	517	− 1 52
645	Min. Salaig. (Mé)	650	655	656	+ 0 92
45	M.M. Penarroya	39 50	39	39	− 1 26
2110	Moët-Hennessy	2190	2160	2160	− 1 36
910	Mot. Leroy-S ★	885	884	890	+ 0 56
72	Moulinex	69 90	69 80	66 90	− 4 29
1020	Navig. Mixtes	1090	1070	1080	− 0 91
205	Nord-Est	191	191	190 10	− 0 47
450	Nordon (Ny)	450	441	441	− 2
490	Nouvelles Gal.	484 50	483 50	483 50	− 0 20
1000	Occident. (Gén.)	1042	1035	1040	− 0 19
1470	Omn.F.Paris	1490	1470	1470	− 1 34
195	Olida-Caby	154	163	165	+ 7 14
530	Opf-Paribas	507	501	500	− 1 38
3630	Oréal (L')	3504	3480	3515	+ 0 31
845	Paris-Réescomp	821	821	821	....
1040	Pechelbronn	1070	1070	1085	+ 1 40
1370	Penhoet	1367	1370	1370	+ 0 21
970	Pernod-Ricard	1001	990	989	− 1 19
152	Pétroles B.P.	147	145	145	− 1 36
1100	Peugeot S.A.	1130	1130	1123	− 0 61
55	Poclain	42 70	42 70	42 80	− 0 23
1480	Poliet	1620	1645	1645	+ 1 54
680	P.M. Labinal	748	739	739	− 1 20
2400	Presses Cité	2420	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1665	1675	1678	+ 0 78
515	Primagaz	546	548	546	....
555	Printemps ★	532	537	545	+ 2 44
1910	Promodès	1865	1850	1850	− 0 26
265	Prouvost S.A ★	263	284	273	+ 3 80
910	Radiotechn.	920	949	948	+ 3 15
179	Raff. Dist. Total	173 90	172	172	− 1 09
2080	Redoute (La) ★	2141	2170	2137	− 0 18
1430	Roussel-Uclaf	1510	1460	1455	− 3 64
1130	Roussel-C.N.I.	1075	1010	1010	− 6 04
4550	R. Impériale (Ly)	4750	4745	4745	− 0 10
285	Sade	288 10	290	290	+ 0 65
2940	Sagem	3005	3020	3021	+ 0 53
665	St-Louis B.	706	705	705	....
1630	Salomon	1660	1659	1659	− 0 06
1120	Salvepar	1120	1180	1180	+ 5 35
715	Sanofi	715	705	709	− 0 83
460	S.A.T.	440	440	442	+ 0 45
760	Saupiquet (Na)	756	760	750	− 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
660	Schneider ★	633	633	632	− 0 16
118	S.C.O.A.	113 50	112 50	113 20	− 0 26
430	S.C.R.E.G.	425	421	421 20	− 0 89
535	Sab ★	564	565	556	− 1 41
460	Safimag	470	465	465	− 1 06
1650	S.F.I.M.	1725	1701	1701	− 1 39
77	S.G.E.	82 50	80 50	81	− 1 81
540	Signaux Ent. El.	508	510	518	+ 1 96
965	Silic	952	980	980	+ 2 94
640	Simco-U.P.H.	649	642	643	− 0 92
355	Sinnor (Li)	369 50	361	361	− 2 30
1210	Skis Rossignol	1250	1240	1240	− 0 80
890	Siminco	907	908	908	+ 0 11
230	Sodero (Na)	237	236	236	− 0 42
2030	Sodexho	2095	2100	2097	+ 0 09
430	Sogerap	432	431	431	− 0 23
1300	Sommer-Allib.	1299	1290	1285	− 1 07
765	Source Perrier	791	790	790	− 0 12
1340	Sovac	1370	1360	1360	− 0 72
800	Spie-Batignol.	810	810	810	....
505	Strafor	553	529	535	− 3 25
385	Synthelabo ★	385	377	370 10	− 3 87
530	Talca Luzenac	540	565	563	+ 4 25
2900	Tél. Elect.	2815	2850	2850	+ 1 24
1500	Thomson-C.S.F.	1540	1530	1525	− 0 97
435	Total (CFP)	459 50	460	460	+ 0 10
99	— (certific.)	102	101 80	101 80	− 0 19
2800	T.R.T.	2850	2865	2865	+ 0 52
845	U.F.B.	780	775	775	− 0 64
1450	U.I.C.	1301	1310	1310	+ 0 69
615	U.I.F.	638	639	639	+ 0 15
1030	U.I.S.	1060	1060	1059	− 0 09
655	U.C.B. ★	679	677	642	− 5 44
940	Unibail	900	900	903	+ 0 33
575	Valéo	631	639	641	+ 1 58
100	Vallourec	106	105 50	105 90	− 0 09
5120	V. Clicquot-P.	5000	5100	5100	+ 2
755	Via Banque	746	782	798	+ 6 97
780	Elf-Gabon	850	860	851	+ 0 11
99	Amax Inc.	95 50	97 10	98 50	+ 3 14
385	Amer. Express	387 90	376	376	− 3 06
158	Amer. Teleph.	154 30	151	149	− 3 43
110	Anglo Amer. C.	96 10	96 90	98 80	+ 2 80
580	Amgold	508	529	529	+ 4 13
905	BASF (Akt)	918	914	914	− 0 43
950	Bayer	999	993	993	− 0 60
165	Buffelsfont.	140	141 50	142	+ 1 42
245	Chase Manh.	248	242	242	− 2 41
215	Cie Pétr. Imp.	216	215	215	− 0 46
63	De Beers	46 85	48 10	48 10	+ 2 66
2510	Deutsche Bank	2620	2609	2585	− 1 33
52	Dome Mines	44 20	47 70	46 20	+ 4 52
1370	Dresdner Bank	1368	1354	1352	− 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Cal	107 40	111	109	+ 1 48
535	Du Pont-Nem.	535	530	528	− 1 30
355	Eastman Kodak	364	364 50	364 50	+ 0 13
47	East Rand	49	47 80	47 95	− 2 14
280	Electrolux	283	281	281	− 0 70
225	Ericsson	218	215 50	215 50	− 1 14
440	Exxon Corp.	448	449 50	449 50	+ 0 33
350	Ford Motors	360	361	361	+ 0 27
92	Freegold	82	84	84	+ 2 43
103	Gencor	94 90	92 80	92 10	− 2 95
475	Gén. Electr.	489	479	479 50	− 1 94
480	Gén. Belgique	468	461	464	− 0 42
480	Gen. Motors	450 50	450	450	− 0 11
56	Goldfields	54 70	56 50	56 30	+ 2 92
40	GdMetropolitain	40	40 90	40 90	+ 2 25
82	Harmony	85	83 10	83 10	− 2 23
42	Hitachi	41 30	43	42 90	+ 3 87
845	Hoechst Akt.	873	878	878	+ 0 57
106	Imp. Chemical	104 80	101	102	− 2 67
83	Inco. Limited	91 60	90 40	89 90	− 1 85
915	IBM	888	878	878	− 0 90
336	ITT	323 80	325 20	325 20	+ 0 43
158	Ito-Yokado	157	155 40	155 40	− 1 01
68	Matsushita	73	72 30	72 30	− 0 96
650	Merck	667	669	668	+ 0 14
675	Minnesota M.	681	675	675	− 0 88
240	Mobil Corp.	250	250	249 50	− 0 20
580	Morgan J.P.	560	549	547	− 2 32
33550	Nestlé	34450	34990	35000	+ 1 59
138	Norsk Hydro	138	139 30	139	+ 0 72
235	Ofsil	208	209	210	+ 0 96
1410	Petrofina	1460	1480	1480	+ 1 36
425	Philip Morris	451	444 80	444 80	− 1 37
148	Philips	160	159	159	− 0 62
456	Quilmès	455	455	455	....
685	Randfontein	670	697	697	+ 4 02
590	Royal Dutch	585	584	584	− 0 17
63	Rio Tinto Zinc	60 50	61 90	62	+ 2 47
95	St Helena Co	84	87 20	87 20	+ 3 80
220	Schlumberger	224 50	233	235	+ 4 67
88	Shell transp.	87 60	86 50	86 50	− 1 25
2180	Siemens A.G.	2285	2272	2275	− 0 43
138	Sony	127 40	125 30	125 30	− 1 64
148	T.D.K.	143	145	145	+ 1 39
30	Toshiba Corp.	31 70	31 70	31 70	....
1400	Unilever	1407	1399	1395	− 0 85
285	Unit. Techn.	283 50	278 30	278 30	− 1 83
590	Vaal Reefs	536	563	563	+ 5 03
385	Volvo	346	343	343	− 0 57
295	West Deep	285	274	275	− 3 50
355	Xerox Corp.	346	343 20	343	− 0 86
1 39	Zambia Corp.	1 31	1 38	1 37	+ 4 58

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8440	..
Emp. 8,80 % 77	124 18	3 231
[illegible]		

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	850	840
Cofradel (Ly)	1220	1200
Cogit	535	535
Comiphos	463 10	463 10
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	165	165
Naval Worms	104	105
Navig. (Nat. de)	165	168
OPB Paribas	390	390
[illegible]		
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	2895	2850
Uniroy	6 10	....
U.T.A.	1870	1876
Vicat	650	655
Vinex	195	193
Waterman S.A.	724	760
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Alcan	435	[illegible]
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	620	....
Révillon	238	220
Rorento N.V.	143 10	144 20
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	186	....
Ufimax	380	....
Union Brasseries	146	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1340	1320
Alain Manoukian	800	820
Asystel	440	457 60
BAFP	751	778
B.I.P.	1325	1300
Bolloré Technologies	1144	1190
Boiron	510	520
Cables de Lyon	915	915
Calberson	595	637 d
Cardif	2800	2700
Cap Gemini Sogeti	2290	2295
C.D.M.E.	740	752
C. Equip. Elect.	217	215
C.E.G.I.D.	1480	1450
C.G.I. Informatique	536	538
C. Occid. Forestière	120 10	120
Daisa	181	188
Dauphin O.T.A.	1920	1950

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Devanlay	1920	1920
Deville	949	931
Drouot-Assurances	587	587
Editions Belfond	269	272
Elect. S. Dassault	900	900
Expand	391	398
Filipacchi	780	781
Guintoli	398	408
Guy Degrenne	870	900
I.C.C.	307	294 70
IM Informatique	380	345 o
Le gd livre du mois	345	332
Loca-Investissement	351	380
Marcotan	460	478
Merlin Immobilier	428	420
Métallurg. Minière	140	141
M.M.B.	675	706

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	304	290
Navale-Delmas	781	765
Om. Gest. Fin.	419	425
Paternelle-R.D.	3312	3370
Petit Bateau	228 80	238 d
Petrofigaz	441	424
Rexel	890	890
St-Gobain Emballage	1324	1400
St-Honoré Matignon	254	260
S.C.G.P.M.	225	231
Sema-Metra	990	1000
S.E.P.	1179	1227
S.E.P.R.	1525	1580
S.M.T. Goupil	267	304 d
Sofibus	320 50	320
Supra	816	891
Valeurs de France	344	344

SICAV (sélection) — 3/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	723 51	705 86
Actions France	464 18	443 13
Actions sélectives	600 81	573 57
[illegible]		

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1283 98	1283 98
Fructicapi	312 20	307 59
Fructidor	264 87	260 96
[illegible]		

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15549 87	16516 93
Paribas Gestion	613 54	586 53 ♦
Pascasien-Valor	1113 18	1112 05
[illegible]		

e : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73	72 10
Casino	201	....
[illegible]	282	280
[illegible]	241	247 60
Total	11 05	10 40
Souscription		
[illegible]	....	

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 617	6 549	6 200	6 850
ECU	6 835	6 827	....	....
Allemagne (100 DM)	327 600	327 400	317	337
Belgique (100 F)	15 707	15 796	15 200	16 060
Pays-Bas (100 fl.)	289 980	289 780	280	298
Danemark (100 krd)	86 780	86 800	82 500	90
Norvège (100 k)	89 800	89 230	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 489	9 400	9 100	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 904	4 899	4 800	5 400
Italie (1 000 lires)	4 735	4 734	4 600	5
Suisse (100 fr.)	403 550	404 350	391	411
Suède (100 krs)	95 930	96 430	92	98
Autriche (100 sch)	46 590	46 580	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 987	4 982	4 780	5 280
Portugal (100 esc.)	4 508	4 490	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 766	4 708	4 600	4 960
Japon (100 yens)	4 291	4 248	4 100	4 300

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	90000	91600
Or fin (en lingot)	90050	91500
Pièce française (20 fr)	539	549
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	581
Pièce latine (20 fr)	512	535
Souverain	651	680
Pièce de 20 dollars	3235	3240
Pièce de 10 dollars	1585	1605
Pièce de 5 dollars	1005	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3485
Pièce de 10 florins	540	550
Or Londres	425 50	438 80
Or Zurich	433	440 50
Or Hongkong	426 87	438 60
Argent Londres	5 56	.....

Le Monde

Sur une bande vidéo

Nouvel appel de trois des otages

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Pathétique et monstrueux à la fois, tel apparaît le nouvel appel lancé ce lundi 6 octobre par trois des otages français détenus au Liban, MM. Fontaine, Carton et Kauffmann. Pathétique, car sur cette bande vidéo en couleur de 28 minutes, les trois hommes apparaissent épuisés et visiblement à bout de souffle. Monstrueux, car tous leurs arguments montrent que s'ils ne sont pas tenus au courant des faits extérieurs, le Djihad islamique – qui a fait parvenir la cassette à une agence de presse occidentale à Beyrouth, ainsi qu'un communiqué réclamant notamment la libération des dix-sept prisonniers chiites détenus au Koweït – sait, lui, parfaitement jouer de l'opinion publique et de l'actualité, comme le montre son allusion au récent voyage de M. Mitterrand au Koweït.

Dans son communiqué, le Djihad affirme que cette cassette vidéo a été distribuée *« à la demande des otages afin que le peuple et le gouvernement français n'oublient pas leur sort de prisonnier depuis cinq cents jours »*. Le Djihad exige *« que la France mène une action pour obtenir la libération des dix-sept moudjahidin emprisonnés au Koweït (...). La France*, poursuit le communiqué, *dont la politique est liée à celle des Etats-Unis, est capable d'obtenir ce qu'elle veut de certains pays de la région ce qui entraînera la libération des trois otages que l'on détient. »*

Le Djihad indique, d'autre part, que « la rectification par le gouvernement Chirac de ses erreurs passées, notamment en acceptant le retour des deux étudiants irakiens expulsés, n'est pas suffisante et que la France doit reconsidérer toute sa politique dans la région ».

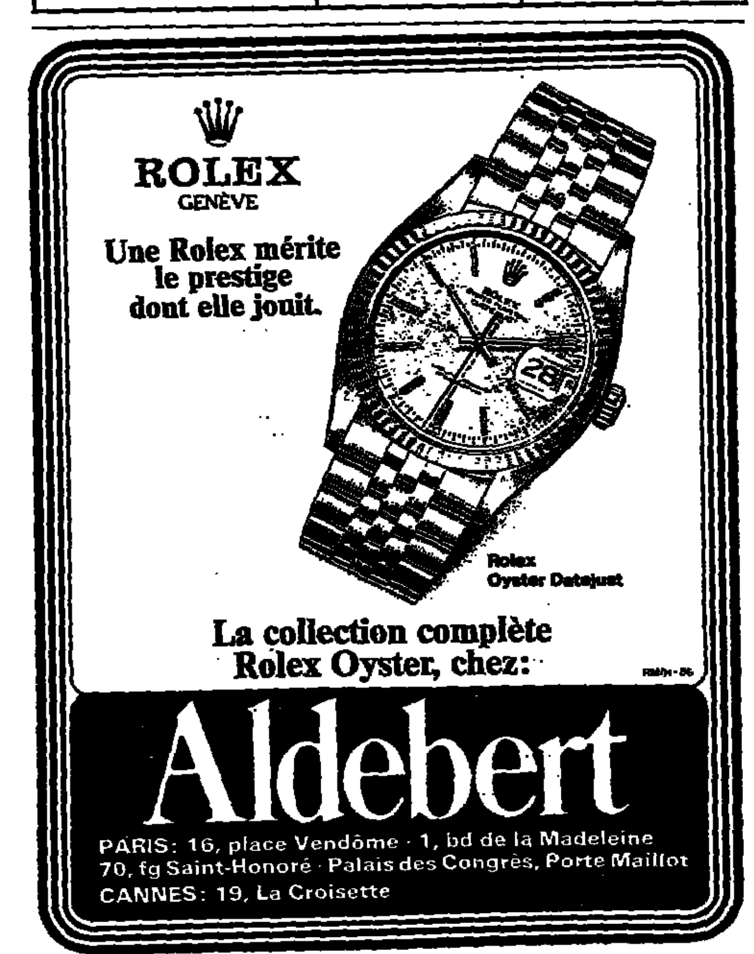
Parlant le premier, M. Fontaine, enlevé le 22 mars 1985, moustachu, très amaigri, comme se compagnons, s'adresse à sa femme et à ses enfants : *« C'est la deuxième fois en dix-huit mois qu'il m'est donné de m'adresser à vous*, dit-il. *C'est long, très long, je n'en puis plus. Je suis las et désespéré. Je suis au bord du gouffre. On m'a laissé tombé et je suis abandonné. »* Critiquant l'attitude du gouvernement *« qui n'agit pas »*, M. Fontaine qui, comme ses deux autres camarades de détention, lit un texte, butant à plusieurs reprises sur les mots, poursuit : *« Que veux-tu, quand on est un vulgus pecus, il faut suivre son destin. Quelle tristesse et quelle leçon pour tous mes collègues qui sont à l'étranger. » « Faut-il encore des cadavres*, affirme M. Fontaine, *pour que l'on réagisse. La clé de notre libération n'est pas dans les pays étrangers, elle se trouve en France. Il n'y a pas trente-six solutions. Je demande à tous ceux qui peuvent faire quelque chose de ne pas nous oublier. Je suis tellement usé physiquement et moralement... »*

Prenant ensuite la parole, M. Carton, barbu, avec des lunettes, s'adresse lui aussi à sa femme en disant : « Je suis désespéré. Je sais que tout peut arriver. Nous sommes vraiment au bout du rouleau. Je me demande, poursuit-il, *ce que font nos dirigeants pour que cesse cette mort lente. La situation actuelle est très dangereuse. Nous ne cessons de penser à la mort. J'ai l'impression d'être venu à la même situation qu'il y a un an. Ce nouveau gouvernement*, dit-il, *a fait mieux que l'ancien. Mais il a eu un geste* – la libération des journalistes Rochot et Hansen – *et cela lui a suffi. Il nous a laissé tomber. »*

Troisième intervenant, le journaliste Jean-Paul Kauffman, qui paraît plus ferme dans ses propos, s'adresse lui au gouvernement avant de conclure à l'adresse de sa femme. *« Bientôt*, dit-il, *nous ne pourrons plus crier à l'aide. Mon appel au secours début septembre* (le 2) *n'a pas été entendu. Tant pis pour nous, tant pis pour nos dirigeants qui porteront une lourde responsabilité. Que l'on ne nous parle pas de principes*, poursuit-il, *principes qui sont ignorés quand des intérêts supérieurs sont en jeu. J'ai l'impression*, dit-il, *que le gouvernement aimerait que l'on nous oublie. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le numéro du « Monde »
daté 5-6 octobre 1986
a été tiré à 455 973 exemplaires



Les relations au sein de la majorité

M. CHIRAC : les deux candidats du RPR et de l'UDF à l'élection présidentielle devront mener une campagne « parfaitement solidaire »

M. Jacques Chirac a indiqué, ce lundi 6 octobre, sur Europe 1, que le conseil des ministres devrait adopter, le 8 octobre, le projet de loi remplaçant les ordonnances sur le découpage électoral, que le président de la République a refusé de signer. Selon le premier ministre, le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur la privatisation, en juillet dernier, était un *« précédent constitutionnel »*, qui *« justifiait qu'on s'interroge »*, ce qui n'est plus le cas maintenant.

Comme on lui demandait s'il comprenait les raisons données par le chef de l'Etat, M. Chirac a répondu : *« Non, mais je n'ai pas l'intention de polémiquer »*, ajoutant toutefois : *« Personne ne peut réellement taxer ce* [découpage] *de non objectif. »*

Considérant que le débat sur cette affaire a été *« tellement important »* qu'il est, à ses yeux, *« clos sur le plan de l'opinion publique et du Parlement »*, le premier ministre estime *« légitime »* d'utiliser la procédure de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. M. Chirac a souligné que *« le 49-3, c'est le conseil des ministres qui autorise le premier ministre à l'utiliser et c'est au premier ministre de prendre l'initiative de demander ou non au conseil des ministres de l'utiliser »*. Quant au risque que certains députés de la majorité, dont le siège est menacé par le retour au scrutin majoritaire, votent la censure, le chef du gouvernement a rappelé son discours de Vittel. Il avait alors indiqué que ces députés bénéficieront d'une *« priorité absolue »* dans le choix d'une circonscription, où chacun d'eux sera le candidat unique de son camp.

Au sujet de l'élection présidentielle de 1988, M. Chirac a déclaré *« capital pour l'actuelle majorité que ce soit l'un des siens, qui ait été associé à l'œuvre entreprise, qui ait pour ambition de la poursuivre, qui soit élu président de la République »*. *« Or*, a-t-il ajouté, *cette majorité a deux grands courants de pensée (...). Il est normal que chacun de ces courants ait un candidat, que, au premier tour, ces candidats essaient de convaincre ; mais il est également essentiel (...) que ces deux candidats fassent une campagne parfaitement solidaire (...). Celui qui aurait été distancé* [au premier tour] *devra mettre toute sa foi pour s'engager sans réserve dans la campagne de soutien à l'autre. »*

Pour le premier ministre, il n'y a pas de *« guerre des chefs »* au sein de l'UDF, mais *« un certain nombre de débats, ce qui est légitime, touchant aux idées, touchant aux personnes »*, débats qui se termineront *« normalement et dans la discipline »* par le soutien que l'UDF apportera *« à un candidat »*, de même que le RPR soutiendra le sien.

M. Chirac estime, d'autre part, que, *« quand le pape dit quelque chose, c'est toujours important, je dirai même que c'est essentiel ». « Je constate que lorsque le pape rappelle un certain nombre de valeurs, touchant, notamment, à la famille, des centaines de milliers de personnes, notamment de jeunes, qui sont rassemblées pour l'écouter, sont transportées d'enthousiasme*, a dit le premier ministre. *Il faut en tenir compte. C'est un sentiment au moins aussi important que celui qui s'exprime dans les salons et chez les pseudo-intellectuels ou les prétendues élites. »*

● **Francophonie.** – M. Chirac a été réélu à l'unanimité, samedi 4 octobre à Casablanca, président de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles francophones (AIMF), qu'il préside depuis sa fondation, en 1979. Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a été reconduit dans son poste de vice-président à l'occasion de cette réunion annuelle de l'association, qui a aussi décidé que sa prochaine assemblée générale se tiendrait à Brazzaville fin juillet 1987. Le premier ministre s'était rendu à Casablanca à l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures au Maroc. – *(AFP.)*





BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 octobre

Légère hausse : + 0,19 %

La Bourse de Paris a enregistré une légère hausse le 6 octobre, l'indicateur instantané gagnant 0,19 % en séance du matin. En progression, on notait Synthélabo (+ 7,8 %), Europe 1 (+ 1,5 %), Ecco (+ 1,5 %), Seb (+ 1,4 %), Printemps (– 2,7 %), Générale des Eaux (– 1,1 %) et Michelin (– 0,7 %) cédaient du terrain.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	445	440	444
Agence Havas	1845	1840	1845
Air Liquide (L')	762	762	760
Alsthom	330	326	328
Bancaire (Cie)	1155	1155	1160
Bongrain	2152	2155	2160
Bouygues	1418	1428	1428
B.S.N.	4155	4200	4200
Carrefour	3445	3435	3445
Chargeurs S.A.	1315	1316	1320
Club Méditerranée	578	578	581
Dumez	1858	1875	1880
Eaux (Gén.)	1346	1330	1330
Elf-Aquitaine	324 50	328	327
Essilor	3220	3225	3230
Lafarge-Coppée	1445	....	....
Michelin	2670	2650	2649
Midi (Cie)	1568	1585	1570
Moët-Hennessy	2160	2160	2160
Navig. Mixtes	1080	1075	1085
Oréal (L')	3515	3615	3615
Pernod-Ricard	988	982	982
Peugeot S.A.	1123	1135	1138
Sanofi	709	708	705
Source Perrier	780	780	781
Télémécanique	2850	2860	2860
Thomson-C.S.F.	1525	1532	1535
Total-C.F.P.	460	462	461 50
T.R.T.	2865	2870	2870
Valéo	641	....	....

Sur le vif

C'est exprès

Ils ont vraiment pas de chance, les Soviétiques. Leurs trucs arrêtent pas de leur péter à la gueule, leurs sous-marins, leurs bateaux, leurs centrales. Ce matin, au café, mes copains du service étranger hochaient la tête, émus, désolés : Faut comprendre ! Ils ont des normes de sécurité trop élevées, les Sov. Leur matériel, ils le mettent à rude épreuve. Non, c'est vrai ! Ils foutent un butagaz dans la cuisine de leur porte-missiles, ça saute, normal ! A Tchernobyl, ils ont pianoté les premières mesures de la « Symphonie en ré » sur les boutons de la salle des machines. Ils voulaient obtenir le son d'un Steinway, alors !

Et ce cargo qui est entré dans un paquebot comme une lame de couteau, là, au mois d'août, par grand beau temps, c'est pour voir s'il était bien cuit. Du gâteau. Il s'est coupé en deux. Et le pont sur la rivière, un beau pont tout neuf, avec tout ce qu'ils lui ont mis dessus, histoire de vérifier la solidité, trois poids lourds, quatre voitures de tourisme, comment veux-tu que ça s'écroule pas ?

Moi, je les aime bien, mes copains, ils sont gentils, mais ils sont nuls. Question politique internationale, ils font du rase-mottes. Ils ont aucune hauteur de vue. Enfin, voyons, c'est un gros malin, Gorby. Si ça arrive, tout ça, c'est pas par hasard. D'ailleurs, il essaye plus de le cacher, au contraire, il téléphone à Ronnie : faut que je te dise, j'ai une petite batterie de fusées atomiques braquées sur tes côtes, elle a pris feu, mais t'en fais pas, on a plein d'extincteurs à bord.

Tous ces accidents, c'est exprès, c'est une fleur qu'il fait aux Verts. Déjà, quand Tchernobyl a sauté, ils ont décidé de stopper notre Cattenom. Et puis Tchernobyl a rouvert. Maintenant, nos sous-marins nucléaires, ils vont sûrement les mettre à la casse. Et je ne donne pas cher du pont de Tancarville.

CLAUDE SARRAUTE.

Un inédit de Sartre publié au Brésil

La conférence d'Araraquara, donnée par Jean-Paul Sartre lors de son séjour au Brésil en 1960 (du 15 août au 1er novembre), vient d'être publiée à l'initiative de l'université de l'Etat de Sao-Paulo.

Le texte en est, certes, inédit, mais le contenu ne fait que résumer la pensée sartrienne de l'époque, tout entière livrée dans *Questions de méthode (les Temps modernes, 1957)* et dans la *Critique de la raison dialectique* (avril 1960). Cette période est un moment crucial de l'évolution de Sartre : il est en train de mettre à l'épreuve l'anthropologie synthétique qu'il défend dans cette conférence en en entreprenant son étude sur Flaubert *(l'Idiot de la famille*, qui ne sera publié que dix ans plus tard).

Dans cette conférence, il répond à deux questions posées par un professeur de philosophie brésilien, M. Fausto Casthilo : *« Comment peut-on se dire idéologue Peut-on dépasser la philosophie sans la réaliser ? »* Après avoir rappelé que *« l'idée de réalisation de la philosophie est une notion marxiste »*, Sartre souligne qu'il *« n'y a jamais eu de philosophie purement contemplative »*. *« Le philosophe est un homme (...) qui doit pouvoir répondre devant tous de sa philosophie comme de ses actes. » « Notion qui a été escamotée dans le marxisme par l'idée de réalisation de la philosophie. »*

Il explique que *« la philosophie de Descartes ne s'est pas réalisée dans la philosophie de Kant, elle n'a pas été non plus dépassée par la philosophie de Kant : (...) elle est morte et une autre philosophie est venue »*.

La conclusion qu'il en tire est qu' *« il ne peut y avoir en ce moment de philosophe »*, car sont philosophes *« les hommes qui ont la chance (...) d'être à un moment donné l'expression d'une société qui se connaît elle-même dans sa profondeur »*.

Comme les autres philosophies, estime Sartre, *« le système marxiste éclatera »* et *« sera remplacé par la philosophie de la liberté »*. La condition d'apparition de cette philosophie est l'abondance. Le marxisme pourra être récupéré en partie par une société où l'homme sera désaliéné, donc libre. Le marxisme est mortel, mais à l'heure actuelle il lui reste beaucoup à faire. En son sein *« l'existentialisme est une idéologie »*, *« ceux qu'on appelle les philosophes de l'existence devraient plutôt s'appeler des idéologues de l'existence »*. Selon Sartre, le marxisme a laissé en friche l'anthropologie à laquelle un fondement doit être donné. *« Nous avons des anthropologies structurelles et des anthropologies historiques »* et il s'agirait, car véritablement la situation et l'époque le demandent, de *« fonder une anthropologie structurelle et historique »*. – *(AFP.)*

La mise en place de la CNCL

Les treize membres de la Commission seront désignés avant la fin du mois

Les treize membres de la future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) devront tous être désignés avant la fin d'octobre. Un mois, jour pour jour, après la promulgation de la loi l'instituant. Le président de la République, ceux du Sénat et de l'Assemblée nationale en nommeront chacun deux *« dans un délai de vingt jours au plus tard après la publication »* au *Journal officiel* du texte, publication intervenue le 1er octobre. L'Académie française en désignera un de son côté, mais avec la même date-butoir. La Cour des comptes, la Cour de cassation et le Conseil d'Etat éliront chacun un représentant. Les candidatures au sein des trois grands corps devront être déposées avant le 10 octobre, pour que les électeurs (conseillers-maîtres à la Cour des comptes, conseillers d'Etat au Conseil d'Etat et conseillers pour la Cour de cassation) en soient informés le 12 octobre au plus tard. Les trois scrutins sont fixés au 17 octobre. Les candidats élus devront l'être à la majorité des deux tiers. Si cela se révèle nécessaire, un second tour – à la majorité absolue – sera organisé le même jour. Enfin, les dix membres de la CNCL ainsi désignés en coopteront trois autres.

A titre transitoire, six membres de la première Commission auront un mandat de cinq ans, les sept autres un mandat de neuf ans. Par la suite, tous les mandats seront de neuf ans non renouvelables. Un tirage au sort, effectué jeudi 2 octobre, a permis de fixer la durée de ces premiers mandats : les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale désigneront chacun un membre pour neuf ans, et un pour cinq ans. Le représentant du Conseil d'Etat, le magistrat de la Cour des comptes, les deux personnalités cooptées dans les secteurs des télécommunications et de la presse, seront nommés pour neuf ans. Le mandat du magistrat de la Cour de cassation, du représentant de l'Académie française, et de la personnalité cooptée dans le secteur de la création audiovisuelle a été fixé à cinq seulement.

A B C D E F G

